هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 9660 — 32 PAGES — JEUDI 12 FÉVRIER 1976

L'EXPLOITATION DES PHOSPHATES A REPRIS AU SAHARA OCCIDENTAL

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,35 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Politique et « business »

L'accès de moralisme qui sévit dans l'Amérique de l'après-Watergate inquiète aujourd'hui de nombreuses capitales occidentales. Après avoir changé de président, remis à sa place la C.I.A., « nettoyé » l'administration et secoué la puissance vénale des multinationales, voici donc que Washington exporte « tous azimuts », cette propension purificatrice nourrie de « mauvaise conscience » autant que de soucis pré-électoraux. Les innombrables « post-devin » distribués, d'Amsterdam à Tokyo, par la société Lockheed ne constituent, à vrai dire, que la partie anecdotique d'un « scandale » plus profond.

Les réactions enregistrées en Europe et au Japon après ces « révélations » sont, c'est le moins qu'on puisse dire, très ambiguës. On prendra pour ce qu'elles valent les protestations indignées, les dénégations officielles et les serments d'innocence auxquels tant d'hommes politiques, et non des moindres, se trouvent subitement condamnés.

Partout, la véritable surprise se situe à un autre niveau. On s'étonne brusquement, mais « en privé », des agissements « inconséquents » d'un partenaire qui, pour des raisons qui lui sont propres, cesse un moment de « jouer le jeu ». On s'irrite de voir devenir officiel ce qui n'était que notoire. On s'interroge enfin sur les risques commerciaux que prennent aujourd'hui les Etats-Unis qui, en condamnant leurs futurs partenaires à d'éventuelles révélations, pourraient bien perdre quelques marchés.

La corruption, en fait, appartient depuis longtemps aux mœurs commerciales et politiques des pays industriels, même si l'on y dénonce régulièrement — avec un singulier pharisaïsme — le « système » en vigueur dans une grande partie du tiers-monde. Deux éléments ont contribué depuis quelques années à aggraver ces habitudes. Les nouvelles batailles pour l'exportation d'abord, qui, en renforçant le pouvoir des multinationales, assignent à la diplomatie des tâches relevant parfois exclusivement du « démarchage commercial ». Le développement incroyable des ventes d'armes, ensuite, qui donne à des politiciens parfois subalternes le pouvoir exorbitant d'arbitrer d'énormes marchés.

Dans ces deux domaines, « dessous de table », cadeaux discrets et marchandages divers sont à ce point devenus « nécessaires », que fort peu d'entreprises, en France comme ailleurs, renoncent à ce qu'on considère désormais comme des frais normaux de « marketing ». Y voir là, comme le font déjà l'agence Tass et « l'Humanité », un des aspects de la crise du capitalisme ou même de la « décadence occidentale » serait faire bon marché de pratiques voisines que l'on retrouve parfois au-delà du rideau de fer. Ni la politique, ni le commerce internationale n'ont, ici, comme là-bas, beaucoup de compte à rendre à la morale. La tentation est grande de s'abandonner à un « réalisme » vaguement cynique.

Et pourtant ! Ces preuves qui s'accumulent, ces révélations successives qui devraient éclairer les peuples sur la « réalité des choses », aboutissent indirectement à un résultat qu'on aurait tort de sous-estimer. Dans beaucoup de pays, la jeunesse, elle, s'accommode moins facilement de ce réalisme-là. Face à des classes politiques ou même à des systèmes discrédités, l'attirance qu'exercent — en dépit de leur dogmatisme — les partis révolutionnaires, participe largement d'un souci de propreté assez rafraîchissant. Ce n'est sans doute pas un hasard si, de Saigon à Paris, la morale redevient peu à peu l'un des premiers arguments révolutionnaires, et si le récent appel du pape, lors de la nouvelle année, a suscité un tel écho. Le parti communiste n'a pas tort, de son point de vue, d'en avoir fait un article de foi.

Quand l'immoralisme politique est à ce point institutionnalisé par des démocraties « très réalistes », la vertu retrouve tout son pouvoir de subversion.

(Lire nos informations page 2.)

LES DÉCHIREMENTS DE L'AFRIQUE

ANGOLA : le M.P.L.A. accumule les succès

La victoire complète du M.P.L.A. semble désormais proche en Angola. Les troupes de Luanda se sont en effet emparées des importantes villes de Benguela et de Lobito et ne se heurtent à aucune résistance sérieuse. Sur le plan diplomatique, les reconnaissances, le 10 février, du gouvernement de M. Neto par l'Ouganda et le Togo, porte à vingt-sept sur quarante-cinq membres le nombre de ses partisans au sein de l'Organisation de l'unité africaine.

La majorité simple étant suffisante, le maréchal Idi Amin Dada, président en exercice de l'O.U.A., a déclaré que l'Organisation pouvait désormais admettre le régime de Luanda en qualité de « membre de plein droit ».

Que va faire Pretoria ?

Correspondance

Luanda. — Après plusieurs jours de silence, la radio de Benguela a recommencé à émettre, mardi 10 février en début d'après-midi. Les comités d'action du M.P.L.A. venaient de s'emparer de l'émetteur pour appeler la population à réserver un accueil triomphal aux forces armées de la République populaire. Benguela a toujours été un fief du mouvement. En même temps, la radio annonçait que Lobito avait été « *libérée* » la veille. En trois jours, l'UNITA a perdu les trois plus grandes villes de la région qu'elle contrôlait : Huambo, la capitale du Sud de l'Angola, puis l'ensemble Benguela-Lobito, terminus du chemin de fer qui évacue le cuivre zambien et zaïrois et premier port, pour le tonnage, de l'Angola.

Aucune résistance

Une nouvelle fois, les commandos angolais appuyés par des blindés que servaient les Cubains, ne se sont heurtés à aucune résistance. Les soldats de l'UNITA semblent s'être évanouis dans la nature. Les reconnaissances des FAPA, les forces sérienes populaires d'Angola, n'ont décelé aucune concentration notable de troupes qui pourraient ralentir l'avance des forces de la République populaire vers Silva-Porto, Sa-Da-Bandeira ou Moçamedes. La seule concentration de blindés et d'artillerie dont disposait encore l'UNITA défendait Luso. Or la confirmation de la prise de cette dernière ville est imminente. Le retrait des troupes sud-africaines n'aura donc précédé que d'une huitaine de jours l'effondrement militaire de l'UNITA.

Les derniers îlots de résistance dans le Nord tombent les uns après les autres. Pour la première fois, les membres de l'état-major admettent enfin, en privé, que l'UNITA et le F.N.L.A. ne pourront continuer une guerre classique plus de quelques jours. Ils n'écartent pas l'hypothèse d'actions de guérilla, si les pays frontaliers garantissent des bases arrière aux adversaires du M.P.L.A. Or, au Nord le président Mobutu semble désireux de répondre aux suggestions de « normalisation » de Luanda. A l'Est, le ministre de la défense, nous a assuré qu'il est « *impossible pour des raisons géographiques et humaines d'implanter une guérilla durable dans les provinces de Huambo et de Bie* ». Dans la mesure où les populations vivant dans la partie nord de la zone frontalière avec la Zambie semblent acquises au M.P.L.A., l'UNITA ne pourrait se replier que dans l'extrême Sud angolais. Or cette région est un véritable désert. D'autre part, le président Kaunda semble décidé, ne serait-ce que pour des raisons économiques, à tirer les leçons du succès du M.P.L.A. : la petite armée zambienne tente d'interdire l'entrée de son territoire aux troupes de l'UNITA en déroute.

Reste une inconnue majeure : l'attitude sud-africaine. Les informations recueillies à Luanda indiquent que les troupes de Pretoria se sont repliées au sud de Sa-Da-Bandeira et Moçamedes. Défendront-elles cette zone de 70 kilomètres à l'intérieur du territoire angolais dont les dirigeants sud-africains ont assuré vouloir garder le contrôle ? Pretoria devrait alors mobiliser toutes ses forces pour arrêter une armée qui semble bien décidée à conduire son offensive jusqu'à la frontière namibienne.

RENÉ LEFORT.

(Lire nos informations page 4.)

DJIBOUTI : l'opposition maintient sa manifestation

La manifestation organisée à Djibouti le mercredi 11 février à 17 heures par la Ligue populaire africaine pour l'indépendance, principal mouvement d'opposition à M. Ali Aref, a été maintenue en dépit de l'interdiction notifiée la veille par le haut commissaire dans le Territoire, M. d'Ornano, le jour même de sa prise de fonctions. La L.P.A.I. a assuré que la manifestation serait « pacifique ». Aucun incident n'était signalé mercredi en fin de matinée.

Sur le plan diplomatique, tandis que la France et la Somalie semblent désireuses de ne pas envenimer leur différend devant le Conseil de sécurité, Addis-Abeba fait valoir ses intérêts et dénonce les « infiltrations » de Somaliens en Ethiopie et « les visées de ceux qui n'ont jamais cessé de revendiquer le T.F.A.I. ».

Une situation inextricable

De notre envoyé spécial

Djibouti. — Tranquillement, comme à l'exercice, les légionnaires en treillis, munis parfois de fusils à lunette, entourent Magalla, le quartier autochtone. Des précautions sont prises contre la manifestation prévue par l'opposition. Chaque soir, dès 21 heures, les patrouilles se multiplient dans ce bidonville boueux qu'habite une partie de la population issa de Djibouti. C'est l'heure du couvre-feu pour les autochtones. Les Européens n'y sont pas soumis et aucun barrage n'entrave la circulation dans « leur » ville. Mais, sans domestiques, que faire ? Les Français restent donc chez eux. Ils attendent aussi.

Pour sa part, le président de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance, M. Hassan Gouled, a déclaré mardi : « *La manifestation sera pacifique. Elle aura pour but d'obtenir la libération de Dini, mais aussi de lutter contre l'injustice, la répression et les déportations. Le haut commissaire aurait dû l'autoriser afin d'apaiser les esprits. Tôt ou tard, si la situation continue, nous serons dépassés.* »

Selon les dirigeants de la Ligue, la manifestation devrait se passer sans incidents. Ils ont donné des consignes formelles pour qu'aucune pierre ne soit lancée sur les forces de l'ordre.

La décision d'interdire la manifestation pourrait rendre difficile, d'emblée, les contacts du haut commissaire avec l'opposition. M. d'Ornano avait pourtant mardi, dans son discours aux corps constitués, demandé « *que la paix civile soit respectée* » dans l'immédiat. Ne s'attendant visiblement pas à un retour rapide à la normale, il réclamait seulement à la Ligue de repousser cette manifestation de quelques jours. Mais la L.P.A.I. ne peut plus attendre.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

« Un jour, le grand requin blanc que chevauchent tous les marins partant au paradis commença à engloutir les bateaux. Il digéra d'abord les sous-marins atomiques et leurs missiles, les porte-avions, les croiseurs, les escorteurs, les vedettes et quelques amiraux ; puis il attaqua les pétroliers qui transportent le carburant des armées, les minéraliers aux cargaisons de fer et de plomb.

» Jour après jour, il traquait la mort et ses esclaves.

LE RÊVE DE NEPTUNE

Si bien que, un matin, le calme plat s'éleva sur l'océan des stratégies planétaires, tandis qu'un vaste aileron blanc venait frôler dans le ciel l'aile d'une colombe qui passait par hasard. Ce fut un grand malheur pour la civilisation, car les armées furent réduites à combattre avec des lance-pierres. »

C'est par cette étrange histoire que le vieil homme accueillit une petite fille morte à Djibouti, ou ailleurs.

BERNARD CHAPUIS.

Le « sommet » franco-allemand évoquera les élections européennes

MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, dans le cadre de leurs rencontres semestrielles traditionnelles, doivent avoir deux entretiens en tête à tête jeudi 12 février, d'abord à déjeuner, puis dans l'après-midi et enfin vendredi matin, au mas d'Artigny, à une vingtaine de kilomètres de Nice.

Jeudi, avant le dîner, aura lieu une conversation à quatre : le président de la République sera accompagné de M. Chirac, et le chancelier Schmidt, du vice-chancelier et ministre des affaires étrangères, M. Genscher. Cette formation inhabituelle, suggérée semble-t-il par M. Schmidt, et réunissant auprès des chefs d'Etat et de gouvernement le représentant du principal parti auquel ils sont associés, l'U.D.R. et le F.D.P. (le parti libéral que préside M. Genscher), permettra vraisemblablement d'évoquer les affaires européennes en tenant compte de leurs répercussions internes. On confirme à l'Elysée que l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct sera évoquée.

Des entretiens sont d'autre part prévus entre les ministres spécialisés : affaires étrangères, économie et finances, intérieur, agriculture, industrie, recherche. Les deux délégations tiendront une réunion plénière vendredi en fin de matinée ; le chancelier offrira un déjeuner au château Saint-Martin, à Vence, avant de regagner Bonn.

Officiellement, on dément à l'Elysée que les problèmes monétaires figurent à l'ordre du jour des entretiens, mais il paraît peu probable que les deux dirigeants se désintéressent de l'agitation qui sévit sur le marché des changes. Ni le gouvernement français ni le gouvernement allemand n'estiment pour l'instant nécessaire une modification de la parité (taux central) entre le franc et le deutschemark actuellement fixée à l'intérieur du « serpent » à 172,503 F pour 100 DM (étant entendu qu'une certaine marge de fluctuation est autorisée entre les deux devises).

Tant à Paris qu'à Bonn, on affirme qu'aucun facteur économique ne justifierait un changement dans ce domaine. Mais ce sera pour MM. Giscard d'Estaing et Schmidt l'occasion de s'entretenir des moyens propres à perfectionner le fonctionnement interne du « serpent » monétaire, dans la ligne de la décision qui a été prise mardi dernier par les gouverneurs de la Banque de France et de la Banque d'Allemagne.

(Lire l'article sur les changes page 32 et l'article de Daniel Vernet page 3.)

Philippe Bœgner

"OUI PATRON..."

La fabuleuse histoire de Jean Prouvost qui, de Paris-Soir à Paris-Match, a créé le premier empire de presse français

Julliard

MULTINATIONALES ET DÉVELOPPEMENT

S'ACHETER UNE CONDUITE ?

par PIERRE DROUIN

Parmi les « cactus » du dialogue Nord-Sud, qui reprend, l'un des moins visibles est celui du rôle des entreprises multinationales dans les pays en développement. Ce n'est pas le moins épineux. Dès 1948, lors de l'élaboration de la charte de La Havane instituant une organisation internationale du commerce, qui devait finalement donner naissance au GATT, l'idée avait germé d'un accord général sur les sociétés multinationales ayant la force d'un traité contenant des dispositions assorties de sanctions. Elle se dispersa au vent des bonnes intentions, mais au fur et à mesure de la considérable extension du phénomène et de l'accès à l'indépendance d'un nombre croissant de pays, la question des rapports entre la stratégie des firmes mondiales et celle du développement devint plus aiguë.

L'inquiétude perçait nettement à la quatrième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés tenue à Alger en 1973, que l'on peut considérer comme la première grande revendication « au sommet » portant sur un nouvel ordre économique mondial, qui a mené aux rencontres d'aujourd'hui.

Amplifiée par les éléments passionnels, l'attitude vis-à-vis des sociétés multinationales est du type attraction-répulsion. Si le comportement de ces « conquistadores » argentés et souvent cyniques dans les pays du tiers-monde peut soulever l'irritation, pour ne pas dire plus, des nations (qu'on se rappelle le rôle scandaleux de l'I.T.T. au Chili), les pays en développement savent aussi qu'ils ne peuvent se passer des investissements étrangers, s'ils veulent vraiment « décoller ».

Ainsi arrive-t-il que l'on trouve dans les mêmes documents émanant des représentants du groupe des nations en développement (dit les « 77 ») des textes soulignant la nécessité de favoriser les investissements étrangers et d'autres insistant sur la surveillance étroite, voire la nationalisation de ces firmes venues d'ailleurs.

Ambiguïté compréhensible et parfois dramatique si l'on sait qu'il est beaucoup plus facile d'attirer les capitaux (de nombreux accords bilatéraux garantissent les sociétés étrangères contre des actes légaux ou administratifs discriminatoires, prévolent le transfert des bénéfices, etc.) que de se protéger contre les abus des entreprises multinationales.

Il ne faut pas se dissimuler que ces firmes (qui font déjà 10 % du commerce international) joueront un rôle croissant dans le monde en développement. Les oppositions qu'elles suscitent les servent même d'une certaine façon.

(Lire la suite page 30.)

LES ARDEURS DE CLIO

Philosophie urbaine

Après l'annulation du permis de construire du marché Saint-Germain, une petite exposition présentée au 12 de la rue Séguier par l'association S.O.S.-Paris remet opportunément sur le tapis le problème des marchés parisiens. Occupant l'espace avec une extrême discrétion, parfaitement adaptés, aujourd'hui comme hier, à leur fonction, dépourvus de toute prétention mais non de style, ces marchés étaient une des réussites de l'architecture utilitaire du siècle dernier. Mal entretenus (parce qu'on se gardait bien de les entretenir), ils sont en train de disparaître les uns après les autres, la dernière disparition étant celle, déplorable, inexcusable, du charmant marché des Batignolles, qui sera bientôt remplacé par des édifices plus hideux.

Car le problème est là. Chaque époque ayant le droit de marquer une ville de son empreinte, on ne crierait pas trop si les marchés d'hier étaient remplacés par des constructions de qualité, d'architecture réellement contemporaine et favorables à l'animation, à l'échange urbain. Or que voyons-nous à la place du marché Saint-Honoré et du marché de l'Europe ? Que verrons-nous à la place du marché des Batignolles et du marché du Temple ? Des bunkers. Un commerçant des Batignolles auquel je faisais des représentations sur la triste affaire à laquelle il prêtait la main me répondit : « Oui, mais l'espace n'était pas suffisamment occupé. »

La belle politique, la belle philosophie urbaine ! Tout le secret de l'affaire est là : on voit un espace libre, on se jette dessus, on bourre, on entasse, on empile Pélion sur Ossa et, pour faire passer la pompe à essence, on agrémente avec du social, du philanthropique, les vieux, les jeunes, les crèches, les bowlings, le socio-culturel, le socio-éducatif, etc.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 29.)

EUROPE

L'AFFAIRE LOCKHEED

Le président Ford veut créer une commission chargée d'examiner les pratiques des sociétés américaines à l'étranger

Le président Gerald Ford a vigoureusement condamné, mardi 10 février, « les agissements des compagnies américaines qui paient des pots-de-vin à des personnalités officielles ou à des hommes d'affaires étrangers ».

Il a décidé de procéder à un examen des lois couvrant de tels agissements, et envisage de créer une commission gouvernementale spéciale pour sanctionner les pratiques de ce genre.

Le département d'Etat a décidé de ne pas fournir de protection aux Américains qui pourraient être l'objet de poursuites de la part des autorités étrangères pour avoir effectué des paiements illégaux en vue d'obtenir des contrats.

De son côté, le département du Trésor va accélérer son enquête sur les agissements de certaines sociétés américaines à l'étranger afin qu'elles ne puissent pas déduire leurs paiements illégaux de leurs revenus.

La société Lockheed risque de ne pas pouvoir rembourser ses emprunts *bancaires garantis par le gouvernement* à la date prévue, en 1978. C'est ce qui ressort d'un rapport transmis mardi au Congrès par le contrôleur général des Etats-Unis, M. Elmer Staats, rapport rédigé toutefois avant les révélations devant la sous-commission sénatoriale sur les sociétés multinationales.

● AUX PAYS-BAS, *le premier* ministre, M. Joop Den Uyl, a donné, mardi 10 février, les noms des trois « sages » de la commission chargée d'enquêter sur le million de dollars que Lockheed aurait versé au prince Bernhard : il s'agit de MM. Andreas Donner, juge à la Cour de justice des Communautés européennes ; Marius Holtrop, ancien président de la Banque centrale des Pays-Bas, et Henri Peschar, président de la Cour générale des comptes. Les parlementaires néerlandais ont exprimé de profondes réserves sur cette commission, *dont les pouvoirs leur* paraissent trop limités : elle ne pourra notamment pas obliger des *témoins à comparaître devant elle.*

Mardi soir, le président du parti communiste néerlandais, M. Oekstra, a demandé que le prince Bernhard soit relevé de ses fonctions d'inspecteur général des forces armées, mais *s'est opposé à toute attaque contre* la reine. Selon le quotidien catholique de gauche, *De Volkskrant*, un proche du prince lui aurait suggéré d'engager une poursuite en diffamation contre Lockheed.

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, notre correspondant nous indique que les motifs qui ont incité le représentant de Lockheed à Bonn, M. Hauser, a témoigner devant le Sénat américain, restent obscures. Ami intime de M. Franz Josef Strauss, le président de l'Union sociale-chrétienne, qui était le parrain de l'un de ses enfants, M. Hauser devait quitter Lockheed peu après la démission de M. Strauss de son poste de ministre de la défense. La brouille des deux hommes date de cette époque.

● *EN TURQUIE, une enquête est* ouverte par le procureur de la République à la suite des accusations selon lesquelles Lockheed aurait versé 1 million de dollars à un responsable turc. Le ministre de la défense, M. Ferit Melen, a qualifié cette information d' « *affront éhonté* » et déclaré qu'aucun appareil n'avait été acheté à la firme américaine par l'armée de l'air turque. Dix-huit appareils F-104 ont cependant été achetés par la Turquie en octobre 1974 à la firme italienne Aeritalia, qui fabrique sous licence Lockheed, et vingt-deux autres en mai 1975.

● *EN U.R.S.S., l'agence Tass, commentant cette affaire, écrit que « les machinations scandaleuses de la société américaine sont liées aux désirs du complexe militaro-industriel des Etats-Unis de faire de fabuleux profits » et d'enrichir les finances gouvernementales. « Il est facile de comprendre, dès lors, que toutes les autres considérations, dont les considérations morales, sont reléguées dans l'ombre quand de tels profits sont en cause. » — (A.F.P., Reuter, A.P.)*

(Dessin de KONK.)

Irlande du Nord

BILAN D'UN AN DE « TRÊVE » : PRÈS DE TROIS CENTS MORTS

Belfast. — Le premier anniversaire de la « *trêve* » de l'IRA provisoire en Ulster a été marquée, mardi 10 février, par l'explosion de neuf bombes dans le centre de Belfast. L'armée républicaine irlandaise, qui a revendiqué ces attaques, a choisi *une cible particulièrement* chère aux protestants, en plaçant une machine infernale dans l'immeuble abritant le siège de l'Ordre d'Orange. Un avertissement avait été lancé ; il n'y eut pas de blessés, mais le bâtiment, récemment construit, a été sérieusement endommagé.

Ce que les *Provisoires* appellent une « *trêve* » a commencé le 10 février 1975 après une *série* de négociations entre les représentants des Sinn Fein — l'aile politique de l'IRA — et de hauts fonctionnaires britanniques. Un cessez-le-feu conclu à Noël 1974 avait été dénoncé trois semaines plus tard.

L'IRA provisoire a en général tenu ses engagements jusqu'à l'été dernier, bien que dans le sud du comté d'Armagh, près de la frontière avec l'Eire, un groupe de dissidents ait poursuivi son action offensive. Ce n'est qu'en septembre que l'état-major républicain a décidé de repasser à l'action sous prétexte de venger les catholiques assassinés par des membres des organisations para-militaires protestants ou brutalisés par les forces de sécurité. Depuis, les *Provisoires* frappent où et quand ils le veulent. Cependant, ils considèrent, tout comme les autorités britanniques, que le cessez-le-feu n'est pas rompu pour autant.

La « *trêve* » aura permis, en mai 1975, l'élection de la convention constitutionnelle qui s'est séparée sans résultat positif en novembre *et qui siège à nouveau pour un* mois depuis le 3 février. Mais la violence n'a jamais cessé : deux cent quatre-vingt-neuf morts, dont trente-quatre dans les rangs de l'armée et de la police, mille six cent quarante-neuf blessés graves, trois cent huit attentats à la bombe, dix tonnes d'explosifs récupérées, tel est le bilan de cette année de « *cessez-le-feu* ». Depuis le début de 1976 il y a eu cinquante-sept assassinats. — R. D.

Portugal

Le nouveau pacte constitutionnel consacre l'effacement du Conseil de la révolution

De notre correspondant

Lisbonne. — L'hégémonie du pouvoir civil sur le pouvoir militaire sera consacrée dans le nouveau pacte constitutionnel déterminant les relations entre les partis politiques et les forces armées qui doit être signé très prochainement.

Par rapport aux textes présentés aux partis par le Conseil de la révolution au mois de janvier dernier, celui-ci contient des modifications considérables. Le Conseil de la révolution n'aura plus le droit de veto sur le choix du premier ministre. En outre, sa compétence législative sera limitée à l'organisation, au fonctionnement et à la discipline des forces armées. Le nouveau Conseil de la révolution fonctionnera donc comme un organe consultatif invité à se prononcer sur la constitutionnalité des projets de loi avant leur promulgation.

Cette solution de compromis a été trouvée après de longues tractations entre les dirigeants politiques et les officiers de ce qu'on veut appeler encore le « M.F.A. » Elle s'écarte très sensiblement du projet cher au commandant Melo Antunes.

Elu au suffrage universel pour cinq ans, le président de la République aura de larges pouvoirs : présider le Conseil de la révolution ; désigner le premier ministre qui, en principe, sera choisi en tenant compte de la composition de l'Assemblée législative ; exercer le droit de veto sur des projets de loi préparés par l'Assemblée (dans ce cas ils seront discutés et votés à nouveau par les députés, une majorité des deux-tiers étant exigée lorsqu'il s'agit de matières « spécialement importantes ») ; dissoudre l'Assemblée après avis favorable du Conseil de la révolution.

Le gouvernement sera responsable devant le président de la République et devant l'Assemblée législative. Celle-ci peut refuser le programme du gouvernement ou le renverser par le biais des motions de censure.

La durée du mandat des députés sera de quatre ans et la première législature n'aura pas le pouvoir de réviser la Constitution. Ainsi, la prétention de certains partis de droite de conférer un droit constitutionnel à l'Assemblée qui sortira des prochaines *élections n'a pas été retenue.* Préparée par une Chambre des députés où le P.S. détenait 38 % des sièges et le P.P.D., 27 %, la nouvelle Constitution portugaise aura connu bien des vicissitudes. Le texte, qui devait être terminé au *mois de juillet 1975, était encore* en discussion sept mois plus tard. La nouvelle Constitution doit néanmoins consacrer les nationalisations, la réforme agraire et le contrôle ouvrier au sein des entreprises.

D'autre part, les partis politiques s'opposent au sujet de la date des élections, qui doivent marquer la fin de la « période de transition » qui a succédé au 25 avril 1974. Trois élections sont prévues : les législatives, les présidentielles et les communales. Au cours d'une conférence de presse tenue le dimanche 8 février, M. Mario Soares avait souhaité que les législatives aient lieu avant le 25 avril 1976 et le report des présidentielles six mois plus tard. *Mardi 10 février, par* la voix de son secrétaire général, le Parti populaire démocratique a rejeté la proposition socialiste.

Selon M. Sa Carneiro, qui semble soucieux d'accélérer au maximum le processus électoral, le choix des députés et du président de la *République doit* être fait simultanément. Le P.P.D. s'inquiète des divergences possibles entre, d'une part, une assemblée élue et un gouvernement représentatif, et, d'autre part, un président de la *République qui n'aurait pas été soumis* au suffrage universel. La prétention de M. Sa Carneiro paraît néanmoins se heurter à des *difficultés techniques.*

En effet, pour que les deux élections interviennent avant le 25 avril, il faudrait qu'elles soient annoncées officiellement avant le 26 février, que la loi électorale soit publiée avant le 29 février *et que la Constitution soit ter*minée le 10 avril. Une première étape légale a été franchie avec la nomination, le mardi 10 février, de la commission nationale des élections. Celle-ci, présidée par un magistrat, est constituée par des représentants des ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, de la coopération, et de la communication sociale, *ainsi que par trois officiers repré*sentant les forces armées.

Cette commission peut devenir à moyen terme un tribunal électoral, a annoncé le premier ministre, l'amiral Pinhero de Azevedo, dans son discours d'investiture.

JOSÉ REBELO.

LE SÉJOUR DE L'EX-GÉNÉRAL SPINOLA PROVOQUE DES CONTROVERSES EN SUISSE

(De notre correspondante.)

Genève. — La présence à Genève de l'ex-général Spinola provoque *quelques controverses.* M. André Gagnebin, chef du service de renseignements et de sécurité de la police genevoise, a déclaré à *la Tribune de Genève* que l'ancien président portugais *« a le droit de venir en Suisse en simple touriste et d'y rester au plus trois mois ».*

Tout le monde ne l'entend pas ainsi. M. Jean Ziegler, conseiller national (député) de Genève, a posé par écrit au Conseil fédéral (gouvernement) à Berne cette question : *« Ayant par deux fois au moins pénétré sur le territoire suisse grâce à l'usage d'un faux, Spinola ne devrait-il pas, comme n'importe quel autre délinquant coupable de la même infraction, être expulsé immédiatement du territoire de la Confédération ? »*

Ce point de vue est loin d'être partagé par tout le monde à Genève où l'on rappelle que, dans le *passé, beaucoup de réfugiés poli*tique ont trouvé asile en Suisse et que nombre d'entre eux avaient passé la frontière sous de fausses identités. — I. V.

● *Les Etats-Unis fourniront une aide* de 200 millions de dollars au Portugal, a déclaré l'ambassadeur Vasco Vieira de Almeida, à l'issue des négociations avec une délégation américaine à Lisbonne. Cette aide contribuera *au financement du développe*ment de l'infrastructure sociale du pays, notamment en matière de santé, d'éducation et de logement à bon marché. — *(Reuter, U.P.I.)*

Yougoslavie

UN ANCIEN VICE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT CROATE EST JUGÉ A BELGRADE

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Le procès de M. Dusan Brkitch, ancien vice-président du gouvernement de la République fédérée de Croatie, a commencé, lundi matin 9 février devant le tribunal départemental de Belgrade. Avec M. Brkitch sur le banc des accusés, se trouvent MM. Milivoje Stefanovitch, ancien journaliste, qui fut rédacteur à l'agence Tanyoung, Zigulich Radovan, ancien employé, et Radoulovitch Ljoubomir, ancien officier. Il ont été tous incarcérés dans la première moitié de 1975. L'acte d'accusation n'a pas été publié : on apprend que le procureur leur reproche d'avoir tenté de créer une organisation « kominformiste ».

La partie publique du procès a duré moins de dix minutes. Dès l'ouverture de la séance, le procureur a exigé que le procès ait *lieu à huis clos pour préserver les* secrets d'Etat. — P. Y.

Pays-Bas

Le procès du « marché du siècle » se déroule en l'absence de représentants de la firme Dassault

Correspondance

Amsterdam. — Pendant toute la journée du mardi 10 février, le tribunal d'Amsterdam a tenté de voir clair dans ce qu'on appelle *communément* aux Pays-Bas *« l'affaire Dassault ».* Le député socialiste, M. Piet Dankert, accuse la firme française de lui avoir offert des pots-de-vin pour un montant de 2,4 millions de francs, soit directement par M. Pierre *François*, secrétaire général de Dassault à l'époque, soit par l'intermédiaire du représentant de la firme en Hollande, M. Jan Botterman. Un autre député, M. Keja (libéral) se serait vu proposer quelque 50 000 francs. Les faits remonteraient à 1973 et 1974, au moment de la bataille pour le « *marché du siècle* ».

Le grand procès de la tentative de corruption parlementaire n'aura pas lieu. Tout d'abord, dans ce vieux palais de justice *d'Amsterdam — une sombre* bâtisse qui l'air d'un corps étranger sur le poétique canal des Princes. — la firme Dassault est absente. M. Jean Botterman, âgé de soixante et un ans, n'est, officiellement, que le représentant de l'*OFEMA* (Office français d'exportation de matériel aéronautique) encore qu'il ait agi pour le compte de Dassault dans plusieurs affaires de ventes d'avions. Seule une lettre de M. Pierre François, niant toutes les offres de pots-de-vin directes ou indirectes, témoigne de la présence de la firme de Saint-Cloud.

En revanche, M. Dankert, 42 ans, député socialiste, membre de la commission parlementaire de la défense, président (à l'époque) de la commission d'Etat de la défense (réunissant des experts non parlementaires), vice-président de la commission de défense du Parlement de l'Union ouest-européenne, rapporteur de la commission politique de l'O.T.A.N., est là. Ses accusations sont claires : « *En 1973, M. Botterman m'a demandé de bien vouloir donner des conseils et il a ajouté : « Vous n'aurez pas à le faire pour rien, un joli terrain du côté de Perpignan vous sera certainement agréable »* (Mme Dankert est originaire de cette région). Et puis : « *Le 23 août 1974, après une conversation avec M. Pierre François dans le bureau de M. Botterman à Amsterdam, le représentant de l'OFEMA m'a dit en m'accompagnant à la porte : « Maintenant, vous pouvez demander un million et demi. »*

LE PRESIDENT. — *Francs ou florins ?*

M. DANKERT. — *Il ne me l'a pas précisé, mais en matière d'avions, nous parlions toujours en florins.*

Pendant presque trois heures, le député a été interrogé par le président du tribunal. Par moments, on avait l'impression que l'accusé était M. Dankert et non pas M. Botterman. Pourquoi M. Dankert n'avait-il jamais prévenu le président du Parlement ? Pourquoi a-t-il continué à avoir des relations avec Dassault, même après que *le Monde* eut parlé de l' « affaire des pots-de-vin » et que lui se soit déclaré « *profondément insulté* » par cette offre ? M. Dankert essaie de convaincre le président avec des arguments politiques.

Par M. Pierre François, il avait accès à des documents secrets, ou en tout cas « classifiés », ce qui lui permettait de mieux connaître les implications politiques de cette affaire : il ne voulait pas se couper de cette source d'informations.

Et puis : « *Botterman était gênant. Il faisait des offres directes et il était « collant ». Pierre François m'a prévenu contre Botterman. Il m'a dit : « Attention, » c'est dangereux pour vous ! »* La conversation se déroulait, fin novembre 1973, dans le restaurant privé de la société Dassault, « Les Mirage », à Vaucresson. Selon M. Dankert, M. François aurait déclaré que cet accord devait être passé seulement entre eux deux, avec un compte bancaire en *Suisse, de façon que personne ne* puisse connaître l'origine et la destination des sommes d'argent. « *François m'a plusieurs fois parlé de certaines pratiques. La façon dont cela se passait. Mais il attendait manifestement que je fasse un pas dans sa direction.* »

Un « mot » de M. Botterman

Le président du tribunal dispose de la liste complète des rendez-vous, des déjeuners, des voyages *d'études et des rencontres que* M. Dankert a eus avec le représentant de la firme Dassault.

M. Botterman est également marié à une Française, et c'est pour cela, dit-il, qu'à leur première rencontre, lui et M. Dankert avaient sympathisé. M. Botterman admet qu'il se trouvait en mauvaise posture au début de 1973. La firme Dassault n'était pas très contente de ses services. Il lui fallait montrer son efficacité, d'où les contacts avec MM. Dankert et Keja, mais surtout avec M. Dankert, « *un francophile et un homme sympathique, encore que j'aie bien changé d'avis monsieur le président !* » M. Botterman ne comprend pas pourquoi M. Dankert a brusquement formulé de « *fausses accusations* » contre lui.

LE PRESIDENT. — « *N'avez-vous vraiment aucune idée ?* »

M. BOTTERMAN. — « *C'est un mystère pour moi, monsieur le président.* »

Le président n'insiste pas. La déposition de M. Keja est assez vague. Le député libéral ne se souvient plus des dates, ni de ce qu'il avait mangé lorsque M. Botterman lui avait offert les 30 000 florins (50 000 francs).

« *Je lui ai dit : vous ne pouvez pas faire ça. Botterman m'a répondu : « Ce n'est pas pour vous, mais pour votre parti. »*

LE PRESIDENT. — *Pourquoi n'avez-vous rien dit, au président de la Chambre, par exemple ?*

M. KEJA. — *Je n'avais aucune preuve car nous n'avons parlé que tous les deux. J'avais peur de me rendre ridicule.* »

Et M. Botterman nie, comme il nie tout.

Jeudi, la cour entendra les plaidoiries dans une affaire où les preuves paraissent absentes, et où les juges ont la parole du député contre celle du marchand d'armes.

« *Ah ! Monsieur le Président,* devait dire M. Botterman, à qui revient le mot de la fin de cette première journée, *c'est déplaisant d'entendre parler d'armes. Parlons plutôt de matériel de défense !* »

PHILIP FRERIKS.

Union soviétique

L'affaire des radiations à l'ambassade des États-Unis

Il n'y a pas de danger au rez-de-chaussée...

De notre correspondant

Moscou. — L'affaire des radiations enregistrées à l'ambassade *américaine de Moscou (le Monde* du 10 février) reste mystérieuse, bien qu'un membre de l'ambassade ait tenu mardi 10 février une conférence de presse à l'intention des correspondants américains en poste dans la capitale soviétique. Selon ce diplomate, qui a tenu à rester anonyme, il n'existe « *aucun danger* » si l'on reste au rez-de-chaussée de l'ambassade. On comprend que cette déclaration n'ait guère été jugée rassurante par les cent vingt-cinq personnes qui travaillent dans les étages supérieurs de l'ambassade.

Le diplomate a encore affirmé qu'à sa connaissance aucun cas de maladie suspecte n'avait été constaté au cours des deux années précédentes parmi le personnel de l'ambassade.

On a appris cependant que tous les diplomates américains qui avaient été en poste depuis deux ans à Moscou faisaient actuellement l'objet d'examens médicaux. Un technicien d'un laboratoire médical de l'armée serait d'autre part actuellement à Moscou pour procéder à des analyses sanguines.

Tout en restant très évasif, le diplomate n'a pas nié que les radiations enregistrées à l'ambassade des Etats-Unis proviennent d'appareils soviétiques destinés soit à écouter les conversations à l'intérieur de l'ambassade, soit à brouiller certaines communications. Il a simplement précisé que ces radiations n'avaient rien à voir avec les rayons X, mais qu'on savait très peu de choses sur leurs conséquences à moyen terme pour ceux qui y étaient soumis. Il a enfin refusé de préciser si oui ou non M. Kissinger avait abordé ce problème avec ses interlocuteurs soviétiques au cours de son dernier voyage à Moscou.

J. A.

La « Literatournaya Gazeta » présente le « cas Plouchtch »

De notre correspondant

Moscou. — La *Literatournaya Gazeta* avait publié la semaine dernière un long article pour tenter de prouver le bien-fondé des internements forcés de certains dissidents dans des hôpitaux psychiatriques (*le Monde* du 6 février). Cet article, remarquait-on, ne disait pas un mot de l'affaire Plouchtch. Cette constatation a été considérée par l'hebdomadaire de l'Union des écrivains soviétiques comme un défi. *Literatournaya Gazeta* traite donc cette semaine le « cas Plouchtch ». Nous reproduisons ci-dessous les principaux passages de cet article ; son cynisme rend tout commentaire superflu :

« *Comme l'on sait, cet anti-soviétique* [Plouchtch], *qui n'avait pas été jugé en son temps, conformément à la législation de notre pays pour ses agissements criminels, a été soumis à un traitement forcé sur décision du tribunal, une expertise médicale l'ayant reconnu psychiquement atteint. Et voilà que, après son traitement, Plouchtch a eu la possibilité de partir pour cet Occident qui lui tient tant à cœur. Que voulez-vous, nous ne tenons pas aux antisoviétiques psychopathes ! Nous voulons rappeler que Plouchtch a eu des prédécesseurs, qu'il y a eu d'autres psychopathes qui ont « choisi la liberté », à commencer, par exemple, par Tarsis, et qui ont fait des conférences de presse tout aussi « fracassantes » en Occident. Nous avons déjà dit que Tarsis avait échoué dans un hôpital psychiatrique en Occident (1). Nous ne savons pas si, finalement, le même sort attend Plouchtch à Paris, mais nous guidant sur des considérations humanitaires, nous voulons croire que le traitement qu'il a subi dans un hôpital psychiatrique soviétique a favorisé sa guérison, et qu'il ne fera pas de rechute.*

» *On sait cependant que les affections mentales sont pernicieuses et on ne peut pas garantir entièrement que celui qui, un jour, s'est cru prophète, ne se prendra pas, au bout d'un certain temps, pour Jules César poursuivi par un Brutus en uniforme de capitaine du K.G.B.*

» *Si quelque chose de semblable arrive quand même à Plouchtch, nous espérons que les journaux occidentaux en informeront leurs lecteurs en donnant autant de détails que sur les « premiers pas » de l'antisoviétique Plouchtch sur la terre française.* »

JACQUES AMALRIC.

(1) Vit tranquillement en Suisse à présent.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Portugal

au pacte constitutionnel ... du Conseil de la révolution

EUROPE

Espagne

La situation sociale demeure tendue

Nouvel attentat au Pays basque

Saint-Sébastien *(A.F.P., A.P., Reuter).* — Un mécanicien basque, M. Julian Galarza Oyastui, a été abattu le 10 février dans le village de Cizurquil, à 28 kilomètres au sud de Saint-Sébastien. Les auteurs du crime seraient, selon l'agence espagnole Cifra, deux jeunes gens âgés de vingt-deux et vingt-cinq ans, qui, en fait, se seraient trompés de victime. C'est, semble-t-il, le maire de Cizurquil, à qui ressemblait M. Galarza, qui était visé. Celui-ci avait reçu, en effet, plusieurs menaces de mort des séparatistes basques. Le 9 février, déjà, le maire d'une autre localité basque, Galdalcano-en-Biscaye, avait été assassiné, et le meurtre revendiqué par une « branche militaire » de l'organisation ETA.

● D'autre part, la situation sociale demeure tendue en Espagne. Plusieurs milliers de travailleurs ont manifesté mardi 10 février à Madrid pour défendre leurs revendications salariales. La police est intervenue pour disperser les manifestants, parmi lesquels se trouvaient de nombreux ouvriers de la construction. Des arrestations ont été opérées.

Plusieurs entreprises espagnoles étaient d'autre part paralysées, le 10 février, par des mouvements revendicatifs : dans les Asturies notamment, où sept mille mineurs des charbonnages de Hunosa poursuivent leur grève, et dans la province de Biscaye, où quelque deux mille cinq cents ouvriers et deux mille quatre cents professeurs de collèges privés ont débrayé. A Estella, au sud de Pampelune, la garde civile a expulsé de l'église cinq cents travailleurs d'une maison d'édition qui s'y étaient enfermés pour faire aboutir leurs revendications.

LES JOURNALISTES MADRILÈNES RÉCLAMENT LE DROIT AU SECRET PROFESSIONNEL

(De notre correspondant.)

Madrid. — Plus de deux cents journalistes occupent les locaux de l'Association de la presse de Madrid depuis le mardi 10 février, afin de protester contre le procès intenté devant un tribunal militaire à leur confrère Rodrigo Vasquez-Prada Grande.

On reproche à celui-ci d'avoir gardé le secret professionnel en refusant de donner les noms des personnes ayant participé à une conférence de presse de l'Union militaire démocratique (U.M.D.). Le journaliste, qui a été laissé en liberté provisoire, risque six ans de prison.

Les journalistes, auxquels se sont joints, après minuit, de nombreux rédacteurs de journaux du matin, sont décidés à rester sur place tant qu'une réponse favorable ne sera pas donnée à trois revendications : le droit au secret professionnel, la liberté d'exercice de leur profession et la liberté d'expression.

En outre, les journalistes protestent contre les sévices dont ils sont de nouveau l'objet de la part des forces de l'ordre et refusent d'accepter le port d'un insigne distinctif.

L'ÉLECTION DU PARLEMENT EUROPÉEN

M. Burin des Roziers : l'enjeu est l'indépendance nationale

M. Etienne Burin des Roziers, ancien secrétaire général de la présidence de la République et ancien représentant de la France auprès des Communautés européennes, a déclaré, mardi 10 février, au cours d'une conférence à l'institut Charles-de-Gaulle, que le projet d'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel pourrait avoir pour conséquence de placer la France, avec ses partenaires européens, derrière les Etats-Unis, mettant ainsi en jeu l'indépendance nationale. Il a ajouté : « *On a le droit d'être pour ou contre ce projet, mais on doit savoir que si l'Assemblée vient à être élue au suffrage universel direct, les choses n'iront plus dans l'Europe comme par le passé. C'est un choix entre le connu et l'inconnu.* »

M. PIERRE MESSMER : des conditions nécessaires

M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, a pris position, dans une lettre ouverte qu'il a signée en tant que président de l'association Présence du gaullisme, sur le projet d'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

Il rappelle les conditions nécessaires à l'élection directe de l'Assemblée européenne :

« — *Une répartition des sièges qui donne à chaque pays une représentation en rapport avec sa population. (...)*

» — *Mode d'élection uniforme dans tous les pays, car des systèmes électoraux très différents (...) entraîneraient des distorsions difficilement acceptables.*

» — *Une date unique pour les élections dans les neuf pays intéressés. (...)*

» — *Une définition des pouvoirs de l'Assemblée parlementaire, qui respecte les règles du traité de Rome. Le problème de l'élargissement des pouvoirs communautaires est une question qui doit être nettement séparée du mode d'élection, et ne peut être résolue que par un accord négocié entre les Etats membres. Il faut donc éviter que des « députés européens », forts de leur élection au suffrage universel, ne cherchent à empiéter sur des domaines dans lesquels le traité de Rome ne leur reconnaît pas de compétence.* »

● *Le comité directeur du parti radical-socialiste*, réuni le 9 février sous la présidence de M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, assure, dans un communiqué, que « *rien, dans la Constitution de 1958, ne s'oppose à l'élection d'un Parlement européen. Il serait donc inutile et inopportun d'envisager quelque référendum que ce soit. Le Parlement européen doit être élu au suffrage universel direct.* »

● *M. Leo Tindemans*, premier ministre belge, viendra à Paris le 16 février et parlera de l'Union européenne devant le Cercle de l'opinion.

● ERRATUM. — Dans le « Bulletin » du *Monde* du 11 février, il fallait bien entendu lire : « *L'Europe deviendra une ONU miniature aussi impuissante que l'autre* », et non « *aussi puissante* ».

DIPLOMATIE

L'économie et les problèmes européens figureront à l'ordre du jour du « sommet » franco-allemand

(De notre correspondant.)

Bonn. — Bien que routiniers, les « sommets » franco-allemands conservent aux yeux de M. Schmidt tout leur intérêt. A la veille de celui de Nice, on souligne à Bonn l' « *excellent climat* » prévalant dans les relations des deux pays. Il n'existe entre les deux gouvernements aucun conflit d'opinion, tout au plus des nuances d'appréciation, dit-on ici.

Le chancelier emmène avec lui à Nice, outre M. Genscher, ministre des affaires étrangères, MM. Apel et Friderichs, chargés respectivement des finances et di l'économie. Ce choix marque sa volonté de procéder à un large tour d'horizon sur les remous monétaires, la situation de l'économie mondiale, les résultats des politiques conjoncturelles et les pronostics pour cette année. Les Allemands constatent avec satisfaction le retour de Londres à une certaine rigueur. Sans doute la situation en Italie reste-t-elle préoccupante, mais M. Schmidt estime que l'exemple anglais confirme sa thèse selon laquelle chaque gouvernement doit faire chez lui les efforts nécessaires pour retrouver la stabilité économique.

Jusqu'ici, les experts allemands ne considéraient pas les remous monétaires comme très graves. A plus long terme, la différence des coûts salariaux pourrait être, estiment-ils, plus dangereuse pour le « serpent » européen. Les dirigeants de la R.F.A. ont réussi, grâce à la bonne volonté des syndicats — et à l'existence de plus d'un million de chômeurs — à maintenir les augmentations de salaires dans des limites « raisonnables ». Si les prévisions gouvernementales se réalisent cette année, le pouvoir d'achat des salariés stagnera au mieux, quand il ne diminuera pas. En revanche, les Allemands s'inquiètent de l'évolution des salaires et du taux d'inflation en France.

Il reste que le chômage pose un problème. En R.F.A., on commence à s'habituer à l'idée que, malgré une reprise de la croissance, le nombre des chômeurs restera élevé pendant plusieurs années, ce qui pourrait poser un problème politique. Là encore, le chancelier estime que chacun doit régler le problème chez lui.

MM. Schmidt et Giscard d'Estaing devraient d'autre part se livrer à ce que l'on appelle à Bonn « *un entretien bilatéral provisoire* » sur le rapport Tindemans. L'accueil de Bonn avait été à l'origine très favorable, car, malgré leur prudence et leur réalisme, les propositions du premier ministre belge comblaient les vœux des « Européens » traditionnels. Peu à peu, cependant, les milieux gouvernementaux sont devenus plus circonspects. L'idée d'une « *intégration à deux vitesses* » notamment, lancée par M. Brandt avec l'accord tacite du chancelier Schmidt, ne suscite pas l'enthousiasme.

Les relations entre MM. Schmidt et Wilson s'étant améliorées, le chef du gouvernement fédéral penserait plutôt à renforcer le « *centre* » de l'Europe par une coopération étroite entre Bonn, Paris et Londres, mais il ne semble pas prêt pour autant à avaliser l'institution d'un « directoire » dont l'idée a été lancée à Paris.

L'absence des ministres de la défense aux consultations de Nice semble indiquer que les problèmes de sécurité ne constitueront pas un thème central. On indique cependant à Bonn que ce sujet a été une des préoccupations constantes de MM. Schmidt et Giscard d'Estaing depuis qu'ils sont à la barre. Le sujet a le plus souvent été traité « entre quatre yeux », aussi discrètement que possible, afin, dit-on, de ne pas gêner le président de la République, toujours tributaire des gaullistes. On a cependant déjà fait des progrès avec la création du « groupe indépendant européen » pour l'armement. Les résultats de la première réunion qui vient de se tenir à Rome ont dépassé les espérances des Allemands, dit-on dans la capitale fédérale, grâce à l'attitude coopérative des Français. Puisque les relations avec l'OTAN ont en France un caractère presque tabou, Bonn cherche des formules souples permettant aux Français d'être associés aux travaux de l'OTAN ou de l'Eurogroupe tout en restant à l'extérieur.

DANIEL VERNET.

Le séjour de M. Talboys en France

M. BARRE EST INVITÉ A SE RENDRE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

M. Talboys, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères de Nouvelle-Zélande, qui séjourne en France, a invité, mardi 10 février, M. Barre à se rendre à Wellington. Le ministre français du commerce extérieur sera probablement accompagné d'un groupe d'industriels.

De son côté, M. Stirn a évoqué avec M. Talboys un projet d'extension de la ligne aérienne Tokyo-Nouméa jusqu'à Auckland et un plan d'installation en Nouvelle-Zélande d'une usine de traitement du nickel néo-calédonien.

L'objet principal de la visite de M. Talboys est de présenter à Paris, comme dans les quatre capitales de la C.E.E., le dossier des exportations de produits laitiers néo-zélandais. Les quantités pour la période 1973-1977 sont fixées par le traité d'accession de la Grande-Bretagne au Marché commun. Les discussions portent sur la période allant de 1978 à 1980, Wellington désirant obtenir un taux de dégressité plus lent que celui prévu par la C.E.E.

Cette question a été discutée mardi, lors des entretiens de M. Talboys avec MM. Barre et Méhaignerie, secrétaire d'Etat à l'agriculture. Elle sera sans doute à nouveau étudiée lors de la visite en France, les 16 et 17 avril, de M. Muldoon, premier ministre de Nouvelle-Zélande. Quant à M. Destremau, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, il a terminé mercredi son voyage en Nouvelle-Zélande et se rend à Papeete.

M. ISMAIL ambassadeur d'Égypte à Moscou A DEMANDÉ SON RAPPEL

Le Caire. — M. Hafez Ismaïl, ambassadeur d'Egypte à Moscou, est rentré au Caire. Il a demandé qu'il soit mis fin à ses fonctions, et cette requête a, en principe, été acceptée par le président Sadate, qui songerait à confier au diplomate la réorganisation des services de la présidence.

● ERRATUM. — Le président de l'Union européenne des jeunes démocrates chrétiens n'est plus M. Alain de Brouwer, comme nous l'avons indiqué par erreur dans notre information sur le congrès des groupes démocrates chrétiens à Madrid (*le monde* du 4 février), mais M. Mathias Wissman, président de la Junge Union Deutschlands. M. Wissman avait délégué à Madrid le secrétaire général de l'U.E.J.D.C., M. Christian Koutzine.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Au procès de San Francisco

Patricia Hearst affirme avoir agi sous la contrainte

San Francisco *(A.F.P.-Reuter).* — Ouvert depuis près de trois semaines, le procès de Patricia Hearst, fille d'un magnat de la presse, passionne les Etats-Unis. Après la longue procédure du choix des jurés (cinq hommes et deux femmes, tous blancs), l'audition des principaux protagonistes a finalement commencé.

Dans une longue déposition, qui se poursuit depuis deux jours, Patricia Hearst a raconté ce qu'elle a vécu depuis son enlèvement, le 2 février 1974, par « l'Armée symbionèse de libération » (S.L.A.). Elle a affirmé qu'elle avait été terrorisée, « *menacée de mort une centaine de fois* », violentée et que tout ce qu'elle avait pu faire au cours de sa détention avait été obtenu d'elle par la force.

Son témoignage contredit, ou éclaire d'un nouveau jour, les adressés à sa famille après sa disparition et les hold-up auxdifférents messages qu'elle avait quels elle s'est trouvée mêlée, en compagnie de membres du S.L.A. Deux mois après son enlèvement, Patricia affirmait, dans un enregistrement magnétique transmis à sa famille, avoir épousé la cause de ses ravisseurs, choisi le nouveau nom de Tania, et décidé de rompre totalement avec son passé. D'autres messages et un journal intime, parvenus à la passé.

Le mardi 10 février, les coaccusés de Patricia Hearst (elle est poursuivie pour l'attaque d'une banque) ont témoigné à leur tour. Ils ont démenti que la jeune fille ait agi sous la contrainte lorsqu'elle dévalisa, avec un commando du S.L.A., la banque Hibernia à San Francisco, en février 1974. « *Elle n'a jamais été violentée* », ont-ils affirmé.

Si elle est reconnue coupable, Mlle Hearst risque trente ans de prison. Le plus curieux dans ce procès, déjà inhabituel, est que les jurés n'assistent pas, pour le moment, aux audiences. L'avocat de la défense a obtenu, en effet, que l'audition de certaines bandes magnétiques se déroule en leur absence, jusqu'à ce que la *cour ait statué sur leur validité* comme élément de preuve.

Argentine

NOYÉS, LES PIEDS DANS DU BÉTON

Buenos-Aires (A.F.P.). — La liste des victimes d'assassinats politiques en Argentine s'allonge chaque jour. La belle-fille de l'ancien président Lanusse a été tuée, le lundi 9 février, par une bombe placée devant la porte de son appartement. Mardi, le quotidien « Ultima Hora » faisait une révélation macabre en annonçant que quatorze personnes avaient été noyées dans le lac artificiel d'El Carrizal, dans la province de Mendoza, à 1 100 kilomètres de Buenos-Aires.

Les meurtriers ont employé une méthode déjà utilisée par les gangsters de Chicago dans les années 30 ; ils ont précipité leurs victimes dans le lac, les pieds pris dans un bloc de béton.

Selon des habitants de la région, huit corps nus, dont ceux de trois femmes, ont été retirés de l'eau par les autorités pendant la première semaine de janvier. Un homme-grenouille qui faisait des recherches au fond du lac déclare en avoir vu six autres, maintenus par des blocs de ciment. « Ultima Hora » signale que vingt personnes avaient été enlevées en janvier dans la province de Cordoba sans qu'on ait pu les retrouver jusqu'ici. Certaines, selon le journal, seraient parmi les victimes. Selon d'autres versions, ajoute « Ultima Hora », il s'agirait d'un règlement de comptes entre bandes rivales impliquées dans la traite des blanches.

ONZE PAYS D'AMÉRIQUE LATINE DÉNONCENT LES SURVIVANCES DU COLONIALISME

Mexico (A.F.P.). — Le premier congrès d'Amérique centrale et des Caraïbes s'est prononcé, dans sa déclaration finale publiée le dimanche 8 février, « pour la création d'une organisation des Etats latino-américains (O.E.L.A.) et la restitution de tous les territoires de la région encore occupés par des forces colonialistes et néo-colonialistes » (canal de Panama, Belize, Surinam, Guantanamo, Malouines).

Cette réunion préparatoire au second congrès continental de l'unité latino-américaine, qui doit se tenir cette année à Panama ou au Venezuela, s'est félicitée des progrès de la solidarité latino-américaine, qui ont permis de mettre fin au blocus de Cuba.

Les représentants des pays participants (Colombie, Costa-Rica, Guatemala, Salvador, Honduras, Nicaragua, Panama, Porto-Rico, République Dominicaine, Mexique) ont condamné le Chili « fasciste » et demandé aux pays latino-américains de rompre toutes les relations avec la « dictature chilienne ». Le congrès a parallèlement condamné la politique des Etats-Unis à Porto-Rico et décidé d'appuyer le mouvement d'indépendance de cette île et de porter ses revendications devant les tribunes internationales. Enfin, le congrès a apporté son soutien « au peuple et au gouvernement panaméens » dans leur lutte pour reconquérir la souveraineté sur la zone du canal.

Chili

« La torture est devenue une institution »

affirme un rapport publié par un groupe d'enquête des Nations unies

De notre correspondante

Genève. — Le rapport d'un groupe de travail spécial de la commission des droits de l'homme de l'ONU composé de cinq membres, présidé par M. Ghulam Ali Allana (Pakistan), et chargé d'enquêter sur les droits de l'homme au Chili, vient d'être publié. L'enquête a duré un an.

Ce rapport conclut que « *la torture est devenue une institution et partie intégrante du régime actuel* » et que, « *contrairement à ce que les autorités chiliennes ont déclaré à maintes reprises, les tortures et les traitements cruels, inhumains ou dégradants continuent d'être exercés au Chili à une vaste échelle* ». Il sera examiné par la trente-deuxième session de cette commission, qui siège, depuis le 2 février, au Palais des nations à Genève (*le Monde* du 6 février).

Le groupe de travail n'a pas été autorisé à se rendre au Chili, mais a pu recueillir une série de témoignages impressionnants, dont ceux de la doctoresse britannique Sheila Cassidy, de Mgr Helmut Frenz, évêque expulsé du Chili, et de l'ancien recteur de l'université technique d'Etat du Chili, le professeur Enrique Kirberg. Tous ces témoignages semblent prouver, comme l'indique le rapport, que « *les méthodes utilisées vont de l'application froide, systématique, de la torture pour extorquer des renseignements ou pour châtier et briser des opposants politiques, aux fréquentes manifestations individuelles de barbarie et de sadisme par des tortionnaires* ».

Ces traitements inhumains sont le fait de nombreux professionnels spécialement entraînés. Les enquêteurs citent les noms de soixante-dix-sept d'entre eux, dont le chef du service de renseignements de la marine, et réclament notamment l'ouverture d'une procédure pénale à la suite des crimes commis par un certain Oswaldo Romo, contre qui ils ont retenu des témoignages nombreux et particulièrement accablants.

Selon le rapport, le rythme des arrestations arbitraires ne s'est pas ralenti, et l'on compte actuellement cinq mille prisonniers politiques au Chili — et non pas cinq cents, comme l'a affirmé le délégué de ce pays à l'Assemblée générale des Nations unies en novembre dernier, — sans compter deux mille disparitions. Le cas des enfants retenus en otage et torturés devant leurs parents est également évoqué dans le rapport. Depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, des dizaines de milliers d'enfants auraient perdu leurs parents. Jugeant que « *la police d'Etat continue apparemment d'avoir des pouvoirs illimités* », les auteurs du rapport estiment que « *les antennes de la direction nationale des renseignements semblent s'étendre à d'autres pays que le Chili* » ; ils font notamment allusion à la tentative d'assassinat de l'ex-président chilien Bernardo Leigyton, à Rome, le 6 octobre dernier.

ISABELLE VICHNIAC.

La France et le Québec concluront prochainement un accord sur les travailleurs migrants

De notre correspondante

Québec. — La France et le Québec devraient conclure prochainement un accord sur la « *couverture sociale* » des travailleurs qui émigrent de l'un de ces pays vers l'autre, ont annoncé conjointement à Québec, le mardi 10 février, le ministre français du travail, M. Michel Durafour, et son homologue québécois, M. Gérald Harvey. « *Il s'agit de la première étape d'un programme beaucoup plus vaste qui devrait, à long terme, faciliter les échanges de travailleurs* », a affirmé M. Durafour, au terme d'une visite de trois jours dans la capitale provinciale, à l'invitation du gouvernement du Québec.

M. Durafour a eu notamment des entretiens avec le premier ministre, M. Robert Bourassa, les ministres de l'éducation, des affaires sociales et de l'immigration. Les discussions ont porté sur les problèmes généraux des relations de travail. Il s'agissait de « *réflexions* » poursuivies en commun plus que de préliminaires à des programmes précis de coopération, a reconnu M. Durafour. Le futur accord facilitant la « *mobilité des personnes* » entre les deux pays sera un accord de principe, dont les prolongements concrets devront être discutés et approuvés par les différents ministères concernés dans chaque pays. Il s'agit en effet de permettre aux travailleurs migrants de continuer à bénéficier des avantages sociaux qu'ils avaient dans leur pays d'origine. Du 21 au 27 février prochains une mission technique québécoise séjournera en France pour préparer cet accord.

La francisation des entreprises, problème crucial au Québec, a également été abordée au cours des entretiens. Avant de rentrer en France, M. Durafour séjournera brièvement dans la capitale canadienne, Ottawa, où il doit s'entretenir avec le ministre fédéral de la main-d'œuvre et de l'immigration, M. Robert Andras.

LISE BISSONNETTE.

MANUEL SCORZA-GARABOMBO L'INVISIBLE-MANUEL SCORZA GARABOMBO L'INVISIBLE-MANUEL SCORZA-GARABOMBO L'INVISIBLE-MANUEL SCORZA-GARABOMBO L'INVISIBLE-MANUEL SCORZA-GARABOMBO L'INVISIBLE-MANUEL SCORZA

Manuel Scorza
Garabombo l'invisible
Roman

Après "Roulements de tambour pour Rancas", Manuel Scorza continue son témoignage historique sur le dernier massacre des indiens.

"Chez Manuel Scorza un pont, une clôture qui croît dans la nuit, une pièce de monnaie trouvée dans un square, une partie de poker, un personnage singulier, s'élèvent au plan d'une mythologie qui est celle de l'Amérique Latine..."
Alejo Carpentier.

grasset

M.B.C.V.A.

AFRIQUE

DANS LA ZONE QUI LEUR A ÉTÉ DÉVOLUE AU SAHARA OCCIDENTAL

Les Mauritaniens auraient pris le contrôle de la plupart des postes occupés naguère par le Polisario

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Deux mois après le déclenchement, en décembre 1975, de leur offensive pour, comme l'on dit ici, « *libérer* » la portion du Wad-Dheheb (ex-Rio-de-Oro) leur revenant et réduire « *les bandes armées par l'extérieur et opposées à la réunification de la patrie* », les Mauritaniens paraissent avoir pris le contrôle de la quasi-totalité des postes administratifs de cette vaste zone, dont la frontière avec le Sahara marocain suit le 24e parallèle, au nord de Dakhla (1), jusqu'à Bir-Nzan, pour s'infléchir ensuite au sud, en ligne droite, jusqu'à Amargh, à environ 80 kilomètres au nord de F'Derick.

Cela, toutefois, ne s'est pas fait sans mal. En octobre et novembre 1975, la plupart de ces postes, La Guéra (aux portes de Nouadhibou) y compris, avaient été systématiquement occupés par des éléments se réclamant du Front Polisario, au fur et à mesure qu'ils étaient évacués par les Espagnols, et alors qu'à Nouakchott on s'accrochait toujours, de façon de moins en moins réaliste, à l'idée d'un règlement à l'amiable sous l'égide des Nations unies.

La reconquête n'a été, en fait, décidée que lorsque, début décembre, l'offensive adverse a commencé à être dirigée contre des localités situées à l'intérieur des « *frontières de 1960* » : Aïn-Bentili, tout au nord, à 1 kilomètre de la Saguia-El-Hamra, et qui a dû être évacué, Bir-Moghrein, Inal, Touajil et même F'Derik et Zouérate, beaucoup plus au sud, où se trouvent les riches exploitations de fer de l'ex-MIFERMA, aujourd'hui nationalisées.

A ce jour, les combats auraient coûté soixante-douze morts, quarante-cinq disparus et plus d'une centaine de blessés à la petite armée mauritanienne (2), selon des sources officielles, et près du double, selon certains observateurs étrangers. En début de semaine, on se battait encore au cœur du territoire contesté, dans la région très accidentée entourant la localité d'Aoucerd, où un troisième officier mauritanien, le commandant Diang Nadirou, a trouvé la mort le 8 février (3).

Pour meurtriers qu'ils soient encore, il semble toutefois que ces affrontements ne soient pas plus que des combats d'arrière-garde, imposés par de petits groupes du Polisario de plus en plus coupés de leurs bases algériennes depuis les succès remportés récemment par l'armée marocaine au Nord. La prise d'Amgala par les Marocains a permis, en effet, aux Mauritaniens de dégager Bir-Moghrein, et, après l'abandon de Tifariti et de Bir-Lahlou par le Polisario, ils paraissent ne plus attendre que la chute de Mahbès pour reprendre Aïn-Bentili.

Les dirigeants mauritaniens ne déduisent cependant pas de ce redressement actuel de la situation militaire en leur faveur que tout danger est définitivement écarté. Ils n'excluent pas que l'Algérie, qui paraît faire marche arrière en ce moment, relance la guerre sur une plus vaste échelle, ou simplement continue à alimenter pendant des mois une action subversive.

On paraît redouter aussi à Nouakchott l'attitude que pourrait, éventuellement, adopter l'Union soviétique dans cette affaire, dans laquelle on reconnaît cependant qu'elle s'est comportée jusqu'à présent avec beaucoup de circonspection, comme du reste la quasi-totalité des autres pays socialistes et, aussi, des Etats arabes.

Les Mauritaniens s'efforcent de limiter au maximum la polémique avec les Algériens, avec lesquels ils ne désespèrent pas de pouvoir renouer un jour des liens d'étroite collaboration. « *Il ne faut pas insulter l'avenir* », nous a dit à ce propos le président Ould Daddah, convaincu cependant qu'une réconciliation entre Alger et Rabat.

En attendant, cette guerre, « *qui lui est imposée* », coûte cher à la Mouritanie, dont les moyens financiers sont très limités. Elle risque, si les affrontements se prolongent, de compromettre gravement ses projets de développement, à moins qu'une aide accrue, que l'on paraît surtout attendre de certains pays arabes, ne lui soit rapidement accordée.

PIERRE BIARNES.

(1) Ex-Villa-Cisneros, qui est en train de devenir la capitale administrative de la zone mauritanienne, mais que l'armée marocaine utilise actuellement comme base logistique pour ses opérations plus au nord.

(2) Actuellement, environ six mille hommes, après l'incorporation récente de près de quatre mille jeunes recrues ou réservistes, et non pas mille cinq cents hommes comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 30 janvier.

(3) Les deux précédents sont le capitaine Ning, tué en janvier à Bir-Moghrein, et le capitaine Souedate, tué le même mois à Aïn-Bentili. L'armée mauritanienne ne comporte presque pas d'officiers de rang plus élevé.

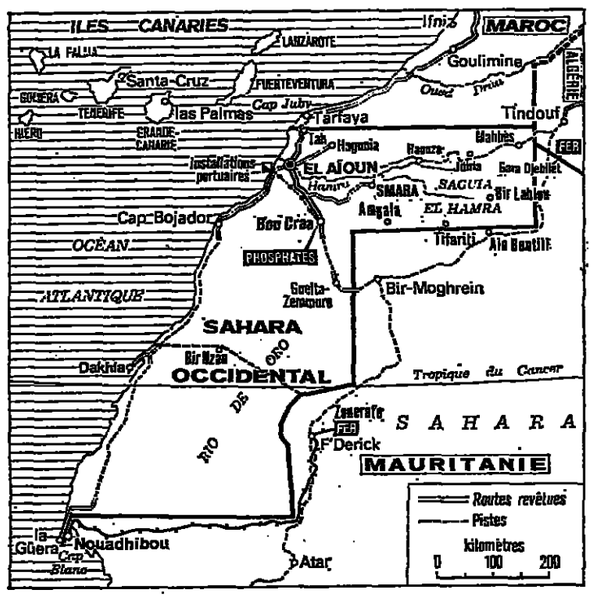

L'exploitation des phosphates a repris à Bou-Craa

De notre envoyé spécial

Bou-Craa. — L'exploitation des phosphates a recommencé le lundi 9 février à Bou-Craa. Selon le directeur, M. Joaquim Calvo Garcia, que les Marocains ont confirmé dans ses fonctions, aucun obstacle majeur ne s'oppose à une reprise normale de l'activité, et même à un accroissement de la production. Le col de la chemise largement ouvert, s'exprimant avec la même aisance en espagnol, en anglais ou en français, cet ingénieur des mines d'environ trente-cinq ans n'avait pas quitté son poste au moment de l'exode des Espagnols. Le Front Polisario a certes incendié en cinq endroits la bande de caoutchouc de près de 100 kilomètres de long installée par la firme Krupp pour acheminer le minerai des centres de triage au port. Mais, dit M. Calvo Garcia, les techniciens ont entrepris de réparer l'ouvrage, et, vers la fin mars, tout sera terminé. Notre interlocuteur jongle avec des chiffres impressionnants : 1 *milliard 715 millions de tonnes* de réserves dans la partie sud du bassin ; une autre réserve estimée à 500 millions de tonnes au nord ; les deux gisements s'étendent sur 60 kilomètres environ. Actuellement, la capacité de production est de 5 600 000 tonnes par an. Une troisième mine sera ultérieurement ouverte. Elle portera la production à 8 ou 10 millions de tonnes.

Les exportations en 1975 se sont élevées à 3 820 000 tonnes.

L'ensemble des installations au Sahara (bureaux, mines, port) de la Société des phosphates de Bou-Craa, dans laquelle l'Office chérifien des phosphates détient désormais 65 % des parts et les intérêts espagnols 35 %, comptant environ deux mille cinq cents employés de tout rang, dont mille cinq cent cinquante Espagnols et mille Sahraouis. Six cent cinquante Espagnols et environ trois cents Sahraouis avaient repris leur place le 9 février. Pour le reste, M. Calvo Garcia a bon espoir, car toutes les situations seront garanties par les nouveaux partenaires. Or les salaires — près de 8 000 F par mois pour un ingénieur technicien et plus de 2 000 F par mois pour un simple auxiliaire sahraoui, — sans compter d'autres avantages substantiels, ne sont pas faits pour rebuter les candidats. Il se posait une question de sécurité, ajoute M. Calvo Garcia. Mais elle est réglée.

Sous les baraquements métalliques climatisés — caserne étincelante en plein désert, — l'armée marocaine a pris la relève de l'armée espagnole. La gendarmerie royale s'est implantée. Et un caïd a été nommé, qui a juridiction administrative sur la région.

LOUIS GRAVIER.

Les habitants de Dakhla sont partagés entre partisans de Rabat et de Nouakchott

De notre envoyé spécial

Dakhla. — *Portraits du roi Hassan II ; portraits du président Ould Daddah ; drapeaux marocains ; drapeaux mauritaniens ; deux cortèges au rythme des klaxons : dans l'un, une majorité de jeeps et de Land Rover immatriculées « R.I.M. » (République islamique de Mauritanie) ; dans l'autre, beaucoup de voitures particulières et des camions portant l'immatriculation espagnole du Sahara ; des circuits distincts, passant tous deux à proximité de la « Residencia Almirante Carrero », où M. Olof Rydbeck, l'émissaire de M. Waldheim, poursuivait sa mission d'information ; tel était le spectacle que l'on pouvait observer mardi 10 février à Dakhla, ex-Villa-Cisneros.*

La ville donnait l'impression d'osciller entre le Maroc et la Mauritanie. Opposition superficielle ou profonde ? On est ici au confluent de trois langues : l'arabe, l'espagnol et le français ; de trois monnaies : la peseta, le dirham et l'ouguiya (1). La présence administrative est triple : un gouverneur mauritanien, un délégué du gouverneur marocain du Sahara, un représentant du gouverneur général espagnol — ce dernier, il est vrai, pour peu de temps encore — et la présence militaire double : celle de la Mauritanie est faible, celle du Maroc plus importante.

C'est une opération combinée de la marine et de l'armée de terre marocaine qui, le mois dernier, a permis de hisser le drapeau du royaume chérifien à Dakhla, l'armée de terre marocaine ayant précédé l'arrivée des éléments mauritaniens. L'entrée dans la ville des deux contingents devait être simultanée. Mais les Mauritaniens ayant pris du retard, l'opération marocaine avait été décidée afin d'éviter que le Polisario ne profite du vide.

Il appartient désormais aux dirigeants de Nouakchott et de Rabat de canaliser les réactions de leurs partisans respectifs dans une cité qui doit relever de la Mauritanie. Leur tâche sera facilitée par leur volonté de coopérer pour mettre en valeur ce Rio-de-Oro dont le nom seul indique la richesse. Cette coopération, décidée par des accords antérieurs, est rendue plus nécessaire encore par l'inégalité des ressources matérielles et humaines des deux pays.

L. G.

(1) Un ouguiya, unité de base de la monnaie mauritanienne, vaut 10 centimes français. A Dakhla, cette monnaie, non convertible, n'est pas en fait acceptée par les commerçants, qui s'approvisionnent aux îles Canaries, où ils effectuent leurs règlements en pesetas. Le dirham marocain (1,08 franc environ), bien que non convertible également, est accepté comme moyen de paiement en raison du volume des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Espagne.

APRÈS DE NOUVELLES RECONNAISSANCES

Le maréchal Amin constate que le régime de Luanda « peut devenir membre de plein droit de l'O.U.A. »

Tandis que le rythme de ses succès s'accélère sur le terrain, le M.P.L.A. enregistre de nouvelles reconnaissances internationales. L'Ouganda et le Togo ont reconnu mardi 10 février le régime de Luanda. Le maréchal Idi Amin Dada, chef de l'Etat ougandais, qui est président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, déclare, dans un message aux chefs d'Etat de l'Organisation, que le M.P.L.A., disposant d'une « *majorité simple de vingt-six voix* (le Togo devait le jour même la porter à vingt-sept), pouvait devenir « *de plein droit* » le quarante-septième membre de l'O.U.A.

Il a à nouveau condamné l'usage de mercenaires et estimé « *qu'il y a place pour une réconciliation* ».

● A LONDRES, où sont rentrés mardi quarante-quatre mercenaires, dont certains étaient blessés, l'enquête se poursuit sur les rumeurs d'exécution de quatorze Britanniques combattants aux côtés du F.N.L.A. Un jeune pilote, cité par le *Guardian*, a confirmé ce massacre et assure que le responsable, le « *colonel Gallan* », a été ensuite « *blessé aux jambes et dans le dos* ». M. Wilson a annoncé, mardi, aux Communes, que le gouvernement allait désigner une commission d'enquête et tenter de « *mettre fin au recrutement pratiqué par des escrocs* ». La Belgique a interdit, pour sa part, à la compagnie aérienne nationale Sabena de transporter des mercenaires.

● A MOSCOU, la *Pravda* réaffirme, mercredi, dans un article signé « L'Observateur » et donc particulièrement autorisé, les thèses soviétiques : « *L'Angola*, écrit le quotidien, *a un gouvernement légitime et chaque jour, il renforce sa position. C'est conformément aux résolutions de l'ONU que l'U.R.S.S. lui a prêté une aide morale, politique et matérielle.* » Reconnaissant ainsi implicitement pour la première fois l'envoi d'armes, la *Pravda* poursuit : « *L'U.R.S.S. ne s'est jamais élevée et ne s'élèvera pas contre un règlement politique. Notre pays continue à voir avec faveur les efforts que déploie le gouvernement de la R.P.A pour consolider les forces patriotiques agissant au nom de l'indépendance véritable et du développement économique... Le relâchement de la tension internationale ne revient nullement à laisser les mains libres aux agresseurs, ni à laisser colonialistes et racistes continuer à piller les anciennes colonies.* »

● A WASHINGTON, le président Ford a manifesté à nouveau, mardi, son mécontentement à la suite du refus du Congrès d'accorder les fonds destinés à une assistance militaire aux deux mouvements anticommunistes angolais.

PROCHE-ORIENT

LA VISITE EN FRANCE DE M. JALLOUD

La Libye souhaite rééquilibrer des échanges économiques avec la France

La « visite de travail » de M. Abdessalam Jalloud se prolonge ce mercredi 11 février pour permettre au chef du gouvernement libyen de rencontrer à nouveau M. Jacques Chirac. *Arrivé à Paris mardi en début* d'après-midi, M. Jalloud avait été l'hôte à déjeuner du premier ministre, puis avait été reçu en fin d'après-midi par le président Giscard d'Estaing.

M. Chirac s'est étonné devant son hôte de la déclaration du colonel Kadhafi à l'envoyé spécial du *Monde* à Tripoli, dans laquelle il reprochait à la France « *de se comporter en marchand de canons* ». Du côté libyen, cependant, on insiste davantage sur les passages de cette interview dans lesquels le chef de l'Etat libyen affirme que son premier ministre tentera de jeter les bases d'une coopération franco-libyenne pour les cinq prochaines années. On qualifie donc, de même source, le séjour de M. Jalloud de « *visite de mise au point* » après une certaine « *traversée du désert* » en ce qui concerne les rapports économiques franco-libyens.

Les Libyens reprochent surtout à la France d'avoir laissé les échanges entre les deux pays se dégrader dans un sens défavorable pour eux, puisque leur pays a acheté à la France en 1975 pour 1 735 millions de francs de marchandises, alors que la France ne lui en a acheté que pour 857 millions de francs, essentiellement du pétrole. Les Libyens souhaitent que la France développe ses achats de pétrole, et suivent ainsi les conseils de certains experts économiques français qui insistent sur la proximité du pétrole libyen et son moindre coût de transformation.

Les conversations de ce mercredi devraient être consacrées en premier lieu à cette question. Du côté français, on témoigne d'une certaine compréhension pour le point de vue libyen. M. Chirac a annoncé mardi qu'il se rendrait à la fin de mars en Libye, et a fait remarquer que ce pays était un client important pour la France. Le premier ministre français a rappelé la signature récente d'un contrat pour l'installation d'une cimenterie en Libye, évaluée à 800 millions de francs. Il a exprimé l'espoir de pouvoir faire progresser d'autres affaires à l'occasion de son prochain voyage à Tripoli.

L'aspect politique des relations franco-libyennes n'est pas oublié pour autant. Là aussi, on souhaite, du côté libyen, une certaine « relance ». Aussi bien est-ce presque entièrement à des sujets politiques que le commandant Jalloud a consacré ses entretiens de mardi avec M. Chirac, d'une part, M. Giscard d'Estaing, d'autre part. Dans l'un et l'autre entretien (le second a été qualifié par M. Jalloud de « bon »), on a été évoqués, outre les relations bilatérales, le problème du Sahara occidental, celui de Djibouti, ainsi que la situation internationale en général. Avec le président de la République, le commandant Jalloud a parlé notamment de la conférence Nord-Sud.

« *Ce dialogue*, a dit le premier ministre libyen devant la presse, à sa sortie de l'Elysée, *est voué à l'échec si chaque partie entend uniquement défendre ses intérêts égoïstes. Mais si nous admettons que nous formons une seule famille et que nous devons tous faire des sacrifices afin d'établir les bases et les principes d'un ordre économique équitable qui permette à l'humanité de mobiliser ses atouts, d'exploiter ses ressources et ses possibilités, en vue du bien-être et du progrès de tous les peuples, pauvres comme riches, alors ce dialogue réussira.* » M. Jalloud a regretté néanmoins que la Libye ne participe pas à la conférence. On lui a répondu du côté français que la question avait été réglée par les pays en voie de développement. (Les « 77 » viennent de décider, à Manille, de créer à Genève un comité de coordination qui aidera dans sa tâche M. Guerrero, ministre vénézuélien, nommé coordinateur des travaux de leur groupe et ceux des vingt-huit pays qui représentent les pays en voie de développement dans le dialogue Nord-Sud.)

A propos du Sahara occidental, les Libyens ont évoqué la possibilité d'éventuels bons offices de Tripoli pour améliorer les relations entre la France et l'Algérie, sans toutefois faire de propositions précises.

S'agissant de Djibouti, ils ont prôné l'indépendance du territoire et le départ des troupes françaises, mais indiqué qu'ils sont opposés à toute installation de bases soviétiques en Afrique. — R. D.

● ERRATUM. — Dans la première édition du 11 février, page 2, le nom du Père Michel Lelong a été déformé par une erreur de transcription.

CORRESPONDANCE

Une mise au point de l'ambassade d'Iran après les exécutions de Téhéran

M. Mohammad Réza Askari, conseiller de presse près l'ambassade d'Iran en France, nous a adressé la lettre suivante :

1) Comme vous l'avez remarqué à juste titre « les guérilleros et les terroristes sont jugés et condamnés en Iran comme des criminels ». Je vous affirme encore une fois que les actes tels que terrorisme, assassinat, vol à main armée ou banditisme ne sont jamais considérés comme des délits politiques. En parlant d'actes inspirés par des motifs politiques », vous avez pris en considération la conception subjective de l'infraction politique, mais connaissez-vous au moins un pays dans le monde dont les lois, la jurisprudence ou la doctrine acceptent la conception subjective du délit politique ? Si le terroriste de renommée internationale était livré aujourd'hui à la justice française, est-ce que le prétexte que l'assassinat des policiers français avait une inspiration ou un but politique, serait assez convaincant pour considérer ses crimes comme une infraction politique ? D'ailleurs si le caractère de l'inspiration ou des motifs des crimes était un jour accepté comme un critère pour la distinction des délits, tout criminel pourrait prétendre avoir été motivé par une inspiration humanitaire ou politique ou une cause noble !

2) Le but des campagnes de propagande organisées de temps en temps contre le gouvernement iranien revêt un caractère entièrement politique et nullement humanitaire. Si les associations signataires des communiqués de protestation parus ces dernières semaines poursuivaient des buts humanitaires, comment expliquer leur silence quand ces mêmes terroristes tuaient leurs victimes, officiers américains, policiers iraniens ou passants innocents de la rue ? D'autre part, beaucoup d'autres exécutions dans le monde sont passées sous silence : par exemple, presque à la même date où ont eu lieu en Iran neuf exécutions, sept personnes accusées d'avoir reçu des pots-de-vin ont été exécutées ailleurs. Pas un journal en France, de droite ou de gauche, pas un quotidien contestataire soi-disant humanitaire n'a voulu publier un seul mot sur ces exécutions dans ses pages.

3) Votre éditorialiste rappelant le film de la télévision allemande (diffusé le 2 février sur Antenne 2) parlait des « familles des accusés en pleurs ». Un grand nombre de téléspectateurs comme lui, en remarquant les sanglots d'une mère, avaient cru qu'il s'agissait d'une mère dont le fils était parmi les condamnés à mort. En réalité, cette mère sanglotait, car elle portait le deuil de son fils tué par les terroristes eux-mêmes. Ils avaient accusé ce jeune d'avoir trahi leur cause et l'avaient ensuite brûlé son corps dans un désert situé au sud-est de Téhéran. Le dialogue original de ce film étant en iranien, les télévisions allemande et française n'ont pas pu saisir les faits comme ils l'ont été expliqués par les accusés, les membres de leur famille et les autres. L'impression des Iraniens qui ont vu passer ce film à la télévision allemande ou française, a été à l'inverse de celle des téléspectateurs français ou allemands parce qu'ils avaient pu suivre le dialogue en persan.

4) Selon votre éditorialiste, l'Iran, grâce à la « révolution blanche » et à l'augmentation de ses revenus pétroliers, a connu durant ces dernières années des progrès importants et une « expansion industrielle que les adversaires du régime eux-mêmes ne nient pas ». Je voudrais simplement ajouter que c'est justement l'une des raisons pour lesquelles le gouvernement iranien ne peut pas rester indifférent ou indulgent vis-à-vis des actes de subversion ou de terrorisme. Tous les résultats obtenus, soit sur le plan des revenus pétroliers, soit sur le plan de la réalisation de projets de développement économique et industriel, sont dus, en grande partie, à la stabilité, la sécurité et l'ordre instaurés et établis dans notre pays.

Liban

● Mgr GREGOIRE HADDAD, ancien évêque melchite de Beyrouth, a annoncé, mardi 10 février au cours d'une conférence de presse, la création d'une nouvelle organisation libanaise, le Mouvement démocratique national (M.D.N.), qui regroupe, selon lui, des personnes appartenant à toutes les communautés religieuses du pays ainsi que des non-croyants. « *Courant de pensée plus que parti* », a-t-il dit, le M.D.N. est « *partisan du dialogue, de la laïcisation totale de l'Etat, du développement et de la réforme* ». — *A.F.P.*)

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

ASIE

AVANT LE « SOMMET » DE BALI

Les pays de l'ASEAN demeurent très divisés

De notre correspondant

Pattaya. — Destinée initialement à mettre au point les derniers préparatifs de la prochaine rencontre à Bali des chefs de gouvernement des cinq pays de l'ASEAN (1), la réunion des ministres des affaires étrangères, qui s'est tenue lundi 9 et mardi 10 février à Pattaya, station balnéaire située au sud-est de Bangkok, a surtout montré l'importance des divergences qui subsistent entre les États membres.

La principale question restée en suspens est d'ordre économique. Alors que Singapour et les Philippines veulent établir une coopération ressemblant à celle existant au sein du Marché commun, l'Indonésie s'oppose à toute initiative de ce genre ; son ministre des affaires étrangères, M. Malik, a traité publiquement le premier ministre singapourien de « marchand ». Pour sa part, M. Rajaratnam, chef de la diplomatie de Singapour, le plus petit et le plus riche des pays de l'Association, nous a déclaré : « *Nous ne pouvons nous développer rapidement sur une base individuelle* », ajoutant que « *le meilleur combat contre la subversion est un développement économique accéléré.* » Or, les questions de sécurité, de plus en plus cruciales dans la région, ont aussi été au centre des discussions. Cinq membres de la délégation indonésienne appartenaient officiellement aux services de sécurité.

Les ministres ont, d'autre part, choisi le premier secrétaire général de l'Association, dont la nomination sera ratifiée à Bali. Il s'agit du général indonésien Dharsono, ancien commandant militaire de Java de l'Ouest et ancien ambassadeur à Bangkok, à Phnom-Penh et auprès de la commission internationale de contrôle à Saigon. Enfin, les cinq pays se sont mis d'accord pour refuser d'inviter à Bali les premiers ministres japonais et australien. Ils se disent officiellement trop occupés par leurs problèmes intérieurs. Cela dit, il a aussi été annoncé que le « sommet », initialement prévu pour trois jours, sera raccourci d'une journée.

PATRICE DE BEER.

(1) Association des nations du Sud-Est asiatique, dont les pays membres sont la Thaïlande, la Malaisie, Singapour, l'Indonésie et les Philippines.

La bataille diplomatique du Pacifique

Dans un premier article, R. Guillain a analysé les efforts diplomatiques des Chinois qui veulent attirer les Etats-Unis et le Japon dans une entente antisoviétique (« le Monde » du 11 février).

II. — Feu vert de Washington pour un traité sino-japonais

De notre correspondant ROBERT GUILLAIN

Tokyo. — Les Etats-Unis sont-ils pour ou contre le traité de paix et d'amitié qui est en négociation entre le Japon et la Chine ? Sur cette question très importante, ils ont toujours gardé un prudent silence, dicté probablement par les impératifs de la détente avec l'Union soviétique. Mais celle-ci, pour sa part, n'a plus guère de doutes sur la réponse.

Selon l'analyse que les Japonais font de la grande partie diplomatique en cours, la politique américaine de ces derniers mois, marquée par la visite de M. Ford à Pékin et la publication par lui d'une « nouvelle doctrine du Pacifique », a convaincu le Kremlin que les Etats-Unis se sont entendus avec Pékin pour travailler à l'isolement de l'Union soviétique, et qu'ils verront favorablement la conclusion d'un traité sino-japonais qui fera du Japon le troisième associé dans cette opération.

Quand M. Gromyko est venu à Tokyo en janvier, il ne pouvait pas être mu par l'espoir de faire pièce au traité sino-japonais par un « dégel » du traité russo-japonais concurrent, qui est en panne depuis longtemps. Il n'en avait sans doute pas l'intention, pensent les Japonais. Il visait autre chose. La « nouvelle doctrine du Pacifique », sortie du voyage présidentiel à Pékin, voilà le fait nouveau qui l'amenait à faire tout de même le voyage de Tokyo.

M. Ford, parlant à Honolulu le 4 décembre 1975, aussitôt après son retour de Pékin, définissait la « nouvelle doctrine » en six points, que l'on peut résumer brièvement comme suit : 1. Maintien d'une position de force des Etats-Unis dans le Pacifique ; 2. Relations privilégiées avec le Japon, élevé au rôle de partenaire ; 3. Resserrement des liens avec la Chine et commune opposition à toute hégémonie en Asie ; 4. Continuation d'un rôle dans l'Asie du Sud-Est ; 5. Défense de la Corée du Sud ; 6. Coopération économique.

On est assez loin de la « doctrine de Guam » de M. Nixon. Celle-ci, née de la débâcle du Vietnam, teintée de défaitisme, camouflait maladroitement un dégagement progressif d'Asie, dont on ne savait où il s'arrêterait, et pour continuer la guerre au communisme passait la main aux Asiatiques. Avec la « nouvelle doctrine », le repli est arrêté. Certes, elle reconnaît que les Américains ne peuvent plus prétendre diriger seuls le jeu asiatique : ils ont besoin de l'aide du Japon et de la Chine. Mais la doctrine Ford est plus ambitieuse, en fait, que la doctrine Nixon. La politique américaine revendique de nouveau une position de force et un rôle direct en Asie. Le Vietnam est perdu, mais ailleurs les engagements anciens sont reconfirmés.

Différence majeure, enfin, la Chine, qui était gardée hors jeu par la doctrine Nixon, est rentrée en scène et tient maintenant une place centrale dans la doctrine Ford. En revanche, le discours d'Honolulu est d'un complet et surprenant mutisme au sujet de l'Union soviétique. Quand on sait combien celle-ci tient à s'affirmer comme puissance asiatique et puissance du Pacifique, ce silence est très frappant, et doit être considéré par Moscou comme presque insultant.

C'est implicitement que l'U.R.S.S. a sa place dans la « doctrine », en y étant traitée en adversaire potentiel. Le point 3 doit lui être particulièrement désagréable, quand non seulement il affirme : « *Nous partageons* (avec la Chine) *des zones très importantes de préoccupations et d'accord* », mais il ajoute : « *Nous partageons l'opposition à toute forme d'hégémonie en Asie ou dans n'importe quelle autre partie du monde.* » Cette déclaration est, en revanche, profondément satisfaisante pour les Chinois. Et, pour bien en souligner l'importance, M. Ford a eu soin de la répéter encore dans son discours au banquet d'adieu à Pékin, ajoutant qu'elle traduit le « *réalisme* », dit-il, de la politique américaine.

M. Kissinger a expliqué à son tour, dans une conférence de presse à Pékin, que les conversations sino-américaines avaient porté essentiellement sur la politique internationale (le président avait dit ailleurs : « *sur les aspects internationaux de nos relations* »), dans le dessein, précisait le secrétaire d'Etat, « *de voir où des politiques parallèles peuvent être poursuivies* ». Cette notion d'un « parallélisme » recherché en commun — il a parlé aussi de « convergence » — apparaît très significative. En 1972, entre MM. Nixon et Chou En-lai, on en était à la détente. En 1975, entre MM. Ford et Teng Hsiao-ping, c'est d'entente qu'il s'agit. Le vieil obstacle du désaccord sur Taïwan est loin derrière, contourné d'un commun accord, et la convergence des politiques s'affirme, en particulier sur la question qui prime tout pour les Chinois, la résistance à toute tentative d'hégémonie en Asie, traduisez : à l'Union soviétique.

Comme un journaliste demandait à M. Kissinger si ce parallélisme venait d'une commune crainte de l'U.R.S.S., le secrétaire d'Etat a répondu que les Etats-Unis, pour leur part, ne croient pas, comme les Chinois, à l'inévitabilité d'une guerre, mais il a ajouté : « *S'il y avait expansion militaire* (sous-entendu : de l'U.R.S.S.), *les Etats-Unis verraient le problème tout à fait de la même façon* (que la Chine). *Les Etats-Unis sont opposés à l'expansion militaire, et, si elle venait à se produire, ils lui résisteraient.* »

« L'équidistance est un mythe »

C'est dans cette politique que s'insère la position du Japon. Il est un des points de convergence de la politique américaine et de la politique chinoise, a dit M. Kissinger. Elles ont sur ce sujet « *une perception très semblable* ». Est-ce à dire que les Etats-Unis poussent le Japon dans les bras de la Chine ? Ce serait évidemment trop voyant. Ce serait provoquer Moscou, alors que les Etats-Unis gardent le souci, MM. Ford et Kissinger l'on répété au retour de Pékin, de diminuer la tension en Asie. Mais c'est un fait qu'on n'a jamais entendu ni lu, venant de Washington, la moindre indication d'une mise en garde à l'adresse du Japon contre la conclusion du traité sino-japonais. Nombreux sont, au contraire, les signes d'un acquiescement américain, ou même d'un encouragement à signer.

Le document majeur qui définit la place assignée maintenant au Japon dans la politique américaine est antérieure de six mois au texte de la « nouvelle doctrine du Pacifique » : c'est le discours très important et très « fouillé » de M. Kissinger à la Japan Society de New-York, le 19 juin 1975. Dans un passage de ce texte qui a fait quelque sensation à Tokyo... et, croit-on, à Moscou, le Japon a trouvé une véritable invitation à pencher vers la Chine et à renoncer à l'impossible effort d'être en bons termes à la fois avec Pékin et avec Moscou. Il s'agit du passage où M. Kissinger affirme de but en blanc : « *L'équidistance est un mythe* », et où il exprime l'opinion qu'il faut « *sauvegarder le sens d'une priorité parmi nos relations* », et encore « *faire une claire distinction entre nos alliés et nos adversaires* ».

L'équidistance est un mythe. Dans son contexte immédiat, cette formule peut vouloir dire : « *Entre Moscou, Pékin et Tokyo, c'est Tokyo qui est de beaucoup le plus proche de Washington* ». Mais dans son laconisme n'a-t-elle pas un sens général, et ne veut-elle pas dire aussi : « *Entre la Chine et l'U.R.S.S., nous ne nous sentons pas équidistants, nous voulons être plus proches de la première* ? » Enfin, n'est-elle pas une invitation au Japon, lui conseillant de faire comme les Etats-Unis ?

Un autre argument de poids en faveur du traité chinois, un autre exemple donné en ce sens par les Etats-Unis, est l'attitude de ceux-ci dans le fameux problème de la résistance à l'hégémonie. La clause anti-hégémonie, mais les Américains l'ont signée eux-mêmes et s'en sont réclamés une bonne demi-douzaine de fois ! Elle figure d'abord c'est essentiel, dans le communiqué de Changhaï de 1972, base des rapports sino-américains. Elle a été reconfirmée par M. Kissinger en 1973 à Pékin, par lui encore quand il a préparé la venue du président Ford à Pékin en fin 1975, par le président dans son discours d'adieu dans la capitale chinoise et par le secrétaire d'Etat dans sa conférence de presse, enfin et surtout par le texte de la « Nouvelle doctrine du Pacifique ».

Est-ce assez net ? Le plus étonnant, c'est que Moscou a enregistré tout cela en silence, en ne protestant que la première fois. Ce n'est sans doute pas seulement parce que les Etats-Unis ont eu soin de répéter, à l'adresse des Soviétiques, qu'ils veulent toujours la détente, mais c'est surtout parce qu'ils sont puissants. Pourquoi donc le Japon, à l'abri des Américains, ne ferait-il pas comme eux en signant la clause anti-hégémonie, assortie de déclarations rassurantes à l'intention de Moscou ?

Encouragements pro-chinois

On peut citer encore, comme un terrain où les Etats-Unis ont contribué à un choix pro-chinois du Japon plutôt que pro-soviétique, le terrain des relations économiques ou plus précisément celui du développement économique de la Sibérie. Le Japon tenté en 1972 et 1973 par l'aventure sibérienne où les Russes lui proposaient de le prendre comme associé, inquiet en même temps des réactions très hostiles que ce projet suscitait à Pékin, avait mis finalement une sourdine à son entrée en Sibérie, en particulier sa participation au développement des champs pétroliers de Tyoumène, ne pourraient se faire que si les Américains étaient de la partie, le capital américain entrant dans le jeu comme troisième partenaire. On mit croire un moment que les Américains accepteraient, mais bientôt ils signifiaient que décidément ils n'étaient pas intéressés. Les considérations financières expliquent probablement cette décision au premier chef, mais la motivation a dû être partiellement politique, dit-on à Tokyo. Quoi qu'il en soit, sans les Américains, le Japon a beaucoup réduit sa participation au développement sibérien, pour regarder vers la Chine, d'autant que celle-ci commençait à lui offrir elle aussi du pétrole, un pétrole autrement intéressant que le pétrole lointain et problématique de Tyoumène.

Il est clair enfin que les échanges de vues entre Tokyo et Washington sur les questions militaires, devenus plus fréquents depuis deux ans, conduisent les Japonais à considérer l'U.R.S.S. plutôt que la Chine comme la source possible d'un péril. Depuis que Tokyo et Washington ont de bonnes relations avec Pékin, le traité de sécurité nippo-américain a cessé de viser principalement la Chine. Paradoxalement, celle-ci considère même qu'il est pour elle une protection bienvenue.

Mais, pour les Américains, il n'y a pas de détente sans la force. Ne pas se montrer « mou » devant les Russes est une attitude nécessaire, en cette année électorale, pour le président Ford. Et c'est encore une raison d'accueillir favorablement le traité Japon-Chine, s'il vient à être conclu.

Ainsi, par-derrière le rapprochement sino-japonais sur lequel Moscou tire à boulets rouges, c'est la position des Etats-Unis vis-à-vis de la Chine qui est en même temps visée. Quand M. Gromyko est venu à Tokyo en ce début d'année, c'est en se donnant la mission, pense-t-on ici, de sonder la relation Japon-Etats-Unis en ce domaine autant que la relation Japon-Chine. Tous les reproches que l'U.R.S.S. peut faire au Japon, contre la négociation d'un traité, contre la clause anti-hégémonie, ils peuvent les adresser aux Etats-Unis. A travers le Japon, M. Gromyko est venu attaquer la « nouvelle doctrine du Pacifique », dont un traité sino-nippon serait une pièce.

Prochain article :

MOSCOU MENACE TOKYO

Chine

Les divergences entre les héritiers de la révolution culturelle et les tenants de la modernisation rapide du pays expliquent la nomination de M. Hua Kuo-feng à la tête du gouvernement

Au cours de la première entrevue officielle qu'il a accordée depuis sa nomination, M. Hua Kuo-feng, premier ministre chinois par intérim, a souligné, devant l'ambassadeur du Venezuela, les dangers de « révisionnisme » représentés par l'action de « certaines personnes » à l'intérieur du pays. Le diplomate a ensuite déclaré que M. Hua Kuo-feng, à qui il s'adressait en employant le titre de premier ministre, lui avait fait remarquer qu'il était « seulement premier ministre par intérim » puisqu'un vote de l'Assemblée nationale est nécessaire à la nomination du chef du gouvernement.

D'autre part, la prochaine visite de M. Nixon à Pékin est analysée, dans les colonnes du « New York Times », par M. Safire, un ancien collaborateur du chef déchu de l'exécutif. Il écrit que « Mao et ses amis ont voulu affirmer la ligne antisoviétique sous-jacente à l'ouverture vers l'Ouest que symbolise M. Nixon », alors qu'une faction de l'équipe dirigeante favorise une réconciliation entre la Chine et l'U.R.S.S. Le premier acte officiel du nouveau premier ministre sera de souhaiter la bienvenue « au symbole de l'indépendance de la Chine par rapport à l'U.R.S.S. », ajoute M. Safire.

De notre correspondant

Pékin. — Le titre de M. Hua Kuo-feng — premier ministre « *par intérim* » selon la traduction française de Chine nouvelle — peut déjà prêter à toutes les interprétations. La formule chinoise — *tsi* — n'a été, jusqu'à présent, utilisée qu'à deux reprises dans la hiérarchie intérieure de la République. Dans un cas, celui de M. Tung Pi-wu, nommé président de la République « *par intérim* » en avril 1969, le titre a disparu avec la fonction quelques années plus tard. M. Chi Peng-fei, en revanche, devint ministre des affaires étrangères « *par intérim* » après la mort du maréchal Chen Yi, mais pour être ultérieurement confirmé à ce poste.

Les seules indications complémentaires recueillies auprès des autorités ne clarifient guère la situation. En réponse aux questions de diplomates, il a été précisé qu'aucune autre modification n'était intervenue dans l'organigramme du parti et de l'Etat et que M. Teng Hsiao-ping, notamment, conservait ses fonctions de vice-premier ministre.

Pourquoi cette nomination « *intérimaire* » ? En toute hypothèse, elle conduit à penser qu'un consensus général n'a pu se dégager entre les différentes tendances qui coexistent au sein du régime pour la nomination définitive d'un nouveau chef de gouvernement. Les distinctions entre « *radicaux* » et « *modérés* » sont artificielles et parfois arbitraires, mais il y a peu de doute — la presse en témoigne quotidiennement — que certains dirigeants sont d'abord sensibles aux nécessités du développement économique et de la modernisation du pays, tandis que d'autres tiennent avant tout à préserver la ligne politique héritée de la révolution culturelle et désignent le « *révisionnisme* » comme le « *danger principal* ». C'est entre ces deux écoles que l'équilibre est incertain et qu'un accord véritable, selon toute apparence, n'a pu se faire. Si l'on en croit certaines informations que nous reproduisons sous toutes réserves, le président Mao Tse-toung lui-même aurait suggéré cette formule, « *intérimaire* » permettant, à court terme au moins, de sortir de l'impasse.

Dans quelles circonstances M. Hua Kuo-feng a-t-il été nommé ? Théoriquement, d'après la Constitution, il appartient à l'Assemblée nationale de nommer le chef du gouvernement, « *sur proposition du comité central du P.C.* ». Rien n'indique jusqu'à présent que ce comité central se soit réuni, et l'opinion la plus communément répandue est que les décisions concernant la succession de Chou En-lai ont très bien pu n'être examinées que par un bureau politique (vingt-trois membres) « élargi ». Aussi bien, à moins de crise très grave, le « Parlement » du parti est-il plutôt convoqué pour entériner des décisions que pour en débattre. Mais combien de temps cette situation peut-elle durer ? Il serait en tout cas étrange que M. Hua Kuo-feng occupe longtemps ses fonctions de chef du gouvernement sans bénéficier d'une promotion dans la hiérarchie du parti — il n'est ni membre du comité permanent du bureau politique, ni vice-président du comité central — qui le mette au moins sur un pied d'égalité avec des hommes comme MM. Teng Hsiao-ping et Chang Chun-chiao qui, à titre de vice-premiers ministres, sont en principe ses subordonnés dans le système gouvernemental.

Qu'en est-il enfin de M. Teng Hsiao-ping ? Il est associé à l'intérieur de l'école des « pragmatiques », un courant étranger à celui de cette révolution culturelle au cours de laquelle il fut violemment *Quotidien du peuple* mettait en doute la sincérité de personnages réintégrés parmi les cadres du parti après avoir reconnu leurs erreurs des années 60 et qui de nouveau aujourd'hui s'égarent sur des voies « *déviationnistes de droite* ». Ces doutes ne peuvent-ils concerner un homme qui fut le proche associé de Liu Shao-chi et dont les paroles célèbres de juillet 1962 — « *Blanc ou noir, un bon chat est celui qui attrape les souris* » — n'ont été oubliées par personne. Elles ressemblent fort à une expression de cet « éclectisme » actuellement condamné comme une forme de révisionnisme.

Ce lourd passé aurait valu à M. Teng Hsiao-ping l'opposition déterminée d'une fraction influente du bureau politique précisément issue de la révolution culturelle — sinon du président Mao lui-même, qui eut autrefois des paroles fort sévères pour l'ancien secrétaire général du parti. Cette même fraction se trouvant toutefois pour sa part dans l'incapacité de faire admettre un candidat correspondant à ses vœux — M. Chang Chun-chiao ? — le choix de M. Hua Kuo-feng, personnage relativement indépendant, serait apparu comme un compromis permettant au moins de réserver l'avenir.

ALAIN JACOB.

63, bd Exelmans. Paris 16e. Une adresse.

Constellation

du studio au 5 pièces

Au cœur du village d'Auteuil, dans un quartier élégant et pratique, proche du bois de Boulogne, se construit "Constellation," un immeuble luxueux et raffiné :
– Grandes pièces de réception,
– Larges balcons,
– Marbre dans les salles de bains,
– Chauffage électrique,
– Isolation thermique et phonique.

Pour en savoir plus sur "CONSTELLATION" venez sur place tous les jours (sauf dimanche et fêtes) de 14 h à 19 h. Le samedi de 10 h à 19 h.

Tél. : 225.98.30 et 723.98.78

NOVIM
2, avenue Montaigne
75008 Paris

Réalisation
OFIBA

le chevalier-brault conseil

INDE

AVEC LES AMIS DE L'ORIENT
DU 20 MARS AU 4 AVRIL
BOMBAY UDAIPUR COCHIN
TRICHUR MADRAS
MAHABALLIPURAM BARODA - POONA

Tout au long du circuit spectacles et rencontres avec des artistes-amis

Inscriptions : dernier délai 20 février

Renseignements et accueil : 19, av. d'Iéna, tous les après-midi de 14 h. 30 à 18 h. 30 (sauf samedi de 10 h. à 12 h.). Tél. 723-54-95

OUTRE-MER

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE ET L'AVENIR DE L'ILE

La crise contribue à relancer le débat sur les perspectives politiques du territoire

De notre correspondant

Nouméa. — Les difficultés budgétaires de la Nouvelle-Calédonie pourraient accélérer l'évolution politique de ce territoire. Pour sortir de cette impasse, trois partis proches de la majorité présidentielle ont envoyé à Paris une mission exploratoire composée du sénateur M. Lionel Cherrier (apparenté aux Républicains indépendants), du président de l'Assemblée territoriale, M. Dick Ukeiwe, et du président de la commission des finances, M. Max Frouin (1).

La Nouvelle - Calédonie est déçue. Le VIe Plan avait prévu pour la fin de 1975 une industrialisation qui devait, grâce notamment à l'implantation d'une usine dans le nord du territoire, quintupler la production métallurgique et permettre la création de deux villes nouvelles de cinq mille à dix mille habitants. Des investissements ont donc été décidés dans les secteurs public et privé. Mais la machine économique a été arrêtée brutalement par la crise mondiale, et le projet intéressant le Nord a dû être reporté.

La cessation de nombreuses activités et un chômage croissant, malgré le reflux vers la métropole d'ouvriers et de cadres, ont provoqué de graves difficultés. Aujourd'hui, le redémarrage de l'économie dépend de l'aboutissement des négociations engagées entre le gouvernement et le groupe américain Amax, qui est intéressé par le projet du Nord. Cependant, l'opinion est lasse d'attendre. La récession ne permet plus de dégager les recettes qui devaient couvrir un accroissement des dépenses publiques provoqué par les charges sociales (accrues par l'augmentation du nombre des naissances) et le coût des infrastructures accompagnant les projets dans le secteur métallurgique.

En 1975, le territoire avait obtenu de l'Etat une subvention d'équilibre de 636 millions de francs C.F.P. En 1976, l'Assemblée territoriale n'a pas suivi l'administration, qui demandait un effort fiscal accru. Une partie seulement du déficit, qui s'élève à 1.1 milliard de francs C.F.P. (soit environ 63 millions de F.F.), a pu être résorbée.

L'Etat intervient depuis 1975 en faveur de la métallurgie (essentiellement la société Imetal-S.L.N.) mais il refuse désormais toute autre subvention. Le gouvernement demande au territoire un *nouvel effort fiscal, qui, dans la conjoncture actuelle*, est difficilement imaginable et qui suppose la refonte d'un système qui repose sur les droits et taxes à la consommation.

A défaut, le gouvernement offre au territoire la prise en charge par le budget de l'Etat des services territoriaux tels que la santé et l'enseignement primaire public et privé, comme il l'a déjà fait, il y a *quelques années, pour l'enseignement secondaire public*. Mais un certain nombre d'élus et l'opinion publique en général voient dans cette offre un premier pas vers la départementalisation. *Ainsi, l'Union progressiste multiraciale*, parti à dominante mélanésienne et proche de la majorité présidentielle, affirme qu'« *on veut nous obliger à choisir entre l'indépendance et la départementalisation* ».

Certes, la notion de département rassure ceux qui sont inconditionnellement français mais inquiète la majorité, qui estime que ce territoire perdrait tous les avantages politiques et les franchises économiques obtenues en cent vingt-trois ans de tutelle française. Un projet de réforme du statut approuvé par une majorité de l'Assemblée est *actuellement sur le bureau* de l'Assemblée nationale. Mais le problème du choix entre la départementalisation et l'indépendance, même s'il n'a pas été posé officiellement par le gouvernement, est d'autant plus vivement ressenti que la situation économique ne cesse de se dégrader. Cette crise renforce l'action des partisans de l'indépendance. Elle renforce aussi le courant autonomiste dans la communauté européenne, volontiers critique du centralisme parisien et de ses représentants locaux, et dans la population mélanésienne, qui craint de perdre ses réserves et ses structures traditionnelles. Quand aux partis politiques majoritaires à l'Assemblée et proches du pouvoir, ils rejoignent l'opposition pour rejeter sur le gouvernement la responsabilité de la crise actuelle. Ils se sont donc résignés à envoyer une mission exploratoire à Paris, sans beaucoup d'espoir, semble-t-il, de parvenir à un compromis satisfaisant.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) Il s'agit de représentants de l'Union démocratique, de l'Entente démocratique et sociale et du Mouvement libéral calédonien.

● *Création d'un comité de soutien à Joseph Caihe.* — Un comité de soutien à J. Caihe a été formé à Paris (32, rue Mouffetard, Paris, 5e). Il indique que, le 23 janvier, à Nouméa, un jeune étudiant canaque a été arrêté pour insoumission et incarcéré à Nandaï, puis au camp est de Nouméa. Cet étudiant à la faculté des sciences économiques de Bordeaux a été animateur du festival mélanésien pendant l'été de 1975 et a refusé ensuite de porter l'uniforme parce qu'il lui a été impossible d'entrer au C.F.A. (Centre de formation des *animateurs*). J. Caihe sera jugé le 3 mars par le tribunal militaire.

CORRESPONDANCE

La libération de la femme et l'indépendance canaque

Le professeur Jean Guiart, du laboratoire d'ethnologie au Musée de l'homme, sans critiquer l'orientation générale de l'article publié dans le Monde *du 1er janvier par Mme Duvignaud au sujet de la lutte des femmes du Pacifique pour leur libération, tient cependant à apporter un certain nombre de précisions. Il nous écrit notamment :*

Cet article privilégie les déclarations des représentantes de la Nouvelle-Calédonie, jeunes femmes diplômées de nos universités, urbanisées, et qui souffrent d'une double difficulté à se réinsérer dans leur propre société, en même temps que la société blanche coloniale les refuse. Ce qui n'empêche que leur action puisse être utile. Moyennant quoi, on ignore un mouvement féminin réel, organisé depuis peu d'années et implanté dans les villages mélanésiens, présidé par Mme Scholastique Pidjot, épouse du député de la Nouvelle-Calédonie, et qui tend à marquer de plus en plus de son empreinte la vie quotidienne. Recherchant un dynamisme nouveau de la société canaque, aboutissant déjà à une diminution visible de l'alcoolisme masculin dans les zones rurales, ce mouvement veut créer les conditions d'un devenir proprement mélanésien, hors de toute inspiration européenne, missionnaire ou laïque.

Il a été à l'origine de l'idée et du succès du Festival mélanésien de septembre dernier, où, pour la première fois depuis la prise de possession, les Mélanésiens se sont retrouvés entre eux, à renouer les liens de la tradition que l'ère coloniale avait voulu détruire. Echappant à l'extraordinaire censure qui pèse sur toute publication et sur toute prise de position publique à Nouméa, des Mélanésiens ont pu et su dire admirablement ce qu'ils pensaient de l'implantation coloniale et de ce qu'on avait voulu faire d'eux : esclavage économique, spoliation foncière, utilisation consciente de l'alcool pour leur destruction, tentative d'aliénation culturelle poussée au plus haut point.

Après une période d'hésitation, et même d'hostilité à l'idée, le mouvement d'enthousiasme qui a saisi la masse mélanésienne en faveur du festival a été tel, dans les dernières semaines, qu'il a laissé les quelques intellectuels mélanésiens réticents sans troupes, toute la jeunesse mélanésienne de Nouméa s'étant mobilisée pour en assurer le succès : trente mille personnes, pendant dix jours, sur le lieu du festival, sans la moindre saoûlerie ni la moindre violence, avec une police assurée exclusivement par des Mélanésiens. Les plus racistes et les plus réactionnaires parmi les Européens, qui ont tout fait, pendant des mois, pour saboter la préparation, n'en sont pas revenus. Bien sûr, il y avait eu un appui officiel, difficilement obtenu, et des subventions importantes, versées au tout dernier moment, lorsque le succès était acquis. Mais on ne pouvait faire moins (...). La cohérence du mouvement, la qualité des manifestations et de l'organisation ont assuré, peut-être définitivement, la renaissance d'une nation qui se veut maintenant unie et s'attache globalement à des revendications précises : le retour des terres volées, le partage égalitaire des bénéfices de l'économie, une organisation de la santé qui ne privilégie pas les Blancs, etc. Quand les Mélanésiens parlent d'indépendance canaque, c'est cela qu'ils veulent dire : le refus de la suprématie européenne sous toutes ses formes. C'est cette prise de conscience qui secoue la Nouvelle-Calédonie dans sa profondeur, et qui rejoint le refus général, dans les pays indépendants du Pacifique, d'accepter les idéologies occidentales, considérées comme inadaptées aux conditions de vie et hypocrites dans leur application de toujours : on ne voudra pas du socialisme tant qu'il apparaîtra dirigé par les Blancs et, par conséquent, gros d'une nouvelle domination.

Libres opinions

CALÉDONIE NOUVELLE ET « MULTINATIONALES »

par ROBERT AUMONT(*)

DANS la bousculade des fins de sessions et presque à la sauvette, le gouvernement a fait adopter le 10 décembre par l'Assemblée nationale un projet de loi strictement incompréhensible pour les non initiés. Le Sénat l'avait quant à lui voté sans *que personne, en dehors du ministre présent et du rapporteur, ait pu*, faute de temps, être matériellement en état d'intervenir. Il s'agit de la loi relative au régime fiscal de certains investissements en Nouvelle-Calédonie.

Une fois de plus, derrière la technicité d'un projet de loi fiscale, *le gouvernement* vient d'ajouter un élément à ce qui semble être la principale constante de la face cachée de sa politique économique : multiplier les faveurs fiscales aux grandes sociétés multinationales. Mais au-delà, cette loi met un peu plus en péril l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Le prétexte de la réforme fiscale est simple : Il s'agit de favoriser l'installation de nouvelles sociétés métallurgiques en Nouvelle-Calédonie pour y exploiter le nickel, ce qui est présenté comme devant favoriser le développement économique du territoire. En réalité, le gouvernement cède aux exigences des sociétés multinationales : International Nickel Company, American Metal Climax (AMAX), Patino et le groupe Rothschild, qui réclament depuis plusieurs années le remplacement des taxes locales à l'importation et à l'exportation par un impôt sur les bénéfices. La raison en est simple : les taxes d'entrées et de sorties doivent être inexorablement (1) payées au territoire sur chaque tonne de métal exporté, et, elles ne sont pas déductibles des impôts sur les bénéfices ou des bénéfices que font ces sociétés dans leurs pays d'origine. Au contraire, l'impôt sur les bénéfices qui les remplace va permettre de fructueuses jongleries fiscales. Pour ne pas payer cet impôt, il suffit de ne pas déclarer de bénéfices, ce qui, pour un bon directeur financier qui sait jouer sur les amortissements, les provisions, les prix d'achat et de cession, etc., est un exercice classique qui ne présente pas de difficultés particulières. Si on décide de la payer, dans un pays donné, soigneusement choisi en général, on pourra en déduire le montant des impôts que l'on aurait dû en principe payer dans son pays d'origine : c'est ce qu'on appelle le régime du bénéfice mondial.

Ce système, trop favorable aux multinationales, l'Etat refusait depuis des années de l'instaurer en Nouvelle-Calédonie. Il a finalement cédé sous la pression décisive du groupe pétrolier français ELF-S.N.P.A., car la S.N.P.A. en faisant une condition à son entrée aux côtés du groupe Rothschild et de la Compagnie américaine AMAX dans la Société Le Nickel réorganisée.

Ainsi une fois encore une société dite « *nationale* » dans laquelle les fonds d'Etat sont majoritaires, se fait avec succès l'avocat des multinationales contre les intérêts de l'Etat et ceux de la Nouvelle-Calédonie en particulier.

Contre les intérêts de l'Etat, cela est clair pour le contribuable français. Grâce au jeu complexe des dispositions de la loi adoptée, la société Le Nickel va pouvoir limiter les contributions qu'elle verse au territoire tout en augmentant ses capacités de production et son chiffre d'affaires. De plus, elle pourra désormais déduire cette contribution de l'impôt sur les bénéfices qu'elle pourrait être éventuellement amenée à payer en métropole si d'aventure elle se décidait à y déclarer des bénéfices. Le résultat pour les finances de la Nouvelle-Calédonie serait désastreux sans l'aide de la métropole ; mais grâce à un système d'avances dont on peut parier qu'elles seront à fonds perdus, le Trésor public versera à la Nouvelle-Calédonie une compensation partielle à la perte de recettes du budget local. Là encore, c'est le contribuable français qui fera les frais de l'opération.

Cette introduction de l'impôt sur les sociétés est présentée par le secrétaire d'Etat aux départements d'outre-mer, M. Stirn, comme une modernisation de la fiscalité néo-calédonienne. Il n'en est rien, car il faut savoir que les exportateurs de minerai brut (les fameux « *petits mineurs* », qui sont souvent des milliardaires) pourront garder l'ancien *système des droits de sortie sur le minerai. En effet, comme la recherche* et l'exploitation du minerai en carrière requièrent peu d'investissements, les bénéfices sont importants. L'impôt sur les bénéfices représenterait donc pour eux une ponction plus lourde que le système actuel qu'ils conserveront donc. Quant aux habitants de Nouvelle-Calédonie — *territoire où n'existent ni impôt sur le revenu ni impôt* sur les bénéfices — ils conserveront intacts leurs privilèges qui profitent surtout à la fraction la plus riche de la population et fort peu aux Mélanésiens. Ainsi, ce que le gouvernement s'est efforcé de présenter comme une réforme fiscale n'est que l'attribution d'un *privilège fiscal supplémentaire en Nouvelle-Calédonie : le bénéfice mondial* pour les sociétés métallurgiques.

L'opération profitera-t-elle au moins au développement de la Nouvelle-Calédonie, comme le soutien le gouvernement ? Non, et c'est là, sans doute, l'aspect le plus triste de l'affaire.

Cette île *magnifique sera un peu plus livrée à la mono-production* du Nickel, qui fait sa fortune mais répare son malheur.

Les habitants de l'île dépendent entièrement des denrées importées au prix fort d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de France, etc. Certes, les gens de la brousse, en majorité Mélanésiens, pratiquent une agriculture de subsistance qui les aide à survivre lorsqu'ils ne trouvent pas à s'employer dans le secteur du nickel mais, faute d'assistance technique de moyens de transport et de crédits, ils sont dans l'impossibilité de produire et de vendre correctement sur le marché de Nouméa qui représente la moitié de la population de l'île. Ce marché est livré aux importateurs et aux spéculateurs qui trouvent meilleur compte à prélever de gros bénéfices sur les produits coûteux de l'étranger plutôt que de vendre une production locale, irrégulière et de qualité inégale. L'élevage, qui devrait constituer une des grandes richesses du pays, est dans un tel état que près de la moitié de la viande consommée à Nouméa doit être importée d'Australie ou des Nouvelles-Hébrides (archipel constituant un condominium franco-britannique).

Pour se donner bonne conscience, le gouvernement a décidé de consacrer 6 millions de francs à un « *fonds de développement de l'intérieur et des îles* » afin d'aider l'agriculture et l'artisanat. Cette somme est dérisoire comparée aux besoins et aux 1 500 millions d'investissement que s'apprête à réaliser la seule société Le Nickel dans le secteur déjà hypertrophié de la métallurgie.

Actuellement, en dehors de quelques hôtels de luxe, aucune activité ne peut prospérer dans un pays dont l'économie est soumise aux *fluctuations du marché mondial du nickel, dominée par le monopole* de l'International Nickel Company : dès que le nickel se vend bien, toute la main-d'œuvre disponible, trop peu nombreuse dans l'île, est payée à prix d'or en vue de l'extraction, du transport ou la transformation du métal. Les travailleurs accourent alors des quatre coins du Pacifique, pour rentrer chez eux dès que, la mévente venue, on les licencie. Ainsi, à l'ombre du nickel, seuls le commerce et la spéculation peuvent aujourd'hui fleurir en Nouvelle-Calédonie.

Telle est la triste situation que va encore aggraver — pour le plus grand profit des multinationales qui s'apprêtent à renforcer leur présence dans le pays — la loi fiscale imposée au Parlement dans les conditions que l'on sait.

Tous les députés ne sont heureusement ni dupes ni complices et l'opinion publique quant à elle doit être informée pour pouvoir, le jour venu, juger.

(*) *Député socialiste de l'Aisne.*

(1) En fait, une exonération exceptionnelle avait été accordée en 1974 à la société Le Nickel en échange d'une subvention de 1 milliard de francs Pacifique, payée par l'Etat au budget du territoire.

DEUX JOURNÉES NATIONALES DE SOLIDARITÉ
POUR LE GUATEMALA
VENDREDI 13 - SAMEDI 14 FÉVRIER
Toutes les permanences du SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS dans les arrondissements et localités seront ouvertes.
Réclamez des listes de souscription
Apportez couvertures, vêtements, lait en poudre...
Souscrivez dans les comités locaux, ou au SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
9, rue Froissart, 75003 PARIS - C.C.P. 654-37 PARIS.

Faites un bon calcul.

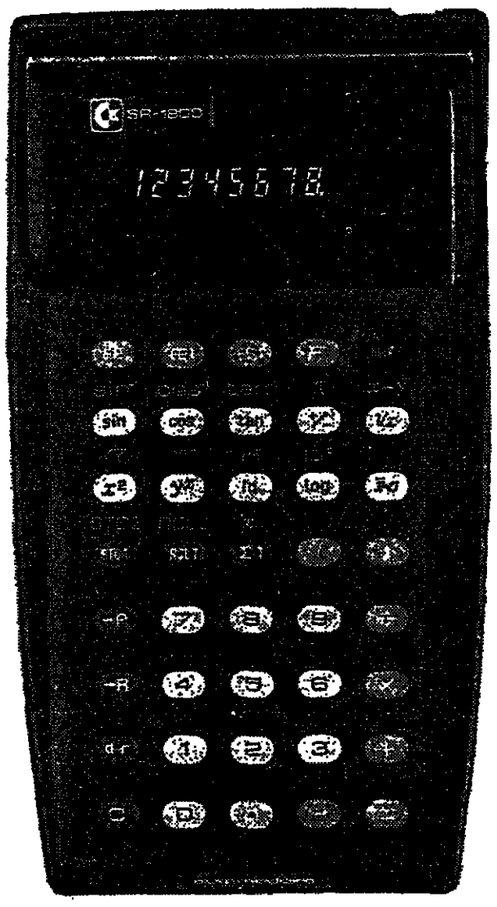

Calculateur scientifique Commodore SR 1800, 8 chiffres verts, 2 exposants, fonctions logarithmiques et trigonométriques programmées, 2 registres de mémoire, conversions des coordonnées, polaires/cartésiennes. Livré avec housse, garanti 1 an.
295 f
Galeries Lafayette
Haussmann-Montparnasse-Belle Epine
dufayel

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION
HEBDOMADAIRE
réservée aux lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OUTRE-MER

LA TENSION DANS LE TERRITOIRE DES AFARS ET DES ISSAS

L'Éthiopie dénonce les « menées subversives » de la Somalie

Tout en maintenant sa dénonciation de l'*« agression française »*, la Somalie a rectifié, le 10 février, le bilan provisoire qu'elle avait donné de l'affrontement de Loyada. Elle fait état de quinze tués et quatorze blessés dans ses rangs. Les chiffres cités précédemment étaient de vingt-trois tués et vingt-six blessés. L'ambassadeur de Somalie en Tanzanie a déclaré, mardi à Dar-Es-Salam, que *« quatorze navires de guerre, n'appartenant pas tous à la France »* croisent au large de son pays. Pour sa part, l'ambassadeur à Damas a dénoncé le même jour un *« complot mené par la France en consultation avec les Etats-Unis, l'Ethiopie et Israël en vue de créer une base impérialiste à Djibouti »*.

● A ADDIS-ABEBA, le gouvernement éthiopien a, selon le *Washington Post*, informé plusieurs pays africains que la Somalie menait contre lui une *« guerre subversive »* en infiltrant des agents et des combattants dans les provinces du Sud et de l'Est. Un document officiel assurerait que Mogadiscio *« a pris la décision de faire, sur-le-champ, la guerre à l'Ethiopie »*. Dans un communiqué diffusé par son ambassadeur à Paris, le gouvernement éthiopien affirme que l'*« enlèvement d'enfants sans défense »* de Loyada était *« un acte insensé et dangereux »* et ajoute : *« Comme les intérêts de l'Ethiopie sont directement en jeu, le gouvernement militaire espère qu'on ne laissera pas cette tension se transformer en un conflit... Les termes et conditions qui conduiront le peuple du Territoire à accepter l'indépendance doivent être décidés librement par le peuple lui-même.*

Au cours d'une escale à Addis-Abeba, M. Ahmed Bourhan, secrétaire général du Mouvement de libération de Djibouti (M.L.D.), proche de l'Ethiopie, a déclaré mardi que la Somalie *« veut créer un climat de terreur dans le territoire pour réaliser ses visées expansionnistes »*.

● A NEW-YORK (Nations unies) les consultations se poursuivaient mardi sur les plaintes française et somalienne. La journée a été marquée, selon notre correspondant, par un désir des deux parties de *« décrocher sans pour autant perdre la face »*. Les Somaliens auraient reçu des conseils de modération de délégations arabes et africaines et même des Soviétiques qui, après le succès angolais, *« ne tiennent pas à se faire remarquer en allumant un nouveau foyer d'incendie en Afrique »*. La France et la Somalie devaient préciser leurs positions ce mercredi.

● A PARIS, M. Pierre Messmer a déclaré mardi à Europe N° 1 : *« Pendant un certain temps, la présence française sera la meilleure garantie de l'indépendance de Djibouti, compte tenu, d'une part, des divisions existant à l'intérieur du territoire et des menaces existant à l'intérieur. »* L'ancien premier ministre a ajouté : *« Il est évidemment très difficile d'arriver à l'indépendance alors que les deux voisins n'ont ni l'un ni l'autre un vrai désir de l'indépendance de Djibouti. »*

● *A l'initiative du comité N'Krumah*, une causerie-débat sur le thème « Sahara-Djibouti-Angola, libérer l'Afrique » a lieu le mercredi 11 février, à 20 h. 30, au 163, boulevard de l'Hôpital (métro place d'Italie).

● RECTIFICATIF. — Une erreur dans la carte illustrant la page sur les « DOM-TOM » des autres (*le Monde* du 11 février) attribuait aux Etats-Unis les îles Gilbert, situées dans le Pacifique. En réalité, c'est la Grande-Bretagne qui exerce sa souveraineté sur cet archipel, comme sur celui des îles Ellice, situé plus au sud.

La fusillade de Loyada

QUELLE BALLE A TUÉ ?

Les circonstances de la fusillade de Loyada, le 4 février, sont loin d'être éclaircies, et les versions successivement données par les autorités françaises n'expliquent pas tous les aspects du drame.

Après avoir dit que les balles qui ont tué la petite Nadine Durand, sept ans, et blessé quatre de ses camarades avaient été tirées par l'un des terroristes que les tireurs d'élite de la gendarmerie n'avaient pu apercevoir à temps, les rapports officiels tentèrent d'expliquer que ces tirs meurtriers provenaient en fait d'éléments somaliens massés le long de la frontière, à une centaine de mètres du car. On précisa même, à cette occasion, que les forces somaliennes avaient fait usage de trois types d'armes (d'ailleurs saisies) : des pistolets mitrailleurs Thomson et Beretta, ainsi qu'une mitrailleuse allemande MG-42.

Plusieurs éléments viennent toutefois infirmer cette thèse. D'une part, les journalistes autorisés, le 9 février, à se rendre sur les lieux ont pu constater que les impacts de balles ne se situent pas sur le flanc du car tourné vers la Somalie, mais sur celui qui faisait face aux forces françaises. D'autre part, la thèse officielle supposerait, pour être exacte, que les passagers aient été atteints par des projectiles de 11,43 (Thomson), de 9 (Beretta) ou de 7,92 (MG-42). Le fusil FRF-1 des tireurs d'élite de la gendarmerie tire, lui, des balles de 7,5.

Or, l'autopsie pratiquée le dimanche 8 février, à l'institut médico-légal de Paris, sur le corps de Valérie Geisbuhler, huit ans — décédée la veille à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, — a révélé que la fillette avait été atteinte par un seul projectile : une balle de calibre 5,5 à chemise. La balle s'est logée dans la nuque, s'arrêtant sur les vertèbres cervicales. Le plomb était écrasé, ce qui paraît indiquer qu'il avait auparavant traversé une surface dure. De plus, le fait qu'une balle réputée perforante se soit arrêtée dans le corps de la victime laisse penser qu'elle était alors en fin de course.

Quelle arme a tiré cette balle (plusieurs modèles de fusils tirent des balles chemisées de calibre 5,5, notamment le Remington 222 magnum) ? Où était-elle postée ? Les constatations des spécialistes parisiens recoupent les observations faites à Loyada par l'envoyé spécial de « l'Humanité », qui constatait, dans le journal du 10 février, la présence sur le flanc du car tourné vers les forces françaises d'impacts de balles d'un calibre inférieur à celles qu'avaient tirées les gendarmes.

J. Sn.

UNE SITUATION INEXTRICABLE

(Suite de la première page.)

L'arrestation de M. Ahmed Dini Ahmed, porte-parole de la L.P.A.I. dans toutes les conférences internationales, apparaît à certains conseillers du président Aref comme une « énorme bêtise ». Ses adversaires y voient purement et simplement un « montage politique ». *« Il n'y a rien dans le dossier*, disent-ils, *qui justifie l'inculpation de M. Dini*, comme complice dans cette *affaire de séquestration des deux indicateurs de police.* » Selon eux, il n'y aurait pas eu séquestration mais provocation policière, le seul lien entre l'inculpé et les faits étant un discours prononcé il y a quelques mois et dans lequel M. Ahmed Dini Ahmed conseillait de prendre des dispositions à l'encontre des indicateurs de police.

A cette inculpation, qui est analysée par la Ligue comme une *« provocation du pouvoir »*, s'ajoute la crainte, pour ce mouvement, d'être dépassé s'il recule. Dans le *« quartier »* autochtone l'enlèvement des enfants et la mort de deux d'entre eux n'ont pas choqué outre mesure. En revanche, la réaction française a été ressentie comme un *« assassinat »*. Les jeunes de la Ligue se sont rapprochés, lors de ces événements, du Front de libération de la Côte de Somalie (F.L.C.S.).

Dans son communiqué, la L.P.A.I. demande à la France *« d'engager des négociations sérieuses »*. Elle assure qu'elle veut transmettre à l'Ethiopie et à la Somalie, puissances voisines aux intérêts antagonistes, *« des propositions propres à assurer une coopération régionale fructueuse*, dans le respect des *intérêts de chacun et de l'intégrité territoriale »*.

Quelle sera l'attitude des militaires ? Si des *« rationnades »* ont été évitées après l'affaire de Loyada, certains craignent ici que la manifestation de mercredi ne soit prétexte à revanche.

« Quoi qu'il arrive, que voulez-vous que passe Paris ? », dit-on dans l'entourage du président Aref. *« Destituer le président ? Légalement, cela n'est pas possible. Provoquer de nouvelles élections ? La France n'en a pas le pouvoir. Redonner les pleins pouvoirs au commissaire ? Quel recul, au moment où l'on parle d'indépendance. »*

Ce que peut faire Paris, c'est avancer la date du référendum. Pour avoir trop longtemps et trop inconditionnellement soutenu un homme, le gouvernement français s'est mis dans une situation inextricable qui l'oblige à pratiquer une politique où les contradictions ne sont pas rares. Un conseiller de M. Stirn, de passage à Djibouti pour quelques jours, ne disait pas autre chose en s'interrogeant à haute voix : *« Et maintenant, que peut-on faire ? »*

Des questions irritantes

Au poste frontière de Loyada, à quelque 18 kilomètres de la ville, sur la piste de pierre grise, le car vert de l'armée de l'air est immobilisé, un pneu crevé, à quelques mètres de la barrière somalienne, parallèle à celle-ci.

Le déroulement exact de « la guerre d'un quart d'heure » n'est pas encore parfaitement reconstitué. Tout le monde semble d'accord sur le rôle des tireurs d'élite de la gendarmerie, le mouvement fait par la légion, l'ouverture du feu par les Somaliens, la progression de cinq automitrailleuses de part et d'autre du car et l'approche des gendarmes, venus chercher les enfants. Mais il reste quelques points obscurs : quel fut le rôle exact d'un membre du commando qui serait remonté dans le car et aurait tiré avant d'être tué par un légionnaire ? Qu'en est-il exactement des impacts ? Ces questions, à Djibouti, irritent.

Tout le monde admet, non sans fierté, parmi les Français, que l'opération a été montée de main de maître. *« Ridicules et indécentes »*, tels sont les qualificatifs qu'accompagnent le plus souvent les interrogations des journalistes.

Malgré le renforcement du dispositif militaire entre la frontière somalienne et Djibouti, malgré l'importance des forces que l'on peut voir en ville (400 légionnaires, 600 gendarmes, sont venus de la métropole s'ajouter aux quelque 6 000 hommes déjà en place sur le territoire), c'est maintenant l'évolution politique qui est suivie avec le plus d'attention.

Les visites rendues, les 9 et 11 février, par des députés de la majorité à M. Hassan Gouled Aptidon semblent avoir irrité les autorités. M. de Préaumont, député U.D.R., justifie sa démarche par *« un souci intellectuel de voir tous les témoins »*, afin de remplir au mieux une mission d'information et d'enquête. Il ne fait de doute pour personne que Paris désirerait maintenant voir se former dans le territoire un gouvernement de coalition. Puisque cela semble impossible tant que M. Ali Aref demeure à la tête du gouvernement, M. d'Ornano aurait-il été chargé de trouver une *« solution de rechange »* ?

BRUNO DETHOMAS.

M. AREF ET LES JOURNALISTES

Le président du conseil de gouvernement du Territoire, qui, de notoriété publique, déteste les journalistes, avait néanmoins décidé d'inviter la presse à déjeuner mardi. Car la bonne presse, s'entend. Les envoyés spéciaux du Nouvel Observateur, de l'Humanité, du Quotidien de Paris *et du* Monde, *n'étaient pas conviés. Quatre journalistes parisiens seulement se sont rendus à l'invitation présidentielle... Les autres, une quinzaine, préférèrent déjeuner ensemble place Menelik.*

Après le référendum de Mayotte

Nouvelles condamnations de la politique française

M. Mouzaoir Abdallah, ministre des affaires étrangères du gouvernement de Moroni, a qualifié, le mardi 10 février, le référendum d'autodétermination de Mayotte de *« mascarade »* et d' *« hérésie »*. Le ministre a fait cette déclaration à Abidjan, où il se trouvait dans le cadre d'une tournée destinée à sensibiliser les capitales africaines au problème de Mayotte. (Il s'est déjà rendu au Kenya, au Gabon, au Nigéria et au Cameroun.) De son côté, l'ancien président comorien, M. Ahmed Abdallah, a rencontré lundi à Kampala le président Idi Amin Dada et a souhaité que l'Organisation de l'unité africaine intervienne rapidement dans cette affaire.

La politique française à Mayotte fait l'objet d'une condamnation du gouvernement de Madagascar. Le chef de l'Etat, le président Ratsiraka, a envoyé un message aux Nations unies dans lequel il déclare que *« la balkanisation des Comores ne résoudra rien »*.

Le président Bongo, chef de l'Etat gabonais, qui est arrivé lundi soir à Paris pour un séjour privé de cinq jours, au cours duquel il doit rencontrer le président de la République, a, de son côté, déclaré à propos des Comores : *« Je vais dire à M. Giscard d'Estaing que je ne suis pas d'accord avec la France. (...) Elle aurait dû tout faire pour éviter un référendum à Mayotte et conseiller aux Mahorais de rejoindre l'Etat comorien. »*

● A DAR-ES-SALAAM, le journal gouvernemental tanzanien *Uhuru* estime que, si la France ne quitte pas les Comores, *« le peuple de cet archipel se verra forcé de combattre »*.

● A ALGER, M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères a adressé aux secrétaires généraux des organisations des Nations unies, de l'Unité africaine, de la Ligue arabe et de la conférence islamique des messages au sujet *« de la situation qu'affronte la République des Comores »*. Aucune précision n'est donnée sur leur teneur. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Libres opinions

MAYOTTE-LA-FRANÇAISE

par PIERRE PUJO (*)

Il était une fois une petite île de l'océan Indien qui vivait sous le drapeau de la France depuis cent trente ans. Ses quarante mille habitants se trouvaient bien ainsi et croyaient que cela ne cesserait jamais. Cependant la France, qui était loin et ressentait un peu de lassitude de sa longue et glorieuse histoire, entreprit un jour de se séparer d'eux. Non sans leur adresser d'ailleurs des paroles qui se voulaient réconfortantes : *« Je vous aime bien*, leur dit-elle, *l'attachement que vous manifestez pour moi me touche profondément, mais je ne peux pas vous garder. Cela me donnerait des soucis et, des soucis, j'en désire le moins possible. Je suis déjà suffisamment occupée par l'élévation constante de mon niveau de vie et les revendications des multiples groupes de pression. Je n'ai ni la force ni le temps de m'intéresser au destin de gens qui vivent à 10 000 kilomètres de mes bureaux, quelque sympathie qu'ils m'inspirent.*

« Au surplus, je ne saurais aller à l'encontre du grand principe qui gouverne le monde actuel, le principe de décolonisation, lequel doit nécessairement faire le bonheur des peuples. Le tiers-monde exige que vous soyez décolonisés et je ne vais tout de même pas me brouiller avec lui » pour une affaire aussi dérisoire *« que le sort de quarante mille citoyens français, comme l'a écrit M. de Guiringaud, mon représentant à l'ONU. Vous serez donc intégrés dans le nouvel Etat qui sera in-dé-pen-dant. S'il vous fait subir une oppression intolérable, ne vous inquiétez pas, vous pouvez compter sur mon soutien moral. Mais ne regrettez pas de ne plus appartenir à la France ; nous n'avons pas fait grand-chose pour vous en cent trente années. Et puis, vous avez la peau noire, vous êtes musulmans, beaucoup d'entre vous ne connaissent pas le français : vous ne pouvez pas prétendre devenir des Français comme les autres. »*

Tel était le langage que tenait à peu près la France, ou du moins ses représentants officiels, aux habitants de la petite île. Ces derniers en furent un peu dépités, mais ne s'estimèrent nullement convaincus. Ils répondirent à la France : *« Vous n'avez pas le droit de nous abandonner. L'Etat auquel vous voulez nous rattacher n'a jamais existé. Nos ancêtres vous ont donné notre île pour que vous assuriez sa protection contre des voisins qui, au long des siècles, n'ont cessé de l'envahir et de la piller, car elle est fertile et ses rivages sont accueillants. Nous avons toujours été des citoyens français loyaux. Allez-vous donc nous livrer à l'oppression de nos voisins qui veulent s'installer sur nos terres ? Ne pouvons-nous plus compter sur vous pour défendre notre liberté ? »*

Cependant, la France continuait à ne pas écouter les habitants de la petite île : il fallait être fou pour vouloir demeurer Français à notre époque ! Elle commença ses préparatifs de départ. Mais ils criaient toujours plus fort : *« Nous voulons rester Français pour être libres ! »* Pour crime de fidélité à la France, ils subirent toutes sortes de brimades et de vexations de la part des autorités locales soutenues par les fonctionnaires français ; plusieurs des habitants furent même emprisonnés. Loin de les décourager, cette persécution stimula leur volonté, et les femmes du pays prirent même la tête du mouvement de protestation. Dans les villages de la brousse fleurissaient, parmi les cocotiers et les bananiers, d'innombrables drapeaux tricolores plantés fièrement au faîte des cases, comme autant de défis lancés à ceux qui voulaient annexer la petite île.

Et voici qu'un jour la France consentit enfin à prêter attention aux cris qui lui parvenaient à 10 000 kilomètres de distance. Elle dit à la population de la petite île : *« Vous y tenez vraiment à rester Français ? Nous allons voir ça ! »* Une première consultation populaire avait exprimé cette volonté, mais la France ne l'avait pas jugée suffisante. Elle organisa un second référendum. Craignant par-dessus tout d'influencer les électeurs dans un sens qui lui soit favorable, elle s'attacha si bien à sa neutralité que, pendant plusieurs semaines, elle négligea même d'assurer le ravitaillement de l'île. Arriva le jour du vote : les habitants confirmèrent d'une façon éclatante leur volonté de demeurer Français.

Alors la France se décida à garder cette petite île un peu bizarre qui s'accrochait obstinément à elle et ne voulait rien connaître du sens de l'histoire.

Mayotte-la-Française avait, enfin, gagné.

(*) Directeur d'*Aspects de la France*, hebdomadaire de l'Action française.

Ce Week-End, partez en Week-End. A Londres. Pour 420 F.

Prenez à la semaine anglaise ce qu'elle a de meilleur : le week end.
Et pour le prix d'un cashmere à Paris, allez en acheter deux à Londres.

En Jet.

Pour 420 F, vous prenez l'avion vendredi soir. Vous vous installez dans un hôtel confortable. Et vous avez deux jours pour profiter de Londres, en toute liberté.
Vous pourrez même demander à l'hôtesse qui vous accompagnera discrètement tout au long du voyage deux ou trois choses que vous avez oubliées : l'adresse de Harrods, ou le mot anglais que vous avez sur le bout de la langue.

Cachez votre caméra.

Faites un tour aux puces : à Portobello Road, vous trouverez ce que vous offriront les brocanteurs parisiens dans six mois... Vous aurez aussi l'occasion de faire de bonnes affaires en achetant au cours actuel de la livre ; un exemple : 170 F pour un pull en cashmere.

Faites le touriste.

Et puis le plaisir de faire ou refaire connaissance, en touriste, avec une très belle capitale, avec ses jardins, avec ses musées : la plupart sont ouverts le Samedi et le Dimanche, et beaucoup sont gratuits.

Dépaysez-vous.

Deux jours à Londres, deux jours de dépaysement. A Soho, les cuisiniers indiens vous convaincront que la vie coloniale avait du bon : une cuisine raffinée, épicée, excitante.
Pour que la fête soit complète, terminez-la au pub du coin : la bière est bonne, le whisky aussi.
Profitez de votre deuxième journée à Londres pour découvrir les tenues excentriques et les maquillages extravagants qui se donnent et vous donnent rendez-vous à Chelsea.

Scones.

A l'heure du thé, reprenez quelques scones, vous avez tout votre temps pour rentrer à Paris : le dimanche soir dans le ciel, il n'y a pas d'embouteillages.

BRITAIN

Ogilvy & Mather

Votre agence de voyage vous renseignera sur ce week-end République Tours - Tél. : 355.39.30 et sur tous les autres. Ou contactez l'Office de Tourisme Britannique, 6 place Vendôme, 75001 Paris.

Le Monde

DOSSIERS ET DOCUMENTS

LE NUMERO DE FEVRIER EST PARU
N° 28

Il comprend dans la série « Société »

LA MONTAGNE

et dans la série « Économie »

LA SÉCURITÉ SOCIALE

Prix de vente, le numéro : 2 F
Abonnement 1 an (10 numéros) : 18 F.

Sur demande, tarif dégressif pour abonnements groupés expédiés à une même adresse

POLITIQUE

Les députés embauchent

Prononçant la traditionnelle allocution de clôture de la session parlementaire, M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, avait déclaré, le vendredi 19 décembre : « Chaque député devrait être aidé par un collaborateur, comme c'est le cas dans les Parlements étrangers. » *Quelques jours plus tard, les députés recevaient une lettre, signée de leurs trois questeurs, les informant qu'ils pourraient engager* « un collaborateur de bon niveau juridique pour [les] assister soit à Paris, soit dans [leur] circonscription ».

Cette initiative, généralement aussi bien accueillie dans les rangs de la majorité que dans ceux de l'opposition, constitue une nouvelle étape sur la voie de l'amélioration des conditions du travail parlementaire, déjà marquée, en 1970, par l'institution d'une indemnité d'aide dactylographique permettant à chaque député d'avoir recours aux services d'une secrétaire dactylographe, et, en 1974, par la mise à la disposition de chaque député d'un bureau personnel, grâce à la construction de nouveaux locaux.

Les députés, qui ont reçu récemment du service des affaires financières de l'Assemblée nationale un exemplaire de deux contrats-types (l'un « à durée déterminée pour une collaboration générale », l'autre « pour une collaboration sur un sujet déterminé »), vont avoir le choix entre employer leur collaborateur à Paris ou dans leur circonscription, ou même... en embaucher deux. En effet, la possibilité est laissée à chaque député d'engager deux assistants. Toutefois, la rémunération fixée à 3 500 F par mois (plus les charges sociales) devrait alors être divisée en deux... A l'inverse, rien n'interdit à deux députés de s'associer pour engager un collaborateur qui recevrait alors 7 000 F par mois.

Il est encore trop tôt pour se faire une idée des options prises par les membres de l'Assemblée nationale. Cette mesure, qui entrera en application à l'ouverture de la prochaine session fixée au 2 avril, devait faire l'objet, mercredi matin 11 février, d'une discussion au sein du groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche. De son côté, le bureau du groupe communiste doit inscrire prochainement cette question à son ordre du jour. Il semble, d'ores et déjà, que les collaborateurs des députés communistes, outre l'aide particulière qu'ils apporteront aux députés auxquels ils seront attachés, se verront confier des secteurs précis, dans lesquels leurs connaissances pourront servir à l'ensemble du groupe communiste.

S'il est désormais acquis que les députés pourront s'adjoindre un collaborateur, en revanche, les sénateurs, qui bénéficieront des mêmes possibilités, n'ont pas encore défini les modalités d'application. C'est M. Jean Cauchon, questeur délégué, qui est chargé de mettre au point un rapport dont il rendra compte, dans les prochaines semaines, au bureau de la Haute Assemblée. Il a déjà pris contact avec le groupe de l'Union centriste, qui, réuni mardi 10 février, a approuvé cette initiative et a émis le souhait qu'une partie de la somme mise à la disposition des sénateurs de l'Union centriste soit affectée au renforcement du secrétariat général de leur groupe.

A. Ch.

● *M. Jean-Pierre Soisson*, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, vice-président des républicains indépendants, prenant la parole, dimanche 8 février à Beaumont (Puy-de-Dôme), au cours d'une réunion consacrée à la préparation des prochaines élections cantonales, a déclaré : « *Le général de Gaulle disposait d'une majorité gaulliste, Georges Pompidou d'une majorité pompidolienne. Nous devons donner sans cesse davantage à Giscard d'Estaing, pour la France, une majorité giscardienne.* »

Les députés communistes proposent l'audition de nombreuses personnalités par la commission spéciale sur les libertés

A l'Assemblée nationale, la commission spéciale sur les libertés chargée d'examiner la proposition de loi « *de la liberté* » présentée par la majorité et les deux propositions de loi constitutionnelles présentées l'une par les députés socialistes et radicaux de gauche, l'autre par le groupe communiste, avait inscrit à l'ordre du jour de sa réunion de mercredi 11 février la constitution de groupes de travail, un exposé de M. Jean Foyer (U.D.R.), président de la commission des lois et rapporteur de la commission spéciale, et l'établissement d'une première liste de personnalités susceptibles d'être entendues.

Sur ce dernier point, le groupe communiste a rendu publique, mardi 10 février, une lettre qu'il avait adressée le 29 janvier à M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale et président de la commission spéciale. Le groupe indique : « *Afin d'enrichir le champ des opinions, des options spirituelles et des professions, couvert par* (les) *auditions, nous nous permettons de vous suggérer quelques noms supplémentaires tout en ayant la conviction qu'il ne s'agit là que d'une première approche et que d'autres personnalités françaises pourront être entendues.* »

Dans la liste de personnalités qui accompagne cette lettre figurent notamment des responsables de diverses organisations et associations, des enseignants, des économistes, des journalistes, des autorités religieuses, des représentants du monde des lettres, des arts et des spectacles (1).

M. Edgar Faure a également reçu une lettre que M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., lui avait envoyée le 6 février. Après avoir assuré que « *la C.G.T est en mesure de présenter des propositions modernes ayant pour objet de mettre en harmonie les libertés et les droits syndicaux avec les grands changements de notre époque* », M. Séguy écrit : « *Exprimant les aspirations profondes des travailleurs en faveur de la liberté, la C.G.T. a entrepris un grand combat pour la défense et l'extension des libertés syndicales. Ce combat est d'autant plus nécessaire que jamais, depuis la sombre période du maccarthisme des années 50, les libertés syndicales n'ont été autant foulées aux pieds qu'elles le sont actuellement par le patronat et par l'Etat. Le climat est tel qu'un certain nombre de représentants de la majorité politique du Parlement n'ont pas hésité à déposer une proposition de loi intitulée « De la liberté » qui, sous le couvert d'une phraséologie d'apparence humanitaire, contient de graves menaces pour les libertés et les droits syndicaux.* »

Le secrétaire général de la C.G.T. conclut : « *Ainsi se développe un processus réactionnaire de mise en cause des grandes conquêtes ouvrières en matière de liberté alors que l'évolution profonde qui se produit dans les conditions de travail, les forces productives et les rapports de production rend, au contraire, indispensable une nouvelle et importante progression des libertés syndicales.* »

Pierre Charpy commente, dans *la Lettre de la Nation* datée du 11 février les propos de M. Séguy. S'il estime « *normal que la plus nombreuse organisation syndicale demande à être entendue et qu'elle le soit* », il considère, en revanche, qu'il est « *moins normal que Georges Séguy ait saisi cette occasion pour attaquer violemment la proposition de loi de la majorité (...)* ». « *C'est inacceptable*, poursuit-il, *dans la mesure où Georges Séguy défigure complètement* » cette proposition de loi. Le directeur de l'organe officiel de l'U.D.R. conclut que Georges Séguy « *a peut-être renoncé à l'expression* « dictature » *du prolétariat* » *mais sûrement pas à la réalité du monopole syndical. Dans son système, il n'y a effectivement pas de limite à la liberté, puisque celle des autres ne commence jamais.* »

(1) On relève dans cette liste de cinquante-neuf noms celui de Bernard Grasset, éditeur. Rappelons que Bernard Grasset est décédé en octobre 1955, et que c'est son gendre, M. Bernard Privat, qui dirige les éditions Grasset.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● **Postes et télécommunications**

Sont nommés conseillers techniques au cabinet de M. Norbert Ségard, *secrétaire d'Etat aux postes et télécomunications*, MM. Don Jacques Luciani, *administrateur des postes et télécommunications* ; Hervé Nora, ingénieur des télécommunications, et Guy Rupied, *ingénieur principal* de l'armement.

● **Consommation**

M. Jacques Lendrevie, professeur au centre d'enseignement supérieur des affaires, est nommé conseiller technique au cabinet de Mme Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée de la consommation.

● *Les députés communistes du Languedoc-Roussillon*, MM. Arraut, Balmigère (Hérault), Roucaute, Jourdan, Millet (Gard) et Tourné (Pyrénées-Orientales), conduits par M. Ducoloné, vice-président du groupe du P.C.F., ont fait une démarche auprès du cabinet du premier ministre, pour souligner l'ampleur des manifestations du 5 février dans leur région. « *Notre région*, déclarent-ils, *se situe au premier rang pour le taux de chômage, et au dernier rang pour le niveau des salaires.* » Les députés communistes insistent pour que les revendications exprimées par les organisateurs de la manifestation du 5 février soient rapidement satisfaites.

● *Une délégation de dix députés républicains indépendants*, conduite par M. Bertrand Denis (Mayenne), voyage, depuis lundi 9 février, en Allemagne fédérale. Reçus par M. Karl Moersch, ministre adjoint des affaires étrangères, les députés ont eu également à Bonn des entretiens avec les dirigeants du groupe C.D.U.-C.S.U. Ils visiteront Cologne, Berlin-Ouest et Munich.

ANCIENS COMBATTANTS

« PARCE QUE LEUR ENFANT EST MORT POUR LA FRANCE... »

Me Kraemer-Bach, président de l'association nationale Les parents de tués (1) *nous a adressé la lettre suivante :*

Oui, ceux qui ont perdu leurs enfants au cours des guerres, et reçoivent à titre de soi-disant « réparation » une maigre pension (et ce, à condition que leur plafond de ressources soit très bas), ne sont pas affiliés au Fonds national de solidarité. Pourquoi ? Parce que dans le calcul de leurs ressources figure cette petite pension. Or le Fonds national de solidarité procure un certain nombre d'avantages sociaux à ceux qui en bénéficient. En outre, cette année, ces derniers ont reçu un cadeau exceptionnel : 700 F.

De tout cela sont privés les parents des tués, alors que la France a une lourde dette envers eux et que, parmi les personnes âgées dont on cherche à améliorer le sort, ils sont les plus pitoyables. Ils sont pénalisés parce que leur enfant est « mort pour la France ». Ceci se passe de commentaires. Devrions-nous inciter les ascendants, lorsqu'ils remplissent les conditions requises, à ne pas solliciter de pension ? Ils percevraient ainsi l'allocation du Fonds national de solidarité.

Qu'en penserait Poincaré, qui avait déclaré, en parlant des victimes des hostilités : « *Ils ont des droits sur nous* » ?

(1) 14, rue de Clichy, Paris (9e).

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucune limite d'âge
Aucun diplôme exigé
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 695
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs 75002 PARIS - CEDEX 02

LE P.S. VA CRÉER UN CENTRE D'INFORMATION PAR TÉLÉPHONE

(De notre correspondant.)

Bressuire. — Le bureau exécutif du parti socialiste vient de décider que son siège, place du Palais-Bourbon, sera prochainement doté d'un centre d'information par téléphone. Ce centre diffusera tous les soirs, à partir de 20 heures, trois minutes de commentaires sur la journée politique. On pourra écouter ces trois minutes du journal téléphoné du *P.S. à partir de n'importe* quel poste téléphonique.

C'est M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., qui a annoncé, dimanche 8 février à Nantes, la création de ce centre.

Outre la création du centre d'information par téléphone, M. Jean Poperen a annoncé que le bureau exécutif du P.S. avait décidé que les instances parisiennes seraient reliées sous peu à chaque fédération par télex. Dans le domaine de l'audio-visuel, la société Unitelédis, dirigée par M. Maurice Seveno, est prête à fournir quatre films par an, en super-8 (deux films de propagande et deux films de formation), à toutes les fédérations départementales du P.S. Ces nouvelles techniques pourraient être opérationnelles dans toutes les fédérations lors des prochaines élections municipales (printemps 1977).

(Publicité)

FERMETURE DU SERVICE DES SPOLIATIONS MOBILIÈRES DU F.S.J.U. LE 30 JUIN 1976

Le Bureau des Spoliations Mobilières du F.S.J.U., 14, rue Georges-Berger, Paris (17e), qui a instruit et présenté auprès des autorités de la République Fédérale d'Allemagne, en qualité de mandataire, les demandes d'indemnisation d'un grand nombre de victimes de spoliations mobilières perpétrées sous l'occupation (loi BRUEG du 19 juillet 1957 complétée par la loi du 2 octobre 1964), procède actuellement à la liquidation des derniers dossiers.

Il informe le public concerné de la fermeture définitive du Bureau des Spoliations Mobilières à la date du 30 juin 1976. Les personnes qui pourraient éventuellement avoir des renseignements à demander ou des réclamations à présenter devront le faire avant la date limite du 30 juin 1976.

Toutes dispositions utiles seront prises par le F.S.J.U. pour assurer au-delà du 1er juillet 1976 le règlement des dossiers en instruction à cette date.

MSL

DIRECTEUR METHODES CENTRALES
130/150.000 F.
Industrie Automobile
Paris - banlieue Nord-Est

Une société française (C.A. 360 millions de Francs) spécialisée dans la fabrication et la vente d'équipements et accessoires destinés à l'industrie automobile, recherche un directeur méthodes centrales. Sous l'autorité du directeur de l'industrialisation, et avec l'assistance d'une vingtaine de personnes, il sera chargé à partir d'un dossier de plans et de nomenclatures, de définir les gammes de fabrication et de montage. Il aura également à définir les états de démarrage opération par opération (outillages et matériels à utiliser, moyens de contrôle). Il planifiera les états de charge des différents matériels de production. Il supervisera les bureaux méthodes des différentes usines de la société, afin de faire respecter les gammes définies par le bureau méthodes centrales. Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur (ECP - AM - ECAM - ICAM...) possèdera une dizaine d'années d'expérience acquise, soit en production, soit en bureau d'études, soit encore au service méthodes d'une société au sein de laquelle les opérations de montage occupent une place importante dans son activité. Il devra si possible connaître le secteur automobile et les problèmes liés au travail de la tôle (emboutissage et traitements de surface). Ecrire à J. Blin - réf. B 5.589.

INGENIEUR COMMERCIAL
100.000 F. +
Négoce de matières premières minérales
Paris

Une compagnie minière (C.A. 600 millions de Francs) recherche un ingénieur commercial pour l'une de ses filiales spécialisée dans la commercialisation internationale du minerai produit par la société-mère. Sous l'autorité du directeur général et avec l'assistance d'un réseau de commissionnaires existant, il aura pour mission de participer à la diversification de l'activité de la société. Pour ce faire, il devra rechercher de nouveaux marchés d'approvisionnement et de consommation pour des produits minéraux complémentaires de ceux exploités par la compagnie minière. Il devra si besoin, créer de nouveaux circuits de distribution. Il aura des contacts à hauts niveaux avec les industries minières, sidérurgiques et métallurgiques pour la négociation des contrats. Le candidat retenu, âgé d'au moins 30 ans, bilingue français-anglais, aura une formation supérieure étoffée par plusieurs années d'expérience du commerce international (ouverture de nouveaux marchés, recherche de nouveaux produits). Une telle expérience aura été de préférence acquise dans le commerce de matières premières minérales. Ce poste suppose de nombreux déplacements. Ecrire à J. Blin - réf. B 5.590.

ADJOINT AU DIRECTEUR DES ETUDES
85.000 F. +
Engineering
Dessalement eau de mer
Paris

Une société française d'engineering (C.A. 30 millions de Francs, effectif 30 personnes), spécialiste des problèmes thermiques et thermodynamiques dans le domaine du dessalement de l'eau de mer, recherche un ingénieur. Celui-ci dépendant de la direction technique sera chargé de la gestion et de l'administration du bureau d'études comprenant une quinzaine de dessinateurs et projeteurs (répartition, suivi et contrôle des tâches, formation du personnel, organisation et amélioration de la productivité), assurera la coordination avec les services techniques. Il devra également vérifier des plans de chaudronnerie. Agé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur, connaissant les problèmes d'installations (pompage, tuyauterie, régulation) il aura occupé des fonctions de responsabilités dans un bureau d'études s'occupant de la construction d'appareils de chaudronnerie et d'échangeurs. Ecrire à Y. Blanchon, réf. B 9.168.

Pour chacun de ces postes, adresser un bref curriculum vitae à Paris en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans autorisation expresse des candidats donnée au cours d'un entretien personnel avec le consultant.

AUSTRALIE - IRLANDE - AMERIQUE DU SUD - GRANDE-BRETAGNE - ALLEMAGNE - FRANCE - ITALIE - SUISSE - BELGIQUE - AFRIQUE DU SUD - CANADA

73, Bd HAUSSMANN 75008 PARIS. Tél. 265-37-00
11, Pl. A. BRIAND 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

LE MONDE diplomatique

PUBLICATION MENSUELLE
du
Monde

Au sommaire du numéro de février

L'OFFENSIVE SUD-AFRICAINE
(Robert A. Manning)
L'ENJEU STRATÉGIQUE DU CONFLIT ANGOLAIS
(René Lefort)
CINÉMA POLITIQUE : CONTRE L'APARTHEID

•

LE MYTHE DU DÉCLIN AMÉRICAIN
DYNAMIQUE DE LA PUISSANCE, RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÉGÉMONIE MONDIALE
(James F. Petras)

•

GRÈCE : LA DÉMOCRATIE RESSUSCITÉE
(Reportage de Charles Zorgbibe)

•

VOYAGES AU PAYS DE LA CULTURE SAUVAGE
(Enquête de Daniel Leconte)

DÉMOCRATIE-FICTION EN ESPAGNE (José Vidal-Beneyto) ; LA DÉTÉRIORATION DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE (Pierre Judet) ; SAHARA OCCIDENTAL : CES HOMMES QUI COMBATTENT DANS LE DÉSERT... (Raoul Weexsteen) ; L'ESCLAVAGE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ ET DE L'ÉCONOMIE AMÉRICAINES (Pierre Dommergues).

•

Le numéro : 5 F
(en vente dans les kiosques)
Abonnement et vente au numéro
5, rue des Italiens, 75427 PARIS - CEDEX 09.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

audition

LE P.S. VA OBTE
UN CENTRE D'INFORMA
PAR TELEPHONE

ibertés

MÉDECINE

Pour accueillir les malades « ambulatoires »

Le premier « hôtel hospitalier » vient de s'ouvrir à Lyon

Un « hôtel hospitalier », le premier de France, vient de s'ouvrir dans l'enceinte de l'ensemble neuro-cardiologique des hospices civils de Lyon (H.C.L.). Théoriquement ouvert à tout le monde, cet établissement, dénommé *Hostel*, bâti sur un terrain loué par les H.C.L., et qui a passé un contrat avec l'administration hospitalière lyonnaise, donnera toutefois la priorité aux malades en traitement ambulatoire à l'hôpital ou aux familles des malades hospitalisés (1).

Les prix de journées dans les hôpitaux sont, en effet, très élevés (au minimum 250 à 300 F), en particulier lorsqu'il s'agit de malades « légers », soumis à des traitements mineurs et qui ne sont souvent maintenus à l'hôpital que pour de simples raisons de commodité. Ces malades, qui viennent par exemple pour subir un bilan de santé, des traitements radiothérapeutiques ou pour recharger leur régulateur cardiaque, pourront désormais séjourner dans cet établissement, de catégorie « *deux étoiles nouvelles normes* », à des prix allant de 50 à 80 F la nuit. L'hôtel dispose au total de cent quarante chambres, dont quatre-vingt-seize à deux lits et quatre spécialement conçues pour accueillir des handicapés.

Pour l'instant, aucune convention n'a pu être signée avec la Sécurité sociale, mais des négociations sont en cours, qui devraient permettre la prise en charge du séjour de certains malades, à des prix nettement inférieurs aux prix de journée hospitaliers. Les promoteurs, privés, de cette opération en attendent les résultats. S'ils devaient se révéler satisfaisants, ils envisageraient de construire des établissements du même genre dans d'autres complexes hospitaliers en France.

X. W.

(1) L'intérêt de telles réalisations a récemment été souligné par M. Pierre Raynaud, délégué général de la Fédération hospitalière de France (*le Monde* du 10 janvier).

L'ACADÉMIE A EXAMINÉ LE PROJET PRÉVOYANT UN CONTROLE PLUS STRICT DES ALIMENTS INFANTILES

Le projet de réglementation nouvelle concernant les aliments diététiques et de régime de l'enfance, notamment le lait « maternisé » et les « petits pots », a été défendu, le 10 février, devant l'académie de médecine, par le professeur Gounelle de Pontanel, après avoir été examiné par la commission de l'alimentation de cette institution.

Ce projet, à l'étude depuis cinq ans, prévoit notamment le contrôle strict de la quantité de sel et de sucre contenue dans les aliments du nouveau-né, « *compte tenu des connaissances actuelles qui*, a déclaré le professeur *donnent à penser qu'une consommation excessive de ces deux produits n'est pas souhaitable pour la santé d'un enfants* ».

Ce texte prévoit également l'interdiction de la distribution d'échantillons à titre gratuit, le contrôle lots par lots des aliments pour enfants aux différents stades de leur fabrication, un étiquetage informatif plus complet et enfin un contrôle des teneurs en substances hormonales, en particulier œstrogènes et anabolisants.

Élection du professeur Domart

Lors de la même séance, l'académie a élu membre titulaire dans sa troisième section (hygiène et épidémiologie) le professeur André Domart.

D'autre part, le professeur Girbal, de Marseille, a été élu correspondant national dans la même division.

[Né le 2 février 1909 à Paris, le Pr Domart a fait ses études aux lycées Montaigne et Buffon, à Paris.

Professeur à la Faculté de médecine de Paris depuis 1961, il devient chef de service à l'hôpital Broussais jusqu'en 1968, date à laquelle il obtient la chaire de clinique des maladies infectieuses de l'hôpital Claude-Bernard.

M. Domart a publié notamment trois ouvrages : « Médecine générale », « Allergie », et « Maladies des reins ».]

ARMÉE

● *Quarante et un jeunes antimilitaristes*, qui avaient à répondre du délit d'entrave à la circulation, ont été condamnés à 500 F d'amende, chacun, par le tribunal de grande instance de Valence (Drôme), mardi 10 février, tandis que deux autres ont été relaxés. Le 11 novembre dernier, les jeunes gens s'étaient couchés, enchaînés, en travers de la chaussée sur le passage des véhicules militaires qui participaient au défilé, place du Champ-de-Mars à Valence.

● *Plusieurs personnalités ont demandé à être inculpées* pour le soutien qu'elles apportent aux soldats et militants accusés de participation à une entreprise de démoralisation de l'armée. Parmi ces personnalités, on relève les noms de Mme Simone de Beauvoir ; MM. Jean-Paul Sartre, Claude Bourdet, Jean Cassou, François Chatelet, Jean-Pierre Faye, Max Pol Fouchet, André Jeanson, Jacques de Bollardière, Georges Montaron, Henri Jeanson, Jacques Chatagnier, Paul Noirot ; Mme Madeleine Rebérioux ; MM. Serge Reggiani, Guy Bedos, Maxime Leforestier, Pierre Vidal-Naquet, Maurice Kriegel-Valrimont, Michel Foucault et Claude Mauriac.

● *Information pour les droits du soldat (I.D.S.)* a décidé de participer à la manifestation organisée par le Comité national pour la libération des soldats et des militants emprisonnés, qui doit avoir lieu à Paris le dimanche 15 février, de la place de la République au fort de l'Est, à Saint-Denis, où siège la Cour de sûreté de l'Etat.

● *Le bureau national de l'association Défense nouvelle* s'élève contre certaines scènes du film *le Silence des armes*, paru à TF 1, « *déformant le rôle des soldats français et de l'armée lors des événements d'Algérie. Par des calomnies et des accusations sans fondements, certains passages de ce film représentent une odieuse injure à la mémoire des soldats du contingent morts pour la France. Injures insupportables pour les enfants, les épouses et les parents de ces morts* ».

★ Défense nouvelle, 37, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris. Tél. : 246-40-18.

RELIGION

LA CAMPAGNE NATIONALE DU DENIER DU CULTE

L'Église de France tend à instaurer une véritable cotisation

« *Il est plus difficile d'être honnête que d'être généreux* », a affirmé, le 10 février à Paris, Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale de France, qui présentait la campagne nationale du denier du culte prévue en 1976 pour informer les chrétiens de la situation matérielle de l'Eglise et les mettre devant leurs responsabilités.

« *Pendant longtemps*, a précisé Mgr Etchegaray, on pouvait parler de « *maquis* » à propos des finances de l'Eglise. On faisait silence à leur endroit comme si c'était quelque chose d'« *inconvenant* », et l'ignorance des fidèles confinait à l'invraisemblable. » On constatait, selon les paroisses et les diocèses, des situations d'inégalité « *difficilement admissibles* ». Aujourd'hui, l'Eglise aspire à une entreprise de « *clarification et de solidarité* ». Cela représente « *un test de capacité de vie évangélique pour les autres et pour nous-mêmes* ».

Hier dénommée denier du clergé, puis denier de l'Eglise ou denier du culte, la somme versée par les catholiques prend aujourd'hui le visage d'une véritable cotisation. Celle-ci est, bien sûr, volontaire. Il ne s'agit pas d'un impôt dont le non-versement entraîne des sanctions, mais à s'en dispenser les catholiques pratiquants se montreraient inconséquents. En effet, la vie matérielle du clergé dépend du denier dans une proportion de 35 %.

Combien verser ? Cela dépend, bien sûr, des ressources de chacun, mais aucune règle précise n'est fixée. Dans treize diocèses il est recommandé de donner 1 % du revenu ; dans cinq diocèses on préconise 3 à 5 % de l'impôt sur le revenu ; dans deux diocèses, 10 % ; dans trente diocèses, une journée de salaire ; dans certaines régions rurales, enfin, 2,50 francs par hectare de terre, etc.

Cet argent peut être perçu une fois par an ou plusieurs fois, selon les habitudes locales, que l'Eglise respecte.

En 1974, le denier collecté pour l'ensemble de la France a atteint près de 200 millions de nouveaux francs, ce qui correspond à 6 374 francs environ par prêtre. La moyenne par diocèse et par habitant se situe entre 1,18 francs et 11,41 francs (moyenne nationale, 3,85 francs). Depuis quatre ans, l'augmentation est inférieure à celle du SMIC (96 %), mais supérieure à celle de l'augmentation du coût de la vie.

Compte tenu des autres ressources dont dispose l'Eglise (quêtes, honoraires pour les messes, mariages et enterrements) et des avantages en nature, les prêtres jouissent d'une somme mensuelle de 1 100 à 1 400 francs. En organisant sa campagne (tracts, affiches, publications), l'Eglise de France précise qu'elle ne veut pas « *jeter un cri d'alarme* ». Elle désire, entre autres, attirer l'attention sur la multiplication des ministres non prêtres, qui n'en est vraisemblablement qu'à ses débuts, ainsi que sur l'augmentation des charges financières qui résultera, pendant quelques années au moins, de l'extension de la sécurité sociale à tous les prêtres, religieux et religieuses à partir du 1er janvier 1978 (loi du 24 décembre 1974).

De toute façon, l'Eglise entend que ses prêtres vivent modestement. Il serait à la fois contraire à l'Evangile qu'il en fût autrement, et contraire au désir des catholiques, ainsi que l'a révélé une récente enquête de la SOFRES.

H. F.

Le document romain sur l'éthique sexuelle

L'attitude de certains théologiens ou responsables chrétiens est inacceptable

déclare l'épiscopat français

A l'issue du conseil permanent de l'épiscopat français, qui vient de se tenir à Paris, le communiqué suivant a été diffusé :

« *Le conseil permanent a réfléchi sur les réactions de toute nature qui ont suivi, en France, la publication par la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi d'une déclaration sur « certaines questions d'éthique » sexuelle* ».

» *Nous ne pouvons accepter l'attitude de théologiens et de responsables de mouvements chrétiens qui semblent faire bon marché de l'enseignement constant de l'Eglise et lui dénier le devoir d'alerter les consciences alors que la dégradation du climat moral et le désarroi de beaucoup sont évidents.*

» *Au nom de leur responsabilité pastorale, de nombreux évêques ont déjà présenté ce document.*

» *En allant à contre-courant d'opinions répandues, la déclaration nous rappelle l'exigence de l'idéal évangélique. Elle invite expressément tous les catholiques, et en particulier les pasteurs et les théologiens, en s'aidant de l'apport des sciences humaines, à trouver les chemins de l'éducation de la foi et du comportement chrétien.* »

[Bien que le conseil permanent ne cite aucun nom, on ne risque guère de se tromper en estimant que sont par exemple visés les membres du collège d'animation de l'action catholique générael de femmes et du collège de gestion de la « Vie nouvelle » (« le Monde » du 7 février), ainsi que le Père René Simon, professeur de morale à l'Institut catholique de Paris, pour son intervention dans le « Nouvel Observateur » du 9/15 février, et pour son « Opinion » parue dans « la Croix » du 4 février. Il y jugeait que le document romain était « mort-né », qu'il constituait « un combat d'arrière-garde dans une bataille déjà perdue », et qu'il faisait preuve de « bricolage » dans son utilisation de saint Paul.

En évoquant « l'exigence de l'idéal évangélique » et l'« utilité des sciences humaines, le conseil permanent s'efforce d'interpréter le document romain dans son sens le moins négatif. — H. F.]

● *Le prix de la fondation Louise-Weiss* a été attribué à M. Visser 't Hooft, ancien secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises à l'université des sciences humaines de Strasbourg. Ce prix récompense l'ouvrage *le Temps du rassemblement* (*le Monde* du 31 mai 1975).

● *L'association traditionaliste Credo*, que préside Michel de Saint-Pierre, organise en 1976, au mois de mai, un pèlerinage à Jérusalem ; en juin, une journée de prières dans la chapelle royale de Versailles ; en octobre, un pèlerinage de prêtres à Lourdes.

★ Pour tous renseignements, écrire 28, passage des Récolets, 75010 Paris. Tél. 205-88-59.

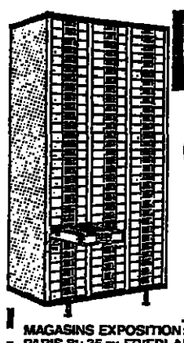
CLEN
CLASSEMENT MODERNE de vos dossiers, imprimés
PROMOTION
UF666 à 90 tiroirs
TIROIRS 25 x 33,5 x 5,5 cm utiles
ARMOIRE 89,2 x 39,3 x 200 cm
LE SEUL CLASSEMENT HORIZONTAL TOTAL et COHERENT
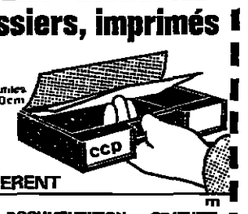
MAGASINS EXPOSITION:
PARIS 8e : 35 av. FRIEDLAND. Tel 901 76.73
LYON 3e : 176 r. DUGUESCLIN. Tel (78) 62.70 11
BRUXELLES : 73 rue BARA. Tel (02) 523.38.26.
DOCUMENTATION GRATUITE à CLEN zone industrielle de St BENOIT la forêt 37500 CHINON

GS CX
Finition exportation.
Faible kilométrage.
Garantie usine.
Tous coloris disponibles.
Exposition permanente (8 h - 20 h) de 200 CITROEN de la 2 CV à la SM.
Assurance gratuite (48 h) à tout acheteur.
Toutes possibilités de crédit.
Demander Monsieur Lemaire.

3 bis rue Scheffer 75016 Paris 553.28.51

FORMIDABLE NOUVELLE POUR TOUS LES PARISIENS
MONDIAL MOQUETTE
OUVRE son PLUS GRAND CENTRE de la MOQUETTE
PARIS 18e Tel 606 05 73
114 Rue DAMREMONT
PROFITEZ DES PRIX D'OUVERTURE
APPORTEZ VOS DIMENSIONS
MOQUETTE BOUCLEE DECOREE
Cde LARGEUR
15 F le M²
STOCK LIMITE
POSES ASSUREES PAR NOS specialistes
DES PRIX EXTRAORDINAIRES DANS TOUTES NOS QUALITES
Vous pouvez également profiter de ces offres exceptionnelles à
PARIS 19e : 144, bd de la Villette Mo Cl Fabien et J. Jaurès 203.09.79
PARIS 14e : 90, bd Jourdan 50 m Porte d'Orléans. 539.38.62
BAGNOLET : 191-193, av. Pasteur 5 mn Pte des Lilas - 858.16.46
SAINT-DENIS : 73, rue de la République - 820.92.93
BOULOGNE : 82 bis, rue Gallieni 605.45.12
MAISONS-ALFORT : 129, rue Jean Jaurès, RN 5 - 368.44.70
PARIS 13e : 40, quai d'Austerlitz face gare d'Austerlitz 331.72.38
SARCELLES : 29, av. Division Leclerc, RN 16 - 990.00.77
FOSSES-SURVILLIERS : zone industrielle de Fosses, Près Gare SNCF - 471.03.44
COIGNIÈRES (NIO) : près Trappes route du Pont d'Auneau 461.70.12
OUVERT : Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. 9 h-21 h. Sam. Dim. Fêtes 9 h-20 h

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES
ÉPÉDA
multispire
présente toutes ses nouvelles literies chez
CAPELOU
DISTRIBUTEUR

LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE
EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI
Seule adresse de vente
37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE
PARIS XIe ■ Métro Parmentier
Tél. 357.46.35

A Cannes le mimosa est en fleurs
« UNE VRAIE GERBE DE FORFAITS »
7 jours à partir de 224 F.
chambre petit déjeuner en hôtel **
(par personne en chambre double)
3 JOURS, 7 JOURS, 10 JOURS ou PLUS
l'Hiver fleuri et ensoleillé de Cannes vous permet des vacances que vous ne trouvez pas ailleurs.
Consultez votre Agence de Voyages ou envoyez votre coupon réponse aux SERVICES DU TOURISME DE LA VILLE DE CANNES. La Croisette 06406 CANNES
Je désire recevoir, sans engagement de ma part, des renseignements sur les forfaits vacances
NOM .....
ADRESSE .....
.....

(Publicité)
LE DROIT DE VIVRE
40, rue de Paradis, 75010 PARIS
Directeur : PIERRE-BLOCH
Le numéro de FÉVRIER vient de paraître
Au sommaire :
● « LE DROIT DE VIVRE », par André MONTEIL, ancien ministre.
● Un nouveau scandale : l'arrestation de Serge Klarsfeld.
● Notre enquête sur l'Apartheid et les chroniques habituelles sur les arts et les livres.
En vente dans les drugstores, gares, aéroports de la région parisienne. Le numéro : 3 F.

ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE GRENOBLE

La majorité socialisante progresse au sein de la Fédération de l'éducation nationale

Grenoble. — La majorité « Unité, indépendance et démocratie », proche des socialistes, sortira renforcée du congrès de la Fédération de l'éducation nationale, réuni à Grenoble du 9 au 13 février. Le rapport d'activité du secrétaire général, M. André Henry, a en effet été approuvé par 56,08 % des mandats, contre 40,60 % et 3,32 % d'abstentions. Au précédent congrès, en novembre 1973, les résultats avaient été de 53,21 % en faveur du rapport d'activité, 41,62 % contre et 5,16 % d'abstentions. Cette progression de près de 3 % a été plus nette dans les sections départementales de la FEN (54,84 % contre 49,68 % en 1973) que dans ses syndicats nationaux (57,34 % contre 56 %). Elle permettra sans doute au nouveau secrétaire général d'accélérer le processus de rénovation qu'il a entrepris depuis un an en invitant les cinq cent cinquante mille adhérents de cette organisation à « dépasser le corporatisme » et à se montrer plus offensifs dans leurs luttes et dans leurs propositions.

De notre envoyé spécial

Le long débat — cinquante-sept interventions — qui a précédé, pendant toute une journée, le vote sur le rapport d'activité du secrétaire général, a porté sur deux questions principales : l'unité d'action avec les autres centrales syndicales — principalement la C.G.T. et la C.F.D.T. — et le respect, par les syndicats nationaux dirigés par la tendance Unité et action, des règles de vie de la fédération.

Les attaques de trois des quatre minorités à propos des relations intersyndicales ont été convergentes. Pour Unité et action, M. Reynaud (Bouches-du-Rhône) a souligné que « *l'action n'était possible qu'avec les forces vives, et d'abord avec la C.G.T. et la C.F.D.T., sinon la FEN serait absente des luttes des autres travailleurs* ». Ces propos ont été renforcés par ceux de M. Gérard Alaphilippe, parlant au nom du syndicat des professeurs du secondaire : « *La direction de la FEN rejoint celle de Force ouvrière. Mais les enseignants, les personnels de l'enseignement public, les travailleurs, le mouvement syndical et l'ensemble de la gauche n'ont rien à gagner mais tout à perdre à la coalition des deux André* » (1).

M. Jean-Claude Guérin, au nom du courant Rénovation syndicale, a demandé à la direction fédérale si « *la FEN était prête à privilégier le renforcement de l'axe C.G.T.-C.F.D.T. au lieu de s'aligner ou de s'appuyer sur les positions de F.O., voire même de la C.F.T.C.* ». La Fédération doit, selon lui, « *abandonner la politique de l'autruche en reconnaissant le pluralisme syndical* » et « *sortir du ghetto de l'autonomie* ». M. Michel Chauvet, pour la tendance Ecole émancipée, sans prononcer les mots de « *collaboration de classes* », les a suggérés en déclarant, à propos des accords salariaux de la fonction publique (qu'ont refusé de signer en 1975 la C.G.T. et la C.F.D.T.) : « *Le gouvernement a choisi de négocier avec la FEN pour casser les luttes dans la fonction publique. Le patronat s'en est servi ensuite dans le secteur privé. Comment cela s'appelle-t-il ?* »

Seul le courant du Front unique ouvrier n'a pas mêlé sa voix à ce chœur, bien qu'il ait voté contre le rapport d'activité : M. Jean-Jacques Marie a expliqué que sa tendance critiquait surtout le projet de formation initiale prolongée jusqu'à dix-huit ans, estimant que toute « *adaptation de l'école aux besoins de la société faisait le jeu du pouvoir et du patronat* », et l'attitude de la FEN sur l'affaire des comités de soldats, ambiguë par sa condamnation de l'antimilitarisme.

Les représentants de la tendance majoritaire Unité, indépendance et démocratie, notamment MM. Jacques Fournier (syndicat des professeurs de collèges techniques), André Bougreau (agents) et Guy Georges (nouveau secrétaire général du Syndicat national des instituteurs), ont défendu la politique de négociations salariales et la signature d'accords représentant des « *compromis acceptables* ». « *Le mouvement syndical n'a rien à gagner, mais tout à perdre, dans des actions aventureuses et vouées à l'échec* », a notamment déclaré M. Georges. « *Le SNI demande à juger sur pièces en toute circonstance, quel que soit l'enjeu de la négociation.* »

M. André Henry s'est refusé, quant à lui, à « *distribuer les bons et les mauvais points en syndicalisme* ». Rappelant ses propositions multiples d'action commune avec les deux principales centrales ouvrières, il a estimé qu'il s'agissait d'un « *mauvais procès fait à la FEN (...), prête à toutes les actions unies si l'on ne nous impose pas un ralliement aux thèses de la C.G.T. et de la C.F.D.T.* ».

La main tendue

Egratignant ceux des syndicats nationaux dont l'action revendicative se réduit parfois à des pétitions peu signées ou à l'envoi de quelques télégrammes au ministre, le secrétaire général a défendu un usage modéré de la grève. D'une part parce qu'il faut, selon lui, tenir compte des « *réalités de la vie* » pour les enfants et les adolescents, qui peuvent être, lors des grèves des enseignants, « *jetés à la rue* », d'autre part parce que la représentativité de la FEN est déjà une arme en soi et que « *c'est tromper les travailleurs que de les conduire à des grèves qui ne peuvent pas aboutir* ».

Les échanges ont été vifs également sur la discipline interne à la Fédération. En gros, la direction fédérale accuse certains syndicats dirigés par Unité et action de favoriser dans leurs secteurs des organisations C.G.T. et même C.F.D.T. au détriment de syndicats de la FEN parce que ceux-ci sont à majorité U.I.D. M. André Henry a demandé au contraire que chaque syndicat de la Fédération « *se renforce dans son secteur de syndicalisation* » ; il a réclamé d'Unité et action, et en particulier des dirigeants du SNES, des « *engagements de loyauté* » et de « *mettre leurs actes en accord avec leurs paroles* ».

Aucune réponse convaincante n'a été opposée aux accusations de la majorité ; mais les syndicats de la minorité Unité et action ont montré, si besoin était, que le malaise grandit à l'intérieur de la Fédération entre les diverses catégories, malaise accentué par le jeu politique des tendances. Pour Mlle Janine Rogalski (chercheurs scientifiques), « *les chercheurs ne se sentent pas défendus par la FEN* ». Pour M. Alain Roux (enseignement supérieur), celle-ci « *semble ignorer* » l'influence de son syndicat. Pour M. Gérard Alaphilippe (enseignement secondaire), enfin, la FEN elle-même ferait obstruction aux revendications des professeurs techniques adjoints des lycées. Plus généralement, ces syndicats, qui regroupent des personnels appartenant aux échelons supérieurs de la *fonction publique, estiment qu'ils* ont été plus ou moins sacrifiés dans les négociations salariales par rapport aux fonctionnaires des « petites » catégories.

Malgré la virulence des propos ou les divergences entre les tendances et les syndicats, aucun n'envisage de quitter la Fédération. A M. Alaphilippe, qui accusait à son tour la majorité de « *mettre en cause l'unité et même l'existence de la FEN* », M. Henry a répondu en demandant de pratiquer à la FEN aussi la « *politique de la main tendue* ».

YVES AGNÈS.

(1) André Henry (FEN) et André Bergeron (F.O.).

A Lorient

La soudaine révolte d'un lycée sans histoire

Lorient. — Après quarante-huit heures de grève, trois jours de fermeture (« le Monde » du 31 janvier) et une semaine de congé, le lycée Dupuy-de-Lôme, de Lorient (Morbihan), a rouvert ses portes sans incident, lundi 9 février. L'agitation qui a régné pendant quelques jours dans cet établissement sans histoire, est due en grande partie aux conditions de vie à l'internat.

De notre envoyé spécial

Malgré la morosité de la vie en internat, les élèves travaillaient. Les professeurs enseignaient. Les parents, satisfaits de cette atmosphère studieuse, se félicitaient d'avoir confié leurs enfants à un établissement aussi digne d'éloges. Deux jours plus tard, un millier d'élèves défilaient dans les rues de la paisible sous-préfecture et décidaient le lendemain d' « *occuper* » *les locaux.*

Parce qu'ils n'ont pas vu venir la bourrasque, parents et administration parlent aujourd'hui de « manipulation » et lorgnent du côté de certains professeurs. « *C'est la thèse classique du complot* », commente, avec un haussement d'épaules, un interne. « *Ils étaient les seuls à ne pas s'en rendre compte*, ajoute un de ses camarades, *mais le « ras le bol » avait atteint un point limite.* »

Côté cour, Dupuy-de-Lôme — deux mille élèves, deux tiers de filles, trois cents internes — présente pourtant une façade séduisante : le pourcentage de reçus au baccalauréat est en constante progression, et dépasse de plusieurs points la moyenne nationale. A tel point que la bourgeoisie lorientaise, généralement fidèle à l'enseignement catholique, n'hésite plus à inscrire ses enfants dans l'établissement.

Côté jardin, la situation est moins brillante. Frissonnant encore à cette évocation, un interne raconte : « *Pendant tout le mois de décembre, certains dortoirs n'ont pas été chauffés une seule fois. Il paraît que l'installation avait sauté et qu'il n'y avait pas de crédits pour la réparer.* »

Aujourd'hui, c'est fait, mais les élèves continuent de loger à plus de quarante dans des dortoirs sonores comme des cathédrales, aux murs gercés par l'usure du temps, sans confort ni la moindre intimité.

C'est sur ces entrefaites qu'est entré en vigueur un nouveau « barème » de sanctions (1) : suppression de la sortie du mercredi après-midi pour tout interne garçon ayant obtenu une seule note inférieure à 9 sur 20 ; interdiction aux internes garçons des classes de seconde de regarder à 20 heures les informations télévisées ; interdiction aux internes majeurs — certains sont en classe préparatoire — de quitter le lycée sans autorisation préalable, en dehors du mercredi après-midi.

Quant au club information, où les élèves trouvaient jusque-là journaux et périodiques, il avait depuis longtemps fermé ses portes. « *Pas de « profs » pour surveiller* », rétorquait l'administration aux demandes d'éclaircissement ; « *Comme s'il fallait quelqu'un pour surveiller la lecture des journaux* », ironise un élève. « *Les seuls journaux restés à notre disposition*, raconte un de ses camarades, *c'était ceux auxquels était abonné l'internat de filles :* Elle, Paris-Match, Télé-7-Jours, 5e Hebdo (2), *vous voyez le genre.* »

Une traînée de poudre...

Ce régime ne pouvait pas durer longtemps. Au mois de décembre, une pétition, lancée par un groupe d'élèves, recueille 80 % de signatures, y compris chez les externes, qui vont dès lors faire bloc avec leurs camarades internes. M. Jean Tanguy, le proviseur, temporise. A-t-il commis à ce moment-là certaines maladresses ? Personne, en tout cas — y compris à l'inspection académique — ne le crédite d'un excès de diplomatie. Le cheveu en brosse, mâchoire carrée et ton abrupt, ce Bigouden autoritaire est un homme d'ordre. Ses réactions vont faire monter de quelques degrés supplémentaires une marmite qui bouillonne déjà.

« *Il y a ici, surtout chez les garçons, plus turbulents que les filles, des élèves paresseux*, tranche-t-il. *S'ils ne travaillent pas en classe, il faut qu'ils rattrapent le temps perdu sur leurs loisirs.* » Mardi 27 janvier, la grève est lancée. « *Contrairement au mouvement de l'année dernière contre la réforme Haby, c'est parti comme un traînée de poudre* », raconte un des rares militants du lycée. En quelques heures, un lycée « apolitique », sans autre horizon que la ligne bleue de l'examen et les mornes journées d'internat, est saisi par la révolte.

Précipitamment, l'administration va reculer, sans parvenir à apaiser les élèves ; elle s'engage à renoncer à certaines « brimades » et tente de justifier les autres. Les élèves, qui exigent du « *concret* », poursuivent le mouvement et commencent à « *occuper* » symboliquement quelques classes. Le jour où le proviseur obtient du rectorat l'autorisation de fermer le lycée, les élèves savent qu'ils ont en partie gagné. Dépêché sur place, M. Catteaux, inspecteur d'académie, tente de concilier les parties, syndicats, association de parents, élèves et administration — dont certaines ne dialoguent plus depuis quelques jours que par communiqués publiés dans la presse. Un compromis est trouvé. Le conseil d'administration se réunira début mars pour élaborer un nouveau règlement intérieur. D'ici là, l'administration recueillera l'avis des internes.

Lundi matin, le lycée avait repris sa physionomie habituelle. Noyée sous le crachin, la silhouette grisâtre des bâtiments se découpait dans la brume. Réflexion désabusée d'un interne : « *C'est quand même malheureux d'avoir dû aller jusque-là pour arriver à se faire entendre.* » Se faire entendre, mais jusqu'où ? Même si elle décidait de lâcher beaucoup de lest — ce que ne souhaitent pas les parents, surtout soucieux de « *résultats* » — l'administration ne pourrait pas améliorer beaucoup la vie quotidienne des élèves. Les subventions qui permettraient de le faire sont inexistantes.

Construits à la hâte et en grande quantité depuis quinze ans, pour faire face aux conséquences du *baby-boum*, beaucoup d'internats français ressemblent à celui de Lorient. Les conditions de vie y sont telles qu'il suffit de quelques maladresses pour déclencher une révolte. C'est ce qui s'est passé l'année dernière à la cité scolaire tourangelle de Grandmont (*le Monde* du 18 mars 1975), où les élèves ont occupé les locaux pour des raisons identiques à celles des lycéens de Lorient. C'est ce qui peut se passer demain dans un autre internat.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Les dispositions régissant la vie d'un internat sont laissées à la seule initiative du chef d'établissement. Pour l'externat, le règlement intérieur doit être approuvé par le conseil d'administration.

(2) Hebdomadaire départemental, principalement consacré aux programmes de télévision.

Le ministère n'envisage pas la réintégration de M. Papinski

Le ministère de l'éducation vient de répondre à M. Jacques Papinski, instituteur révoqué pour avoir publié un pamphlet contre des inspecteurs. Celui-ci, après quatre-vingts jours de grève de la faim pour obtenir sa réintégration, a été transporté, le vendredi 6 février, à l'hôpital de Briey (Meurthe-et-Moselle) (« le Monde » daté 8-9 février). M. Couturier, conseiller technique au cabinet de M. René Haby, a écrit, mardi 10 février, à M. Papinski : il est « disposé à l'aider à trouver un emploi » ailleurs que dans l'enseignement public ; le jugement du tribunal administratif, dit-il, ne demande pas sa réintégration comme professeur du collège.

D'ailleurs, souligne M. Couturier, M. Papinski n'a jamais été véritablement professeur de collège d'enseignement général : il était seulement instituteur chargé, à titre provisoire, d'enseignements d'anglais et de français dans un C.E.G. La titularisation lui a été refusée à plusieurs reprises, à la suite d'un certain nombre d'inspections.

Mais, pour certains enseignants, cette argumentation juridique est aujourd'hui dépassée : c'est ce qu'explique, dans la lettre que nous publions ci-dessous, M. Guy Coq, professeur au lycée de Montrouge (Hauts-de-Seine) et un des animateurs du groupe « Rénovation syndicale » de la Fédération de l'éducation nationale.

Un risque extrême

Le drame que nous vivons avec Jacques Papinski dépasse aujourd'hui toutes les arguties politiques, juridiques et moralisantes.

Il y a plus urgent que de refaire un plaidoyer pour l'affaire Papinski de 1966 à 1976. Je ne veux retenir qu'une seule chose : un instituteur, un éducateur fait de la faim qui risque à brève échéance de le conduire à une issue fatale. La question n'est plus de savoir s'il avait absolument tort ou absolument raison ; elle n'est plus de choisir entre le recteur de Nancy et Jacques Papinski ; elle n'est pas non plus de savoir si quelqu'un doit ou non perdre la face. Loin de tous ces calculs, Jacques Papinski questionne maintenant chacun de nous en ce lieu des ultimes raisons qui font vivre ou mourir.

A un appel de l'esprit, à ce risque extrême couru, les autorités peuvent-elles répondre par un silence, même cuirassé d'une pesante justice ? Et ce n'est plus le temps d'un éventuel chantage. S'il lui arrivait malheur, quelques valeurs essentielles, auxquelles des éducateurs croient encore, déserteraient une institution scolaire vouée à la froideur et à la mécanique de règlements sans âme.

On pourrait donc mourir bien qu'amnistié, être amnistié mais pénalisé à vie, être indigne d'enseigner bien que capable de subir une exigence de conscience jusqu'au risque ultime ?

L'amnistie admise par le tribunal administratif de Nancy est un fait nouveau. Par conséquent, Jacques Papinski pourrait être réintégré maintenant, ce serait une décision d'une grande dignité.

Mené jusqu'à ce point, une grève de la faim est bien au-delà du chantage. Elle est un appel à l'humanité.

Nous sommes un certain nombre à penser que la disparition de Jacques Papinsky nuirait à l'image de ce pays. Et elle serait intolérable aussi. L'Etat, le ministre de l'éducation, la haute administration de l'école, y perdraient beaucoup en autorité morale.

Or, le risque est présent, l'irréparable est proche peut-être. Nous en appelons au ministre de l'éducation, aux plus hautes instances de l'Etat, aux enseignants aussi. Il faut que cet appel de tous ceux qui refusent la mort d'un instituteur fou de justice soit entendu.

GUY COQ.

SOCIÉTÉ

Mme GIROUD PRÉSENTERA PROCHAINEMENT SON « PLAN POUR LES FEMMES »

(De notre correspondant.)

Nice. — Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, vient de confirmer, à Menton, son intention de présenter prochainement au gouvernement un « plan pour les femmes » comportant une centaine de propositions qui seraient appliquées d'ici à 1981, c'est-à-dire avant la fin du septennat (*le Monde* du 23 septembre 1975).

L'une d'elles, a précisé le secrétaire d'Etat, doit permettre de rendre plus compatible le fait d'avoir des enfants et celui de travailler. Mme Giroud proposera d'instituer pour les femmes qui viennent d'avoir un enfant le droit de cesser leur activité salariée pendant une période qui pourrait durer deux ans, à condition qu'elles aient la certitude d'être ensuite réembauchées.

(Publicité)

PROBLÈMES POSÉS PAR L'UTILISATION DE L'ENSEIGNEMENT PROGRAMMÉ EN FORMATION

Stage organisé par le Département de Psychologie de l'Université de Paris VIII.

A partir du 13 avril
40 heures d'enseignement

Renseignements et inscriptions :
Formation Permanente
route de la Tourelle, 75571 PARIS Cedex 12 - Tél. : 808-92-26
ou 808-96-70, poste 389.

RECYCLAGE SCIENTIFIQUE
Médecine . Pharmacie . Biologie
▸ Cycle long de Février à Juin, 2 soirs par semaine.
▸ Stage intensif, 3 semaines en Septembre.
IPESUP Ens Sup Privé 18,18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 — 326.83.30

CORRESPONDANCE

La taxe d'apprentissage à l'école supérieure de commerce d'Angers

A la suite de l'article sur la « Crise à l'école supérieure des sciences commerciales d'Angers (le Monde du 20 janvier), M. André Coutau, président du conseil d'administration de cette école, nous écrit pour « confirmer son entière confiance dans la direction de l'école ».

« On reproche à l'ESSCA d'avoir transformé les traditionnelles démarches de sollicitation de la taxe d'apprentissage en un système de chasse à la prime dont les élèves seraient les bénéficiaires (...). En effet, cinquante étudiants ont reçu en moyenne une somme de 321,98 francs, correspondant à un remboursement forfaitaire des frais de déplacement engagés par eux lors des visites d'entreprises effectuées dans toute la France. Ces visites n'ont pas pour but essentiel de suggérer le versement de la taxe d'apprentissage, mais en priorité de faire connaître l'école et ses élèves aux chefs d'entreprise, pour découvrir des stages de formation et pour accroître les débouchés. (...) »

M. Coutau nous signale d'autre part qu'il « est décidé à faire connaître la vérité en demandant un contrôle immédiat et rigoureux du comité départemental de la formation professionnelle, de la formation sociale et de l'emploi. A l'ESSCA, la cohésion demeure et le travail se poursuit dans le calme ».

AÉRONAUTIQUE

LE CONSTRUCTEUR BRITANNIQUE DE CONCORDE VA LICENCIER 1 200 PERSONNES

Londres (*A.F.P.*). — British Aircraft Corporation (BAC) annoncera officiellement dans une semaine à mille deux cents employés, la plupart travaillant sur Concorde, leur mise à pied d'ici à mai, a indiqué mardi 10 février, à Londres, un porte-parole de BAC.

Ces licenciements représentent environ la moitié de ceux que BAC avait laissé prévoir dès novembre dernier. Après ces licenciements, la division des avions commerciaux de BAC totalisera onze mille six cents personnes, soit 17 % d'effectifs en moins par rapport à la fin de l'année dernière.

Selon BAC, ces compressions s'expliquent par la récession générale de l'industrie aéronautique (douze mille mises à pied envisagées en Grande-Bretagne, dont six mille chez Rols-Royce) et par le refus du gouvernement travailliste d'autoriser pour le moment la construction de plus de seize Concorde au total entre la Grande-Bretagne et la France. Le dernier des huit supersoniques *devant être construits en Grande-Bretagne est actuellement assemblé à l'usine de BAC à Filton, près de Bristol.*

● *RECTIFICATIF.* — *L'article du Monde du 31 janvier 1976, « Les ventes de technologie nucléaire seront désormais harmonisées » citait, par erreur, la Roumanie parmi les pays n'ayant pas signé le traité de non-prolifération des armes nucléaires. En fait, la Roumanie a signé ce traité le 1er juillet 1968, et l'a ratifié le 30 janvier 1970.*

UNE STATUETTE DU MEXIQUE POUR LE PRIX D'UN WEEK-END A LONDRES.

Femme assise. Terre cuite.
Origine : Mexique.
Hauteur : 42 cm.
Prix : 1900 F.

Le Comptoir vient d'ouvrir. Il y a enfin à Paris un endroit où vous pouvez acheter aux prix où les antiquaires achètent.
Aux prix de gros. Des bouddhas du 17e et 18e siècle, de Birmanie, du Laos, du Siam. En bois, en bronze ou laque.
De l'art précolombien : vases et plats Maya de 700 à 900 après J.C. ; objets de fouille de Jalisco ; poupées de Chancay. De l'artisanat d'Amérique du Sud.
Tables laquées ; nombreuses terres cuites et céramiques artisanales ; masques rituels, tissus et tableaux magiques ; peintures coloniales.

LE COMPTOIR D'AMERIQUE DU SUD ET D'EXTREME-ORIENT VEND AUX PRIX OÙ LES ANTIQUAIRES ACHETENT.

3, rue de Luynes (carrefour Bd Raspail/Bd St-Germain), 75007 Paris. Tél. : 548.52.17.
De 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h tous les jours sauf lundi matin et dimanche.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

une Renault 16 vous irait bien.

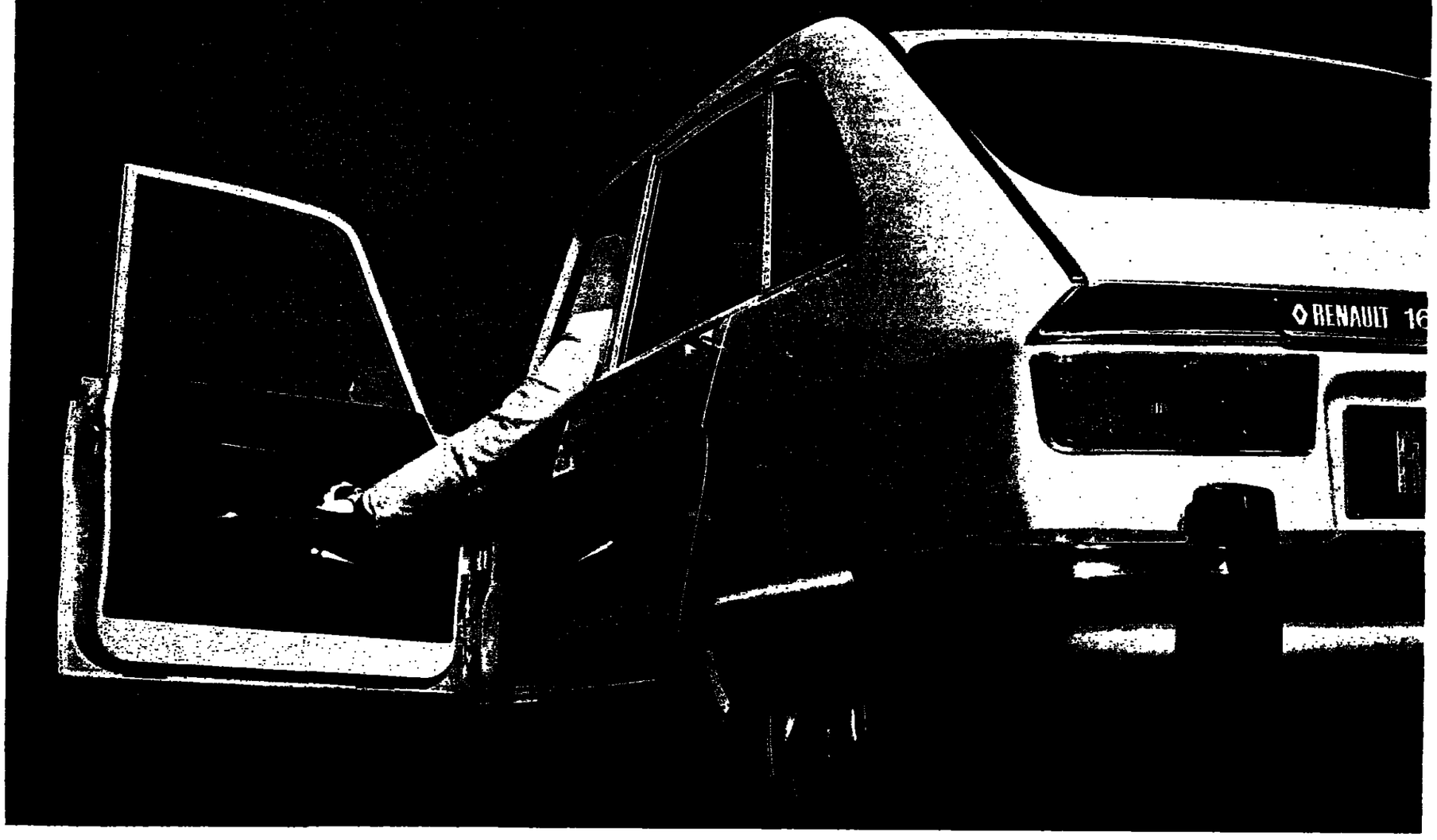

La Renault 16 est une voiture intelligente: son moteur de 9 CV est remarquable par son endurance, sa nervosité et sa sobriété.* Silencieuse à toutes les allures, elle est aussi maniable en ville qu'efficace sur la route et les solutions techniques mises en œuvre assurent un freinage et une tenue de route très fiables.

La Renault 16 est une voiture accueillante et pratique: 5 places particulièrement confortables.

Un coffre qui reste un modèle du genre: son volume utilisable passe de 350 dm³ en utilisation normale à 430 dm³ en avançant la banquette arrière et jusqu'à 1.200 dm³ en l'enlevant.

La Renault 16 existe en 4 versions: L 24.400 F, TL 25.800 F, TS 28.600 F, TX 31.000 F. Prix clés en main au 05/01/76.

Option boîte automatique sur les Renault 16 TL et TX.

* Consommation en essence ordinaire de la Renault 16 L: 7,6 l aux 100 km à 90 km/h et 10,4 l à 120 km/h à vitesse stabilisée.

Renault préconise **elf**

PUBLICIS N 6512

Renault 16 l'exemple automobile

CATASTROPHES

APRÈS LE SÉISME DU 4 FÉVRIER

Le sort des orphelins préoccupe le gouvernement du Guatémala

Guatemala (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — Le dernier chiffre officiel des victimes de la catastrophe sismique qui a frappé le Guatemala le 4 février est de 17 000 morts. Tout le monde s'accorde pour penser que ce chiffre sera très nettement dépassé : les estimations varient de 20 000 à 50 000. Quoi qu'il en soit, le tremblement de terre du Guatemala semble être un des trois plus meurtriers qui ont frappé les pays d'Amérique latine depuis le début du siècle. Seuls, les séismes du Pérou (*1970*), avec 54 000 morts officiels, et du Chili (1939), avec 25 000 morts, dépassent ou égalent la catastrophe du Guatemala.

Il se confirme que Chimaltenango est la ville qui a été la plus touchée : 95 % des maisons ont été détruites, et, sur une population de *28 000* habitants, on a dénombré 9 338 morts et 16 795 blessés.

Le sort des orphelins (il y en aurait trente mille de moins de cinq ans) préoccupe le gouvernement, qui a invité les familles *épargnées par le séisme à les accueillir* ou même à les adopter. Pour près de la moitié, les sans-abri (au nombre total de un à deux millions) sont des adolescents de moins de quinze ans.

M. Brian Moss, du bureau d'aide de Washington, a déclaré : *« La distribution des secours est bien mieux coordonnée ici que dans tous les autres cataclysmes dont je me souviens. J'ai vu arriver du Mexique dix-huit camions de vivres. Le lendemain, les vivres étaient acheminées vers la campagne. »* Ailleurs, on signale que 50 tonnes de médicaments, de vivres et de vêtements ont été déjà transportées vers la province par une flottille d'avions et des hélicoptères.

En revanche, certaines dépêches font état, dans quelques villes de province, de rivalités locales et personnelles ou même de discrimination envers les Indiens. Un des responsables de l'organisation catholique Caritas aurait demandé d'urgence l'aide de l'ar*mée en raison de graves menaces* de jacqueries que pourrait provoquer l'abandon où sont laissés les petits villages.

D'innombrables glissements de terrain ont coupé les routes, empêchant les camions de passer. *Mais, en plus,* ces barrages naturels risquent de devenir très dangereux dans trois mois lorsque la saison des pluies arrivera : derrière eux pourraient s'accumuler des lacs qui, en se gonflant, arriveraient à les faire céder, ajoutant ainsi les difficultés des inondations à celles des tremblements de terre.

FAITS DIVERS

CHALEUR HUMAINE ET GARDIENS DE LA PAIX

Une lectrice parisienne nous adresse le témoignage suivant :

« Il faisait froid, dimanche matin 1er *février*, au marché de la rue Mouffetard et pourtant une cinquantaine de passants s'étaient arrêtés pour rêver un moment autour de trois *magiciens* de la rue : trois musiciens.

» Et puis deux gardiens de la paix sont arrivés pour disperser « l'attroupement ». Au nom de la loi, chacun est retourné à ses soucis...

» *L'auditoire* n'était pas content ; timidement, il protesta ; une voix un peu plus forte que les autres osa se faire entendre : « Mais laissez-les » donc ! Ils nous donnent un » *peu* de chaleur humaine. » Qu'avait-il dit là, ce naïf qui voulait encore croire à la poésie des coins de rue ? Il reçut pour sa peine une bonne gifle, au nom de *la loi*. Il ne la *rendit* point. Seulement, il réclama le numéro matricule de notre zélé représentant de l'ordre ; celui-ci, flanqué de son courageux collègue, déguerpit ! Il court encore...

» *Mais nos musiciens, reviendront-ils ?* »

« ORDRE NOUVEAU » REVENDIQUE LES ATTENTATS COMMIS CONTRE « LIBÉRATION » ET « AÉROFLOT »

Un engin explosif a été lancé, dans la nuit du 10 au 11 février, contre la façade de l'immeuble où *se trouve le siège du quotidien* « Libération », 27, rue de Lorraine, à Paris (19e). Les dégâts causés par l'explosion sont peu importants. Un début d'*incendie* a été rapidement maîtrisé.

Une demi-heure plus tôt, peu après minuit, un engin incendiaire avait été lancé contre la devanture de l'agence de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot, sur l'avenue des Champs-Elysées. *Une vitrine a été* brisée. Ces deux attentats ont été revendiqués, dans un communiqué, par l'organisation Ordre nouveau (mouvement dissous le 28 juin 1973).

● *Meurtre d'une fillette à Reims*. — Une fillette âgée de neuf ans, Nathalie Parelle, disparue depuis l'après-midi du dimanche 8 février a été retrouvée étranglée le lendemain vers 19 h. 30 dans une cave d'un ensemble H.L.M. proche du domicile de ses parents, qui habitent dans le quartier Wilson à Reims.

SPORTS

LES XIIes JEUX OLYMPIQUES D'HIVER

La victoire d'un bourlingueur des pistes

Innsbruck. — Gustavo Thoeni et Ingemar Stenmark ont fait chacun une course éblouissante. L'Italien a dominé tous ses rivaux, lundi 9 février, sur les 1 525 mètres de neige dure, se faufilant comme un chat de race entre les soixante-*trois* portes *du parcours*. Le Suédois a surclassé tous ses adversaires, le lendemain mardi, sur les 1 200 mètres du toboggan de glace, « dribblant » entre les soixante-treize portes avec l'aisance d'un Pelé du ski. Tous deux couraient sur les pentes de l'*Axamer Lizum*, à quelque trente kilomètres au nord-est d'Innsbruck. Alors, ils ont gagné ?

De notre envoyé spécial

Hélas ! pour *le champion* transalpin, tenant du titre ; hélas ! pour le talentueux Suédois, solide leader de la Coupe du monde 1976, il s'agissait du slalom géant masculin des XIIes Jeux d'hiver, et, depuis *déjà un certain nombre d'années*, cette épreuve se court en deux manches, à vingt-quatre heures d'intervalle... Lundi, le secret Scandinave, qui cache ses sentiments et sa vie privée avec une pudeur de bon aloi, avait le juste sentiment, sans s'en expliquer vraiment les raisons, d'avoir manqué sa course. Il comptait, en effet, 2 sec. 32 de retard sur le *champion olympique de* 1972. C'était quasi insurmontable. Mardi midi, Ingemar Stenmark creusait entre le double champion du monde 1974 et lui l'incroyable écart de 2 sec. 58.

Un parcours de sénateur

Gustavo Thoeni a gardé, depuis ce jour de décembre 1970 où il s'est révélé en enlevant le slalom géant du Critérium de la première neige, à Val-d'Isère, la réserve *paysanne de son* village natal, Trafoï, dans les Dolomites. Le 9 février, il affichait pourtant, sans crier le moins du monde victoire, un sourire un peu moins timide que d'habitude. Certes, il ne possédait respectivement que 41 *centièmes et* (tout de même) 1 sec. 23 sur les deux Suisses Ernst Good et Heini Hemmi, mais il avait distancé, croyait-on, ses concurrents les plus redoutables : sans parler de Stenmark, son compatriote Piero Gros était à 1 sec. 1/2 et l'Autrichien Hinterseer à 2 sec. 27.

Gare aux pronostics après une première manche de slalom, quels que *soient* les fossés séparant les skieurs ! Vingt-quatre heures après, c'étaient des précipices qui s'ouvraient sous les pas de Piero Gros, hors course dès les premières portes, et de Gustavo Thoeni : à Sapporo, il y a quatre ans, c'était le champion transalpin qui avait bénéficié dans la seconde manche de la défaillance de ses rivaux. A Innsbruck, c'est *lui qui en était victime* : il *ne* tombait pas, mais, par peur peut-être de manquer une porte, il effectuait un parcours de sénateur. Cette étrange prudence ou cette impossibilité physique d'aller plus vite lui coûtait non seulement le titre, mais aussi une médaille. Il se classait quatrième !

Même si Radici et Bieler ter*minaient aussi dans les dix* premiers, la déception était d'autant plus vive dans le camp italien que, depuis quelques jours et surtout depuis l'opération « miraculeuse » des nouveaux skis autrichiens, de sombres histoires de marques et de contrats agitent la colonie transalpine. Deux grands battus donc.

Est-ce à dire, par contrecoup, que le premier de *cette très bi*zarre course olympique est un petit vainqueur ? Comme son compatriote, Ernst Good, vingt-six ans, médaille d'argent, Heini Hemmi, vingt-sept ans, est un bourlingueur des pistes. Avec sa barbe, ses *moustaches* et ses longs cheveux noirs, il apparaissait jusqu'à présent comme un pirate de neige douce qui n'avait jamais rien gagné d'important. Avec ses 1,63 m et ses 60 kilos, il était un peu le jockey du ski, écarté à jamais, pensait-on, du tiercé.

Le *curriculum vitae* de Heini Hemmi, comme celui de son camarade Good, mentionne officiellement : profession, maçon. Mais, depuis maintes années, les seuls murs au pied desquels se retrouvent régulièrement les deux Helvétiques sont ceux des domaines de neige, infranchissables pour eux, du moins *victorieusement*, avant ce début de semaine. Deux parcours réguliers, pour et l'autre, sur des tracés raides comme des piquets, la double course de leur vie, comme pour l'Espagnol Fernandez-Ochoa dans le slalom *spécial de Sapporo, et une pluie de* friandises — suisses — pouvait s'abattre sur eux, tandis qu'il sautaient de joie sur un podium aussi improvisé que leur succès.

MICHEL CASTAING.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

JEUDI 12 FEVRIER

TF 1 et FR 3, 16 h. à 16 h. 45, hockey sur glace. — TF 1, 22 h. 20 à 22 h. 35, résumé des compétitions de la journée.

LES RÉSULTATS

SKI ALPIN

Slalom géant messieurs. Classement des deux manches. — 1. Hemmi (Suisse), 3 min. 26 sec. 97 ; 2. Good (Suisse), 3 min. 27 sec. 17 ; 3. Stenmark (Suède), 3 min. 27 sec. 41 ; 4. G. Thoeni (It.), 3 min. 27 sec. 67 ; 5. P. Mahre (E.-U.), 3 min. 28 sec. 20 ; 6. Pargaetzi (Suisse), 3 min. 28 sec. 76 ; 7. Radici (It.), 3 min. 30 sec. 09 ; 8. Bieler (It.), 3 min. 30 sec. 24 ; 9. Jones (E.-U.), 3 min. 31 sec. 77 ; 10. Burger (R.F.A.), 3 min. 32 sec. 68 ; 11. Sochor (Tch), 3 min. 33 sec. 53 ; 12. Strand (Suède), 3 min. 33 sec. 66 ; *13. S. Mahre (E.-U.), 3 min.* 33 sec. 76 ; 14. Hinterseer (Autr.), 3 min. 33 sec. 80 ; 15. Navillod (Fr.), 3 min. 34 sec. 33, etc.

PATINAGE DE VITESSE

500 m messieurs. — 1. Kulikov (U.R.S.S.), 39 sec. 17 ; 2. Muratov *(U.R.S.S.), 39 sec. 25 ; 3. Immerfall* (E.-U.), 39 sec. 54, etc.

SKI DE FOND

10 km dames. — *1.* Smetanina (U.R.S.S.), 30 min. 13 sec. 41 ; 2. Takalo (Finl.), 30 min. 14 sec. 28 ; 3. Kulakova (U.R.S.S.), 30 min. *38 sec. 61, etc.*

PATINAGE ARTISTIQUE

Danse : 1. Pakhomova - Gorshkov *(U.R.S.S.), 202,9* pts *(9 places)* ; 2. Moiseeva - Minenkov (U.R.S.S.), 204,88 pts (20 places) ; 3. O'Connor-Millns (E.-U.), 202,64 pts (27 places), etc.

LUGE

Bi-place messieurs. — 1. Rinn-Hahn (R.D.A.), 1 min. 25 sec. 604 ; 2. Brandner - Schwarm (R.F.A.), 1 min. 25 sec. 889 ; 3. Schmid-Schachner (Autriche), 1 min. 25 sec. 919, etc.

HOCKEY SUR GLACE

Groupe A : Etats-Unis bat Finlande 5 à 4 ; Tchécoslovaquie bat Pologne 7 à 1.

Groupe B : Roumanie bat Autriche 4 à 3 ; U.R.S.S. bat R.F.A. 7 à 3.

ATHLÉTISME

Les championnats de France en salle

Un intermède sur le chemin des Jeux olympiques

De notre envoyé spécial

Orléans. — Le 1er avril 1966, le *bruit courait que Jacques* Madubost avait franchi 2,16 mètres en hauteur lors d'une séance d'entraînement. On crut à un canular : la chose paraissait si extravagante et le personnage était si fantasque ! Le record national n'était alors que de *2,12* mètres, et quant à faire mieux un jour pareil... Dix ans, déjà !

Cette même hauteur, quatre sauteurs l'ont franchie sans plus de façon, dans une atmosphère frileuse de hall de gare, dimanche 8 février, à l'occasion de la deuxième journée des Championnats de France d'athlétisme en *salle*. En l'absence de Paul Poaniewa, recordman de la spécialité tant en plein air (2,26 mètres) que sur un sautoir abrité (2,18 mètres), un jeune homme de dix-neuf ans, Philippe Darras, a pris place au sommet du podium installé à *l'intérieur du parc des* expositions d'Orléans.

Tout comme cet étudiant en éducation *physique, vainqueur* après le décompte des essais, Bernard Petitbois, premier du 60 mètres, a su exploiter la situation créée par la tournée aux Etats-Unis de quelques vedettes patentées de l'athlétisme français. *Le fait qu'il soit surtout un spé*cialiste du 200 mètres, s'il ne retire rien à son mérite, ternit quelque peu la réputation de ses rivaux battus sur une distance aussi courte. En se tenant sagement à l'écart de cette médiocre compétition, Gilles Echevin, fragile comme une horlogerie fine, lui aura, au demeurant, considérablement facilité la tâche.

Le gardien de buts champion du 400 mètres

Les autres finales ne furent *guère de meilleure qualité, tant* les cracks demeurés de ce côté-ci de l'Atlantique sont surtout préoccupés de parfaire leur préparation olympique. Quand ils auront accepté d'en prendre le chemin, Orléans n'aura été pour eux qu'un intermède. L'objectif qu'ils poursuivent opiniâtrement *se situe à Montréal*.

Dans cette course à la gloire, Christian Jackiel a pris le départ avec un retard singulier. L'an dernier à pareille époque, il gardait encore les buts de son équipe de football et les piétinements *qui lui étaient permis* à l'intérieur des surfaces de réparation ne le prédisposaient pas à devenir champion de France du 400 mètres. Le sévère régime sportif auquel il est soumis depuis son incorporation militaire aurait dû le laisser sans ressort. Débutant dont les premiers tours de piste défièrent les lois de la physiologie, il a pourtant battu en 48 sec. 35/100 des concurrents qui s'entraînent laborieusement depuis des lustres. Dans une épreuve très dure, ce fils de mineur polonais, particulièrement énergique, n'a sans doute pas fini d'étonner en continuant de courir sans s'embarrasser de subtilités tactiques.

Non moins surprenante fut la performance de Jacqueline Curtet qui, avec Léone Bertimon (16,17 mètres au lancement du poids), améliora un record de *France en salle (6,22 mètres* au saut en longueur). Les trente-deux heures de cours hebdomadaires qu'elle suit à la faculté de Nice, où elle prépare une maîtrise de sciences naturelles, lui laissent, en effet, peu de temps pour s'entraîner.

Ce temps qui lui est compté, Jean-Luc Cherrier l'aura trouvé en obtenant un emploi au secré*tariat d'Etat à la jeunesse et aux* sports. Ancien champion junior, il avait fini par désespérer de tirer parti de ses qualités. La liberté de quitter le bureau deux heures plus tôt, en lui ouvrant le chemin des stades et des bois, lui aura apporté une brillante victoire. Son intelligence en course et la façon dont il boucla, sur une piste de 213 mètres, le *3 000 mètres en 8 min* 11 sec en disent long sur ses possibilités. Le successeur tant attendu de Jazy ? L'ingratitude du rôle décourage les pronostics. Mais enfin, l'étoffe est bonne.

RAYMOND POINTU.

Promex constate que ses appartements sont recherchés pour 4 raisons principales :

Le choix des emplacements:
Il est vrai que Promex construit, dans Paris ou près de Paris, dans des quartiers vivants – à la fois résidentiels et commerçants – et facilement accessibles.

Les proportions raisonnables des immeubles:
Les 40 immeubles réalisés par Promex sont tous à l'échelle humaine, élégants et fonctionnels; on a plaisir à les regarder, à les retrouver, à les habiter.

Le sérieux de la construction
Les architectes, les entrepreneurs vous le confirmeront: Promex est exigeant jusqu'au moindre détail, des matériaux aux équipements, du gros-œuvre aux finitions. Un exemple : Promex utilise les services d'ingénieurs-conseils en insonorisation.

La vente à prix fermes et définitifs:
Promex n'ignore pas ce que représente l'achat d'un *appartement: il vous livre des appartements de qualité,* entièrement terminés dont les prix, calculés au plus juste, sont pour tous les programmes, fermes et définitifs à la réservation. Vous connaissez ainsi dès le départ le montant de votre investissement.

Promex tient ce qu'il promet.

PROGRAMMES EN COURS
(Bon à retourner à Promex)

☐ 12e entre les stations de métro Reuilly-Diderot et Gare de Lyon: 21, rue Crozatier; remise des clefs fin 1976 (Studio à 5 pièces)
☐ 13e près de la Place d'Italie, côté bd Blanqui: 10/12, rue du Moulin-des-Prés (appartement témoin lundi - mercredi - vendredi et samedi de 13 h 30 à 17 h 30); remise des clefs immédiate (Studio à 5 pièces)
☐ 13e dans une rue calme, à deux pas du bd Arago: 6/8, rue des Tanneries (Métro Gobelins); remise des clefs début 1976 (Studio à 5 pièces)
☐ 14e en plein quartier Montparnasse: 226, boulevard Raspail (Métro *Raspail); remise des clefs fin 1976 (Studio à 5 pièces)*
☐ 14e à deux pas du Métro Pernety, près de l'avenue du Maine: 15/19, rue Niepce (appartement témoin samedi et lundi après-midi); remise des clefs immédiate (Studio à 5 pièces)
☐ 14e à proximité des Jardins du Luxembourg: 164, boulevard du *Montparnasse; remise des clefs fin 1976 (2 et 5 pièces).*
☐ 92 Boulogne-s/Seine, entre le Bois et le Pont de Saint-Cloud: le parc des Abondances (5 500 m²) 17, rue des Abondances et 31, rue Anna-Jacquin (*appartement témoin tous les après-midi sauf mardi);* remise des clefs immédiate (Studio à 6 pièces)
☐ 92 Rueil-Malmaison, au calme, près du Centre et du R.E.R.: 19, rue P. Brossolette (appartement témoin tous les jours de 13 h 30 à 17 h 30); remise des clefs Eté 1976 (2 à 5 pièces)
☐ 93 Bagnolet (Métro Galliéni - Parc de Bagnolet), près du nouveau centre d'affaires: 53, av. Gambetta (app. témoin mardi - jeudi et samedi de 13 h 30 à 17 h 30); remise des clefs immédiate (Studio et 2 pièces)
☐ *et la Résidence du Lac d'Enghien (à 100 m du lac), 10/14, av Galliéni,* 93 Epinay-s/Seine; remise des clefs fin 1976 (Studio à 6 pièces)

M. ______
adresse ______

désire recevoir une documentation sur le ou les immeubles cochés ci-dessus pour : St. ☐ 2 p. ☐ 3 p. ☐ 4 p. ☐ 5 p. ☐ 6 p. ☐

Promex
65, rue Rennequin, 75017 Paris. Tél. 755.82.10
Métro : Péreire - Parking gratuit : 40 rue Laugier

M 6

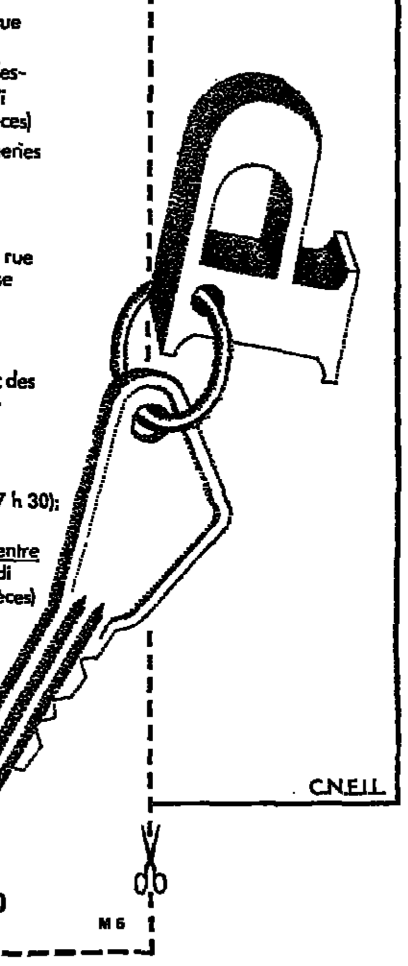

CNEIL

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

De Paris à Londres

JEAN-FRANÇOIS MILLET SE TIENT ENTRE LE SIÈCLE D'OR ET REMBRANDT

par PIERRE GRANVILLE

Ah ! fichtre, que le hasard fait parfois bien les choses !... Millet, qui n'avait pas besoin de béquilles, n'aurait-il pas été heureux de voir, non loin de son œuvre accrochée sur la cimaise d'une officielle galerie d'allure sépulcrale, d'une part les témoins d'une peinture qu'il avait admirée lorsque, dans sa jeunesse, il fréquentait passionnément la « Galerie espagnole » de Louis-Philippe, d'autre part une œuvre de Rembrandt faisant son entrée officieuse à la National Gallery, lui qui collectionnait les estampes du maître de Leyde, auquel il vouait une sorte de culte filial ?

Une coïncidence heureuse faisant que, inspectant à nouveau à travers le collimateur anglais l'exposition du Grand Palais raccourcie et modifiée mais toujours grandiose, on était à même, grâce à des manifestations simultanées, de toucher du doigt deux des sources ayant alimenté la formation du peintre. Mais, tout au long de sa vie, Millet, qui avait tôt trouvé son inspiration, son style et sa manière, sa vision personnelle des choses et du geste humain, ne cessa de pratiquer dans l'arrière-fond de sa pensée un libre compagnonnage auprès des Espagnols et des Hollandais du dix-septième siècle.

A l'exposition du Siècle d'or — dont il ne faut pas attendre qu'elle soit le reflet des chefs-d'œuvre du Prado, puisqu'elle est un choix limité à soixante-trois œuvres dans les collections publiques et privées d'Espagne, — plus que Vélasquez et Murillo, ce sont le Greco et Zurbaran qui dominent la scène. Si l'écriture spécifique du Greco n'a pas de trait commun avec le faire de Millet, il n'en reste pas moins que son exaltation mystique a touché directement le peintre français du dix-neuvième, au point qu'il possédait une œuvre du Grec tolédan, Saint Ildefonse, *aujourd'hui conservée à la National Gallery de Washington. Le choc qu'aurait reçu Millet en pénétrant sous la haute verrière de la Royal Academy aurait été grand devant les cinq tableaux du Greco, dont le* Saint Luc *éperdu accède à la transcendance. Si le rapport Millet-Greco paraît un peu étrange, en revanche on saisit aisément que le volume sculptural des figures de Zurbaran, la simplicité du drapé et même le charme presque naïf de leurs visages où se lit la franchise aient frappé l'esprit rude et fier d'un Normand qui n'était pas l'esclave du détail dans l'expression. On voit aussi, à considérer les* bodegones *(surtout celle de Sanchez Cotan), l'affinité qui rapproche la* Nature morte aux poireaux *(musée Mesdag) de leur âpre sévérité.*

Où souffle l'esprit

*Le jour même où Millet ouvrait aux Londoniens les portes de sa ferveur, les responsables de la National Gallery présentaient en séance privée leur dernière acquisition : une peinture sur toile (1 m × 0,835) de Rembrandt, un fleuron de plus aux vingt toiles du maître possédées par le musée. Si le tableau pose quelques problèmes — date incertaine (1655 ? avons-nous lu), identification du portrait (*Hendrickje Stoffels ?*), curieux raccourci du bras droit, provenance inconnue avant 1817 — il est assuré que l'œuvre gagnera en force après un nettoyage nécessaire.*

Et devant ce portrait réanimé, l'âme vibrante de Millet aurait trouvé son compte de spiritualité, dame ! plus que devant la présentation dans une nouvelle salle de la National Gallery de l'Exécution de lady Jane Grey *(Salon de 1834) par Paul Delaroche, dont le fini au poil du pinceau ne l'eût guère ému, bien que trois ans plus tard Millet devint passagèrement son élève à l'Ecole des beaux-arts ; une mise en scène grand-guignol, rappel d'un cachot sanglant, pour un tableau (2,46 × 2,97 m) narrant l'« histoire » d'un régicide où la froide facture eût fait fuir le peintre des horizons ouverts.*

A éprouver aussi le désir inassouvi de les respirer, les habitants de la cité tentaculaire s'engouffreront sous la dalle de béton noir qui pèse sur ces paysages et cette humanité de plein air qu'aucune ouverture du bâtiment ne dispense. Mais la tension de l'œuvre de Millet est telle qu'elle résiste à la compression industrielle et au complexe de claustration. « L'esprit souffle où il veut... » Le visiteur parisien du Grand Palais pourra donc revoir en commande de l'amateur Hartmann, bien qu'il lui ait appartenu. A notre avis, il faut voir en cet Hiver *le substitut par les héritiers de Millet d'un tableau commandé mais jamais réalisé, qu'il aurait, supposons-nous, dû peindre d'après la composition du pastel* Plaine de Barbizon en hiver *(Fondation Gulbenkian ; vte Gavet n° 50 ; vte Defoer n° 41).*

L'on peut choisir parmi bien des œuvres pour tenter de résumer en un seul miroir le labeur et l'âme d'un artiste : l'Homme à la houe, le Greffeur, *d'autres viennent à l'esprit. Mais un dernier regard sur l'année Millet qui l'a fait hisser à la cime de son temps retombe sur* le Sommeil de l'enfant *(Chrysler Museum, Virginia) où la pureté et l'espoir sont à l'abri des gestes quotidiens de la femme et de l'homme, traduits avec une science de la peinture égale à celle d'un Vermeer. C'est devant ce tableau, en l'absence de Millet, que Diaz dit d'une voix enrouée d'émotion à d'autres peintres réunis : « Ça, c'est biblique... » Notre temps de machinisme est-il à même de saisir le rythme trop simple d'une civilisation pré-industrielle, et, demain, serait-on à même d'en récupérer le fonds humain ?*

★ *Jean-François Millet.* Hayward Gallery jusqu'au 7 mars.
★ *The Golden Age of Spanish Painting.* Royal Academy jusqu'au 14 mars.

Répliques avec variantes

Si la valeur d'une exposition n'attend pas le nombre des lots, on se réjouit a fortiori d'apercevoir que beaucoup d'œuvres n'ajant pas eu l'heureuse fortune d'être associées à l'hommage du Grand Palais étaient ici présentes. Et principalement des pastels. La fragilité du médium était cause de leur absence sur les bords de la Seine. L'importance des pastels dans l'œuvre de Millet est de poids, bien que l'artiste les qualifiât de « dessins ». Car ces « dessins » ne sont pas études préparatoires en vue de l'exécution d'une peinture, ils sont en soi un achèvement. Mais, fréquemment, le pastel terminé, il sert d'agent démonstrateur pour la réalisation d'une peinture avec variantes : tel est le cas de la suite des Quatre Saisons, *commandée par Hartmann en 1868, mais achevée seulement en 1873-1874. On sait le rôle de l'architecte Emile Gavet, commanditaire exclusif et glouton des pastels de Millet depuis 1865 ; l'on sait aussi qu'il vendit aux enchères, quatre mois après la mort de Millet, les quatre-vingt-quinze « dessins » de sa collection de spéculateur.*

Il y a lieu aussi de souligner que, à l'inverse, ce sont parfois les peintures qui ont incité, sur commande ou non de Gavet, à la réalisation de répliques au pastel avec variantes : tel est le cas de l'admirable Semeur, *qui reprend en 1865 le motif peint de 1850. Non moins probant de cette méthode de travail, le passage du dramatique et superbe tableau* Hiver aux corbeaux *de 1862 (Kunsthistorisches, Vienne) — où la herse esseulée dialogue avec la charrue abandonnée — au pastel plus tardif de la* Plaine de Chailly *(Burrel coll., Glasgow).*

Les vingt pastels ou fusains rehaussés de pastel forment un groupe d'œuvres cohérent, qui explicite clairement l'invention de Millet dans l'utilisation du pastel : sa technique y est à l'opposé de celle pratiquée au dix-huitième siècle. Millet ne fond plus le pastel, il traite son sujet par petits traits hachurés, il cerne fortement la figure et lui donne ainsi une plénitude de ronde-bosse, grâce à une écriture que ni Degas ni Van Gogh ne manquèrent d'observer.

Si l'on ressent un certain souci de satisfaire le goût du jour en réunissant sur un même panneau un octuor de dessins et peintures où se révèle la chaste sensualité de Millet dans les années 1840 — ravissante station devant le petit nu féminin qui s'abandonne près d'un ruisseau (coll. Peter Nathan), — on accorde volontiers un crédit de louanges à l'adresse des organisateurs de l'Art Council of Great Britain et à Robert Herbert pour l'accueil et le final bien trouvés de l'exposition : à l'entrée, le Semeur, *lourd de glaise à ses jambes, qui n'est pas du début de la carrière de l'artiste, mais la semence à la volée devient symbole ; suivent les* Portraits *forts de la jeunesse, les empoignades de la nature avec l'homme, les étreintes de l'homme avec la nature ; enfin avant de quitter un lieu funèbre où la clarté ne vient pas de faibles spots mais de celle que le peintre a fait naître de son pinceau ou de ses crayons, la suite ordonnée des* Quatre Saisons *achevant la vie de l'artiste. Toutefois le poignant* Hiver *inachevé, datable en raison du style de 1848-1850, n'est pas, à nos yeux, la quatrième* Saison *prévue par Millet sur*

REMBRANDT : Hendrickje Stoffels.

HOURDIN ET CHOSSON A LA CARTOUCHERIE

Prononcer « gratte »

MAIS non, ce n'est pas un théâtre cruel. Tendre, très tendre, au contraire. A ceux qui sortent secoués des sketches de Karl Valentin, que l'on découvre avec jubilation à la Cartoucherie de Vincennes (*le Monde* du 6 février), Jean-Louis Hourdin répond *« tendre »* avec un drôle de sourire.

A ceux qui auraient souhaité un jeu plus *« forcé »*, un *« dépassement »* dans l'interprétation, il explique que sur scène il ne réfléchit pas : *« Je joue la comédie,* dit-il. *On ne montre pas les personnages. On restitue leur vérité. On est vraiment eux, on reste sincère même quand ils se contredisent. Aucune psychologie, ce sont des caractères typés, carrés. La distanciation, c'est au spectateur de la faire. »* Et il parle du *« plaisir et de l'émotion »* sans lesquels il n'y a pas de théâtre.

Jean-Louis Hourdin et Arlette Chosson ont fondé cet été le le GRAT (groupe régional d'action théâtrale et culturelle de Saône-et-Loire). Prononcer *« gratte »* et on a le droit de rire.

Lui, grand, sec, moustachu (va-t-il prononcer quelque parole cinglante ?), elle, petite, vive (elle est ce qu'elle joue, elle joue comme elle est, toute drôle) : Hourdin et Chosson. Ils font du théâtre depuis plus de dix ans. Il a suivi les cours d'art dramatique de l'école de Strasbourg. Il a fait un séjour chez Peter Brook. Elle a commencé à Lyon. A Paris, Gabriel Garran lui a donné un rôle de jeune première alors que jusqu'ici on lui *« faisait jouer les gamines »*. Ils ont passé quatre ans chez Vincent et Jourdheuil au Théâtre de l'Espérance ; ils ont sillonné la France en camionnette deux années de suite, jouant sur les places des villages, faisant passer le chapeau. Ils présentaient une histoire du capitalisme en trois quarts d'heure ; ils commençaient déjà à réaliser ce qu'ils voulaient faire : *« Un théâtre simple, populaire. »* Mais sur les places des villages, l'été, il n'y avait personne.

Cette fois, le Théâtre de l'Espérance, le Théâtre du Huitième à Lyon et le Centre dramatique national de Toulouse ont coproduit leur spectacle, et ils ont pu réunir autour d'eux six personnes, musiciens, comédiens, et un technicien, tous amis et amis d'amis. Ils vont continuer à jouer *Tout ça, c'est une destinée normale,* jusqu'au mois de mars. Ensuite, ils auront peut-être encore assez d'argent pour tenir deux mois tous ensemble. Après, le rêve, c'est de s'implanter en Saône-et-Loire, où ils ont déjà pris des contacts. Là-bas, c'est loin de Paris, et c'est le calme.

« Nous ne restons jamais assez longtemps dans les villes, déplore Arlette Chosson. *Juste le temps de présenter le spectacle, de faire un peu d'animation, d'improvisation. »* En Saône-et-Loire, ils travailleront en continuité avec les collectivités. Ils ouvriront des ateliers, les gens créeront leurs propres pièces. *« C'est le contraire des troupes que l'on voit souvent à la Cartoucherie : eux sont des militants qui deviennent gens de théâtre. Nous, nous venons du théâtre pour aller vers la réalité. Nous sommes des professionnels, mais nous voulons déprofessionnaliser le théâtre, car c'est pour chacun un instrument formidable. »*

Avec Karl Valentin, ils ont touché tout le monde, des malades mentaux, des enfants, des ruraux, parce qu'il s'agissait de situations et de personnages quotidiens. Ils continueront à monter des spectacles *« simples »*. Une épopée sumérienne, une pièce de Maïakovski, parce qu'on y parle *« de la vie, de l'amour, de la mort, du pouvoir, de la violence et des possibilités d'espoir »*.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Cartoucherie de l'Aquarium, 20 h. 30.

SIX FILMS SUR LES INDIENS DU QUÉBEC DANS LES CINÉ-CLUBS

L'« Amerindia Song » d'Arthur Lamothe

ON le connaît depuis 1962, depuis *les Bûcherons de la Manouane,* produits par l'Office national du film canadien. Mais c'est en 1953 qu'il a émigré dans la « belle province », quitté sa famille, le Gers, la France, le Vieux Monde, pour tenter l'aventure. A Montréal, il doit gagner sa vie comme travailleur manuel. Il vit et il travaille dans un camp de bûcherons comme ceux qu'il montre. Puis, de 1958 à 1951, il collabore à Radio-Canada avant d'être embauché à l'O.N.F., où il restera cinq ans, jusqu'en 1968. Son Amérique rappelle davantage celle des pionniers que les mythes modernes des obsédés du standing : son cinéma reflète ce *struggle for life,* cette simple lutte pour exister, et parle de la lutte des autres pour survivre dans une société, dans un continent voués à la libre entreprise, et qui ne font pas de cadeau. Il s'appelle Arthur Lamothe.

Figure légendaire des deux côtés de l'Océan, parmi les amis du cinéma québécois, Lamothe est célèbre à la fois pour son accent chantant, où se mêlent inextricablement sonorités de Gascogne et du Québec, son esprit d'entreprise, qui l'a mené parfois au bord de la ruine mais lui a permis, loin des chemins tracés, de « prendre des risques », de poser des questions, d'essayer d'aller jusqu'au « boutte » des sujets traités, comme ne le lui permettrait pas le vénérable O.N.F., voué à un neutralisme de principe. Il a frappé un peu à toutes les portes. En 1976, la Gaumont française lui a permis de tourner le Train du Labrador, un documentaire d'une demi-heure sur la construction du chemin de fer au Labrador et la dépossession des Indiens Montagnais.

En 1969, pour le compte de la corporation des enseignants du Québec, il tourne, presque sans argent, une série de six films sur les problèmes de l'enseignement dans la province. En 1969, enfin, il présente *Le mépris n'aura qu'un temps,* qu'a financé la Confédération des syndicats nationaux du Québec : le film fera date. Lamothe donne la parole aux ouvriers du bâtiment, montre le contraste des beaux quartiers qu'ils construisent et leur misère quotidienne. Dans une Amérique et un Canada où le plus fort mange nécessairement le plus faible, il refuse l'inéluctable, et cite Céline aux dernières images pour dénoncer le culte du veau d'or.

Avec sa *Chronique des Indiens du nord-est du Québec* (sous-titrée *Carcajou ou le péril blanc*), qu'il va présenter à travers la France du 12 février au 12 mars, à l'invitation de l'UFOLEIS et de la *Revue du cinéma,* Arthur Lamothe a pu réaliser un vieux projet indien, déjà proposé à l'O.N.F. il y a douze ans, et bien sûr refusé : *« Je voulais aller passer trois mois chez les Indiens Tête de Boule pendant l'hiver. A deux,* explique Arthur Lamothe, *un preneur de son et moi. Ça n'a pas marché. Il a fallu attendre dix ans, et l'intérêt suscité par les vastes travaux autour de la baie James, et la découverte du problème indien (à cause des Indiens Cris qu'on a dû expulser et qui refusaient de partir) pour que le Québec prenne conscience qu'il y avait un problème indien. Soudain les Cris réclamaient leurs droits, s'affirmaient en tant que minorité comme les Grecs ou les Italiens ; rappelaient qu'ils étaient les premiers habitants du pays. »* Lamothe a trouvé alors un écho favorable et une aide financière — limitée — auprès de Radio-Canada, la chaîne fédérale de télévision.

Lamothe va présenter en France le début de cette chronique, six films de durée diverse, ignorant les impératifs du commerce et des « normes » d'antenne : *Mistasshipu* (la grande rivière), qui explique comment le Montagnais est devenu étranger à son propre pays ; *Pakuashipu* (la rivière sèche), qui montre la redécouverte par les Indiens de leurs terrains de chasse et de leurs pratiques ancestrales ; *Nitesi nana shepen* (ou disait que c'était notre terre), lui-même divisé en quatre films de long métrage sur les Indiens de la réserve de Sept-Iles.

« Tout a commencé, dit Arthur Lamothe, *quand on a construit les chemins de fer, les routes. Le Blanc a pris possession du territoire et a traité l'Indien comme un étranger. On lui a tout pris et on l'a mis dans de petits camps de concentration qu'on appelle les réserves. Aujourd'hui, de nombreux Blancs disent : «* Il faut améliorer leurs conditions de vie dans les camps, *» dans les réserves. » C'est comme si on disait aux Palestiniens : «* On va améliorer les conditions de vie dans les camps, donner des allocations familiales, envoyer des médecins, obtenir une meilleure fréquentation scolaire... *» Les Palestiniens veulent retrouver un territoire qu'ils puissent gérer eux-mêmes.*

» D'ailleurs, je refuse le film folklorique qui présenterait l'Indien comme le bon sauvage. Pas plus que le bon Blanc, le bon sauvage n'existe. Il existe des types de civilisation différente auxquels le Blanc ne veut reconnaître aucune vertu. Il pense que sa civilisation à lui doit dominer la planète parce qu'elle est la meilleure, qu'elle fournit des intellectuels, le progrès. L'Indien ne refuse pas le progrès, il n'est pas plus fou que le cultivateur qui passe du cheval au tracteur. Il veut le progrès, mais à condition d'en déterminer lui-même les modalités.

» J'ai voulu donner au maximum la parole aux Indiens. Je ne m'attendais pas à ce qu'ils s'expriment avec une absence aussi totale d'inhibition. Ils savent qu'ils sont filmés, et ils veulent dire des choses pour qu'elles demeurent. Et ça c'est très important : en un sens, ils prennent possession de l'outil. Par exemple, Christine, qu'on voit dans le premier film, m'avait *dit, durant l'été : «* Il faut qu'un jour l'ouvre mon petit livre, j'ai des choses à dire. *» Mais ça lui faisait mal de parler des temps anciens. Et elle l'a fait en hiver, pas en été. Elle m'a dit : «* Je le fais pour toi *», car il y a une grande pudeur dans ces affaires-là. Et Mathieu André, qu'on voit sur la montagne, m'a aussi beaucoup parlé. Sous prétexte d'enlever des noms anglais, m'a-t-il raconté, on donne des noms canadiens français. Chacun s'attribue un lac, une rivière, une montagne : les nationalistes ont voulu franciser le Québec. Et Mathieu André m'a expliqué : Il m'a expliqué comment, là où nous nous trouvions, il y avait une convergence de six routes, et j'ai tenu à les mettre dans le film. J'ai fait venir un Indien de Montréal qui avait « trappé » avec lui, qui les connaissait et qui parlait le français, pour me les indiquer avec précision. Et on découvre que c'est son territoire, même si aujourd'hui ce territoire n'est plus à lui. Seul l'Indien connaissait tous les chemins, tous les ruisseaux. C'est le pays où il est chez lui. Quand on le voit là, Mathieu, hors de sa réserve, il est fier, il est heureux ; et rit dans le bois. Il est parti l'automne dernier chasser et « trapper ». Il est rentré pour Noël, puis, après Noël, il est reparti trapper. Il a soixante-sept ans ! Pourtant, la maison est chauffée, dans la réserve. Mais la réserve, c'est trop humiliant. Ces gens ont conservé une énorme dignité au milieu de cet univers concentrationnaire où on a voulu les parquer.*

» Et, en arrière, j'ai trouvé qu'il y avait une certaine conception du monde, un certain ordre de valeurs, une certaine culture, une certaine civilisation. On ne parle pas de civilisation amérindienne, on dit encore « les sauvages », à Schefferville, à Sept-Iles : cette civilisation est tellement éloignée de la nôtre que, quand on la regarde, il faut un peu se dépouiller pour entrer dans leur univers. On ne peut pas traiter cela de façon cartésienne, et c'est pourquoi je n'ai pas voulu faire des films « faciles ». Il faut les voir en groupe, « partager », être prêt à se dépouiller pour partager ce type d'expérience. »

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Vaillant, à Bondy, le 12 février, séances à 10 h., 15 h., 20 h. 30. (Rens. : 842-18-27.)
★ Tournée à Toulouse (14, 15 février), Poitiers (17, 18, 19), Agen (24, 25, 26, 27), Castres (28, 29), Albi (1er, 2 mars), Limoges (4, 5, 6), Montluçon (8, 9), Clermont-Ferrand (10, 11, 12), dans les ciné-clubs de la Ligue française de l'enseignement.

EN BREF

L'IRCAM à Metz

L'état major de l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique, *alias* « Petit Beaubourg », se transporte, presque *au complet, aux quatrièmes* Rencontres internationales de musique contemporaine qui auront lieu du 24 au 29 février à Metz. Les manifestations se passeront *en deux temps : sensibilisation*, d'entrée, avec des séminaires, des débats, des séances de travail menées par Michel Decoust au lycée Fabert, à l'école nationale d'ingénieurs et au collège Jean-XXIII. Concerts, ensuite, par le Groupe instrumental du centre européen et par l'Orchestre radio-symphonique de Radio-Stuttgart, placé le 29 sous la direction de Pierre Boulez. Jean-Claude Risset sera *là, avec des bandes réalisées* sur ordinateurs.

★ Rens. : à l'hôtel de ville et au syndicat d'initiative de Metz, 57000. Tél. : (87) 68-33-25.

Le facteur du groupe Organon

Nazim Hikmet, poète turc, a vécu seize années en prison. Il écrivait des lettres, il disait : « *J'ai partagé entre les hommes ce courrier. J'ai fait mon métier de poète. C'est ainsi que je fus facteur.* »

Organon, groupe d'animation, de recherche et de production culturelle, a réalisé un spectacle intitulé « le Chant du facteur » sur des textes de Nazim Hikmet (*le Monde* du 16 octobre 1975). Diapositives, marionnettes, mime, masques. Organon, sous l'impulsion de Patrick *Morelli*, a tenté l'emploi de nouvelles techniques et la « *recherche de nouveaux langages pour un nouveau spectateur.* »

Les poèmes sont *dits ou chantés* et, en écho du spectacle que l'on pourra voir à partir du 26 février à la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes, on peut déjà écouter le disque. C'est la voix d'un homme qui aimait les hommes, l'action, la pensée, le combat.

★ Nazim Hikmet, *le Chant du facteur*. Disques Chevance. Le Chant du monde, 74 586.

Catherine Ribeiro, en salle et sur les ondes

Entre 1974 et 1975, la chanteuse Catherine Ribeiro a donné huit concerts par mois, d'octobre à juin. Interprète « engagée », elle *a participé aux fêtes de l'Humanité*, de *Rouge*, au Sigma et au Festival d'Avignon. Elle compte parmi les cinq artistes de variétés qui attirent *le plus de monde dans* les salles : environ soixante-dix mille personnes ont, en deux ans, assisté à ses récitals. Cependant, Catherine Ribeiro n'est pas apparue *à la télévision depuis 1973* et ses chansons sont rarement diffusées par les radios françaises. Y a-t-il deux sortes de popularité ?

Des réalisateurs étrangers dans les ciné-clubs

La Fédération française des ciné-clubs, qui organise régulièrement des tournées de réalisateurs étrangers, a invité cette année deux Hongrois, Marta Meszaros et Peter Bacso (qui présenteront chacun cinq de leurs films) et un cinéaste algérien, Abdelaziz Tolbi, *qui parlera de six longs* métrages produits dans son pays.

Une tournée les conduira dans diverses localités de province et dans des comités d'entreprise *parisiens. Les films de Peter* Bacso seront projetés le 15 février au cinéma Le Marais.

★ Renseignements à la F.F.C.C., 6, rue Ordener, 75018 Paris. Tél. : 206-96-08.

222 films français en 1975

Deux cent vingt-deux films ont paru sous le label français en 1975, soit douze de moins qu'en 1974 et vingt-deux de plus qu'en 1973 (année record, comparée à la période 1960-1972). La majorité de *ces films ont été financés* par des capitaux exclusivement français, les coproductions avec l'étranger marquant une chute importante.

D'autre part, d'après les chiffres établis par le Centre national de la cinématographie, le coût moyen des longs métrages passe à 3,19 millions de francs (contre 2,72 *millions en 1974*), avec une diminution sensible des productions à budget modéré. Quarante-huit films ont coûté moins de 600 000 francs, soixante-dix-neuf *plus de 3 millions*. Notons qu'environ 25 % de la production cinématographique française avait, en 1975, un caractère pornographique.

UN PEINTRE DES CHOSES SIMPLES AU GRAND PALAIS

La réalité même de Tal Coat

TAL COAT, dont on présente une rétrospective au Grand Palais est un grand oublié de *sa génération. Non* qu'il soit méconnu : rarement peintre aura suscité chez ses commentateurs autant de sympathie. Les textes que lui ont *consacrés Henri* Maldiney et Georges Duthuit comptent parmi les plus pénétrants d'une critique qui veut saisir la complexité d'une peinture quasi sans images, mais pleine du sentiment poétique de la présence des choses. Du grand public, Tal Coat est inconnu. Il est ce qu'on appelle un artiste confidentiel, pour amateurs seulement.

En tant que peintre, c'est un poète au registre à la fois étroit et *sans limites. Du paysage*, les autres peuvent peindre les images, le « paraître », lui l'effusion de l'homme avec la nature. Ce qui « *de tout temps était là* », un caillou, une motte de terre, une feuille, la coulée de l'eau et la lumière qui baigne tout, il le voit, le découvre, comme une apparition. A la manière de Maurice Genevoix, qui dans *Un jour* décrit les charmes secrets et sacrés de la campagne, Tal Coat appartient à cette tradition, bien française, de l'homme qui aime « *marcher dans la forêt, regarder les branches, ramasser des cailloux...* »

Chez lui, cette *communion* avec la nature est païenne, celtique, comme son origine lointaine, et il a mis longtemps à découvrir son vrai tempérament *de peintre contemplatif*. C'est sa rencontre avec le souffle suspendu de la peinture chinoise religieuse qui a en quelque sorte révélé sinon cristallisé en lui le sens de sa quête, laquelle pendant de longues années allait dans toutes les directions.

Soudain Tal Coat découvrait ce que pouvait être pour un peintre le monde de la terre, de l'air, de l'eau, de la végétation et des animaux ; les traces des uns dans l'espace des autres ; du caillou qui fait revivre un pan *de sentier en redistribuant sa lu*mière, des poissons qui quittent le plat des natures mortes cubistes pour nager entre deux eaux avec des allures de javelots, de la lumière *aurorale des* champs de colza et de la moiteur de la terre qui recouvre une feuille morte...

Tension interne

De ce monde évident et insaisissable à la fois, Tal Coat ne peint pas la métaphore, mais la réalité même. Aucune tentation d'inventer, mais seulement le désir de saisir, saisir la complexité fugitive et incertaine d'un monde dont il veut capter le rythme. La *ligne droite* n'y existe pas. *Elle* est toujours courbe dans ses très attachants dessins, malhabiles, comme les traces de l'homme antique sur les parois des cavernes de *Dordogne, mais tellement* exacte à rendre la tension interne des choses. Vouloir saisir le frémissement de la vie conduit à rejeter toute perception littérale et toute *représentation élémentaire*. Des choses, ici, la peinture ne donne que la trace. Et si le peintre les nomme, c'est toujours avec retenue. Et c'est cette vacuité figurative qui vous incite à opérer mentalement le cheminement de la perception du peintre et sa façon d'habiter le monde des choses simples.

On retrouve la philosophie zen qui lui a commandé cet idéalisme mystique devant la nature. Comme lui, beaucoup de peintres y ont puisé sinon une inspiration directe du moins un nouveau système de mesure du monde pictural. C'est une auberge espagnole où chacun apporte ce qu'il a, sinon ce qu'il est : Mathieu, le graphisme flamboyant et la vitesse ; Michaux, ses phantasmes situés dans l'espace chinois qui change de perspective avec le point de vue ; Zao-Wou-Ki son *paysagisme abstrait-concret* ; Miro la violence parfois incroyable du geste ; Tobey, le foisonnement sans commencement ni fin d'une écriture blanche. Tal Coat, lui, a trouvé *son chemin* dans cet idéal de vacuité de l'être qui prédispose à saisir ce qui dans la réalité va *solliciter imprévisiblement* sa manière la plus souveraine, celle qui de toutes les autres lui appartient en propre. Et cela n'est arrivé qu'à la quarantaine passée.

Né en 1905, à Clohars-Carnoët, près de Quimper, Pierre Jacob, fils de Louis Jacob, pêcheur, et de Julienne Coulliou, avait, en 1926, *pris le nom breton de* Tal Coat, *Front de bois*, pour éviter l'homonymie avec un autre Quimpérois déjà célèbre : Max Jacob. C'était à l'occasion de sa première exposition à Paris : il avait connu aussitôt le succès. On voit, dans cette rétrospective qui comprend cent dix peintures et autant de dessins, quarante toiles seulement de 1926 à 1946. Courte est la première partie de la vie de Tal Coat.

Elle va de-ci, de-là, accompagnant souvent les autres. C'est l'intimisme de Vuillard qu'on retrouve sur les pas des *Promeneuses* à l'ombrelle de 1926, le *néo-impressionnisme* également qui fournit la substance de ce *Repas* fait la même année, et Chardin qui donne en dot la *Raie* de l'année suivante.

Tal Coat est un « bon » peintre qui a même su être surprenant dans ce monumental *Portrait de Broncia* (1934) qui a tout de l'apparition et suffirait à attirer l'attention *sur un tempérament* singulier. Mais il évoque certains Picasso comme l'étrange et ambigu *Portrait de Gertrude Stein* (1935) rencontrée à Montparnasse avec Hemingway, Picabia et Giacometti.

La rage latente de sa peinture le porte naturellement à participer au mouvement « *forces nouvelles* » avec Francis Gruber. Et pendant un temps, les autoportraits de l'un et de l'autre se ressemblent comme des frères exhalant le même réalisme expressionniste si caractéristique de la peinture populiste française du moment qui représente l'homme avec une sincérité expressive sans fard. Tal Coat était mûr lui aussi comme tant d'autres. Picasso de *Guernica* et Masson des *Asturies*, pour faire écho au drame de la *guerre civile espagnole*. Sa série de « Massacres », insuffisamment représentée ici, a été l'exutoire de son lyrisme réaliste et expressionniste, lyrisme qu'il allait finir par sublimer dans une peinture sans images.

On peut dire que Tal Coat n'a véritablement abordé son tournant décisif qu'au lendemain de la guerre après 1947. C'est le moment où toute la peinture changeait en France, devenait abstraite. *Lui aussi, et splendidement* avec cette *Cascade* en déliquescence de 1948. Jusque-là Tal Coat avait évolué tantôt dans l'ombre portée de Picasso, tantôt dans celle de Matisse, et parfois des deux à la fois. Mais c'est dans le compagnonnage de leur peinture que son œuvre s'ouvre à la modernité qui simplifie, géométrise et brise les formes pour les réinventer.

C'est là que commence le lent et irrésistible processus de dilution des formes, revécues comme un monde nouveau. La *Raie* réapparaît, mais abstraite, et s'élèvent les goélands dans un vol frémissant, et glissent les poissons dans le silence de l'eau, surgissent les « ronds de sorcières » qui sont des engloutissements autant que des émergences, des traces de ce qui fut et qui déjà n'est plus. Une archéologie de la nature qu'on aurait pu jeu fait disparaître et qui devient plus fortement présente parce que, déjà, elle a commencé à nous faire rêver. Et entre la nature et nous, la peinture, sa matière même que Tal Coat fabrique lui-même comme il en fabrique les effets : *Huile sur toile*, toile crue, festin de peinture pure qui s'étend sur de grands espaces monochromes modulés de lumière que le travail du peintre a *miraculeu*sement laissé frais comme après la première rosée du matin.

JACQUES MICHEL.

★ Rétrospective Tal Coat au Grand Palais. Exposition organisée par Pontus Hulten et Blaise Gauthier. Au catalogue, textes d'Henri Maldiney, R.-J. Moulin, André de Bouchet et Tal Coat.

Point de vue

L'atelier Cézanne en péril

par MICHEL POMEY (*)

COMME on le sait, Cézanne, enfant d'Aix, peintre d'Aix, et la plus grande gloire d'Aix, est l'un des plus grands peintres de tous les temps, et sans doute le plus grand du sien.

C'est dire que les lieux cézanniens, déjà si beaux en eux-mêmes, ont, au regard de la culture universelle, un caractère sacré qui devrait en imposer le respect absolu.

Hélas ! Il apparaît que, même aujourd'hui, et dans notre pays, il n'en est pas toujours ainsi.

Si la route de Cézanne, vers le Tholonet et la Sainte-Victoire, avec Bibémus et le Château Noir, ainsi que, de son côté, le Jas de Bouffan, semblent à peu près préservés — de justesse d'ailleurs, — une nouvelle menace pèse cette fois sur l'atelier lui-même.

L'atelier Cézanne ! L'atelier du chemin des Lauves, lieu cézannien entre tous, avec ses souvenirs et son jardin enchanté...

L'atelier Cézanne, qui, déjà il y a quelques années, n'avait été une première fois sauvé que grâce à l'intervention d'un étranger, Américain, Provençal d'élection, spécialiste mondialement reconnu de Cézanne, qui l'avait racheté avec quelques amis et offert aux Aixois.

Mais voilà que l'on parle d'un projet de boulevard qui non seulement passerait à proximité immédiate de l'atelier, en ruinant le site et la tranquillité, avec son remblai ou son viaduc en surplomb, mais empiéterait même sur toute une partie de l'espace vert environnant. Or il se trouve que leurs propriétaires venaient de décider d'apporter ces terrains à la nouvelle Fondation Cézanne en cours de création, à l'initiative des fervents d'Aix et de Cézanne dans le monde, en France et à Aix. Fondation dont l'objet est notamment de permettre le retour au pays natal d'œuvres du maître. Encore faudrait-il que tous les Aixois s'y prêtent...

Que le trafic automobile ait ses nécessités, qui, certes, mais il y a aussi celles de la beauté et de la culture.

Puisque le détournement de ce boulevard est techniquement possible et même préférable — la chose a été vérifiée, — il faut absolument le faire, même au prix d'autres inconvénients, car ce haut lieu de l'esprit n'a pas, lui, de prix, et, avec la Fondation, l'enjeu est, pour la ville d'Aix comme pour la nation, d'une importance capitale.

A une époque où les responsables de la collectivité ne cessent de clamer et de proclamer à l'envi les valeurs de notre civilisation et la qualité de la vie, on ne saurait admettre de voir, un jour prochain, rajouté l'atelier Cézanne, ou son site, sur la liste — que l'on espérait close — des sites et monuments tombés sous la pioche des démolisseurs, tussent-ils publics.

C'est comme si l'on voulait attenter à la maison de Rembrandt. Hypothèse à vrai dire impensable : elle est, par chance, aux Pays-Bas...

(*) Promoteur de la Fondation Cézanne (55, cours Gambetta, Aix-en-Provence).

GALERIE M. J. GAROCHE
54, Fg St-Honoré (8e), 073-11-55
PINIER
10 février au 6 mars
En perm. : Ecole Normande Impress.

GALERIE D'ART HELOF
51, bd Garibaldi, Paris (15e)
Tél. 734-38-25
MAURICE **CHAPUIS**
Du 10 au 28 février

GALERIE VILLAND et GALANIS
127, bd Haussmann - PARIS (8e)
KATO
Du 27 janv. au 27 févr.

GRAND PALAIS (entrée Georges Clemenceau)
PICABIA
23 janvier au 29 mars 1976
TAL COAT
4 février au 5 avril 1976

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE-CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE GEORGES POMPIDOU

CINÉMATHÈQUE FRANÇAISE
Palais de Chaillot
jusqu'au 6 mars
UNE HISTOIRE DU CINEMA
hommage à l'anthologie
300 films de 20'' à 4 h.
et au CNAC
11, rue Berryer (8e)
jusqu'au 30 mars
même programme à 14 h 30 et 19 h 30
sur abonnements en vente sur place et au Musée National d'Art Moderne
Programmes détaillés disponibles au Musée National d'Art Moderne, à la Cinémathèque Française, au 267-41-24

Galerie Vercamer
3 bis, rue des Beaux-Arts-6e. 633-18-90
aubertin kessler salès
peintures
assemblages
10-29 février

ARTCURIAL
9 avenue matignon paris 8
256.70.70
POST-IMPRESSIONISTES ET FIGURATIFS MODERNES
HOMMAGE A **BORÈS**
et en permanence peintures, sculptures, tapisseries, estampes des artistes d'Artcurial

Le Monde de l'éducation
Le numéro de février est paru
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.
Prix de vente : le numéro 5 F.
Abonnement (11 numéros par an) : France 50 F.
Etranger voie normale : 68 F.

L'ORIENTATION

LES RÈGLES CACHÉES DU JEU, par Catherine ARDITTI

L'orientation est un redoutable casse-tête pour les familles. Théoriquement, ce foisonnement d'options et de filières doit permettre à chaque élève de trouver « sa » place en fonction de ses goûts, de ses aptitudes et des débouchés. Mais ce choix est en grande partie illusoire : l'orientation est aussi une sélection et une élimination.

PRIORITÉ AU DIALOGUE AVEC LES PARENTS

L'orientation est maintenant régie par de nouvelles procédures qui mettent l'accent sur l'information et le dialogue. C'est dès le début de l'année que les parents doivent s'en préoccuper.

LES OPTIONS ET LES FILIÈRES

Des tableaux pour y voir clair.

« MAITRE ÈS LETTRES, SERRURIER, CHERCHE SITUATION EN RAPPORT »

Le témoignage d'un étudiant « orienté » vers les lettres qui, au terme de ses études, se retrouve chômeur et se reconvertit vers la serrurerie...

COMMENT S'INFORMER

Les organismes susceptibles d'aider et de conseiller les parents.

DANS LE MÊME NUMÉRO :

MICHEL BUTOR : « L'Université française est plus *fermée sur elle-même qu'avant 1968* »

Portugal : La réforme à l'épreuve de la normalisation ; Belgique : Deux ans pour refaire l'Université ; instituteur à Anglesqueville ; spectacles pour enfants ; E.S.S.E.C. à Cergy ; les « héros » du Conservatoire national des arts et métiers ; les métiers de l'agronomie.

هكذا في الأصل

هكذا من الأصل

DEUX EXPOSITIONS A LILLE

La difficile acclimatation du Sépik au Septentrion

PRÈS de Lille, au centre Septentrion qui vient de se tailler un vif succès avec sa première exposition « Chagall » (« le Monde » du 9 octobre 1975), on boude les masques de la vallée du fleuve Sépik et les diadèmes d'écaille des îles Marquises. L'art de l'Océanie s'implante avec difficulté au plat pays drapier.

Bien entendu, ce n'est pas la distance qui complique ici plus qu'ailleurs l'acclimatation du très bon choix d'œuvres réunies par l'exposition « Océanie, un art de la vie », œuvres toutes venues du Musée de l'homme et du Musée des arts africains et océaniens, c'est simplement le fait qu'il est imprudent de placer tout de suite après Chagall un ensemble de pièces dont l'accès exige de multiples et longs détours.

En effet, s'il est présomptueux de vouloir réduire l'art océanien à une formule, même bonne — on disait hier, avec Leenhardt, « Primauté de l'esthétique », on dit aujourd'hui « Elément » parmi d'autres, concourant à la vie d'une « Société du spectacle » (en parlant, avec F. Lupu, du « Véritable Grand Atelier » du Sépik, d'« un des lieux privilégiés de la création artistique dans le monde »), — il reste que le face-à-face loyal avec le poteau de case ou le tambour à eau suppose à la fois une expérience riche et attentive du passé le plus reculé de l'art, et la connaissance des toutes dernières réalisations contemporaines les plus libres. C'est un lieu commun que de classer des productions océaniennes souvent à peine centenaires dans une « préhistoire vivante ». Mais c'est — à Lille comme ailleurs — un exercice qui demande quelque effort pour analyser et admirer les inventions d'une plastique si fertile en miracles universellement valables, sans les séparer d'un contexte de représentations incommunicables.

Et il faut ajouter à ces difficultés assez générales celles dont la carte donne une idée : ces îles, inégales, mal groupées, mal dispersées, paradis plus ou moins faux et parfois effrayants, aux pauvres trésors épars de plumes et de coquilles. Où sont « Rurutu » et « Takutea » ?

Pourtant, c'est encore le classement géographique qu'a adopté le catalogue, fort brillant pour l'éclairage des pièces, malheureusement non numérotées, et où la nature du matériau n'est pas toujours indiquée. Il semble que ce catalogue n'aime pas les chiffres : ainsi, l'important du travail de Kupka sur les peintres aborigènes d'Australie est cité sans date.

Pour l'acclimatation de l'art océanien, il faut avouer que, d'entrée de jeu, tant de considérations méthodologiques, d'ailleurs intéressantes, mais exprimées de façon scolaire, n'ont sans doute guère aidé le visiteur peu habitué aux « occurrences stylistiques » ou au « déterminisme écologique ». Cela dit, le travail est fort bien fait et très à jour. Il n'était pas simple.

Le choix des œuvres — malgré bien peu de sculptures en fougère arborescente et quelques chapitres plus faiblement illustrés d'exemples, comme l'archipel Bismarck — est très parlant. Il ne fallait pas attendre les grandes statues en pierre de l'île de Pâques, mais on pouvait espérer dans un format portatif un « homme aux côtes saillantes » sur bois. Finalement, bien que récente, la sculpture masculine présentée est caractéristique, et même plus agréable. Bref, l'art océanien tel que peuvent le faire découvrir ici les deux musées en question est représenté avec le maximum d'efficacité.

Les nus de Nangissap

Il y a même une surprise. Elle est offerte par un groupe de cinq poteaux de cases de Nangissap, près du lac Chambri (Moyen-Sépik). Hauts de 4 mètres, ces éléments d'architecture de la « Maison des hommes » ont été disposés et éclairés de telle manière que les représentations humaines, à l'avant de la colonne portante, sculptées en bas-relief et à peine dégagées du volume encore proche du tronc d'arbre devenu poteau, semblent de vrais nus autonomes. Presque des cariatides. Les corps sont lisses, harmonieux, délicatement modelés. Seules les têtes, comme d'habitude particulièrement grandes et très stylisées, restent dans les conventions locales et s'intègrent au décor de surface (ondulations, serpents), réalisant la symbiose courante homme-animal. Mais, entre-temps, un effet a eu lieu. Dû peut-être au local, au poids de son toit sombre, en tout cas à la sculpture dont s'entrevoient les possibilités ailleurs non exploitées.

On ne saurait plus bien où l'on est, sans le poteau qui ne porte pas de nu mais seulement un visage qui, lui, est bien du Sépik. Tout en haut du local une autre pièce de Nangissap, le soutien du toit bien connu renouvelle, par la netteté du parti, les allusions à un art d'ailleurs. Les pieds des nus pourraient être ceux d'un christ roman. Exotisme dans l'exotisme si l'on veut. En tout cas un art capable et fort qu'attendrit, l'espace d'un éclair, une autre beauté de la forme humaine.

Nous sommes tout de même au Sépik avec ces grands tambours : celui « en sablier » qui se tient debout, celui « à fente » qui vit couché — car rien n'est plus vivant qu'un tambour et la preuve en est que le tambour à eau fait peur aux crocodiles eux-mêmes. Et quelles belles têtes de crocodiles les tambours peuvent avoir ! Entre les yeux, en pastilles superposées, et les dents, une tête humaine vient se placer sans rompre le rythme, presque fleuri, du décor.

Le beau voyage

Parmi les belles vanneries peintes, un chef-d'œuvre, le masque à ignames du Musée de l'homme. Si léger, stylisé jusqu'à l'abstraction. Dans cette vallée du Sépik — une capitale — la création est si riche que le classement est fait par catégories d'objets. Parmi les « crochets », dans une vitrine au niveau du rez-de-chaussée, on notera le petit crochet à nourriture qui évoque si bien un poisson. Il a été recueilli près du lac Chambri.

Une série de petites sculptures en pied — celles où l'on trouve beaucoup de bouchons de gourdes à chaux liés à l'usage du bétel, — dans les petites salles voisines, témoigne de beaucoup d'audaces : équilibres sophistiqués, étranges récits plastiques comme le personnage picoré par des oiseaux, l'homme surmonté d'un oiseau, thèmes préhistoriques dont l'ère d'expansion, dans le temps comme dans l'espace, est démesurée.

Toujours au rez-de-chaussée s'ouvre une séquence d'écorces peintes d'Australie, tandis qu'au premier étage des chambranles de porte (Nouvelle-Calédonie), monumentaux, géométrisés, rejoignent en austérité la patine sinistre des masques Wimawi.

Au second étage alternent la grâce et l'effroi. Beaucoup de pièces, et non des moindres, associent du reste allègrement l'un et l'autre. Par exemple, les massues de jet des îles Fidji. Symboles de paix qui tuent par « percussion lancée ». Décor et patine également exquis. Ou la célèbre massue U'U des îles Marquises, ornée de plusieurs têtes et éléments de « Tiki », dont la composition si monumentale et subtile est si souvent reproduite dans les ouvrages consacrés à l'Océanie. On passe bien entendu par la Nouvelle-Zélande, avec ses têtes maoris scarifiées de motifs curvilignes, mais, peut-être pour justifier un sous-titre « Un art de la vie », l'exposition fait dans l'ensemble, grâce au chapitre, pourtant large, se rapportant aux crânes des morts. On peut en achever l'itinéraire aux Nouvelles-Hébrides, avec une importante collection de petites pierres gravées « pour la magie des porcs ».

Il est probable que Lille ne boudera pas longtemps, car c'est un beau voyage.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Galerie Septentrion à Marc-en-Barœul.

Les richesses locales au Musée des Beaux-Arts

DEPUIS le 29 juin dernier, quatre-vingts tableaux sélectionnés dans dix musées du nord de la France composent une intéressante exposition itinérante, à rapprocher évidemment de l'imposante présentation parisienne « De David à Delacroix ». Bien que répondant à un goût récemment installé dans l'actualité pour la période 1770-1830, cette manifestation, en ce moment accueillie à Lille pour sa dernière étape — après Calais, Arras et Douai, — exprime aussi le souci de mettre en valeur les richesses locales : elle entre dans la série plus large consacrée aux « Trésors des musées du nord de la France » et vient après la « Peinture hollandaise » de 1972-1973.

Au musée de Lille, « richesses locales » n'est pas une formule conventionnelle. Et, naturellement, Boilly est à l'honneur. On le voit passer de la scène de genre de sa première manière, *le Vieillard jaloux*, si justement célèbre par un agrément de la facture très dix-huitième siècle, aux portraits, aux caricatures et au trompe-l'œil, avec huit œuvres bien choisies. Sur les quatre mille cinq cents portraits avoués en 1829, aucun ne peut être meilleur que le *Portrait d'enfant* (inachevé, musée de Lille) ou que l'*Autoportrait au verre brisé*. Richesses locales signifie aussi que les grands noms ne sont pas représentés par des toiles insignifiantes : Géricault, avec la brillante étude pour la course de chevaux à Rome, et Hubert Robert, avec le port orné d'architecture du Musée de Dunkerque. David et Ingres sont toutefois moins gâtés, mais ceux qui supportent bien Guérin pourront savourer le pathétique de sa fameuse *Offrande à Esculape* (Musée d'Arras).

Des œuvres inédites ? Bien sûr : *Diane et Endymion*, de Lagrenée (Musée de Boulogne), mythologique, soigné jusqu'à la préciosité ; un David dont l'attribution à Vincent est discutée, un départ d'Achille, excellente toile néo-classique encore anonyme, et une *Vue de Frascati*, de Bidault.

Mais surtout, un important ensemble démontrant la variété et la vitalité de la production autour des écoles de dessin locales et de l'académie de Lille, des salons, des « sociétés d'émulation », etc.

Les Watteau de Lille, François et Louis, sont très largement exposés. Le premier, fertile en batailles où l'on a vu « *gâchis, salmis, amphigouri, embrouillamini, dont ici chacun rit* » est en voie de réhabilitation (J. Foucart), et le second, reporter alerte pour scènes de genre et événements contemporains, témoignent également d'une grande spontanéité devant le récit peint. Et puis, il y a, plus ou moins oubliés : Donvé, le coloriste ; Momal, dont les allégories sont vigoureuses et bien éclairées mais presque aussi ridicules que les drames mythologiques d'un Picot ; les beaux paysages, eux aussi mythologiques, de Le May ou Wicar, si académiquement froid.

Bref, une bonne petite exposition qui s'illustre dans un secteur où la peinture a compté une période d'oscillation entre le froid et le chaud, entre les conventions et les premières bouffées du romantisme. Un beau portrait ovale, celui d'une inconnue peinte par le fils peu connu du sculpteur Pajou, éclaire diverses nostalgies encore sages.

P.-M. G.

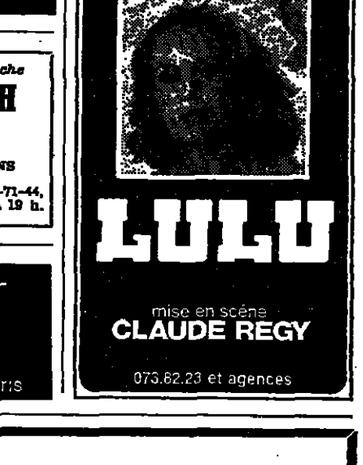

MUSÉE DE SAINT-MAUR
5 ter, avenue du Bac, la Varenne du 7 février au 13 mars, tls les jrs de 14 h. à 18 h. sauf mardi et dim.
HOMMAGE A BABOULÈNE

GALERIE JEAN CAMION
8, rue des Beaux-Arts - PARIS (6e). Tél. : 633-95-63
ESTERICO
peintures
Du dimanche 8 février au dimanche 29 février 1976, le vernissage a eu lieu le mardi 10 février 1976.

GALERIE KATIA GRANOFF
13, quai Conti - PARIS (6e) - 033-41-92
Viviane SAGNIER
Du 4 au 25 février

galerie nichido
61, FAUBOURG SAINT-HONORE PARIS 8e 266 62 86
CARZOU
œuvres récentes peintures et dessins
4 février-13 mars

GAL. LA COUR d'INGRES
7, rue de la Bûcherie, Paris (5e)
CHONGHYOCK LEE
Du 28 janv. au 25 févr.

SCHMIT
396, RUE SAINT-HONORE PARIS 1er - 260.36.36
JONGKIND
11 FEVRIER 12 MARS

GALERIE L. 55
55, rue de la Pompe - 504-51-34
LORIS GRANDI
16 au 29 février 1976

GALERIE JUANA MORDO
Villanueva 7 - Madrid-1
YONA LOTAN
Art intime
Jusqu'au 28 février

SERPAN
Toiles de la période gestuelle (1949-1966) en permanence à la GALERIE REGARDS
40, rue de l'Université (7e)
261-10-22

Centre d'Art International
99, boulevard Raspail - 548-58-42
ARTS DÉCORATIFS SOVIÉTIQUES
Tls les jrs, sam. et dim.

GALERIE EMMANUEL DAVID
14 Avenue Matignon Paris 8e
tél. Ely 94 90
Peintures
PRIKING
Aquarelles
GALERIE VENDOME
12 Rue de la Paix Paris 1er
tél. 261 73 91

PARIS - SCULPT
52, rue Bassano (8e)
PAPALOIZOS
Acier - 3 fév.-3 mars

LA HUNE
14, rue de l'Abbaye (6e), 326-58-34
BUTOR MASURUROWSKY
poèmes - gravures
Février

JEANNE BUCHER
BARTHELEMY

EXPOSITION
eau-forte, burin, pointe-sèche
MILET MOREH ROBILLIARD
GALERIE des EDITIONS DE L'ERMITAGE
33, r. H.-Barbusse-5e - 033-71-44, t.l.j. (sauf dimanche) de 10 à 19 h.
Jusqu'au 28 Février

GALERIE ARIEL
Maurice ROCHER
140 bd haussmann paris

EGLISE SAINT-SEVERIN
mercredi 18 février, à 20 h. 30 (SOM)
ENSEMBLE GUILLAUME DE MACHAUT
Musique du Moyen-Age et de la Renaissance
Billets : Durand, J.M.F., Librairie Saint-Séverin.

ATHENEE LOUIS JOUVET
JEANNE MOREAU
LULU
mise en scène CLAUDE REGY
073.62.23 et agences

BERNARD BUFFET
GALERIE MAURICE GARNIER
FÉVRIER

Une sélection

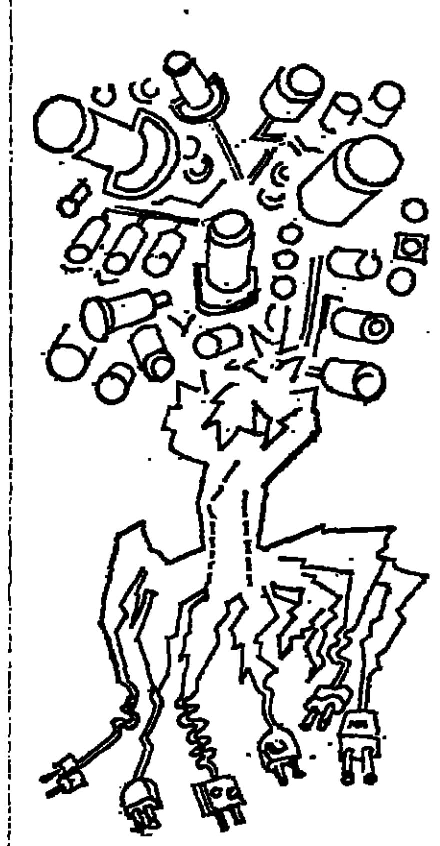

LA BEFANA, conte de fées pop'.

Cinéma

A CHEVAL SUR LE TIGRE
de Luigi Comencini

« Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles » proclame à peu près, dans sa prison, Giacinto l'optimiste, dans cette fable allégorique très voltairienne sur la relativité de la morale bourgeoise. Inédit en France depuis quinze ans, exhumé à Venise en 1973. A cheval sur le tigre *(le film préféré de Comencini) détourne le tragique et propose, par le biais du comique, une écriture non rhétorique de la réalité.*

LA FÊTE SAUVAGE
de Frédéric Rossif

Enchaînés comme des thèmes musicaux, rythmés par le procédé volontairement « visible » du ralenti, les grands rites de la vie animale — la chasse, le jeu, le repos, l'amour — composent un opéra fabuleux d'où l'homme est absent.

PRIMATE
de Frederick Wiseman

Un voyage dans un centre de recherche bio-médical, en Georgie, parmi des singes de toutes grandeurs, et des chercheurs, savants, employés qui testent leurs réactions pour mieux connaître les humains. Frederick Wiseman (« Hospital ») se contente d'observer, de confronter, de disséquer comportements et discours, laissant le spectateur seul juge.

JEANNE DIELMAN
de Chantal Akerman

Une veuve tranquille, une mère, une femme, s'est noyée dans la quotidienneté des tâches qui se succèdent, au rythme des repas, des courses, du rangement... Sa noyade est méthodique, organisée, inconsciente. Le premier film distribué en France d'une jeune cinéaste belge dont la caméra refuse les stéréotypes narratifs. L'amorce d'un cinéma au féminin.

LA CECILIA
de Jean-Louis Comolli

La caméra de Jean-Louis Comolli, ancien rédacteur en chef des Cahiers du cinéma, *et des comédiens italiens qui apportent la vérité de leurs corps... Un essai de cinéma réaliste, dialectique et musical.*

— ET AUSSI : *les Dents de la mer (« Jaws »)*, de Steven Spielberg (requin, requin, comme vous avez de longues dents !) ; *Konfrontation*, de Rolf Lissy (les limites de la neutralité helvétique) ; *Ce gamin, là*, de Renaud Victor (les « anormaux » au secours des prolétaires) ; *Chergui (le Silence violent)*, de Moumen Smihi (la condition féminine en Tunisie musulmane) ; et la nouvelle sortie d'*Horizon*, de Jacques Rouffio (les désertions de 1917 racontées par le réalisateur de *Sept morts sur ordonnance*, dans un film passé inaperçu en 1968).

Théâtre

TOUT ÇA, C'EST UNE DESTINÉE NORMALE
à la Cartoucherie de l'Aquarium

La destinée normale du petit peuple des lampistes, condamnés au bricolage de la débrouillardise pour survivre. Portraits à l'encre noire et rouge, plus vrais que nature (parce que détachés du cadre qui habituellement les étouffe, les fond dans la masse) écrite par un clown munichois, Karl Valentin, et joués par des jeunes comédiens français qui savent faire rire. (Lire notre article page 13.)

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD
au Théâtre Marigny

Grâce à Jean-Paul Roussillon, metteur en scène, Marivaux projette une lumière crue sur le carcan des cloisonnements sociaux. Les comédiens-français jouent admirablement ces jeux de masques et de travestissements qui laissent voir les errements d'un monde en désarroi. Un demi-siècle avant la Révolution.

GRAND'PEUR ET MISÈRE DU IIIᵉ REICH
au Mouffetard

Violence et excès d'autorité sont tapis dans le cœur des maris, des pères, des patrons. Il ne faudrait qu'un coup de pouce pour que le fascisme latent des uns et des autres se crispe en un désordre d'ensemble. Le texte de Brecht, concret et sobre, prend un relief prodigieux dans la mise en scène hypnotique de Jean-Claude Fall. Acteurs parfaits : la scène déjà célèbre de la femme juive qui téléphone à ses amies avant de s'exiler est jouée magnifiquement par Suzel Goffre.

ABAHN SABANA DAVID
au Biothéâtre

Un émigré juif, militant de la liberté et de la franchise, échange des paroles très calmes avec une femme et un jeune homme qui doivent le tuer à l'aube. Le dialogue de Marguerite Duras, labourant d'un soc impalpable les mystères les plus profonds, impose un sentiment d'infini. Mise en scène très belle, attentive, de Jean-Pierre Dusséaux.

LA BEFANA
à la Renaissance

Invité par le Théâtre national de Chaillot, le Chêne noir d'Avignon raconte une légende ancienne, un poème, naïf, un conte de fées pop, éclatant de générosité, de musique, de couleurs, dans un déploiement d'images superbes.

— ET AUSSI : *le Juif de Malte*, à Gennevilliers (le racisme, fabrication humaine et historique) ; *le Roi des cons* à la Gaîté-Montparnasse (le monde et le comique ambigu de Wolinski) ; *l'Arménoche* au Petit Sorano de Vincennes (remembrances arméniennes) ; *N'écoutez pas mesdames*, au Saint-Georges (Sacha Guitry éternel) ; *l'Echange*, au Théâtre de la Ville (les fauves claudéliens dans une fausse Amérique) ; *le Neveu de Rameau*, au Moderne (deux acteurs et Diderot) ; *Zouc*, au Campagne-Première (le regard aigu d'une grande comédienne).

Musique

LA FORCE DU DESTIN
à l'Opéra

Reprise d'un des beaux spectacles de l'Opéra l'an passé, moins rigoureux que les Vêpres siciliennes, *mais au séduisant romantisme du western. La profondeur du lyrisme méditatif par moments marque bien la proximité avec* Don Carlos *et le nombre de scènes franchement burlesques annoncent* Falstaff. *Martina Arroyo, Bacquier, Cappuccilli, Talvela sont les atouts maîtres de cette* Force du destin. (Les 11, 14, 17, 21, 24, 27 février.)

CRÉATION « D'IDENTITÉ »
d'Ahmed Essyad

A demi-censuré par des manœuvres maladroites l'an passé à Royan, Identité *d'Ahmed Essyad sera créé à la faculté de droit sous la direction de Marx. Au cours du même pro-Max Deutsch ; cette cantate est écrite sur un poème du poète palestinien Mahmoud Darwisch, accompagné de citations de la Bible, de Herzl, de gramme, dans trois trios de Haydn, présentation d'un nouveau trio avec piano (M.-F. Bucquet, J. Leber et A. Meunier).* (12 février, 21 heures.)

ATYS
de Lully, à Marseille

La triste histoire des amours d'Atys et de Cybèle revivra le 15 février (15 h.), en l'église des Chartreux de Marseille avec l'exhumation de cet opéra de Lully et Quinault, créé il y a juste trois cents ans, et dans lequel Mme Sévigné reconnaissait « des endroits d'une extrême beauté ».

MINI FESTIVAL
à Rennes

La Maison de la culture de Rennes vivra en février un petit festival de musique avec K. Redel (le 12), *le Quatuor Parrenin* (Milhaud, Debussy, Ravel, le 13), *G. Cziffra* (les 17 et 18), la Grande Ecurie et la Chambre du Roy (le 19), *la Chorale d'Uppsala* (le 21), *et Pierre Schaeffer dans ses œuvres* (les 26 et 27).

— ET AUSSI : concerts de chambre de l'orchestre de Paris (Champs-Elysées, les 11 et 15) : *Rigoletto*, à l'Opéra de Lyon (les 11, 13, 14, 17, 18, 20, 22) ; récital Gelber (Gaveau, le 12) ; Trios de Haydn au Nouveau-Carré (le 12) ; *Jeanne d'Arc* de Tchaïkovsky (Maison de Radio-France, le 12) ; concerts 2e 2m (Champigny, le 13 et Théâtre d'Orsay, le 16) ; *Siegfried*, à Bordeaux (les 13, 15, 18, 22) ; *le Carnaval de Venise* de Campra, mise en scène Lavelli (Angers, le 15) ; œuvres de Ferneyhough (Centre culturel de Toulouse, le 16) ; « Autour de F.-B. Mâche », perspectives du vingtième siècle (Maison de Radio-France, le 18 février, à 10 h., 14 h. 30 et 20 h. 30).

Danse

CAROLYN CARLSON
au Palais Garnier

Wind, water, sand. *Sur le thème de la transparence, Carolyn Carlson emprisonne la danse, la musique et le chant dans des pièges de lumière.*

BALLETS CONTEMPORAINS
à Nancy

Le groupe de danse du Grand Théâtre interprète deux créations de Gheorghe Caciulcanu : Paradis perdu *sur la musique de Marius Constant et* Joie *sur la* Grand-messe en ut *de Mozart.* (14 et 15 février.)

Variétés

SHIRLEY McLAINE
au Palais des Congrès

La nostalgie des comédies musicales, du temps où Hollywood vendait du rêve, est donnée par une comédienne-chanteuse débordante de vitalité et d'enthousiasme, plus attachante que Liza Minnelli, un peu figée dans le temps. (Les 16 et 17 février).

JACQUES MARTIN
au Théâtre Fontaine

Martin, qui sait être fin et accessible, drôle et émouvant, joue en virtuose, et avec une totale disponibilité d'esprit, sur l'immense clavier de la vie.

CHARLES AZNAVOUR
à l'Olympia

Du beau, du grand travail de scène avec des chansons libérées du temps, qui ressemblent à des cris du cœur.

Disques

ROCK

— BO DIDDLEY : THE 20th ANNIVERSARY OF ROCK'N ROLL (33 t. R.C.A. 1229) : *Le vétéran du blues et du rock joue quelques bons titres accompagné par Joe Cocker, Alvin Lee, Keith Moon, Roger McGuinn.*

— DAVID BOWIE : STATION TO STATION (33 t., R.C.A. 1327) : *Personnalité excentrique contestée, David Bowie, à l'encontre d'autres « décadents », est un remarquable faiseur, et sa voix, sa musique, sonnent bien.*

— AZTEC TWO STEP (33 t., R.C.A. 1161) : *Rex Fowler et Neal Shulman semblent vouloir marcher sur les traces de Simon and Garfunkel. Malgré les apparences, ils en sont bien loin.*

— THE CHRIS FARLOWE BAND (33 t., Polydor 2383 367) : *Retour du chanteur de rhythm and blues anglais avec un nouveau groupe dans un album enregistré en public au Marquee.*

— THE LESLIE WEST BAND (33 t., R.C.A. 1258) : *Du hard-rock carré.*

FOLK

— THE CHIEFTAINS (33 t., Polydor 2310 426) : *Le cinquième album du meilleur groupe irlandais actuel. Une manière unique de partager une musique-mémoire d'un peuple, de garder spontanéité et fraîcheur d'âme.*

Expositions

LA ROUTE DE LA SOIE...

Les arts de l'Asie centrale ancienne, le long des pistes caravanières qui reliaient, au premier millénaire, la Chine à l'Occident. L'exposition, constituée à partir des collections publiques françaises, réunit des objets des fouilles provenant d'Afghanistan, du Pakistan, de Chine : témoignage des contacts entre les grandes civilisations : monde gréco-romain, Iran, Inde et Chine.

TAL COAT...
— *Lire notre article page 14.*

...ET PICABIA
au Grand Palais

Le tour en deux cent cinquante pièces de l'œuvre multiple et insaisissable d'un artiste qui avait le goût du changement et de la provocation. Une rétrospective qui n'occulte aucune période, quitte à faire grimacer encore aujourd'hui ceux qui ont coutume de penser en termes de bonne ou de mauvaise peinture. Elle offre de quoi mieux faire connaître « tout Picabia » : l'impressionniste converti au cubisme (« orphique », selon Apollinaire), l'auteur des figures mécanomorphes, le principal moteur de dada à Paris, le peintre des Monstres *des années 25, des* Transparences...

DESSINS DU MUSÉE DE DIJON...

Quatre-vingt-treize œuvres de toutes les écoles, françaises, italiennes et nordiques, choisies dans l'ensemble de dessins conservés au musée de Dijon. Cet ensemble, qui provient de donations, de legs d'amateurs, d'acquisitions de conservateurs, de la fin du dix-huitième siècle à nos jours, est l'un des plus remarquables de province, par le nombre, la qualité, la diversité.

...et PAYSAGES DE PIERRE-HENRI DE VALENCIENNES
au Louvre

Une bonne centaine d'esquisses peintes représentant des sites de Rome et d'Italie de Corot. Des œuvres d'une liberté de facture inattendue chez ce néo-classique, surnommé en son temps le « David du paysage ». Elles servaient à P.-H. de Valenciennes pour enseigner la perspective à ses élèves des Beaux-Arts.

JEAN DUBUFFET
au Musée des arts décoratifs

Parachiffres, Mondanités, Effigies incertaines, Lieux abrégés et lieux de promenade, Assemblages : *cent vingt tableaux à l'acrylique pour la seule année 1975. Loin de l'*Hourloupe *et de ses ramifications, le Dubuffet nouveau se réfère à l'ancien, celui de* Macadam, *des* Portraits, *des* Paysages.

— ET AUSSI : *Marino Di Teana, Tomasello, Jean Hugo*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; le *premier Salon international d'art contemporain*, au Grand Palais ; *les Shakers* et le *Bunker archéologique de Paul Virelio*, au Musée des arts décoratifs ; *le Bateau-Lavoir*, au musée Jacquemart-André ; *les Lautrec d'Albi*, au musée Marmottan ; *l'Art colombien à travers les siècles*, au Petit Palais ; *Potiers de Saintonge*, aux A.T.P. ; *Saint-Simon*, à la Bibliothèque natio-*Chagall*, galerie Guiot ; *Hannah Hoch*, à l'A.R.C.

10-25 février
nouveau récital
pauline julien
Brecht + Québec
THÉATRE GÉRARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59, bd Jules-Guesde
location théâtre 243.00.59 - FNAC - agences

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14-JUILLET - STUDIO PARNASSE

SOUS LES PAVES, LA PLAGE
un film d'HELMA SANDERS
(Interdit aux moins de 13 ans.)
Débats avec la réalisatrice
Jeudi 12 février à 23 h. 45 au ST-ANDRÉ-DES-ARTS et vendredi 13 février à 22 h. au 14-JUILLET

MARAIS
SAINT-GERMAIN-VILLAGE
Mamma Roma
de PASOLINI
avec ANNA MAGNANI

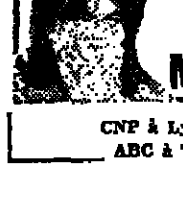

CNP à Lyon Centre
ABC à Toulouse

A partir du 29 février
DORA
de Pierre Bourgeade
au TPN
28, rue Georgette-Agutte,
75018 PARIS
TEL. : 228-43-42

U.G.C. Marbeuf - la Clef - Entrepôts
les lolos de lola
est un Film Poétique qui vaut par la vérité, la crudité et la cruauté des scènes d'amour.
François TRUFFAUT
avec Jean-Pierre LEAUD - Film de Bernard DUBOIS

BALZAC VO / STUDIO DE LA HARPE VO / ENTREPOT VO
MICHEL SEYDOUX présente

A Safe Place
UN COIN TRANQUILLE
écrit et réalisé par HENRY JAGLOM
avec TUESDAY WELD - ORSON WELLES
JACK NICHOLSON et PHILIP PROCTOR
BBS PRODUCTIONS - PRODUCTEUR EXECUTIF BURT SCHNEIDER
CAMERA ONE DISTRIBUTION

مكبرة من الأصل

هكذا من الأصل

L'air d'une ville... ANNECY

LES premières associations culturelles sont nées à Annecy à la libération; associations fondées sur un idéal généreux et humanitaire, sur l'idée d'une culture populaire qui brasse et réunit les classes. Elles se sont multipliées en même temps que la ville se développait, couvrant à peu près tout ce qui peut servir aux loisirs (le théâtre, la musique, les arts plastiques, le jazz, le cinéma, mais aussi le sport, les grandes têtes sur le lac avec concours de bateaux illuminés). Sous l'autorité incontestée d'un maire qui a régné plus de vingt ans en mécène éclairé, M. Bosson (Union centriste), Annecy a servi de modèle pour des analyses sociologiques, de sujet d'étude au Conseil de l'Europe.

La courbe démographique s'est stabilisée. La ville, avec sa banlieue, compte aujourd'hui environ 120 000 habitants. M. Bosson a transmis ses pouvoirs à un homme de sa ligne, et la vie culturelle se poursuit selon des critères qui ont peu changé depuis la libération. La municipalité veut donner à chacun sa chance, sans que l'un puisse empiéter sur l'autre, et juge les manifestations au temps qu'elles durent, au nombre de spectateurs, à l'indice de satisfaction. Elle s'enorgueillit de sa bibliothèque, de son conservatoire, de son musée d'art moderne, de ses maisons de jeunes, et surtout de son château, ouvert aux touristes, ouvert au public pour des concerts, aux jeunes musiciens pour des rencontres avec les maîtres. Un festival d'art sacré a tenté de s'y installer, mais il a disparu après quelques années d'existence difficile. Gabriel Monnet y a monté ses premiers spectacles, mais Annecy ne possède pas de centre de création. Le Théâtre Eclaté y vit mal, en invité.

La toute petite salle de l'A.A.C. (Annecy animation culturelle) reçoit des chanteurs, des orchestres de jazz. la maison des jeunes des Marquisats abrite un ciné-club, divers spectacles, et le théâtre municipal offre des programmes quotidiens : concerts, conférences de Connaissance du monde, galas Karsenty, et aussi des troupes invitées par le GAT (Groupe d'action théâtrale) : le Cercle de craie caucasien dans la mise en scène *de Mehmet Uluoy, ou la Comédie de Saint-Etienne avec* Comme il vous plaira. *Ni les lieux ni les subventions ne permettant de recevoir le T.N.P. Villeurbanne, le Théâtre du Soleil ou du lyrique. En revanche les ballets de Félix Blaska, enfant chéri d'Annecy, viennent plusieurs fois par an.*

Le cinéma vit très fort avec plusieurs ciné-clubs dont le plus important est le C.C.A. (deux mille adhérents) dont les séances ont lieu tous les lundis au théâtre municipal, qui organise pendant les week-ends des rétrospectives — Trésors du cinéma — des rencontres avec les réalisateurs après avoir projeté l'ensemble de leur œuvre. Et surtout, tous les deux ans, le C.C.A. organise les R.I.C.A. (Rencontres internationales du cinéma d'animation) qui ont acquis une influence réellement internationale, réunissent des centaines de jeunes créateurs, et attirent à Annecy des milliers de spectateurs.

Les deux côtés des murs de la culture au clos Bonlieu

ANNECY - CARTE-POSTALE s'étend sur fond de neige autour des eaux calmes du lac. Les rues sont claires, la vieille ville piétonnière abrite boutiques, petits restaurants douillets et gastronomiques. Le tourisme n'y est plus l'activité principale. La moitié de la population travaille dans l'industrie, ce qui ne signifie pas obligatoirement que la moitié de la population soit ouvrière. Annecy est une ville bourgeoise, administrée par un maire (sans étiquette) M. Fumex. La vie politique y semble aussi paisible que son paysage, la vie culturelle aussi harmonieuse que son architecture. Annecy se repose sur un slogan : « La maison de la culture sans murs ». Mais tout change, la culture va avoir ses murs (l'enfermeront-ils ?), le clos Bonlieu, qui sera construit au « *centre de la toile d'araignée culturelle, comme un agent de liaison entre ville nouvelle et ville ancienne* ». Ainsi s'exprime M. Grandchamps, maire adjoint.

La plupart des activités importantes se concentrent actuellement autour du théâtre, géré jusqu'à ces derniers temps par la Société fermière du casino. La crise, la concurrence de Divonne, font que les bénéfices des jeux ne sont plus ce qu'ils étaient. La programmation quotidienne devient un boulet. La ville reprend la gestion de cette salle et la confie à l'A.A.C. (Annecy animation culturelle), dirigée par Daniel Sonzini. L'A.A.C. aura la charge du clos Bonlieu. La ville lui offre, avec le théâtre et 600 000 francs de subvention, l'occasion de faire ses gammes. C'est alors que l'harmonieuse façade d'Annecy laisse apparaître ses lézardes, car tout ne va pas pour le mieux autour des eaux calmes du lac.

A l'origine de l'A.A.C., il y avait le désir des multiples associations de coordonner leurs diverses activités. C'était en 1970. La municipalité leur accorde une subvention pour organiser une agence technique chargée de l'administration courante, de l'affichage, de la billetterie, etc. Chargée aussi de mettre sur pied un centre d'animation culturelle. Plusieurs associations — dont Peuple et Culture, Jazz Action, le Ciné-Club — démissionnent bientôt. Elles reprochent à l'A.A.C. de vouloir les absorber, de privilégier des manifestations de prestige, élitistes, s'adressant à quelques centaines d'Annecéiens. Et surtout apparaît un antagonisme fondamental entre deux conceptions de l'animation, l'une fondée sur le bénévolat, l'autre sur le professionnalisme, avec des critères de rentabilité. Les subventions accordées à l'A.A.C. semblent disproportionnées à son action, d'autant plus qu'en 1971 Daniel Sonzini fait venir le Théâtre Eclaté mais ne parvient pas à l'installer en troupe permanente. Il peut seulement l'aider à financer des spectacles par une aide à la création.

Des petites enveloppes

« *Nous ne sommes pas contre une cellule de création permanente,* déclare M. Grandchamps, *mais nous refusons de nous engager dans une politique de ce genre. Quand nous faisons nos comptes, nous voyons que la culture prend 10 à 12 % du budget. Le clos Bonlieu va nous coûter 1 milliard de francs anciens, sans préjuger des dépassements. Nous nous battons tous les jours pour achever la restauration du château. Nous voulons garder des petites enveloppes destinées à des manifestations ponctuelles. Nous ne voulons pas favoriser l'implantation d'une troupe sans lui accorder des moyens décents. Nous ne voulons pas en faire un prolétaire de la culture.* »

L'argument valait déjà, il y a plus de vingt ans, lorsque Gabriel Monnet faisait ses premières armes dans le « théâtre populaire ». Il a fini par aller ailleurs, à Bourges, à Nice, à Grenoble. Aujourd'hui le Théâtre Eclaté — *le Jour de la dominante, la Farce de Burgos,* — dont tout le monde reconnaît la qualité, et auquel le secrétariat d'Etat vient d'accorder une subvention plus importante, se morfond et attend, après l'intervention du *Bouffon* l'année dernière que la municipalité reconnaisse officiellement son existence. Mais elle répond : « *Nous avons un contrat avec l'A.A.C., libre à elle de sous-traiter avec le Théâtre Eclaté.* »

Cette année, l'A.A.C. a invité pendant un mois le Théâtre populaire romand (T.P.R.). Tout en reconnaissant la qualité, l'efficacité de ce dernier, on peut se demander si le Théâtre Eclaté n'aurait pas pu faire le même travail en profondeur dans les milieux ouvriers et scolaires, et d'une manière plus durable : « *Depuis 1967,* dit Charles Joris, directeur du T.P.R., *nous venons chaque année quelques jours. Cette fois, nous sommes restés plus longtemps. Nous avons révélé des besoins auxquels nous ne sommes pas en mesure de répondre.* » Qui y répondra ? Le Théâtre Eclaté n'a pas les faveurs d'une partie de la municipalité (à deux voix près) parce qu'il est engagé dans une ligne politique précise. Le T.P.R. aussi d'ailleurs, mais après tout il vient de Suisse, et, même s'il reste un mois, ce n'est pas suffisant pour déranger les consciences.

Le ciné-club inquiet

René Gondron, directeur du Ciné-Club, organisateur des Rencontres internationales du cinéma d'animation (RICA), mène une campagne véhémente pour que le théâtre soit confié à un comité de gestion où seraient représentés les utilisateurs. Les RICA, opération internationale de prestige, ne sont pas menacées, mais il est bien évident que la vie du Ciné-Club, son audience, forment le terrain sur lequel elles se développent. Certains articles du projet de cahier des charges inquiètent René Gondron : « *Le tableau des réservations est conçu par la direction de l'A.A.C., qui gère et établit le programme et bénéficie pour ses propres manifestations d'une priorité de fait. Le théâtre sera fermé les dimanches et jours de fête : l'application de cette clause nous interdit de tenir nos principales manifestations, les Rencontres, les Trésors du cinéma, les RICA, qui ont lieu en fin de semaine et les jours fériés, au moment où les spectateurs sont le plus disponibles. Tout utilisateur est tenu, d'autre part, de régler ses factures dans un délai d'un mois : il est impensable que des associations pauvres soient solvables dans un délai aussi bref, alors qu'elles reçoivent leurs subventions bien après la fin de saison. Enfin, une seule réunion annuelle des utilisateurs est prévue : c'est vraiment trop peu.* »

La position de Daniel Sonzini n'est pas confortable. Considéré comme le porte-parole des officiels par les associations, et comme celui des associations par les officiels, il se trouve entre le marteau et l'enclume. Il a la responsabilité d'assumer et de compléter une politique qui se résume à « *maintenir le pluralisme, répondre aux aspirations des différentes classes sociales* ». Il peut même les solliciter, ces aspirations, les développer, mais sans faire de remous. Finalement, il doit décharger la municipalité des problèmes qui relèvent des options politiques et ne mécontenter personne. (Une tâche à peu près aussi simple que celle des directeurs de chaîne à la télévision.) De porte-parole, il risque de devenir bouc émissaire. Il faut des épaules solides lorsqu'on se trouve placé entre ceux qui paient et ceux qui attendent de l'argent, et que les rapports de force ne sont pas équilibrés.

COLETTE GODARD.

Création collective à Saint-Nazaire

« Les ouvriers n'osent pas dire ce qu'ils font »

SIX mois de « création collective en milieu ouvrier » : c'est l'expérience que tentent actuellement le Centre de culture populaire (C.C.P.) de Saint-Nazaire et deux artistes, la comédienne Catherine de Seynes (de la compagnie des Quatre-Chemins) et le musicien Gilles Petit.

L'automne dernier, Catherine de Seynes et Gilles Petit proposent aux comités d'entreprise de la région de « *tenter l'aventure : créer, raconter, imaginer, témoigner* ». En janvier, c'est le coup d'envoi avec une exposition qui rassemble quelque trois cents œuvres (peintures, sculptures, poèmes) de soixante travailleurs. « *En disant aux gens d'amener tout ce qu'ils taisaient,* explique un membre du C.C.P., *nous avons pensé que c'était une manière de leur redonner une assurance qu'ils ont perdue, de mettre en place un processus d'échange, d'émulation. Parce que les ouvriers qui ont réussi à surmonter d'énormes difficultés matérielles pour peindre* ou sculpter, *n'osent pas dire ce qu'ils font, et, ainsi, la création artistique populaire reste un phénomène individuel.* »

Catherine de Seynes et Gilles Petit organisent des ateliers de théâtre et de musique. A quelques kilomètres de Saint-Nazaire, l'association « Les lendemains qui chantent » a mis à leur disposition un château qui surplombe l'Atlantique : c'est là que les travailleurs viennent se familiariser avec des formes d'expression qui leur sont étrangères, apprendre que pour une fois la production artistique est entre leurs mains. Les motivations peuvent être très précises et non esthétiques : « *Je vais être élu délégué le mois prochain et il faut que j'apprenne à parler* », a dit l'une des premières personnes à venir aux ateliers. Ou bien c'est une forme de loisirs nouvelle : une mère de famille peut venir avec ses cinq enfants parce qu'il y a des activités pour eux et pour elle.

Ils sont maintenant une quarantaine à travailler en groupes sur des thèmes qu'ils ont choisis ensemble. Pour Catherine de Seynes, le but, c'est d'arriver à ce que les gens mettent en images quelques aspects de leur vie quotidienne, qu'ils théâtralisent les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Cela aboutira peut-être en juin à une représentation publique de ces créations. Mais ce n'est pas l'objectif.

La personnalité de Catherine de Seynes compte beaucoup dans le fait que les gens viennent de plus en plus nombreux aux ateliers. Quand elle a présenté en 1974 *la Ballade de Maman Jones, Femmes, Couples,* elle a réussi à se faire admettre en tant que comédienne auprès des travailleurs. Sa collaboration avec le C.C.P. pour le projet en cours n'est donc pas fortuite.

C'est la première fois que le Centre de culture populaire (qui a produit le dernier film de René Vautier) entreprend une action aussi longue et systématique — et aussi coûteuse : le projet est évalué à 120 000 francs. Le secrétariat d'Etat à la culture a donné une subvention de 40 000 francs et une aide financière est attendue des instances régionales.

Le C.C.P. a été créé en 1963, mais n'est vraiment actif que depuis quelques années. C'est une association gérée par les comités de dix entreprises de la région de Saint-Nazaire. Avec les cotisations annuelles des C.E., qui s'élèvent à environ 30 000 francs, le C.C.P. fait venir des chanteurs, organise des soirées théâtrales, finance des expositions (actuellement « tourne » dans les entreprises un excellent montage sur les marais salants).

Le Centre entend bien ne pas jouer un simple rôle de distributeur de billets à tarif réduit, mais intervenir pour « favoriser la participation des travailleurs au développement culturel ». Il se considère donc comme un « outil au service de la classe ouvrière ». Organiser des stages en liaison avec les associations Travail et Culture ou Culture et Liberté, former des militants sans reconstituer une élite, jouer un rôle de conseiller auprès des C.E (ce sera la fonction du permanent quand il y en aura un), répondre à leur appel et essayer de favoriser les comités des petites entreprises moins fortunés que les autres, telles sont les grandes lignes de l'action culturelle du C.C.P. Avec, avant tout, la volonté de suivre la démarche inverse des médias et de redonner aux gens le sens de la collectivité. Non pas en les faisant tous venir une fois dans un endroit pour voir un spectacle, mais en décentralisant les manifestations culturelles, en les implantant sur les lieux de travail et de résidence. — Cl. D.

★ Centre de culture populaire : 12, rue de Bretagne, 44600 Saint-Nazaire.

BOBINO
20 dernières du triomphe de
COLUCHE
Location par tél. 033 30 49 - 326 68 70 - (parking gratuit)

STUDIO JEAN COCTEAU 5, rue d'Arras 033-47-62
FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN
Mercredi Jeudi — LE DICTATEUR (vo)
Vendredi Samedi Dimanche — LA RUÉE VERS L'OR
Lundi Mardi — LES TEMPS MODERNES

LES RENCONTRES DU PALAIS ROYAL
1975 - Xe SAISON - 1976
BERNARD GAVOTY
présente
SECRETS DE PARIS
déchiffrés et racontés par
CLAUDE BRULE
Soirées : lundis 16-23 février et 1er mars, à 20 h. 30
Matinées : jeudi 19, samedis 21 et 28 février, à 14 h. 30
avec
MICHELINE BOUDET - PAUL-EMILE DEIBER
et la participation de
Mesdames
JEANNE COLLETIN, FRANÇOISE BRION, JACQUELINE DANNO, MICHELE GRELLIER, CORINNE MARCHAND, KARIN PETERSEN, DANIELE LUGER
et Messieurs
JACQUES ALRIC, JEAN-PIERRE ANDREANI, MAURICE AUDRAN, JEAN-PIERRE BERNARD, JEAN-LAURENT COCRET, CLAUDE DAUPHIN, HENRI-JACQUES HUET, JEAN-LUC MOREAU, PHILIPPE NICAUD, ANDRÉ VALMY
Réalisation PAUL-EMILE DEIBER — Décoration ANDRE LEVASSEUR
ABONNEMENT ET LOCATION TOUS LES JOURS DE 14h A 19h
THEATRE DU PALAIS ROYAL
742.79.16 38, rue de Montpensier PARIS 1er

DOM JUAN
DE MOLIÈRE
Dans le style de la farce et du théâtre de foire, le procès de l'hypocrisie et de la superstition. Une violente tribune où se succèdent DOM JUAN, héraut de la libre pensée et SGANARELLE, héros de la réaction et du conformisme.
Compagnie MORIN - TIMMERMAN
Cité Universitaire - 589.38.69

ELYSÉES LINCOLN VO
QUINTETTE VO
le film à voir. REMO FORLANI
Aussi empoignant qu'un film d'Hitchcock. RENE BARJAVEL JOURNAL DU DIMANCHE
Puissant, émouvant passionnant. ROBERT CHAZAL FRANCE-SOIR
Le film le plus important depuis le début de cette année. ERIC LEGUEBE LE PARISIEN LIBÉRÉ
TREVOR HOWARD / MARTIN SHEEN
LE VISITEUR
un film de JACK GOLD
une production STANLEY GLAZIER

ÉLYSÉES-LINCOLN
STUDIO MÉDICIS

U.G.C. MARBEUF
SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14-JUILLET - PLAZA
Ce gamin, là
UN FILM DE RENAUD VICTOR
LEGENDE DE FERNAND DELIGNY

Ce Gamin, là est un magnifique film d'amour.
Jean-Louis Bory Le Nouvel Observateur

théâtre de gennevilliers
le Juif de Malte
de Christopher Marlowe
mise en scène Bernard Sobel
793.21.63

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 11 FEVRIER. — 15 h., *Métropolis*, de F. Lang ; 18 h. 30, Anthologie cinéma 1965-66 ; 20 h. 30, *Heat*, de P. Morrisey ; 22 h. 30, *Kwaidan*, de M. Kobayashi.

JEUDI 12. — 15 h., *la Tragédie de la mine* de G.-W. Pabst ; 18 h. 30, Anthologie 1966-67 ; 20 h. 30, *Pilgrimage*, de B. Montresor ; 22 h. 30, *la Vie passionnée de Vincent Van Gogh*, de V. Minnelli.

VENDREDI 13. — 15 h., *le Triomphe de la volonté*, de M. Riefenstahl ; 18 h. 30, Anthologie 1967 ; 20 h. 30, *Flesh*, de P. Morrissey ; 22 h. 30, *Fat city*, de J. Huston ; 0 h. 30, *Loves of Salambo* de S. Grieco.

SAMEDI 14. — 15 h., *Barberousse*, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30, *Masculin féminin*, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, *la Strada*, de F. Fellini ; 22 h. 30, *la Main au collet*, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30, *Carthage en flammes*, de C. Gallone.

DIMANCHE 15. — 15 h., *Guerre et paix*, de K. Vidor ; 18 h. 30, *I Cannibali*, de L. Cavani ; 20 h. 30, *la Décade prodigieuse* de C. Chabrol ; 22 h. 30, *l'Obsédé*, de W. Wyler ; 0 h. 30, *les Gladiateurs*, de D. Davès.

LUNDI 16. — Relâche (grande salle).

MARDI 17. — 15 h., Poil de carotte, de J. Duvivier ; 18 h. 30, Anthologie 1968 ; 20 h. 30, *l'Homme de la Sierra*, de S.-J. Purie ; 22 h. 30, *Pas d'orchidées pour miss Blandish*, de R. Aldrich.

Les exclusivités

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

ADIEU POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 6e (325-78-37).

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; *Maytair, 18e (525-27-06)* ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE BON ET LES MECHANTS (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Victor-Hugo-Pathé, 16e (727-49-75).

LA CECILIA (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).

CE GAMIN-LA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Plaza, 8e (072-74-65).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

DEHORS, DEDANS (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et à 22 h. 30.

LES DENTS DE LA MER (A.) (*) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; *Paramount-Maillot*, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94).

EL CHERGUI (Mar.), v.o. : Le Seine, 5e (325-92-46), à partir de 15 heures.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd.), v.o. Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Belg.) Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) (en mat.) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Maréville, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Méry, 18e (522-53-54).

LES GRANDS MOYENS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

HORIZON (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

LES INSECTES DE FEU (A.) (*) v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

JANIS JOPLIN (A.) v.o. : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Jeanne Dielman (Fr.) : Bautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (783-67-42).

LE JOUEUR DE FLUTE (Ang.) v.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).

KONFRONTATION (All.) v.o. : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

MAMMA ROMA (It.) v.o. : Marais, (278-47-86) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It.) v.o. ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71), en soirée ; V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. - Odéon, 6e (327-71-08) ; Ermitage, 8e, en mat. ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Terminal Foch, 16e (704-49-52).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Haussmann, 8e (770-47-55) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

NASHVILLE (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

ON A RETROUVÉ LA 7e COMPAGNIE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359 - 53 - 99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Faurette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; V.F. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).

LE SAUVAGE (Fr.) : Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Montréal-Club, 18e (607-16-81).

SEPT MORTS SUR ORDONNANCE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).

LE SILENCE DES ORGANES (Fr.) (*) : Le Seine, 5e (325-92-46), à partir de 16 h. 15.

LE TRAIN ROUGE (Suisse, v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. 20 et 20 h. 40.

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Biarritz, 8e (723-69-23), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Caméo, 9e (770-20-89), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Action Christine, 6e (325-85-78), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UN GENIE, DEUX ASSOCIES, UNE CLOCHE (It., v.o.) : Saint-Michel (326-79-17), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).

UN SAC DE BILLES (Fr.) : Paramount-Galté, 13e (326-99-34).

LA VILLE IDÉON (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (380-19-93).

LE VISITEUR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) (en soirée).

LE VOYAGE DES COMEDIENS (Gr., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), à 15 h. et à 20 h.

LE VŒU (Port., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Les grandes reprises

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (255-20-74), H. Sp.

LE CAMERAMAN (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, sam. et dim. perm.

LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : Actua Champo, 5e (033-51-60).

LE DICTATEUR (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (288-64-44), 20 h., mer., à 22 h., sam. et dim. à 14 h. 30 et 19 h. 30.

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (328-22-17), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

BELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h. 40, sam. et dim. perm.

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — A nous les petites Anglaises : Gaumont (48-13-38), Marivaux (48-43-14) ; Bons baisers de Hongkong : Trianon (08-47-16) ; le Bon et les Méchants : Gaumont (48-13-38) ; Chronique des années de braise : Ariel (44-31-17) ; les Dents de la mer : Gaumont (48-13-38), Ariel (44-31-17) ; Docteur Françoise Gailland : Français (52-69-47) ; Ariel (44-31-17) ; El Topo : Concorde (91-77-86) ; la Fête sauvage : Molière (42-53-82) ; Un génie, deux associés, une cloche : Ariel (44-31-17) ; les Grands Moyens : Français (52-69-47) ; Hu Man : Concorde (91-77-86) ; les Insectes de feu : Gaumont (48-13-38) ; la Montagne ensorcelée : Ariel (44-31-17) ; Monty-Python : Ariel (44-31-17) ; le Retour de la 7e compagnie : Club (52-24-17) ; Un sac de billes : Français (52-69-47) ; Sept morts sur ordonnance : Marivaux (48-43-14) ; Véronique ou l'été de mes treize ans : Français (52-69-47).

CANNES. — Le Bon et les méchants : Rex (39-09-95) ; les Dents de la mer : Olympia (39-04-21), Majestic (39-12-53) ; *Sept morts sur ordonnance* : Vox (39-24-98) ; le Retour de la 7e compagnie : Club (39-27-10).

GRENOBLE. — A nous les petites Anglaises : Paris (44-05-27) ; les Dents de la mer : Royal (96-33-33), Ariel (44-22-16), Grand'Place (09-67-10) ; Docteur Françoise Gailland : Gaumont (44-16-45) ; Docteur Françoise Gailland : Gaumont (44-16-45) ; Docteur Justice : Grand-Place (09-67-10) ; la Flûte à six schtroumpfs : Ritz (87-19-83) ; Un génie, deux associés, une cloche : Paris (44-05-27) ; les Hauts de Hurlevent : Eden (44-06-72) ; la Montagne ensorcelée : Stendhal (96-34-14), Grand-place (09-67-10) ; Monty-Python : Stendhal (96-34-14) ; New-York ne répond plus : Stendhal (96-34-14) ; le Retour de la 7e compagnie : Roxy (44-51-05) ; les Trois jours du Condor : Gran-Place (09-67-10) ; les Vécés étaient fermés de l'intérieur : Paris (44-05-27).

LILLE. — A nous les petites Anglaises : Pathé (57-32-71) ; le Bon et les Méchants : Ritz (55-22-57) ; Un génie, deux associés, une cloche : Capitole (54-13-46), Métropole (55-32-58) ; la Flûte à six schtroumpfs : Métropole (55-22-58) ; le Retour de la 7e compagnie : Pathé (57-32-71) ; le Sauvage : Pathé (57-32-71) ; les Vécés étaient fermés de l'intérieur : Familia (57-38-55).

LYON. — A nous les petites Anglaises : Tivoli (37-33-25), Ambiance (28-14-84) ; Adieu Poulet : U.G.C. Scala (42-15-41) ; *le Bon et les Méchants* : Royal (37-31-49) ; Ce gamin, là : Cinémathèque (37-24-84) ; la Course à l'échalote : U.G.C.-Zola (84-36-28), Lem (34-67-65) ; Cousin, Cousine : Comœdia (72-10-59) ; les Dents de la mer : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59), U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Docteur Françoise-Gailland : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59) ; la Fête sauvage : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04), Paramount (42-01-53) ; la Flûte enchantée : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; la Flûte à six schtroumpfs : Gémeaux ; le Gitan : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; les Grands Moyens : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; les Insectes de feu : Pathé (42-61-03) ; James Bond à la carte : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Kes : Cinématographe (37-24-84) ; Mon Dieu, pourquoi suis-je tombée si bas ? : Bellecour (37-08-05) ; la Montagne ensorcelée : U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; Monty-Python : Duo (37-05-55) ; Parfum de femme : Gémeaux ; le Retour de la 7e compagnie : Chantecler (28-13-65), Tivoli (37-33-25) ; Un sac de billes : U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; le Sauvage : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Sept morts sur ordonnance : Pathé (42-61-03) ; les Trois jours du Condor : U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; Un après-midi de chien : Paramount (42-01-53), U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; *Un génie, deux associés, une cloche* : Tivoli (37-33-25), Palais des congrès (24-15-83), U.G.C.-Scala (42-15-41) ; *les Vécés étaient fermés de l'intérieur* : Tivoli (37-33-25), Astoria (52-00-93).

MARSEILLE. — A nous les petites Anglaises : Hollywood (33-74-93), Odéon (48-35-16), Pagnol (49-34-79), Paris (33-15-59) ; Adieu Poulet : K7 (48-42-79) ; Bloody : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; le Bon et les Méchants : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; Cousin, Cousine : Paris (33-15-59) ; les Dents de la mer : Rex (33-82-57), Odéon (48-35-16), Capitole (48-27-64), Ariel (33-11-65) ; Docteur Françoise Gailland : Odéon (48-35-16), K7 (48-42-79), Majestic (33-38-32) ; la Fête sauvage : K7 (48-42-79) ; la Flûte à six schtroumpfs : Pagnol (49-34-79) ; Un génie, deux associés, une cloche : Pathé (48-14-45), Ariel (33-11-65) ; le Gitan : Pathé (48-14-45) ; les Grands Moyens : Odéon (48-35-16), Hollywood (33-74-93) ; Madam : K7 (48-42-79) ; la Montagne ensorcelée : K7 (48-42-79), Ariel (33-11-65) ; Monty-Python : Paris (33-15-59) ; le Retour de la 7e compagnie : Pathé (48-14-45) ; Sept morts sur ordonnance : Hollywood (33-74-93).

NANCY. — *A nous les petites Anglaises* : Gaumont (24-56-83) ; le Bon et les méchants : Gaumont (24-56-83) ; Catherine et compagnie : Gaumont (24-56-83) ; les Dents de la mer : Pathé (24-54-31) ; la Flûte à six schtroumpfs : Gaumont (24-56-83) ; Hommage à James Dean : la Fureur de vivre : Paramount (24-53-37) ; les Hauts du Hurlevent : Paramount (24-53-37) ;

NICE. — A nous les petites Anglaises : Monte-Carlo (87-28-95), Avenue (88-37-79) ; le Bon et les méchants : Gaumont (88-39-88) ; les Dents de la mer : Concorde (88-39-82), Forum (88-55-80), Variétés (87-74-97) ; Docteur Françoise Gailland : Paramount (87-71-60) ; la Flûte à six schtroumpfs : Concorde (88-39-88) ; les Grands moyens : Paramount (87-71-60) ; la Montagne ensorcelée : Escurial (88-10-12) ; le Retour de la 7e Compagnie : Concorde (88-39-88).

RENNES. — A nous les petites Anglaises : Royal (30-64-85) ; les Dents de mer : Ariel (79-00-56), Zem (30-09-85) ; Docteur Françoise Gailland : Ariel (79-00-56) ; Docteur Justice : Français (30-86-52) ; l'Enigme de Kaspar Hauser : Bretagne (30-56-33) ; un Génie, deux associés, une cloche : Ariel (79-00-56), Dauphin (30-64-56) ; Histoire de Paul : Bretagne (30-56-33) ; un Après-midi de chien : Club (30-86-20), Ariel (79-00-56) ; le Retour de la 7e Compagnie : Zoom (50-45-71) ; Véronique ou l'été de mes 13 ans : Ariel (79-00-56).

ROUEN. — A nous les petites Anglaises : Gaumont (71-84-98), le Bon et les méchants : Gaumont (71-84-58) ; les Dents de la mer : Gaumont (71-84-93) ; la Fête sauvage : Eden (71-24-00) ; les Grands Moyens : Eden (71-24-00) ; Docteur Françoise Gailland : Eden (71-24-00) ; le Retour de la septième compagnie : Gaumont (71-84-98).

STRASBOURG. — Candice Candy : Capitole (32-13-32) ; les Dents de la mer : Capitole (32-13-32) ; la Flute enchantée : Ariel ; la Flûte à six schtroumpfs : Ritz (32-45-51) ; Un génie, deux associés, une cloche : Capitole (32-13-32) ; la Montagne ensorcelée : Capitole (32-13-32).

TOULON. — Le Bon et les méchants : Gaumont (92-00-17) ; Chronique des années de braise : Ariel (93-52-22) ; les Dents de la mer : Gaumont (92-00-17), Ariel (93-52-22) ; la Flûte enchantée : Ariel (93-52-22) ; la Flûte à six schtroumpfs : Gaumont (92-00-17) ; Un génie, deux associés, une cloche : Ariel (93-52-22) ; les Grands Moyens : Royal (92-32-55) ; James Bond à la carte : Royal (92-32-55) ; *Mon Dieu, pourquoi suis-je tombée si bas ?* : Gaumont (92-00-17) ; Sept Mort sur ordonnance : Royal (92-32-55) ; Un après-midi de chien : *Ariel (93-52-22)*.

TOULOUSE. — Le Bon et les méchants : Trianon (62-87-84) ; *Bons Baisers de Hongkong* : Ariel (08-07-14) ; les Dents de la mer : Gaumont (21-49-58) ; Variétés (21-78-71) ; la Flûte enchantée : *Américains (61-21-84)* ; *la Flûte à six* schtroumpfs : Rio (21-22-11) ; Un génie, deux associés, une cloche : Trianon (62-87-84) ; le Gitan : Ariel (08-07-14) ; *les Grands Moyens* : Paris (21-83-23) ; Histoire de Paul : A.B.C. (21-57-55) ; Mamma Roma : A.B.C. (21-57-55) ; *la Montagne ensorcelée* : Américains (61-21-84) ; Ariel (08-07-14) ; le Retour de la septième compagnie : Gaumont (21-49-58) ; Sept *Morts sur ordonnance* : *Gaumont* (21-49-58).

AMBASSADE - BERLITZ - CLUNY PALACE - CLICHY PATHE - MONTPARNASSE PATHE
GAUMONT SUD - GAMBETTA - HAUTEFEUILLE
MULTICINE/Champigny - VELIZY - PARLY 2 - GAMMA/Argenteuil - AVIATIC/Le Bourget
EPICENTRE/Epinay - PARINOR/Aulnay - CALYPSO/Viry-Châtillon - GAUMONT/Evry

En réédition exclusive à
L'ACTION CHRISTINE
4, rue Christine 6e - 325.85.78
le chef-d'œuvre de
SYDNEY POLLACK

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX
JANE FONDA
MICHAEL SARRAZIN
SUSANNAH YORK
Version originale - Copie neuve

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Cinéma — Théâtres — Variétés

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les festivals

FELLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini Roma ; 15 h. 15 : les Clowns ; 17 h. : Amarcord ; 21 h. 30 : Satyricon ; 24 h. : Juliette des esprits.

F. NEWMANN (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : Visage ; jeu. : Wusa ; vend. : les Indésirables ; sam., dim., lun. : l'Arnaque ; mar. : Mme Croque-Mar.

VIOLENCE (v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeud. : Des hommes contre ; ven., sam. : Punishment Park ; dim., lun., mar. : les Sentiers de la gloire.

FANTASTIQUE (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33), mer., jeu. : TEX 1138 ; ven., sam. : le Dernier Rivage ; dim., lun. : l'Aventure du Poséidon.

R. REDFORD (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), 13 h. 45 : Gatsby le Magnifique ; 16 h. : Jérémiah Johnson ; 18 h. : Nos plus belles années.

P. PASOLINI (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), 20 h. : les Contes de Canterbury ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.

M. BRANDO (v.o.) : Boîte à Films, 17e (754-51-50), 17 h. 15 : Un tramway nommé Désir ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris (sam. à 19 h. 30 et 24 h.), 21 h. 45 : la Poursuite impitoyable.

R. ROSSELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), mer., jeu. : Rome ville ouverte ; ven. : le Général della Rovere ; sam. : Voyage en Italie ; Francesco Guillare di Dio ; dim. : Europe 51 ; lun. : la Peur ; mar. : la Prise du pouvoir par Louis XIV.

K. ANGER (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), courts métrages inédits.

Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : le Chant du départ ; jeu. : Histoire de Paul ; ven. : Il pleut sur Santiago ; sam. : New-York ne répond plus ; dim., mar. : Nashville.

C. CHAPLIN : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), mer., jeu. : le Dictateur (v.o.) ; ven., sam., dim. : la Ruée vers l'or ; lun., mar. : les Temps modernes.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tché v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h. 05.

LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.

IF (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

SILENT RUNNING (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

10 DERNIÈRES

Théâtre de Plaisance

arrabal

LE LAI DE BARABBAS

20 h. 30 - Relâche dimanche

« ... des moments d'intensité poétique... » MICHEL COURNOT, Le Monde.

111, rue du Château - Métro Pernety

Téléphone : 273-12-65

Avant son départ pour une tournée internationale, le pianiste CLAUDE KAHN donne un unique récital au Théâtre des Champs-Elysées, mardi 24 février, à 20 h. 45. Au programme : Choral, de Bach ; Sonate au Clair de Lune, de Beethoven ; Polonaise-Fantaisie, Deux Etudes, de Chopin ; Ondine, de Ravel ; Sonate en si mineur, de Liszt.

Les salles subventionnées

OPERA (073-15-59), les 11, 14, 17 et 21 à 19 h. 30 : la Force du destin ; les 12 (Abt Jf) et 16 à 19 h. 30 : le Chevalier à la rose ; le 13 à 19 h. 30 : Wind, water, sand (ballet) ; le 22 à 18 h. 30 : Une heure de musique de chambre (Kodaly, Mozart, Honneger, Debussy, Ibert).

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny (742-27-31), les 11, 12, 19, 20 et 22 à 20 h. 30, les 18 et 22 à 14 h. 30 : la Commère, le Jeu de l'amour et du hasard ; les 13 et 21 à 20 h. 30 : Tartuffe ; les 14, 15, 16, 17 et 18 à 20 h. 30, le 15 à 14 h. 30 : Partage de midi.

ODEON (325-70-32), les 11, 12, 13 et 14 à 20 h. 30, le 15 à 16 h. : Don Juan. A partir du 23 : la Nuit des rois.

PETIT ODEON : relâche. A partir du 18 à 18 h. 30 : Anonyme vénitien.

CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier, (D. soir, L.), 20 h. 30, sauf mer., à 19 h. 30, mat. dim. 16 h. : Vingt-quatre heures ; Foyer, du mardi au samedi à 18 h. 30 (mercredi à 17 h. 30) ; Pachacamac, à partir du 17 : New Blue Grass Connection ; du mardi au samedi : télé-thèque (voir aussi théâtre de la Renaissance).

T.E.P. (636-79-08) (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Don Juan revient de guerre ; jeu. 20 h. et sam. 14 h. 30 : Cinéma. — Petit T.E.P., le 19 à 20 h. 30 : Dialogues d'auteurs.

Les salles municipales

NOUVEAU CARRE (277-88-40), mer., sam. et dim., à 15 h. 30 : cirque Gruss. — (D. soir, J.), à 21 h., mat dim. à 16 h. : Lucrèce Borgia ; 20 h. 45 mer. : spécial jam ; jeud. : folk ; vend. : jam hoot ; sam. : free music ; mar. : chansons ; lun. 20 h. 30 : initiation au cinéma ; jeudi 21 h. : concert.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), (D., L.) 18 h. 30 : Georges Moustaki (jusqu'au 14) ; du 17 au 21 : Groupe « Puissance quatre » ; le 14 à 20 h. 30 : l'Echange ; le 20 à 20 h. 30 : Orchestre de Paris.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le Tube.

ATHANOR DU MONT-SOURIS (14e), les 12 et 13, à 21 h. : les Mâcholires d'or.

ATHENEE (073-82-23) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Lulu.

BIOTHEATRE - OPERA (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Abahn Sabana David.

BOUFFES - PARISIENS (073-87-94) (J.), 20 h. 45, mat. dim. à 16 h. : la Grosse.

BOUFFES DU NORD (280-28-04), mer., ven., sam., à 20 h. 30 ; dim. à 16 h. (dernière) : la Double Inconstance.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (808-87-63), le 11 à 20 h. 30 : Des moutons, pas des dragons. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), jusqu'au 14 à 20 h. 30, mat. le 14 à 15 h. : la Pastorale de Fos. — Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Tout ça, c'est une destinée normale.

CENTRE CULTUREL 10 (208-84-12), les 11, 12 et 13 à 21 h. : l'Enfer cohérent.

CENTRE CULTUREL 17 (227-68-81) (D., L., mar.), 20 h. 30 : les Matus sales.

COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et à 18 h. 30 : A vos souhaits.

DAUNOU (073-64-30) (J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Masure.

EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

EUROPEEN (387-88-14) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim à 15 h. et 18 h. : la Baraka.

GAIETE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D.) 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : le Roi des cons.

GYMNASE (770-15-15) (L.) 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : Simon le bienheureux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 45 et 17 h. 15 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (L.) 21 h. mat. dim. à 15 h. : la Mouche qui tousse.

LUCERNAIRE (326-57-23) (L.) 20 h. 30 : Ice-Dream ; L. à 20 h. 30 : le Singe bleu.

MADELEINE (265-07-09) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Antigone.

MICHEL (265-35-02) (Mer.) 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Duos sur canapé.

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : le Neveu de Rameau.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD, (336-02-87) (D., L.) 20 h. 30 : Grand-peur et misère du IIIe Reich ; 22 h. : Mourir beau.

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : les Deux Vierges.

OEUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.

PALACE (770-44-37) (D. soir, L.) I : 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Musiciens, les Emigrants ; II. 19 h., dim à 18 h. : Lazare, lui aussi, rêvait d'Eldorado.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.) 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE (273-12-85) (D.) 20 h. 30 : le Lai de Barabbas.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : la Caverne d'Adullam.

RENAISSANCE (208-18-50) (D., L.), 20 h. 30, la Befana.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS (633-16-58), jusqu'au 14 à 21 h. : Côté cuir, côté dentelle.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : N'écoutez pas mesdames !

TERTRE (606-11-82), à partir du 17 (D. soir, L.), 20 h. 45, Mat. dim. à 15 h. 30 : Soleil de glace. Le Pantin.

THEATRE D'ART (238-12-80), à partir du 17, à 20 h. 30 : Au bois lacté.

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (033-79-27) (D.), 20 h. : Zouc ; 23 h. 30 : F. Faton-Cahen (piano).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), à la Resserre (D., L.), 21 h. : les Souffrances du jeune Werther ; au Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : Dom Juan ; à la Galerie (D., L.), 21 h. : la Mégère apprivoisée.

THEATRE D'EDGAR (326-11-02), jusqu'au 14, à 20 h. 30 : Ségur 19-78.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) (L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : Père ; II (L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : Le supplément au voyage de Bougainville.

THEATRE D'ORSAY (548-65-90), les 11, 12, 13, 17, à 20 h. 30 : Des journées entières dans les arbres ; le 14, à 20 h. 30 ; le 15, à 15 h. et 18 h. 30 ; les Nuits de Paris. — II, les 11, 12, 13 et 17, à 20 h. 30 ; les Libertés de la Fontaine ; le 14, à 20 h. 30, le 15, à 18 h. 30 : Pas moi ; La Dernière Bande.

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : des Souris et des Hommes.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h. : le Villageois transparent.

TROGLODYTE (222-93-54), les 11, 13, 14 et 17, à 22 h. : les Retrouvailles de l'imaginaire ; le 12, à 22 h. : l'Inconfortable.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Chasseur français.

THEATRE 13 (589-05-99) (L., mar.), 20 h. 30 : Basse-Autriche ; 22 h. 30 : Concerts.

THEATRE 347 (874-28-34) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : la Nuit des rois.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat dim., à 15 h. : le 3e Témoin.

VARIETES (231-09-92) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. 30 : l'Autre Valse.

Théâtres de banlieue

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44), les 11, 12 et 13 à 20 h. 30 : les Etoiles de l'Opéra.

CHELLES, C.C. (957-98-98) le 14 à 21 h. : les Misérables.

COLOMBES, M.J.C. Théâtre (782-42-70), le 12 à 20 h. 30 : Gilles Servat.

FONTENAY-LE-FLEURY, Centre Pablo-Neruda (460-20-65), le 14 à 21 h. : Majakovski.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-21-63), les 11, 13, 14 et 17 à 20 h. 30, le 15 à 16 h. : le Juif de Malte.

IVRY, Studio (238-54-29) les 11, 12, 13, 14 et 17 à 21 h., le 15 à 16 h. : Grandeur et Echec du royaume d'Artus.

LA COURNEUVE, mairie (833-13-65), les 13 et 14 à 21 h., le 15 à 17 h. : Lucile.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), les 11, 13 et 17 à 20 h. 30, le 15 à 17 h. : Pauline Julien.

SARTROUVILLE, Théâtre (962-33-73) les 12 et 13 à 20 h. et 14 h. : la Terrine du chef.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), les 12 et 13 à 21 h. : la Vie de Galilée.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 11 à 21 h. : Godspell. Le 12 à 21 h. : Ensemble instrumental de France (Haydn, Mozart, Mendelssohn ; le 14 à 21 h. : l'Amour fou.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (808-73-74). Salle I : les 11, 12, 13 et 14 à 21 h., (dernières) : l'Arménoche ; salle II : les 11, 12, 13 et 16 à 21 h., le 15 à 18 h. : Deux pour cent (dernière le 20).

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), le 11 à 20 h. 45 : K. Saroja (musique et danse indiennes ; le 12, 13, 14 à 20 h. 45, le 15 à 17 h. : le Soleil entre les arbres.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (742-99-79) (D.), 20 h. 45 : Nadine Mons ; 22 h. : Embrassons-nous Folleville ; 23 h. : l'Amant.

LES BLANCS MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 21 h. 30 : Denis Waterwuld ; 22 h. 45 : Pascal Auberson.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 19 h. 30 : Trijoums ; 21 h. : Marianne Sergent ; 22 h. 30 : Dominique Lavamant ; sam. à 17 h. : les Parfadets.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 22 h., dim. à 20 h. : le Graphique de Boscop ; (D., L.), 20 h. : Pourquoi Je ?

CAFE THEATRE DE L'ODEON (797-19-59) (D.), 20 h. 45 ; Huis Clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie ; Me. J., V. à 18 h. 30 : les Chants de l'inexplicable.

COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. : le Sang des fleurs ; 21 h. 30 : Néo-Cid ; à partir du 13 à 23 h. : Chut ! Ça commence.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Pierre Louki ; 21 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 22 h. 30 : Douby.

LE FANAL (231-69-16) (D.), 20 h. 45 : la Gare de Pey-Blanc ; 22 h. 30 : le Pacte.

LE PETIT-CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. : Montéhus et tu verras mon cœur ; (L.), 22 h. 30, dim. à 21 h. 15 : J.-C. Monteils.

LE PTIT THEATRE (326-73-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. a 17 h. : Le fond de l'air est con ; 22 h. : La pipelette ne pipa plus ; 23 h. : le Bœuf non-stop.

LE SELENITE (033-53-14) (L.), I : 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. : Transat ; II : 20 h. 30 : la Grimace ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

LA VIEILLE GRILLE (707-80-93), (L.), 21 h. 30 : Si ce n'est pas l'ouïe, c'est donc ton père.

Jazz

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 12 à 20 h. 30 : Takashi Kako et Maurice Gourgues.

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) le 14 à 18 h. : Moravagine. Le 16 à 20 h. 30 : J. Cohen, J.-F. Canape, B. Guérin, M. Montana.

AMERICAN CENTER (633-59-16), le 13 à 21 h. : Chris Wood et son trio.

F.I.A.P., le 13 à 21 h. : Groupe Pauladia Quintet.

PALAIS DE CHAILLOT (553-74-27), le 11 à 17 h. 30, les 12, 13 et 14 à 18 h. 30 : Pachamac. Le 17 à 18 h. 30 : New Blue Grass Connection.

THEATRE ESSAION, les 13 et 14 à 22 h. 30 : Groupe Escape.

RADIO-FRANCE, le 17 à 20 h. 30 : Quartet Jack de Johnette.

HIPPODROME DE PARIS, porte de Pantin, le 14 à 20 h. 30 : Rubettes.

Le music-hall

BOBINO (328-68-70) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. : Coluche.

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire dosée.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h. 30, sam. à 19 h. et 22 h. : Charles Aznavour. — L. à 21 h. 30 : Claude Nougaro.

LA FENICHE (205-40-39) (L.), 20 h. 30 : Groupe Imago.

PALAIS DES CONGRES (758-22-03) (D. soir), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Sim (dernière le 15). Les 16 et 17 à 21 h. : Shirley Mac Laine.

THEATRE FONTAINE (874-82-34) (D. soir, mar.), 21 h., mat. dim. à 17 h. : Jacques Martin.

THEATRE DE DIX-HEURES (878-26-48) (D., L.), 20 h. 15 : Ph. Val.

PAVILLON DE PARIS (205-44-17), mer., vend., sam. à 20 h. 30 ; mat. mer. à 14 h., sam. et dim. à 14 h. et 17 h. : la Belle au bois dormant (sur glace) (dernière le 15).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Pric Story.

DEUX ANES (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 ; Serrevis compris.

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Valy, François, Georges... et les autres.

Les opérettes

HENRI - VARNA - MOGADOR (285-28-80), jusqu'au 15, à 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : Valses de Vienne.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : Mayflower.

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. : le Pays du sourire.

Danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), 20 h. 15, mat. sam. à 15 h. 30 : la Belle au bois dormant (London Festival Ballet et R. Nouresev) (dernière le 14 inclus).

PARIS-NORD (238-43-42), les 11, 12 et 13, à 20 h. 45 : Ballets Aline Roux.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »

704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

THEATRE D'ORSAY

Cie RENAUD-BARRAULT

PETIT ORSAY

6 dernières

les libertés de La Fontaine

par Jean-Louis Barrault

en alternance

à partir du samedi 14

6 représentations exceptionnelles

Samuel Beckett

Pas moi

Madeleine Renaud

La dernière bande

Pierre Chabert

en alternance

dans la grande salle

les nuits de Paris

des journées entières dans les arbres

Harold et Maude

7, quai Anatole-France - tél. 548.65.90

La Bruyère GEORGES VITALY TRI. 76-99 et agences

JACQUES DUBY CLAUDE GENIA

LA MOUCHE QUI TOUSSE

de ETIENNE REBAUDENGO Mise en scène d'ARCADY

A.F.C.A.E. L'ASSOCIATION FRANÇAISE des CINEMAS d'ART et d'ESSAI présente

- Sous l'égide du Centre National de la Cinématographie (C.N.C.)

LE CINÉMA ET LES ENFANTS

Une merveilleuse sélection internationale de films russes, tchèques, hongrois, bulgares et suédois conçus pour les enfants, réalisés pour les enfants.

A Paris, Créteil, Corbeil, Ivry, Nice, Bures s/Yvette, Cergy-Pontoise, Lyon, Saint-Etienne, Angers, Toulouse.

CETTE SEMAINE : séances à 14h. et 18h.

au MARAIS

20, rue du Temple - Tél. : 278.47.86

RACINE — LA CLEF — 14 JUILLET

LA CECILIA

film de JEAN-LOUIS COMOLLI

RARISCOP
Un modèle parfait de toutes les questions que l'on peut se poser aussi bien sur « l'expérience socialiste » que depuis mai 1968 sur les différents courants dits « gauchistes ».
J. DONIOL-VALCROZE

HUMANITÉ DIMANCHE
Film politique qui doit provoquer des discussions sur les vicissitudes de notre époque à travers l'histoire.
S. LACHIZE

FRANCE-SOIR
Le film de J.-L. Comolli nous intéresse par son sujet lui-même et par la façon intelligente et claire dont il est exposé.
R. CHAZAL

POLITIQUE HEBDO
Les moments les plus forts, peut-être, qu'il nous ait été donné de regarder de toute l'histoire du cinéma.
J. DUFLOT

NOUVEL OBSERVATEUR
Passionnant.
M. GRISOLIA

A travers l'aventure de LA CECILIA se trouve posé le problème du gauchisme.
J.-L. BORY

QUOTIDIEN DE PARIS
Une des premières tentatives du jeune cinéma français à s'affranchir de l'anecdote et du réalisme petit-bourgeois, en posant le sujet d'un véritable débat de civilisation.
H. CHAPIER

NOUVELLES LITTÉRAIRES
Un des films les plus accomplis, les plus passionnants et les plus prometteurs du cinéma français.
G. BRAUCOURT

TÉLÉRAMA
C'est un premier film, mais c'est aussi peut-être le premier vrai film politique français de ces dernières années.
A. REMOND

VOTRE TABLE CE SOIR

L'ALSACE AUX HALLES 16, rue Coquillière, 1er.	236-74-24 T.l.j.	Ouvert jour et nuit. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LA PECHERIE 24, rue Pierre-Lescot, 1er	236-92-41	Véritable restaurant de poissons. Bouillabaisse. Gigot de mer. Marée fruits de mer. Homard. Quelques viandes. Environ 80 F à 90 F. Dans un décor élégant d'aquarium de poissons exotiques.
TARASS BOULBA 16, rue Thorel, 2e.	236-27-26 F. lundi	Musique, chants folkloriques. De 21 h. à 2 h. Spécial. Russes : Blinis, Zakousky, Chachly. MENUS 55 et 65 F et carte.
BOFINGER 5, rue de la Bastille, 4e.	272-78-82 F./dim.	Déjeuners, Dîners, Soupers jusqu'à 2 heures du matin. Banc d'huitres. Spécialités. Plats du jour. Parking facile sur place.
GUY 6, rue Mabillon, 6e	033-87-61 ●	« L'ambassade gourmande du BRESIL » en plein St-Germain-des-Près. Jusqu'à 2 h. du matin. Crevettes en mariage, xinxim, feijoada, etc.
CHEZ HANSI 3, place du 18-Juin, 6e.	548-98-42 T.l.jrs	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
NEW STORE et BAR BELGE Jusqu'à 2 h. du matin 63, avenue des Champs-Elysées, 8e	359-38-91	Sa gamme de 50 bières. Gratinée spéciale 7,50 F. Ses Grillades : Entrecôte 16 F. Cœur de Charolais 19,50 F. Très bon steak 29 F. Côte de Bœuf 52 F (pour 2 personnes).
NAPOLEON 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 23 h. 30.	T.l.jrs 227-99-50	G.P. Baumann, créateur de la célèbre choucroute au confit d'oie cité par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf, Merguez-Mouton, et même aux Homard (sur commande).
LA CLOCHE D'OR 3, rue Mansart, 9e	874-47-66 F./dim.	Déj. d'Aff. Dîners Parisiens. Soupers jusqu'à 4 h. du matin. Des plats de jadis chaque jour renouvelés. Fermé le dimanche.
BARCELONA 9, rue Geoffroy-Marie, 9e.	824-47-66 T.l.srs.	Jusqu'à 2 h. du mat. Spéc. espagnoles : Paella Valenciana, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne. Après minuit : cuadro flamenco et guitares.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	770-62-39	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
LE MIKADO. Jusq. 2 h. mat. T.l.j. 55, bd Rochechouart, 9e. TRU. 74-53		Dans le cadre 1930, entièrement rénové, d'une Brasserie réputée, une carte de grande classe à partir de 50 F. Club privé au sous-sol.
THE CLIPPER 18, boulevard de Strasbourg, 10e.	607-63-62	Près Théâtre Antoine, jusqu'à 2 h. du matin. MENU 31,50. Boisson et service compris. Gratinés. Gourmandise de minuit. Escalope whisky.
CHEZ MAURICE 3, r. du Fg-St-Denis, 10e.	F/dim. 770-31-39	Jusqu'à 1 h. du matin. Depuis 45 ans de Père en Fils, le Spécialiste du Poiss. (gratin de langouste, homard à l'amér., loup au fenouil flambé, rouget grillé, bouillabaisse 28 F. Aïoli à la provenç.), Banc d'Huitres du Maître écailler Jean Minot. Son Muscadet et son Rosé de Prov.
CHEZ ETCHEGORRY 41, rue Croulebarbe, 13e.	331-63-05 T.l.jrs.	Jusqu'à 2 h. Cadre rustique. Spéc. Basques. Terrine foies de volailles 6. Soupe de poiss. comme à Socoa 9. Coquilles St-Jacques aux morill. 91.
LES VIEUX METIERS 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F. lun.	588-90-03	Ecrevisses flambées, Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne. Michel Mallard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles. 50 à 90 F.
LE CIEL DE PARIS 33, avenue du Maine, 14e.	538-52-35	Le restaurant du cinquante-sixième étage de la Tour Montparnasse. Tous les jours jusqu'à 2 heures du matin. Parking sous la Tour.
VIA ERESIL 10, rue du Départ, 15e.	548-69-01 ■ T.l.jrs.	Déjeuners. Dîners. Soupers servis jusqu'à 1 h. du matin. Cuisine tropicale : crevettes à la Bahianaise. Feijoada. Ouvert tous les jours.
L'AJACCIENNE 3, rue Laugler, 17e.	924-01-71 F./dim.	Authent. Maison corse. Ouv. tte la nuit sauf dim. de 21 h. à l'aube. Cabri rôti et toutes sauces. Figatelli. Haricots bastiais. Brucciu frais.
AUX CAPITOULS F. dim. sam. midi 10, r. Villebois-Mareuil, 17e.	380-28-44	Spécialités toulousaines : Pois gras 30 F. Cassoulet au confit 25 F. Gésiers d'oie aux morilles 24 F. Filet mignon toulousain 26 F.

● Ambiance musicale ■ Orchestre ★ Spectacles en soirée. P.M.R. : Prix moyen du repas.

Concerts — Expositions

MERCREDI 11 FEVRIER

MUSEE D'ART MODERNE (553-48-10). 20 h. 30 : Musique plus.

SALLE GAVEAU (225-29-14). 18 h. 45 : M.-J. Pires (Beethoven).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 30 : Orch. de chambre de Versailles, dir. B. Wahl ; sol. A.-M. Miranda... J. Villisech (Mozart, de Lalande).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-38), 20 h. 30 : Orch. de Paris, dir. D. Barenboïm ; sol. I. Perlman et M. Bloom (Mozart, Fauré, Brahms).

JEUDI 12

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : B.-L. Gelber (Mozart, Beethoven, Brahms).

SALLE PLEYEL (227-88-73), 21 h. : M. Magin (Paderewski, Chopin, Rachmaninov, Szymanowski, Magin).

GRAND AMPHI DE LA SORBONNE, 20 h. 30 : Orch. de chambre Bernard Thomas (Mozart).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Orch. Paul Kuentz (Bach, Duruflé).

RADIO FRANCE (224-33-61). 20 h. 30 : Nouvel Orch. phil. et chœurs de Radio France, dir. J.-P. Marty ; sol. I. Arkipova, V. Ptavko, G. Savova, N. Ghiuselev (Tchaïkovsky), *complet*.

NOUVEAU CARRE (277-88-40), 21 h. : B. Ringeissen, J.-F. Manzone, F. Ledéon (Haydn).

FACULTE DE DROIT ASSAS, 21 h. : Grands concerts de la Sorbonne, dir. M. Deutsch (Haydn).

VENDREDI 13

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 21 h. : le Cantique des cantiques, par Magdalith et E. Riva.

SAMEDI 14

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : les Ménestriers (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance).

DIMANCHE 15

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Isoir (prédécesseurs de Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orch. de Paris, dir. D. Barenboïm (Webern, Mozart, Haydn).

CHATELET (231-44-80), 18 h. : Orchestre Colonne, dir. P. Dervaux ; sol. H. Suzuki (Mendelssohn, Beethoven).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 14.

PARIS INSTITUTE OF MUSIC, 320, rue St-Honoré, 15 h. : Cours d'interprétation de piano par Noël Lee.

THEATRE D'ORSAY, 10 h. 30 : M. Bourgue et C. Kling (Bach, Schumann, Britten, Makot Shinohara).

LUNDI 16

RADIO FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : A. Althoff, M. Paubon, G. Poulet, M. Blanchot et Octuor à vent M. Bourgue (Liszt, Ravel, Dallapiccola, Hindemith, Mysliveček, Mozart).

THEATRE D'ORSAY, 20 h. 30 : Ens. 2 E 2 M (*Mefano, Haydn, Bach*, Globokar, Mach, Varèse).

MARDI 17

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orch. symphonique de la garde républicaine, dir. R. Boutry ; sol. W. Haas (Tchaïkovsky, Berlioz, Beethoven).

CENTRE INTERALLIE, 21 h. : Quatuor Tatrai (Haydn, Kodaly, Dvorak).

PALAIS DES CONGRES, salle bleue, 18 h. 30 : M. Ardizzone, L. Civatte, E. Krivine, E. Peclart (Puncio, Mozart, Brahms).

L'ART COLOMBIEN A TRAVERS LES SIECLES. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). *Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45.* Jusqu'au 15 février.

TOULOUSE-LAUTREC : CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSEE D'ALBI. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, *de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F.* Jusqu'au 11 avril.

PIERRE TAL-COAT. Peintures et *dessins, 1926-1975. — Grand Palais*, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 5 avril.

FRANCIS PICABIA (1878-1953). — Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci dessus). Jusqu'au 29 mars (salle 404, les 27, 28 et 29 février, colloque sur Picabia).

LA ROUTE DE LA SOIE : les arts de l'Asie centrale ancienne dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite, le 5 mars. Jusqu'au *29 mars*.

PREMIER SALON INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais (*voir ci-dessus*). Jusqu'au 29 mars.

DESSINS DU MUSEE DE DIJON. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F (gratuite le 14 mars). Du *14 février au 3 mai*.

LES PAYSAGES DE PIERRE-HENRI DE VALENCIENNES (1756-*1819*). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Du *14 février au 3 mai*.

LE BATEAU-LAVOIR. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Prolongée jusqu'au 15 mars.

SAINT-SIMON OU L'OBSERVATEUR VERTIDIQUE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 18 avril.

MARINO DI TEANA. Sculptures et *propositions d'urbanisme.* — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-81-27). *Sauf lundi et mardi, de 10 h.* à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 février.

JEAN LURÇAT (1892-1966). Tapisseries et peintures. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 février.

TOMASELLO. Œuvres optiques et cinétiques. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 mars.

MANUEL RIVERA. De 1956 à 1975. — *Musée d'art moderne de la Ville* de Paris (voir-ci-dessus). A partir du 12 février.

JEAN HUGO, peintures, gouaches et dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). *A partir du 12 février.*

HANNAH HOCH, rétrospective 1916-1976. — **INGEBORG LUSCHER** : « Rester disponible ». — **NANCY BLANCHARD** : « Memories ». — A.R.C.-2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 mars.

PAUL VIRILIO : BUNKER ARCHEOLOGIQUE. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). *Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. :* dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 1er mars.

JEAN DUBUFFET. Parachiffres, mondanités et autres peintures de 1975. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au *23 février.*

LES SHAKERS. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 mars.

PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : LA VIE PAYSANNE. — *Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie* (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 23 *février*.

POTIERS DE SAINTONGE : huit siècles d'artisanat rural. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 1er mars. Entrée gratuite le 11 février.

HAUSSMANN, préfet de la Seine. — Archives nationales, 60, rue des Francs-Bourgeois (887-84-90). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mars.

L'AERE : broderies, tissages, patchworks, etc. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). *Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à* 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 13 mars.

LA GLOIRE ET L'OBJET. — Musée national de la Légion d'honneur, 2, rue de Bellechasse (705-99-89). Sauf lundi, de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 29 février.

KARL PLATTNER, œuvre graphique 1959-1975. — Théâtre Oblique, 76, rue de la Roquette (355-02-84). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h., et aux heures de spectacles. Jusqu'au 15 février.

ALBERTA ART FOUNDATION. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

LA BANDE DESSINEE REBECOISE. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 février.

JUNEAU. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 mars.

WIM JONKMAN. Tableaux, dessins, lithographies. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

L'ATELIER DE PIET CLEMENT. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 février.

MALTE SARTORIUS. Sérigraphies et dessins. — Goethe Institut, 31, rue de Condé (723-61-21). Du lundi au vendredi, de 12 h. à 20 h. Entrée libre.

SUBIRA-PUIG. Quinze années de sculpture 1961-1976. — M.J.C. les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 3 mars.

GALERIES

REALITES ? : AILLAUD, ARROYO, GAFGEN, KLASEN, etc. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 13 mars.

MICHEL SUTOR ET GREGORY MASUROWSKY. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (548-35-85). Du *13 au 28 février.*

LECTURES DE LA PEINTURE D'INGRES A MICHAUX, DE JEAN *GUICHARD-MEILL*. — Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (551-08-48). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 28 février.

TAPISSERIE CONTEMPORAINE. Neuf artistes roumains. — Galerie Sin'Paora, 15, rue Etienne-Marcel (236-81-77). De 12 à 18 heures. Jusqu'au 28 février.

S.V.P. (Signes, Volumes, Peintures). — Galerie des Grands-Augustins, 16, rue des Grands-Augustins (325-56-55). Jusqu'au 28 février.

TROIS SCULPTEURS : ANDREOU, *APERGHIS, POLYCHRONOPOULOS.* — Espace Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Jusqu'au 27 février.

IDA BARBARIGO. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-73-69). Jusqu'au 28 février.

BARTHELEMY. Dessins. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-33). Jusqu'au 6 mars.

BELLMER. — Galerie François-Petit, 125, boulevard Haussmann (522-21-49). Jusqu'à la fin février.

CAIL. — Galerie Lagarde, 17, rue F.-Duval. Jusqu'au 21 février.

JOEL CAZAUX. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (033-58-79). De 16 h. à 20 h. Jusqu'au 28 février.

CHAGALL. 96 eaux-fortes illustrant « les Ames mortes ». — Galerie Gulot, 18, avenue Matignon (256-83-84). Jusqu'au 21 février.

CHARCHOUNE. — Galerie C.-Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 26 février. Soixante années d'avant-garde. Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 14 février.

HENRI-J. ENU. L'oreille de Van Gogh. — Galerie Germain, 19, rue Guénégaud (633-69-81). Jusqu'au 14 février.

MARC FAVRESSE. Chants des papillons d'azote. — Galerie C. Colin, 33, *quai de Bourbon* (633-14-03). Jusqu'au 28 février.

LEKARSKI, sculptures irraisonnables. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-93-92). Jusqu'au 27 février.

MONORY. Opéras glacés. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 29 février.

MOREU. — Galerie La Roue, 16, rue Grégoire-de-Tours (033-46-70). Jusqu'au 21 février.

PAPALOIZOS. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 3 mars.

PELAYO. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 28 février.

LARRY PONS. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 6 mars.

LUCIO POZZI. — Galerie Y. Lambert, 15, rue de l'Echaudé (633-42-30), et galerie Rencontres, 46, rue Berger (236-84-83). Jusqu'au 26 février.

REBEYROLLE. Gouaches autour de « Conte rouge pour Paloma ». — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 8 mars.

GEORGES ROUAULT. Aquarelles pour « la passion du Christ ». — *Galerie Yoshii, 3, avenue Trelhard.* Jusqu'au 26 février.

FELIX SCHIVO. Les charpentes. Gravures et pointes sèches. — Eglise Saint-Eustache, rue du Jour. Du 12 au 19 février.

SZAFRAN. Fusains. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 13 mars.

TAPIES. Carte per a la teresa. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard. Jusqu'au 29 février.

TIGER TATEISHI. — Galerie Iolas, 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 28 février.

HUGH WEISS. — Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 27 février.

PHOTOGRAPHIE

MAURICE DURVILLE, photographies. — Centre international de séjour, 6, avenue Maurice-Ravel. Jusqu'au 29 février.

GILLES EHRMANN et **GUY JAUMOTTE.** — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 67, rue de Richelieu. De 12 h. 30 à 18 h., sauf le dimanche. Jusqu'au 21 février.

POTOLIR OU DEUX ANS DE PHOTO JOURNALISME. Chroniques portugaises. — Photo Plait, 35, rue Lafayette (285-06-76). Jusqu'au 26 février.

PIERRE BLOUZARD ET JEAN-PIERRE FAVREAU. — 320, rue Saint-Honoré (260-42-55). Jusqu'au 26 mars.

CLAUDE-RAYMOND DITYVON. Regards sur un exil. — M.J.C., cité Marcel-Cachin (salle L.-Dory), à Romainville. Jusqu'au 29 février.

DERIVES DANS LE QUOTIDIEN. — (Photos réalisées par le groupe B.J.E.P., Maison des arts et de la culture de Créteil. Jusqu'au 29 février.

EN BANLIEUE

GENTILLY. Grigori Stoidis, peintures. — Centre municipal de santé. Jusqu'au 15 mars : Contelle, sculptures. Service culturel, place du 8-Mai-1945. Février-mars : Arts et sports : Brayer, Even, Fougeron, etc. Cercle culturel du Chapéron-Vert (735-51-93). Jusqu'au 30 février.

MALAKOFF. Dessins de Philippe. — Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-43). Jusqu'au 28 février.

MARLY-LE-ROI. Yeau Comlot (1966 - 1976). — Institut national d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 2 avril.

MONTATAIRE. Cueco. Les Hommes rouges. — Galerie du Petit-Château (455-08-94). Mardi, merc., jeu. et vend., de 17 h. à 18 h. 30. Sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 6 mars.

MONTMAGNY. *R.G. Sadasune. Autour de treize visages.* — Salons de l'hôtel de ville. Jusqu'au 22 février.

POISSY. Poissy et son canton. Richesses archéologiques et artistiques méconnues. — Grange de l'abbaye, avenue Christine-de-Pisan.

PONTOISE. Nouvelles acquisitions du Musée. — Musée, place de l'Hôtel-de-Ville. Jusqu'au 20 avril.

SAINT-MAUR. Hommage de R. Bauhiène. — Musés, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne. Sauf mardi et dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mars.

VILLEPARISIS. Vélioscopie. — Centre culturel, place Henri-Barbusse. Mercredi et samedi, de 14 h. à 19 h., dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 14 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Hugh Weiss. Œuvres choisies 1965-1975. — Galerie municipale, parc de la mairie, rue de la Glacière. Sauf mercredi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 29 février.

EN PROVINCE

AUXERRE. Art populaire insolite. — Maison du Coche-d'Eau, 3, place Courtet. Jusqu'en avril.

BLOIS. L'art officiel à la fin du XIXe siècle. — Château (78-16-06). Jusqu'au 25 février.

BOURGES. J.-J. Prolongeau. — Maison de la culture. Jusqu'au 29 février.

CANNES. Anne Français. Ionnisme et peinture de Cannes. — Palais Miramar, *64, la Croisette*. Jusqu'au 29 février.

CHALON-SUR-SAONE. L'emploi de la peinture : Babon, Casadesus, Cueco, Fromanger, Messac, Le Boul'ch, Rabascal. — Maison de la culture (48-48-92). Jusqu'au 28 février.

COLMAR. Nicolicki. — Galerie Jade, 1, rue des Tanneurs (*23-00-62*). Jusqu'au 28 février.

FLAINE. Centre d'art contemporain : Jean-Michel Folon, affiches, sérigraphies, dessins. Jusqu'en mars. — F.-X. Lalanne, sculptures, objets esquisses, sérigraphies. Jusqu'en février.

GRENOBLE. L'art populaire du Tyrol : la maison paysanne. — Musée dauphinoise (44-05-98). Jusqu'au 15 avril.

Topor et Bonnot. — La Bijougalerie, 6, rue de Belgrade (87-37-14). Jusqu'au 24 février.

LE HAVRE. L'âge d'or de la carte postale. — Prieuré de Graville. Jusqu'au 7 mars. Etoilements, peinture, dessin, gravure autour de la revue « Argile ». — Musée des beaux-arts (42-33-97). Jusqu'au 23 février. — Malakovski. Vingt ans de travail. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 29 février.

LILLE. La peinture française de 1770 à 1830. — Musée des beaux-arts (57-01-84). Jusqu'au 29 mars.

LYON. Maria Primatchenko. — Musée des beaux-arts. Janvier-février.

MARCQ-EN-BAROEUL (Nord). Océanie, un art de la vie. — Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 29 février.

ORLEANS. Dessins français du XVIe au XVIIIe siècle. — Hôtel Cabu. Jusqu'au 29 février.

SAINT-ETIENNE. Papazoff, peintures de 1918 à 1936, et Jo Marchand, peintures, dessins, lithographies. — Maison de la culture et des loisirs. Jusqu'au 5 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Daily Bul and Co. Fondation Maeght. Jusqu'au 7 mars.

STRASBOURG. Notre pain quotidien. — Musée alsacien (35-22-06). Jusqu'au 29 février. — R. Bour, F.-Martin, Szanreigh, R.-E. Waydelich. Musée de l'Ancienne-Douane. Jusqu'au 22 février.

TOULOUSE. Abboud. — Galerie Protée, 23, rue Croix-Baragon (52-70-98). Jusqu'au 28 février.

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI (A.F.C.A.E.)

ST. BERTRAND 29, rue du Général-Bertrand. Tél. : SUF. 64-66
LE CAMERAMAN avec Buster KEATON
LA MORT AUX TROUSSES d'Alfred HITCHCOCK avec Cary GRANT

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin. Tél. : 033-15-04
COUSIN, COUSINE de Jean-Louis TACCHELLA. Prix Louis DELUC

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 1 30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
A 12 h., 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. :
CE GAMIN-LA de Renaud VICTOR
A 24 h. :
PIERROT LE FOU de Jean-Luc GODARD

STUD. ST-ANDRÉ-DES-ARTS 2 30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
A 14 h. 15, 16 h. 15, 18 h. 15, 20 h. 15 et 22 h. 15 :
SOUS LES PAVÉS, LA PLAGE d'Helma SANDERS
A 12 h. et 24 h. 15 :
LES AMOURS D'UNE BLONDE de FORMAN

LE JEAN-RENOIR 42, bd de Clichy. Tél. : TRI. 40-75
CONTINUATION D'EXCLUSIVITÉ
LE VOYAGE DES COMÉDIENS de Theo ANGELOPOULOS
EN RAISON DE LA LONGUEUR DU FILM, 2 SÉANCES TOUS LES JOURS :
A 15 H. ET 20 H.

MERCURY - ABC - HAUTEFEUILLE - DRAGON - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT CONVENTION - NATION
Périphérie : C2L/St-Germain - Artel/Rosny - Le Club/Maison-Alfort - Marly/Enghien - Les Flanades/Sarcelles

UGC BIARRITZ vo
PUBLICIS CHAMPS ELYSEES vo
BOUL'MICH vo – LA CLEF vo – CAMEO vf
REX vf – CLICHY PATHÉ vf
MIRAMAR vf – MISTRAL vf
CAMBRONNE vf – MURAT vf
CARREFOUR / Pantin – BOBIGNY II
CYRANO / Versailles
ARTEL PORT / Nogent
ELYSEE II / Celle St Cloud
PUBLICIS / Défense
PARAMOUNT / La Varenne

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mauvaises vacances

Franchement, ces « Dossiers de l'écran » ne nous ont pas fait bonne impression. Cela venait peut-être un peu des incidents qui ont entouré, la semaine dernière, l'annulation du débat sur la folie criminelle ; cela tenait, sans doute aussi, à la comparaison avec les nouveaux « Vendredi » de FR 3. Mais cela allait plus loin, cela allait jusqu'à inspirer de l'inquiétude pour l'avenir de l'émission. Les vacances, pourtant, la question paraissait bien innocente, une de ces questions anodines, plaisantes et peu susceptibles de déchaîner les passions.

On se trompait. A y regarder d'un peu près, à moins d'être « historiques », rares sont les sujets qui ne soient pas politiques. Il n'y a guère de no man's land entre deux domaines au demeurant peu distincts que sépare la plus fragile des frontières. Car, enfin, où situer le Front populaire, l'affaire Dreyfus, la Commune et même la Convention ? Jusqu'où faut-il remonter pour être sûr de ne toucher à rien qui nous touche de près ? Et tout ce qui touche aux vacances !

On s'est embarqué, en début de soirée, avec le film gentiment idiot de Mel Stuart, Mardi, c'est donc la Belgique, dans un de ces voyages organisés, un de ces « produits » vendus — c'était assez bien vu — au forfait : dix-huit jours, neuf pays, 480 dollars, tout compris. Et, de retour au studio, on a été reçu en fanfare par un comité d'accueil, composé de directeurs d'agences, d'un banquier, d'un représentant du secrétariat d'Etat au tourisme, d'un sociologue romancier et d'un responsable d'Air France.

Vous voyez d'ici le ton de la conversation. Seule fausse note dans ce concert de congratulations, les réserves de M. Jean Dupuis, de l'Union nationale des associations de tourisme, associations nombreuses, sans but lucratif, dont Tourisme et Travail, qui aurait aimé être là et qui ne l'était pas. On a dû estimer qu'elle serait trop. L'hymne aux trois S, l'hymne au sable, au soleil et au ski grinçait évidemment un peu aux oreilles de tous ceux — 49,9 % d'entre nous — qui n'ont pas pu prendre de vacances en 1974. Pas pu ou pas voulu ? Allons, allons, il ne fallait pas raconter d'histoire, quand on veut, on peut ; on n'est pas obligé de prendre l'avion, ni même le train ; la bicyclette n'est pas faite pour les chiens, et la marche à pied c'est excellent pour la santé. Non, je n'invente pas, je cite. Les chèques vacances, assurés par une sorte de caisse de compensation ? Un peu de sérieux ! De combien ces chèques ? Et payés par qui ?

On se plaint de la pollution engendrée — ça c'était, autre couac, la voix de S.V.P. — par les migrations massives à la mer, à la montagne et aux champs ? D'abord, qui oblige les gens à partir au mois d'août ? Ce n'est pas le monsieur d'Air France, en tout cas ; lui a toujours laissé ses employés partir quand bon leur semblait. Et puis, qui défigure les paysages, qui obstrue les horizons, les promoteurs immobiliers, les innombrables bénéficiaires de l'industrie des loisirs ? Vous n'y êtes pas, vous n'y êtes plus, c'est le touriste : je cite encore. A quoi faisait-on allusion ? Aux papiers gras, au mollet velu dévoilé entre short et chaussette par les pensionnaires malotrus des si discrètes marinas... Ne voyant pas, l'avouerai-je, je n'écoutais plus.

Oui, à vouloir trop plaire à certains, les « Dossiers de l'écran » risquent de déplaire à tous. Il y a des limites à la complaisance.

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 11 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Dramatique : Qui j'ose aimer, d'après H. Bazin, réal. J.-M. Coldefy. Avec V. Jannot, A. Ferjac, G. Delbat, F. Dalou.

Une femme divorcée, mère d'une jeune fille, meurt après s'être remariée avec un jeune avocat. Celui-ci s'éprend de sa belle-fille. Mais leur amour se heurte aux « lois de la tribu ».

22 h. 25, J. O. d'hiver (résumé filmé) ; 22 h. 40, Emission médicale : Un mandarin vous parle (le professeur Paul Milliez), d'Igor Barrère, E. Lalou et P. Desgraupes ; 23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Série : Police story (la Vengeance) ; 21 h. 30, Magazine : C'est à dire, prés. J.-M. Cavada.

Avec, comme « grand témoin », M. François Mitterrand.

22 h. 15, J. O. (patinage artistique) ; 23 h., C'est à dire (suite) ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « Bas les masques », de R. Brooks (1952), avec H. Bogart, E. Barrymore, K. Hunter, Ed. Begley (N.).

Le rédacteur en chef d'un grand quotidien américain, qui doit être vendu à un trust, engage, pour sauver le journal, une campagne contre un gangster, homme influent.

21 h. 55, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Tous les Français sont égaux devant la loi : Les femmes et la loi française, par C. Frère ; 21 h. 35, Musique de chambre (J.-A. Hasse, A. Tisné, N. de Pelken, Ligeti) ; 22 h. 35, Entretiens avec Jiri Pelikan ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Festival des Flandres 1975 : Ensemble Pro Cantione Antiqua de Londres, direction B. Turner, avec C. Brett, P. Esswood, J. Lewington, D. Thomas, œuvres de Palestrina ; 22 h. 30, Dossiers musicaux : La musique contemporaine, par M. Victor ; 23 h., Entre les pavés, l'herbe ; 24 h., Non écrites : « le Brésil », par P. Kast ; 1 h., La Madona des sleepings, par J.-F. Hirsch.

JEUDI 12 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 14 h. 5 (C.) (R.), Traits de mémoire... L'opéra comic's, d'A. Blanc et, à 16 h. (C.), J. O. (hockey sur glace).

20 h. 30, Série : Baretta ; 21 h. 20, J. O. d'hiver (résumé filmé) ; 21 h. 35, Magazine d'actualité : L'événement, d'H. Marquet et Chr. Bernadac, prés. J.-P. Berthet.

22 h. 35, Allons au cinéma ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

De 14 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, Fenêtre sur... Marc Chagall.

20 h. 30, Film : « Jeux interdits », de R. Clément (1951), avec B. Fossey, G. Poujouly, L. Hubert, S. Courtal (N.).

Ses parents étant morts pendant l'exode de juin 1940, une petite fille de cinq ans est recueillie, pour quelques jours, par des paysans. Elle joue à la mort et au cimetière avec le jeune fils de ferme. Un grand film, très émouvant, sur l'enfance victime du monde des adultes.

21 h. 52, Variétés : Juke-Box (Frank Zappa) ; 23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h., Pour les jeunes : 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30, Un film, un auteur : Alfred Le Grand, vainqueur des Vikings, de Cl. Donner (1969), avec D. Hemmings, M. York, P. Ransome.

Au neuvième siècle, Alfred le Saxon, devenu malgré lui roi du Wessex, lutte contre les Vikings et réalise l'unité des sept royaumes de l'Angleterre du Sud. Un gros gâteau historique indigeste.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Nouveau répertoire dramatique, par Lucien Attoun : « la Bonne Place », de H. Krendlesberger, avec F. Bergé et J. Magre ; 22 h. 35, Entretiens avec Jiri Pelikan ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En direct de l'Auditorium 104, Nouvel Orchestre philharmonique, chœur et maîtrise de Radio France, direction J.-P. Marty, avec I. Arkhipova, G. Savova, L. Marinescu : « Jeanne d'Arc » (Tchaïkovski) ; 24 h., Non écrites : « le Brésil », par P. Kast ; 1 h., La clé : Rituel vocal et instrumental.

LENTILLES DE CONTACT : parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.

Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie.
Ce beau regard qu'on vous envie dès que vous enlevez vos lunettes, montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.

Vous trouverez chez YSOPTIC une vaste gamme de lentilles de contact, classiques, souples ou minifiexibles, spéciales pour yeux sensibles. Elles assurent une vision totale et une correction parfaite. Vous serez surpris de leur efficacité. Essayez-les gratuitement chez :

YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC

Gotschalk

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 11 FEVRIER

— *M. Michel Debré* répond aux questions de Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

— *Le Croix d'or française* expose son opinion à la « tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. François Mitterrand* est l'invité du magazine « C'est à dire », qui comporte une séquence filmée consacrée à M. Leonid Pliouchtch, sur Antenne 2, à 21 h. 30.

JEUDI 12 FEVRIER

— *M. Michel Debré* est l'invité de Jean-Pierre Elkabbach au cours du journal de France-Inter, à 13 heures.

— *M. Gabriel Pallez*, directeur de l'assistance publique, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie » sur France-Inter, à 17 heures.

D'une chaîne à l'autre

Censure sur Antenne 2 ?

« LA POLICE TELLE QU'IL NE FAUT PAS LA FILMER »

Dans *l'Union syndicale-Police*, et sous le titre « La police telle qu'il ne faut pas la filmer », l'organe de la Fédération autonome des syndicats de police, M. Jean Chaunac, secrétaire général de cette fédération, commente en ces termes la censure qui, selon lui, a été exercée contre un film — de M. Jean-François Delassus — sur la police ; celui-ci devait être diffusé le 20 janvier sur Antenne 2.

« Ceux qui causaient dans le film n'avaient pas appris la leçon. C'était le flicard de l'arrondissement ou de la C.R.S. Pour une fois !... Ils parlaient d'eux, du boulot, comme on en cause dans les postes ou les casernements.

» Le film de Delassus dépeignait cette police, prise sur le vif, sans artifice ni mise en scène, dans un grand nombre de ses tâches quotidiennes. Celles dont on ne parle jamais.

» Pas de cinéma. Mais la saleté et le bazar des postes et des commissariats avec leur clientèle, la misère morale ou physique du plaignant ou de l'interpellé.

» Un travail honnête, fidèle, non exempt de critique, de l'équipe d'Antenne 2. (...)

» L'émission a été supprimée. Delassus est parti avec. Le film est quelque part. Compris ?

» Chiche qu'on le voie et qu'on en cause. »

ANTENNE 2 VEUT « ASSUMER SES RESPONSABILITÉS »

● Réuni mardi à la suite des incidents qui se sont produits aux « Dossiers de l'écran » (notamment le report du débat qui devait suivre le film *l'Etrangleur de Boston*), le conseil d'administration d'Antenne 2 a affirmé « *sa volonté d'assumer ses responsabilités, hors de toute contrainte et de toute ingérence* ». A cet effet, il a décidé la mise en place d'une « *procédure d'urgence pour faire face à tout incident éventuel* ».

D'autre part, Antenne 2 reprendra la diffusion de l'émission réalisée par l'Institut national de la consommation, « D'accord, pas d'accord », selon ses modalités antérieures (*le Monde* du 5 décembre 1975).

JEAN-FRANÇOIS KAHN A FR 3

● Jean-François Kahn, qui n'a plus la responsabilité du journal de 8 heures sur Europe 1 et a refusé l'éditorial qu'on lui proposait à 8 h. 15, produira et animera pour FR 3, à partir du mois d'avril, une émission d'une heure, toutes les trois semaines, diffusée dans le cadre de la nouvelle série : « Les visiteurs du dimanche soir ».

UNE ENQUÊTE DE « TÉLÉRAMA » SUR LES JEUNES TÉLÉSPECTATEURS

● L'hebdomadaire *Télérama* vient de procéder à une enquête sur les enfants et la télévision. Près de quatre mille enfants et presque autant de parents ont répondu au questionnaire, complété par un sondage IFOP. Les résultats, publiés dans le numéro daté du 11 février, ont fait l'objet d'un débat entre les responsables des émissions pour les enfants des trois sociétés de télévision, la presse spécialisée et des éducateurs ou des parents.

Que 80 % des enfants disent aimer Guy Lux pose en effet des questions. Mais quel choix est offert aux enfants de huit à treize ans ? S'ils consomment Guy Lux et les émissions de variétés, n'est-ce pas parce qu'ils n'ont rien d'autre à regarder ?

Antenne 2 n'a rien produit pour les enfants depuis la réforme, mais le « Palmarès des enfants » est l'émission qui coûte le moins cher à produire.

FR 3 cherche à atteindre les adolescents en programmant vingt minutes par jour des émissions dites « éducatives ». Cependant, aucune de ces chaînes ne produit de véritables créations (séries, feuilletons, films) pour les enfants. La fiction serait-elle un luxe réservé aux grandes personnes ?

La question des rapports entre télévision et éducation reste essentielle. Même si, selon M. Charles Baudinat, responsable des programmes d'Antenne 2, le rôle de la télévision n'est pas de pallier les manques de l'éducation nationale.

PRESSE

M. Giovanni Agnelli transmet la présidence de «la Stampa» à un journaliste professionnel

M. Giovanni Agnelli, président de la Confédération générale du patronat italien, président de la Fiat et président de la société d'édition du journal « la Stampa », a pris la décision d'abandonner cette dernière charge, estimant qu'elle doit « revenir à un spécialiste du secteur ». Il y est remplacé par l'actuel administrateur délégué, M. Giovanni Giovannini. Ce choix a été approuvé par le conseil d'administration.

Né le 30 mai 1920, près d'Arezzo, en Toscane, mais devenu Piémontais d'adoption, M. Giovanni Giovannini est un journaliste de métier. Entré à *La Stampa* en 1946 pour y créer une des premières rubriques syndicales de la presse italienne, il a été envoyé spécial dans différents « points chauds » du monde — notamment en Algérie, où il fut condamné à mort par l'O.A.S. en mars 1962. Directeur adjoint de *La Stampa* en 1968, il en devint administrateur délégué en 1972.

Simultanément, M. Giovannini prenait en main la gestion des différentes participations de l'IFI — holding financière du groupe Agnelli — dans le secteur de l'édition, et les regroupait dans la société autonome *Editoriale Finanziaria*. Ainsi se constituait un groupe de presse et d'édition homogène, comprenant notamment des participations majoritaire ou totales dans des entreprises telles que *Fratelli Fabbri* ou *Bompiani*. Pendant un an, ce groupe détint le tiers des actions du *Corriere della Sera*.

La Stampa, toutefois, propriété exclusive de la Fiat, ne dépendait pas de l'*Editoriale Finanziaria*. Cette situation demeure.

On doit à M. Giovanni Giovannini l'introduction de procédés techniques modernes pour la télé-impression de *La Stampa* et d'autre part pour l'ouverture sur l'étranger des différentes maisons d'édition du groupe. — J. N.

● *La presse diplomatique française*, à l'issue de son assemblée générale annuelle, tenue le 10 février, a procédé au renouvellement de son bureau. *Président* : M. Edouard Sablier (Radio-France) ; *vice-présidents* : M. Georges Penchenier (RTL) et Maurice Delarue (*le Monde*) ; *secrétaire générale* : Mme Lucienne Hubert-Rodier (Top-Afrique) ; *secrétaire général adjoint et trésorier* : Edouard-Jean Guillou (Agefi) ; *membres* : MM. Claude Bonjean (*le Point*), Georges Broussine (*la Politique - Ce Matin*), Edwin Forté (A.F.P.), Albert-Paul Grégoire (*la Croix*), André Maxières (*la Charente libre*).

● « *La Vie ouvrière* », hebdomadaire de la C.G.T., vient de publier un numéro spécial qui se veut « *un guide complet du contribuable salarié ou retraité* ». Le tirage atteint le chiffre record de 1 500 000 exemplaires. Le numéro *V.O.-Impôts* qui, chaque année augmente son tirage, présente, notamment, une double page destinée à aider les personnes en difficulté du fait de la crise et qui désirent soit des délais de paiement, soit des dégrèvements.

L'hebdomadaire *Force ouvrière*, consacré au même thème, est diffusé à 770 000 exemplaires et le mensuel *Syndicalisme* (C.F.D.T.) tiré à 330 000 exemplaires.

DROITS D'AUTEUR ET « CONTREFAÇON »

Un jugement du tribunal de grande instance de Paris

Dans *le Monde* du 29 décembre 1973, Claude Fléouter, rendant compte du spectacle donné à l'Olympia par Michel Fugain et son Big Bazar, adressa des louanges à ce dernier, mais émit un avis très critique à l'encontre des paroliers des chansons. Pour étayer sa thèse, Claude Fléouter reproduisit, dans nos colonnes, un extrait des paroles de la chanson *Ainsi va la vie*.

Bien que le nom du parolier (M. Vidalin) ait été cité, les Editions du Minotaure, qui avaient bénéficié, le 26 novembre 1973, de la cession des droits des auteurs de la chanson, demandèrent et obtinrent la condamnation du *Monde* en contrefaçon, pour avoir reproduit le texte incriminé sans autorisation et sans avoir cité ni l'éditeur, ni le nom de l'auteur de la musique.

Notre journal est, en outre, condamné à la publication intégrale du jugement intervenu. Bien que nous ayons fait appel de cette décision (assortie de l'exécution provisoire nonobstant appel), nous nous voyons contraint par voie d'huissier de reproduire ci-après le texte du jugement rendu le 18 septembre 1975 par le tribunal de grande instance de Paris.

« Attendu qu'il est constant que Roger Candy et Michel Fugain ont composé la musique d'une chanson intitulée « Ainsi va la vie », dont les paroles sont de Maurice Vidalin et que, selon contrat du 26 novembre 1973, les auteurs ont cédé à la Société d'éditions musicales « Le Minotaure » leurs droits d'exploitation ; que cependant dans le numéro du journal « le Monde » du 27 décembre 1973, un article signé Claude Fléouter, intitulé « Michel Fugain et le Big Bazar », en reproduit une partie très importante ;

» Attendu que la Société d'éditions musicales « Le Minotaure » demande au tribunal de constater qu'un tel fait constitue une reproduction fautive de la chanson, caractérise la contrefaçon au sens de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 et lui cause un préjudice qu'elle évalue à 50 000 F ; condamner en conséquence solidairement Fauvet, ès-qualité de directeur du journal « le Monde », et Fléouter à lui payer cette somme à titre de dommages-intérêts ; ordonner l'exécution provisoire et la publication du jugement à intervenir dans le journal « le Monde » et dans cinq autres quotidiens ou périodiques ;

» Qu'elle fait valoir à l'appui de sa demande que la reproduction portant sur la quasi-totalité du texte ne peut être considérée comme une légitime citation au sens de l'article 41 de la loi du 11 mars 1957 ; qu'elle n'a jamais été autorisée et qu'elle ne mentionne ni le nom de l'auteur de la musique, ni, d'une façon générale, les sources ;

» Attendu que Jacques Fauvet et Claude Fléouter ont conclu au rejet de la demande comme mal fondée aux motifs que la publication ne porte que sur les paroles et non sur la musique et qu'en l'espèce la citation est licite car elle est justifiée par le caractère critique ou d'information de l'article auquel elle est incorporée ;

» Attendu qu'aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 : « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ;

» Attendu que l'article 41, paragraphe 3, prévoit cependant que, par exception, « lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire... sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et les sources : les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées » ;

» Attendu qu'en l'espèce la citation incriminée n'indique pas de façon complète le nom des auteurs, ni l'éditeur, ni la source ;

» Attendu qu'elle ne serait, de toute façon, justifiée que dans la mesure du caractère critique ou d'information de l'article de Fléouter ;

» Attendu que celui-ci tend à démontrer que la représentation donnée par Michel Fugain ne romprait pas, malgré les apparences, avec la médiocrité uniforme des autres productions : « La belle uniformisation dans la médiocrité est si écrasante aujourd'hui qu'un petit rien qui la brise est démesurément gonflé » ; que cette démonstration s'appuie sur la remarque suivante : « Malheureusement, ce que ces jeunes véhiculent, volontairement ou non, consciemment ou non, c'est de la roublardise » ; que les termes cités (ainsi va la vie, chaque jour est un jour de sursis, tu n'as pas le droit de manquer un instant de joie) font cependant preuve de plus d'ingénuité que de roublardise et ne peuvent donc venir à l'appui de la démonstration ;

» Alors, surtout, que pour être autorisée, conformément à l'article 41, paragraphe 3, toute citation doit être courte ; qu'en l'espèce, elle porte sur les termes suivants :

« Par des chemins difficiles
De la naissance au trou noir de
[l'oubli
Ainsi va la vie
On a beau faire et beau dire
Mais chaque jour est un jour de
[sursis

Ainsi va la vie.
Attention, tu n'as pas le droit
de manquer un instant de joie
Et pour l'âme immortelle on verra
[si c'est vrai

Non, non, non, tu n'as pas le droit
De manquer un instant de joie
Sois heureux jusqu'à en crever
Jusqu'à en crever. »

» Attendu qu'elle représente donc 14 « vers » sur 22, ce qui ferait déjà plus des deux tiers de l'œuvre, mais qu'en réalité les « vers » 15 à 22 ne faisant que reprendre la première strophe, c'est la totalité de la chanson qui est ainsi reproduite ;

» Attendu, en conséquence, que la publication litigieuse ne peut être considérée comme une courte citation, mais constitue la reproduction pure et simple de l'œuvre tout entière ; qu'il n'y a pas lieu, en effet, de considérer que l'absence de reproduction de la musique rend licite la publication alors que le texte forme un tout homogène et peut être reproduit séparément ;

» Attendu que Jacques Fauvet et Claude Fléouter ont donc commis le délit de contrefaçon ; qu'il y a lieu, en conséquence, de les condamner *in solidum* à la réparation du dommage en résultant et que le tribunal fixe à 5 000 F ;

» Attendu qu'à titre de complément de réparation il y a lieu d'ordonner la publication du présent jugement dans les termes fixés au dispositif ;

» Attendu qu'en raison des circonstances particulières de la cause ainsi que du fait que la publicité ordonnée perdrait toute efficacité si elle était tardive, il y a lieu également d'ordonner l'exécution provisoire de la présente décision ;

PAR CES MOTIFS :

» Condamne *in solidum* Jacques Fauvet et Claude Fléouter à payer à la société Le Minotaure la somme de cinq mille francs (5 000 F), à titre de dommages-intérêts ;

» Ordonne la publication du présent jugement dans le journal *le Monde* et dans trois autres quotidiens au choix de ladite société et aux frais de Fauvet et de Fléouter ;

» Ordonne l'exécution provisoire de la présente décision, nonobstant appel et sans caution ;

» Condamne *in solidum* Jacques Fauvet et Fléouter aux entiers dépens, dont distraction au profit de Me Carmet, avocat, sur son affirmation de droit. »

JUSTICE

CONDAMNÉ POUR UN MEURTRE QU'IL NIE FORMELLEMENT

Roland Agret, détenu aux Baumettes, fait la grève de la faim après avoir tenté, à plusieurs reprises, de se donner la mort

« Je veux qu'on me rende, au minimum, le droit de vivre »

Marseille. — Le directeur de la prison des Baumettes à Marseille recevait, le 14 janvier dernier du quartier de haute surveillance, une lettre où il put lire notamment : « Je refuse désormais toute nourriture solide. Je refuse *tout contrôle médical. Je ne porterai* plus aucun habit administratif. Je serai totalement inerte. Quel que soit le motif, je ne bougerai plus de mon tombeau. Il faudra me porter pour me déplacer. Plus aucun son ne sortira de ma bouche... A défaut de pouvoir exiger tout ce qu'on m'a volé, je veux qu'on *me rende le minimum, le droit de vivre. C'est* moi l'assassiné. Fort de mon innocence, je *me battrai à en crever.* » Cette lettre, au style plutôt grandiloquent, était signée « Roland Agret ». Depuis trois ans, cet homme, âgé de trente-trois ans, ne cesse de proclamer son innocence.

Roland Agret a été condamné le 28 février 1973 à quinze ans de réclusion criminelle pour avoir, selon le dossier d'accusation, « été l'instigateur » du meurtre d'André Borrel, propriétaire du garage de Camargue, à Nîmes, où Roland Agret était employé, meurtre qui aurait été commis, à sa demande, *par Antoine Santelli et Antoine Ritter, contre* la promesse de 50 000 francs pour « services rendus ».

De notre correspondant

Depuis sa condamnation, Roland Agret a dû être opéré trois fois de l'estomac après avoir absorbé des couverts de cuisine et il a pu être sauvé à temps d'une tentative de suicide par pendaison. *Transféré* à la prison de Bonneville (Haute-*Savoie), il avait commencé une grève* de la faim, puis à Nîmes il s'était présenté, lors d'une visite de Mme Dorthac, secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, le 6 juin 1975, vêtu d'un tee-shirt sur lequel il avait écrit : « *Je suis innocent.* » Quelques jours plus tard, il avait fallu trente-six heures d'effort pour le persuader de redescendre du toit d'un bâtiment de la prison centrale où il s'était hissé.

*Aujourd'hui, Roland Agret, qui ob*serve depuis maintenant un mois une grève de la faim commencée le 12 janvier, a dû être hospitalisé dans un état de faiblesse extrême, le 8 février.

Le 28 juillet 1975, les avocats du *condamné, Me Marie-Christine Etelin,* du barreau de Toulouse, Mes Emile Pollak et Jean Dissler, du barreau de Marseille, déposaient auprès du procureur de la République de Nîmes un mémoire de dix-huit pages accompagné d'une demande de supplément d'*enquête sur les points* demeurés obscurs et sur la rétractation écrite du témoin numéro un, Antoine Santelli — plusieurs fois condamné auparavant, et auteur reconnu du *meurtre d'André Borrel, — qui subit* sa peine de réclusion perpétuelle après avoir été condamné à mort et gracié. Antoine Santelli est en effet revenu sur les accusations qu'il portait contre Roland Agret.

L'affaire avait commencé le *10 novembre 1970.* Près du village d'Orthoux, à une demi-heure de voiture de Nîmes, au pont du Crieulon, *étaient découverts* les corps criblés de balles d'André Borrel, employeur de Roland Agret, et de Jean Moreno, vingt-neuf ans, également employé au garage. Très vite les soupçons s'étaient dirigés sur Roland Agret, qui avait déjà eu maille à partir avec *la justice pour escroquerie, notam*ment. En fait, Roland Agret avait eu surtout de sérieux démêlés avec André Borrel. Il avait, en effet, pris la fuite le 12 octobre 1970, en compagnie d'Odile Boissonnet, *compagne* d'André Borrel, riche héritière qui accusait ce dernier de la spolier.

André Borrel avait à plusieurs reprises menacé de mort Roland Agret et avait même fait, le 15 octobre 1970, le siège à main armée de l'appartement où il croyait Roland Agret réfugié, tirant contre le véritable propriétaire et le manquant de peu. *Le 21 octobre suivant,* il investissait de la même manière le cabinet de l'avocat d'Odile Boissonnet. Malgré l'intervention de la police, André Borrel n'avait pas été inquiété, pour ces deux agressions. Un mois plus tard, il était découvert assassiné. *Ecroué pour port d'armes, en novem*bre 1970, Roland Agret demandait à être inculpé afin de pouvoir prendre *connaissance du dossier, mais il* niait déjà toute participation à cet *assassinat. Il fut remis en liberté le* 7 mars 1972, puis réincarcéré en août 1972.

Pourtant, le 21 avril 1971, six mois après le double meurtre d'Orthoux, Antoine Santelli, interrogé après avoir été arrêté à bord d'une voi*ture volée dans laquelle des armes* avaient été découvertes, s'accusait, à la grande surprise des enquêteurs, d'avoir assassiné André Borrel et Jean Moreno, dénonçait Antoine Ritter comme complice et Roland Agret comme instigateur.

Ce coup de théâtre allait aboutir à la condamnation du 28 février 1973. Entre-temps, Antoine Santelli, alors en détention provisoire, avait fait parvenir à Roland Agret, durant la *première détention* de celui-ci, une lettre où il lui promettait de « *dire la vérité* » en échange de « *2 bâtons* » (20 000 F) pour son épouse. Roland Agret sortait quelques heures après. Antoine Santelli faisait alors savoir qu'il se rétractait pour ce qui concer*nait la participation aux meurtres* de Roland Agret. Mais au cours de l'audience, il changeait à nouveau de version, ce qui valut à Roland Agret cette condamnation qu'il ne *se résigne pas à accepter.*

« Il ne peut rien savoir »

En dépit des lettres écrites à ses avocats par Antoine Santelli, aucune révision du procès n'est en vue. Antoine Santelli affirmait pourtant, dans sa dernière lettre datée de juin 1975 : « *Agret n'a en aucune façon pris part à cette action criminelle. Il ne sait rien, il ne peut rien savoir, et c'est pour cela qu'il est encore en vie. Il n'a servi que d'instrument, qui a permis de couvrir une affaire criminelle des plus importantes ; des intérêts énormes alimentés par des capitaux très importants sont en jeu. Je me trouve dans l'impossibilité totale, pour les plus graves raisons, de dévoiler et de faire démasquer les sinistres personnages pour lesquels Agret est détenu injustement.* »

Pour que la justice accepte de revenir sur cette décision et permettre la révision du procès, il faudrait que surgisse ce « fait nouveau » qu'attendent le détenu et le comité *pour la vérité, créé en septembre* dernier autour du pasteur Couprie, aumônier de la centrale de Nîmes. Ce fait nouveau, les défenseurs de Roland Agret pensent le détenir avec une lettre que vient de leur faire parvenir un autre détenu des Baumettes, un *repris de justice* condamné à une très lourde peine. L'identité de l'auteur n'a pas été révélée, non plus que le contenu exact de cette lettre, aujourd'hui *entre les mains du ministère de la* justice. Une enquête est en cours, *confiée à la direction centrale de* la police judiciaire. Mais, selon les défenseurs de Roland Agret, la lettre apporte assez de détails et de révélations pour innocenter leur client.

Des noms sont fournis, des organisations mises en cause, et André Borrel, notamment, y est désigné comme un membre actif du Service d'action civique (SAC), « *en mission* » dans le Languedoc-Roussillon pour y placer des fonds dans des opérations immobilières. L'auteur de la lettre indiquerait également qu'à ses yeux *le meurtre d'Orthoux n'est en rien* le résultat d'une sanglante rivalité amoureuse, mais d'un règlement de comptes, consécutif à des détournements de fonds auxquels aurait pu se livrer André Borrel, et maquillé en crime passionnel. L'auteur révélerait également avoir été, en son temps, contacté pour « *s'occuper du sort de Borrel* » par des gens du SAC.

JEAN CONTRUCCI.

Écroué après une manifestation à Bastia

UN DÉTENU CORSE EST LIBÉRÉ SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE

M. Alexandre Morucci, quarante-deux ans, directeur commercial, domicilié à Bastia, vient d'être mis en liberté sous contrôle judiciaire, sur ordonnance de M. Robert Jouffrault, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat.

M. Morucci, qui était détenu depuis le 2 septembre, faisait la grève de la faim depuis environ un mois ; poursuivi pour tentative d'homicides volontaires sur agents de la force publique, il était accusé d'avoir jeté des engins incendiaires sur le service d'ordre, lors d'une manifestation qui avait eu lieu, à Bastia, pendant la nuit du 27 au 28 août 1975, nuit au cours de laquelle un policier, M. Serge Cassard avait été tué par balles.

● *Un attentat à l'explosif* a été commis pendant la nuit du 9 au 10 février à Vescovato, au sud de Bastia, contre un entrepôt d'appareils à sous, appartenant à un concessionnaire, M. Jean Antonmarchi. Les dégâts sont importants.

Le faux rapt de Christian Tousch

LE PARQUET FAIT APPEL DU JUGEMENT DE Mme SEBBANE ET DE M. CORDIOLI

Le parquet de Thionville (Moselle) vient de faire appel du jugement rendu, le 30 janvier, par le tribunal correctionnel de cette ville dans l'affaire du faux rapt de Christian Tousch, « enlevé » en novembre 1973 à la maternité de Moyeuvre-Grande. Cet enlèvement simulé était destiné à masquer une transaction passée entre la mère naturelle de l'enfant et Mme Simone Sebbane, qui avait déclaré Christian comme son propre enfant.

Mme Sebbane a été condamnée à un an d'emprisonnement avec sursis pour complicité d'enlèvement, et M. Armand Cordioli, qui avait servi d'intermédiaire, à trois mois d'emprisonnement. M. Jacques Stamm, procureur de la République, a déclaré, le 10 février, après la décision d'appel, que les peines prononcées « *étaient en dessous des peines requises par le parquet, qui, elles, n'auraient pas pu bénéficier de l'amnistie* ».

A Saint-Étienne

LA DIRECTION DE CREUSOT-LOIRE EST DÉBOUTÉE D'UNE ACTION CONTRE LE COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT

Saint-Etienne. — Le tribunal de la première chambre civile de Saint-Etienne a débouté, mardi 10 février, la direction de l'usine du Creusot-Loire du Marais, à Saint-Etienne, d'une action qu'elle avait intentée contre onze membres du comité d'établissement ; ceux-ci avaient autorisé par trois fois, notamment en juillet 1974, la fédération de la Loire du parti communiste à utiliser les locaux du centre culturel, social et sportif, dépendant de l'entreprise, mais dont le comité d'établissement a la jouissance conventionnelle.

LA LIMITE D'AGE DES MAGISTRATS

La limite d'âge des magistrats est donc provisoirement fixée à soixante-cinq ans — soixante-huit ans pour les membres de la Cour de cassation (sauf les conseillers référendaires). — indique une loi organique du 5 février 1976 (« Journal officiel » du lendemain).

A titre transitoire, cette limite, à la Cour de cassation, est de soixante-dix ans jusqu'au 31 décembre 1976, soixante-neuf ans du 1er janvier au 31 décembre 1977.

Dans le reste du corps judiciaire, la limite sera de soixante-sept ans jusqu'au 30 juin 1977, abaissée de six mois tous les ans jusqu'à la réalisation du terme de soixante-cinq ans au 30 juin 1982.

Cette loi est applicable par suite de la constatation que les vacances de postes sont inférieurs à 4 % de l'effectif (3,68 % aux termes d'un décret en date du 5 février). Les effectifs théoriques sont de cinq mille vingt et un magistrats, les vacances constatées de cent quatre-vingt-un.

AU CONSEIL D'ÉTAT

Chaque ministère doit être doté d'un comité technique paritaire

Institués par le statut général des fonctionnaires de 1946, les comités techniques paritaires ont été maintenus par celui de 1959, bien que leurs attributions aient alors été réduites. Présidés par le ministre ou son représentant et composés, en nombre égal, par des représentants de l'administration et par des représentants désignés par les organisations syndicales les plus représentatives, ces comités peuvent être consultés sur l'organisation et le fonctionnement des administrations et services, et sur l'élaboration et la modification des règles statutaires régissant le personnel. Ils sont ainsi susceptibles de constituer un instrument de concertation et de « participation » au sein des administrations centrales.

Par un arrêt du 6 février, rendu sur la requête de l'union C.F.D.T. des syndicats des personnels du ministère des affaires sociales, sur le rapport de M. Cousin et les conclusions de M. Morisot, la section du contentieux vient de rappeler que, en vertu de l'article 38 du décret du 14 février 1959, un comité technique paritaire doit être créé dans chaque ministère.

Lors de la création d'un ministère des affaires sociales, un comité technique paritaire avait été installé auprès du ministre. Mais, lors de l'éclatement de ce ministère, en 1969, ce comité avait subsisté bien que les attributions du précédent ministre eussent été réparties entre le ministre de la santé publique et de la sécurité sociale et le ministre du travail, de l'emploi et de la population.

A l'occasion du litige qui lui était soumis et qui était relatif au caractère représentatif d'une organisation syndicale appelée à participer à la désignation des représentants du personnel, le Conseil d'Etat a jugé que l'arrêté qui avait *créé le comité technique* paritaire ministériel des affaires sociales en 1968, n'était pas susceptible d'application à partir de la date à laquelle ce ministère avait disparu et que, par suite, l'arrêté conjoint du ministre de la santé publique et du ministre du travail qui, en 1969, avait fixé la liste des organisations syndicales habilitées à désigner des représentants à ce comité technique paritaire unique pour les deux ministères, était entaché d'excès de pouvoir.

LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CAUTION EST CONDAMNÉE PAR LA FRANC-MAÇONNERIE

Plusieurs obédience maçonniques (les Grand-Orient de France, de Belgique et de Grèce, les « Grande-Loge » d'Italie, de Suisse, d'Allemagne fédérale, de Luxembourg, du Brésil et de Porto-Rico) se sont réunies les 7 et 8 février, à Zurich, pour étudier, notamment, la question de l'humanisation de la justice. Elles « *condamnent* », dans un communiqué publié à l'issue de leur colloque, « *toute juridiction d'exception, toute subordination du magistrat instructeur au pouvoir exécutif et toute intervention du pouvoir exécutif dans les affaires judiciaires* ». Les francs-maçons rejettent « *toute forme de justice de classe entraînant des traitements préférentiels ou minimisant la gravité des atteintes portées à l'intégrité des droits des individus ou groupes sociaux* ». Ils condamnent également la mise en liberté sous caution, « *phénomène injuste de discrimination sociale* ».

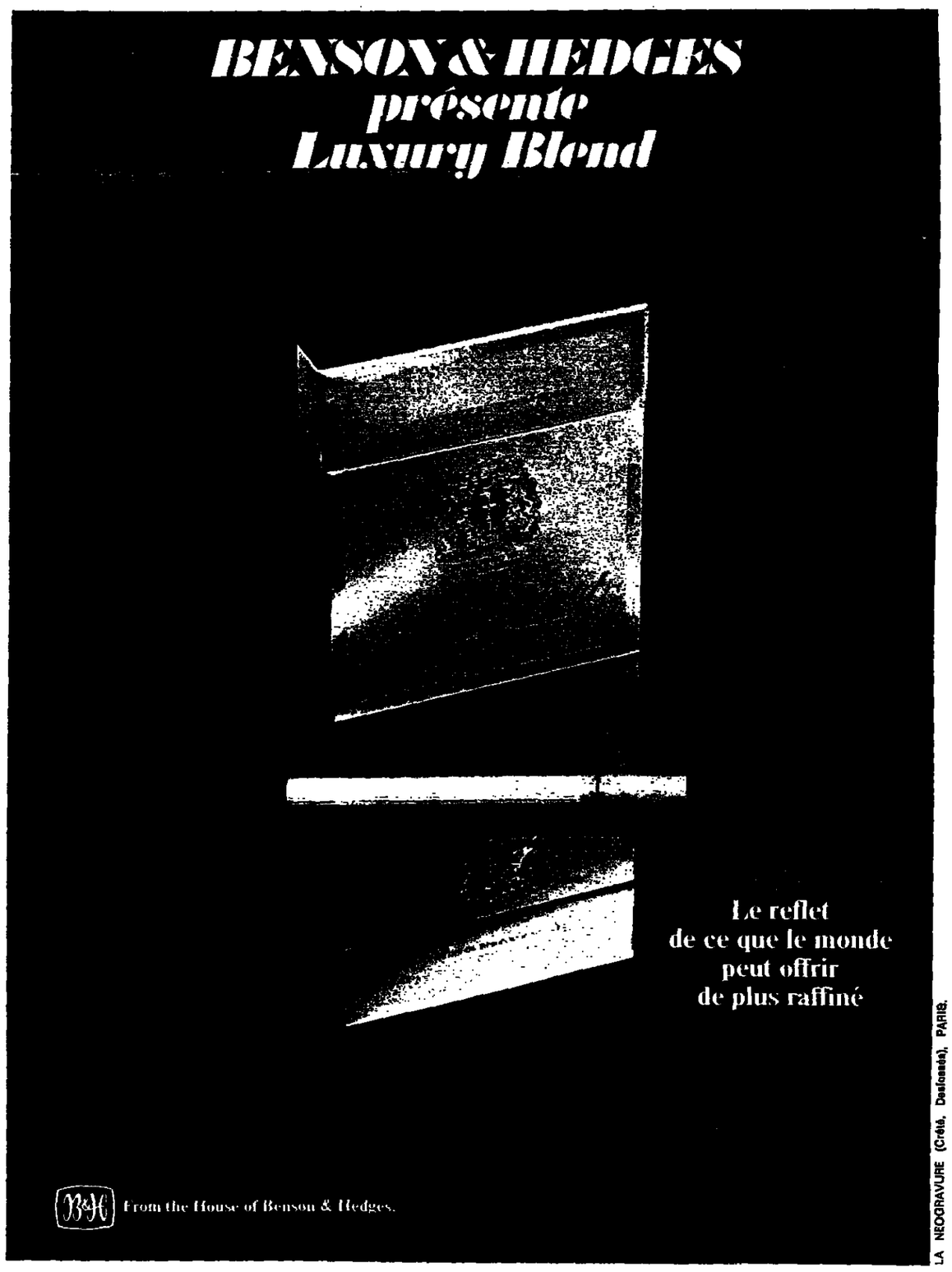

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

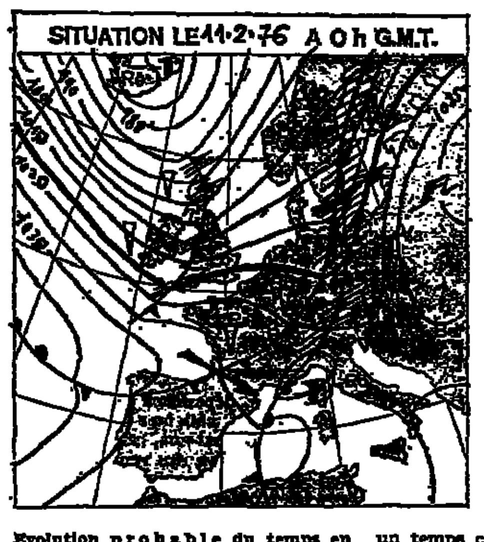

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 11 février à 0 heure et le jeudi 12 février à 24 heures :

Un courant perturbé assez rapide continuera à circuler du nord de l'Atlantique à l'Europe occidentale sur la face septentrionale des hautes pressions de la région des Açores.

Jeudi, au cours de la matinée, le temps sera assez frais le matin sur l'ensemble de la France. Le ciel sera variable avec des éclaircies passagères et des nuages d'instabilité. Ces derniers donneront des averses, surtout de la Manche orientale au nord du Massif Central et aux Alpes, sous forme de neige sur le relief au-dessus de 500 mètres environ. En général, la nébulosité sera plus forte sur les versants nord des montagnes, tandis que des éclaircies prédomineront près des côtes méditerranéennes.

Les averses s'atténueront progressivement par le nord-ouest avec l'arrivée d'une nouvelle perturbation venant de l'Atlantique, qui apportera un temps couvert avec de nouvelles pluies qui gagneront le soir les régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, avec un adoucissement.

Les vents, de nord-ouest, seront assez forts à forts sur le pourtour méditerranéen ; ils tourneront à l'ouest l'après-midi et le soir près de la Manche.

Mercredi 11 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 015,8 millibars, soit 761,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 février ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 13 et 4 degrés ; Biarritz, 13 et 9 ; Bordeaux, 13 et 0 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 9 et 4 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 8 et 3 ; Dijon, 5 et 1 ; Grenoble, 7 et 3 ; Lille, 8 et 1 ; Lyon, 8 et 4 ; Marseille, 13 et 5 ; Nancy, 5 et 2 ; Nantes, 11 et 0 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Le Bourget, 9 et 0 ; Pau, 11 et 6 ; Perpignan, 13 et 8 ; Rennes, 10 et 2 ; Strasbourg, 6 et 2 ; Tours, 8 et 0 ; Toulouse, 9 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 8 et 0 degré ; Athènes, 9 et 2 ; Bonn, 5 et 0 ; Bruxelles, 6 et 1 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 2 et 1 ; Genève, 5 et 1 ; Lisbonne, 14 et 11 ; Londres, 9 et 3 ; Madrid, 15 et 7 ; Moscou, —13 et —22 ; New-York, 5 et 4 ; Palma-de-Majorque, 12 et 0 ; Rome, 13 et 7 ; Stockholm, 2 et 1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 11 février 1976 :

DES DECRETS

● Portant publication de l'amendement à l'article 61 de la charte des Nations unies relatif à l'élargissement de la composition du Conseil économique et social, adopté le 20 décembre 1971 par l'Assemblée générale des Nations unies ;

● Complétant la nomenclature des maladies des animaux réputées contagieuses ;

● Relatif à l'anémie infectieuse des équidés ;

● Modifiant le décret n° 70-760 du 19 août 1970 portant déconcentration en matière de gestion de certains personnels des postes et télécommunications.

Documentation

LES PUBLICATIONS DE L'INED

L'Institut national d'études démographiques a fait paraître récemment :

● POPULATION. — N° 6, novembre-décembre 1975 (trentième année). Revue bimestrielle d'informations et d'études démographiques. Au sommaire de ce numéro : Le divorce en Europe depuis 1950 ; La mortalité en Algérie. — *La conjoncture démographique, l'Asie* : Les populations au sud de l'Himalaya ; La population des pays arabes d'Orient.

— Les centres de planification *familiale* ; Premiers résultats du recensement tunisien du 8 mai 1975 — Mortalité et fécondité en Tunisie ; La population de la *Lituanie*. Le numéro (200 pages) : France, 18 francs ; étranger, 22 francs. — Abonnement, six numéros : France, 70 francs ; *étranger, 85 francs*.

● POPULATION. — Numéro spécial : *Démographie historique*. Au sommaire : Mouvement naturel de la population française de 1740 à 1829 ; La population de la France de 1740 à 1860 ; Au sujet de la théorie marxiste de la population, un débat entre Rosa Luxemburg et Otto Bauer.

— Croissance des adolescents au début du dix-neuvième siècle ; La population de l'Amérique précolombienne et le cas de Cuba. Le numéro (270 pages) : France, 18 francs ; étranger, 22 francs.

● POPULATION ET SOCIÉTÉS. — Bulletin mensuel d'informations démographiques, économiques et sociales. Au sommaire du n° 85, novembre 1975 : *L'enseignement supérieur en France de 1960 à 1974*. Evolution, répartition, localisation géographique des effectifs ; Répartition socio-professionnelle des étudiants. — Au sommaire des n°s 86 et 87, décembre 1975 et janvier 1976 : Variations régionales et départementales intercensitaires (1954-1968 et 1968-1975) — taux d'accroissement global, naturel et soldes migratoires. Les taux de natalité, de mortalité générale et infantile de vingt-deux pays européens entre 1970 et 1974. Abonnement : France, 12 francs ; étranger, 18 francs.

[Tous ces ouvrages sont en vente à l'INED, 27, rue du Commandeur, 75675 Paris Cedex 14, tél. 336-44-45. Le montant des commandes doit être adressé à M. le Régisseur des recettes de l'INED.]

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 379

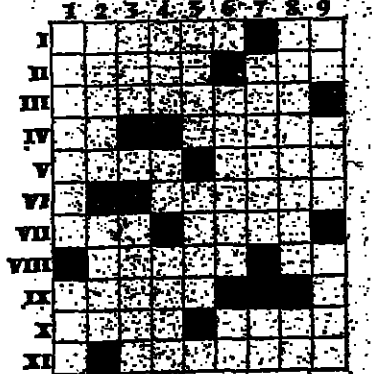

HORIZONTALEMENT

I. Un avertissement donné par l'église ; Note. — II. S'abuser ; Elément d'une frange. — III. Ils sont pour la détente. — IV. Abréviation ; Arrêt facultatif. — V. En Thessalie ; Jadis invoquée. — VI. Succomba dans le feu de l'action. — VII. Le disputé au miel dans le renom de l'Attique ; Homme de... couleurs. — VIII. Tête couronnée ; Possessif. — IX. Ses perles sont dépourvues de toute valeur. — X. Inspire des paysagistes ; Certainement heureux. — XI. Agrémentent maintes croisières.

VERTICALEMENT

1. Aux pieds de Clovis, à Soissons ; Est donc toujours présent (épelé). — 2. Ses menaces doivent parfois être prises au sérieux ; Paralyse une personne timide. — 3. Prend de la valeur avec l'âge ; Fait état de bien des choses. — 4. Terme de sport ; On connaît à l'avance le jour où il va expirer ; Déclarées. — 5. Faisaient perdre tout contrôle ; Cabalistique. — 6. Pas superflues ; Se montrait sans doute encore plus attachant lorsqu'il avait chaud au cœur. — 7. Ce n'est pas une chose à faire ! ; Article. — 8. A bien remplir ! ; Démonstratif. — 9. Pronom ; Points cardinaux ; Un droit que s'octroient les autres.

Solution du problème n° 1 378

Horizontalement

I. Tacot ; Tôt. — II. Evoé ! ; Brrr ! — III. Néri ; Mena. — IV. Ur ; Le ; Sac (dot). — V. Est ; Ml ; Sa. — VI. Eolien. — VII. Astérie. — VIII. Es ; Ré. — IX. Romancier. — X. El ; Va ! — XI. Sensibles.

Verticalement

1. Jeune ; Aires. — 2. Averses ; Olé ! — 3. Cor ; Totem. — 4. Œil ; Lésais. — 5. Emir. — 6. Bm ; Lei ; Cob. — 7. Très ; Né. — 8. Ornas ; Rêve. — 9. Tracasseras.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, rue des Italiens
PARIS-IX°

1974

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

CARNET

Naissances

— Florence et Jean-Gabriel Foucaud sont heureux d'annoncer la naissance de
David,
le 31 janvier 1976, à Blanc-Mesnil.
118, boulevard Raspail,
75006 Paris.

— M. Michel Poirier et Mme, née Dominique Lardon, ont la joie de faire part de la naissance de
Florent,
le 5 février 1976.
15, rue de la France-Mutualiste,
92100 Boulogne.

— M. et Mme Roland Assathiany sont heureux de faire part de la naissance, le 28 janvier, de leur quatrième petit enfant
Karine,
au foyer de Pascal et Sylvie Assathiany.
754, avenue de l'Epée,
Outremont P.Q. (Canada).

— Jean-Marc et Laurence Fontaine et Isabelle
ont la joie de faire part de la naissance de
Camille et de Caroline,
le 31 janvier.
10, rue de la Plaine,
38610 Gières.

Décès

— Marseille, El Biar (Alger), Inkermann (Oran).
M. Henri Abou, avocat au barreau de Marseille, fait part du décès de
Mme Henri ABOU,
née Yvonne Foucqueteau,
son épouse, survenu le 4 février.
Ses obsèques ont eu lieu le 5 février dans l'intimité.
3, rue Ernest-Duchesne,
13007 Marseille.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Louis DELATTRE,
chevalier de la Légion d'honneur
et croix de guerre 1914-1918,
survenu à son domicile, le samedi 7 février.
De la part de
Mme Louis Delattre, son épouse,
M. et Mme Axel Busck et leur fille,
M. et Mme François Delattre et leur fils,
Le docteur et Mme Paul Voloir,
Ses enfants et petits-enfants.
La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 10 février, à l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, dans l'intimité familiale, suivie de l'inhumation au cimetière de Passy.
15 bis, avenue Théophile-Gautier,
75016 Paris.

— Mme Georges Frelot,
Le docteur et Mme Claude Frelot et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Frelot et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges FRELOT.
Les obsèques auront lieu à Paris, le jeudi 12 février 1976, à 8 h. 30, à l'église Saint-Laurent, sa paroisse.
40, rue Lucien-Sampaix,
Paris.
58, avenue du Général-Sarrail,
Châlons-sur-Marne.
26, rue de la Marne,
Verrières-le-Buisson.

— [illegible]
M. et Mme Michel Haissinsky et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Haissinsky et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Moïse HAISSINSKY,
directeur de recherche honoraire au C.N.R.S.,
survenu le 10 février.
La levée du corps aura lieu à son domicile, 31, rue du Lycée, à Sceaux, le jeudi 12 février, et l'inhumation se fera dans la plus grande simplicité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Marcel Henon, inspecteur d'académie honoraire,
Ses enfants et sa famille,
vous font part du décès de
Mme Marcel HENON.
Les obsèques ont eu lieu le 9 février 1976, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, avenue Florentine,
92700 Colombes.

— Chantilly.
Mme Albert Manaranche, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, frères, belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès du
lieutenant-colonel
Albert MANARANCHE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,
médaille de la Résistance,
dans la paix de l'Eglise catholique,
dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 13 février, à 10 h. 45, en l'église Notre-Dame de Chantilly, sa paroisse. Réunion à l'église.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue de la Faisanderie,
60500 Chantilly.

— La Société des amis de Léon Blum a le regret de faire part du décès, survenu le 6 février 1976, de sa secrétaire générale,
Cletta MAYER,
médaille de la Résistance,
croix de l'ordre de la Libération de l'Espagne républicaine.

— Le professeur et Mme F.-P. Merklen font part du décès de leur fils
Francis.
Une messe sera dite, à 10 heures, samedi 14 février, à Saint-Eustache.

— Mme Lucien Noirot,
M. et Mme Marcel Noirot et leurs enfants,
M. et Mme François Noirot et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Gastoué et leurs enfants,
M. Jean-Noël Noirot,
M. Yves Noirot,
Mme Solange Orry,
Mme Christiane Yung,
Les Editions du Seuil,
ont la peine d'annoncer le décès de
Marie-Jeanne NOIROT,
leur fille, sœur, belle-sœur et amie, survenu le 6 février 1976, à l'hôpital Lariboisière, à l'âge de cinquante-quatre ans, au terme d'une grave maladie.
Une messe sera célébrée à son intention le samedi 14 février, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, boulevard Jean-Mermoz, chapelle haute.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Louis POMMIER,
née Jeanne Journé,
survenu à Rillerand, le 5 février, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, à Brinon-sur-Sauldre (18).
De la part de ses parents et amis.

— Mme Marius Simon,
Mme Hélène Simon et ses enfants,
M. et Mme Jean Simon, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Pierre Simon et ses enfants,
Mme le docteur Jeanne Chemama et ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marius SIMON,
survenu le 6 février, dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu le 9 février 1976, dans l'intimité.
87, avenue du Général-Leclerc,
91 Brunoy.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les familles
Soulié d'Anvers,
Falla de Liège,
Courtois de Liège,
Van Erck de Paris,
Keïta d'Abidjan (Côte-d'Ivoire),
Poulet de Paris,
ont la profonde douleur d'annoncer le décès de
M. Francis SOULIE,
survenu le 7 février, en son domicile, à l'âge de soixante-dix-huit ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 12 février, en l'église Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux, 12, rue des Blancs-Manteaux, Paris (4°), sa paroisse, à 13 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme K. Keïta,
50, rue des Francs-Bourgeois,
75003 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du deuxième anniversaire du décès de
M. Gilbert LEIBOVICI,
il est demandé à tous ses frères et amis qui l'ont connu et aimé une profonde pensée.

Communications diverses

— L'Association des Gascons de Paris vient de nommer présidente Mme Pierre Foucart, succédant à M. Paul Bacon, ancien ministre.

— M. Georges Bérard-Quélin, président-directeur général de la Société générale de presse, vient d'être promu au grade d'officier des Arts et des Lettres.

Visites et conférences

JEUDI 12 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 30, entrée du Musée de la céramique, Mme Pajot : « La manufacture de Sèvres et son musée ». — 15 h., 15, rue de la Bûcherie, Mme Chapuis : « Ancienne faculté de médecine ». — 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Pennec : « Comédiens et chanteurs d'autrefois à Carnavalet ».

— 15 h., musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly, Mme Saint-Girons : « Exposition Toulouse-Lautrec ».

Réunion des musées nationaux. — 14 h. 15, musée du Louvre : « Antiquités orientales ». — 15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (A travers Paris). — 15 h. 15, cour Carrée, porche rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre et l'église Saint-Germain-l'Auxerrois » (M. de La Roche). — 15 h., 13, avenue du Président-Wilson : « Au Musée d'art moderne : la sculpture contemporaine » (Paris et son histoire). — 15 h. 30, 2, rue de Bellechasse, Mme du Pasquier : « L'hôtel de Salm » (Tourisme culturel). — 15 h., entrée sur la place, porte sud : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Vive la Ville).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. G. Berthier de Sauvigny : « Les règnes de Louis XVIII et Charles X ». — Musée des monuments français, palais de Chaillot, 18 h. 30 : « Sortilèges à Bali » ; 21 h. : « Turquie des Mille et Une Nuits » (projections) (Monde sans frontières). — 18 h. 30, 14, cours Albert-Ier, M. Antoine Goléa : « Richard Wagner était-il antisémite ? » (Les Amis de Richard Wagner). — 20 h. 30, église Saint-Séverin, Père Michel Lelong : « J'ai rencontré l'Islam » (Musulmans et chrétiens (entrée libre). — 20 h. 30, 17, rue de la Victoire, professeur Charles Bloch : « Socialisme européen et socialisme israélien aujourd'hui » (Cercle Bernard Lazare). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « Caractère et mission de la Loge unie des théosophes » (Loge unie des théosophes) (entrée libre). — 20 h. 30, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, MM. J. Attali et Y. Manor : « Les libertés dans une société en mutation » (Centre universitaire d'études juives).

SCHWEPPES Bitter Lemon.
Enfin le véritable Bitter Lemon.

(Publicité)
CONFÉRENCES DE L'OASIS
184, bd Saint-Germain, 75006
(Métro Saint-Germain-des-Prés)
MERCREDI 11 FEVRIER 1976
à 20 h. 45
« ORIGINE COSMIQUE
DE L'ÉNERGIE VITALE »
par le Prof. C.-Louis KERVRAN
auteur des travaux
sur les transmutations biologiques
à faible énergie
DEBAT
Au début de la réunion :
CAUSERIE D'ACTUALITE
par M. H.-Ch. GEFFROY,
Directeur-Fondat. des maisons de
« LA VIE CLAIRE »
(Entrée libre et gratuite)

LETTRES

DÉBAT A BOULOGNE-BILLANCOURT

Le livre malade de sa crise

Sauf Bernard Pingaud empêché, ils étaient tous là, l'autre soir, à Boulogne-Billancourt, pour le débat organisé par les éditions Tema sur « le livre en crise ».

Il fut prouvé qu'en dépit de l'ampleur du sujet il était aisé d'en sortir. Ainsi André Geuillou. Il est l'auteur de *Book Business*. Mais il est aussi chargé des relations publiques de la FNAC. Alors, inévitablement, il plaide davantage pour la FNAC que pour le livre. Et comme plaidant pour la FNAC il ne fait pas automatiquement plaisir à Antoine Spire, chanteur, lui, de *la Bataille du Livre*, mais aussi responsable des Editions Sociales, Antoine Spire plaide à son tour, et plus pour les Editions sociales, pour le parti communiste, pour le programme commun, que pour le livre.

Comme François Coupry, auteur de *l'Anti-Editeur*, s'en mêle, il ne fait plaisir ni aux Editions sociales ni à la FNAC. Pour que rien ne s'envenime, il s'empresse alors de dire qu'il dénonce seulement « les grands éditeurs bourgeois ». Là-dessus, un maladroit ou un boutefeu glisse à tout hasard que « les écrivains, aux Editions sociales, ne sont pas mieux traités qu'ailleurs ». Riposte d'Antoine Spire : « *Les Editions sociales ont avec leurs écrivains des rapports constants et confiants.* » Le même maladroit ou le même boutefeu susurre illico : « *C'est vrai que les rapports des écrivains avec le parti communiste constitueraient une longue histoire...* » On passe. Au bout de deux heures, quel bilan ? La crise ? Oui, mais la faute à qui ? A l'éditeur trop paternaliste, au distributeur trop gourmand, au libraire trop conservateur ? Chacun admet plus ou moins une part de culpabilité, mais un peu à la manière des animaux malades de la peste. Pourtant, on n'a pas trouvé le pelé, le galeux, d'où viendrait tout le mal.

Allait-on oublier de parler des écrivains ? C'aurait bien été possible sans Marie Cardinal qui rappela non seulement leur existence mais aussi leur colère (« *On se décolonise !* ») et invoqua les droits de la création littéraire faute de quoi « on en sera réduit aux mémoires du footballeur du coin ou à ceux de la duchesse de Bedford ». Bref détour encore par l'édition à compte d'auteur (« *une escroquerie* », dira Jean-Edern Hallier). Vague proposition aussi pour des « Etats généraux du livre ». En juillet dernier, à Lyon, c'était ceux de la prostitution. Les prostituées y ont gagné un « Monsieur prostitution ». Le livre n'a-t-il pas déjà son « Monsieur livre » au secrétariat d'Etat à la culture ?

Restait évidemment l'extrémisme à la Jack Thieuloy. L'ancien détenu de la Santé, toujours inculpé d'incendie volontaire chez Françoise Mallet-Joris, crime qu'il nie, n'avait à vrai dire guère envie de parler. Comme on a insisté, il a déclaré simplement : « Je suis écrivain. L'écrivain doit considérer l'éditeur comme son ennemi. Les ennemis sont faits pour être détruits. Les armes blanches sont faites pour détruire et elles sont en vente libre. »

On s'est demandé s'il fallait rire.

J.-M. THÉOLLEYRE.

A L'HOTEL DROUOT

A DROUOT - RIVE GAUCHE
Gare d'Orsay - 7, quai Anatole-France

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 2. - Bel ensemble d'instruments de musique XVIII° au XX° siècle. — M. Vatelot. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8. - Miniatures. Estampes. Tableaux XIX°. Bronzes. Objets d'art. Garniture de cheminée en marbre. *Piano Pleyel. Meubles rustiques et de style.* Me Libert.
S. 11. - Gravures. Bibelots. Mobilier. Mes Godeau, Solanet, Audap.

VENTE

S. 1. - Importante collection d'armes anciennes. — MM. Charles et Glain. S.C.P. Couturier, Nicolay.
S. 12. - Meubles. Me Chambelland.
S. 16. - Bibelots. Mobilier XVIII°, XIX°. — Mes Champetier de Ribes, Ribeyre, Millon.

HERMÈS
Faubourg Saint-Honoré
COUTURE
Collection
Printemps-Eté
Tous les jours à 15 heures

Lentilles de contact miniflexibles.
Encore plus petites.
Plus légères. Plus douces.

A la gamme de ses lentilles de contact spéciales pour yeux sensibles, YSOPTIC vient d'ajouter les miniflexibles : flexibles en raison de leur extrême minceur, ces mini-lentilles au contact très doux sont agréables à porter et totalement invisibles pour votre entourage. Si vous êtes encore réticent ou si vous avez dû renoncer à porter d'autres modèles de lentilles, venez les essayer. Gratuitement. Il y a de grandes chances pour qu'elles vous conviennent.

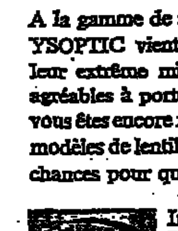

Informez-vous chez :
YSOPTIC
80, Bd Malesherbes - 75008 PARIS
Tél. : 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

YSOPTIC

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03
	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

L'IMMOBILIER	La ligne	La ligne T.C.
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE	25,00	29,19

(chaque mercredi et chaque vendredi)

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Le Conseil d'Administration de

LIP

recherche le

Directeur Général

pour mettre en oeuvre le Plan de Redressement dans le cadre des dispositions financières arrêtées.

Les dossiers de candidatures — sous Réf. M. 1120 à préciser sur l'enveloppe — seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10 rue de la Paix, 75002 Paris

GROUPE ELF AQUITAINE

recherche

JEUNES GENS

DEGAGES DES OBLIGATIONS MILITAIRES

minimum 24 ans

ayant BTS/DUT construction mécanique bureau d'études charpentes métalliques et obligatoirement de 1 à 5 ans d'expérience travail en usine ou chantier, priorité sera donnée aux candidats connaissant - la grosse tuyauterie et/ou le matériel pétrolier et/ou la grosse charpente métallique.

Langue anglaise exigée (au moins niveau terminal 1ère langue).

Envoyer prétentions et C.V. à No 41793 *CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*

IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR SEMI-PUBLIC SUD-EST DE LA FRANCE

recherche

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

minimum 40 ans

chargé de traiter l'ensemble des problèmes de gestion en matière de :

— personnel ;
— comptabilité ;
— gestion prévisionnelle ;
— contrôle.

Formation :

— Etudes supérieures ;
— niveau *E.S.C.P. - I.A.E. ou similaire ;*
— connaissance des méthodes modernes de gestion. organisation des entreprises. informatique ;
— expériences diversifiées ;
— qualités d'encadrement.

La rémunération correspondant à un poste de cette importance sera fonction des références et des capacités du candidat retenu.

Envoyer C.V. et prétentions à C. MANGEREL, 41 bis, avenue Bosquet. — 75007 PARIS.

Jeune Groupe Informatique filiale d'une firme mondialement réputée se développe rapidement et recherche pour

VALENCIENNES
LILLE-ROUEN-CAEN
NANCY-STRASBOURG
METZ-COLMAR-PARIS

chargés d'affaires

Ces postes comporteront de hautes responsabilités après une formation adéquate.

Cette offre s'adresse principalement à des **JEUNES HOMMES ou JEUNES FEMMES diplômés des Grandes Ecoles ou à partir du 3ème cycle universitaire dans toutes les disciplines**

Leurs activités s'exerceront au sein d'équipes commerciales, dotées de leur autonomie, leurs objectifs et leurs propres moyens d'action.

Ces opportunités offrent de larges possibilités de carrière.

Les candidats masculins seront dégagés de leurs obligations militaires.

Pour faire acte de candidature adressez votre C.V. détaillé sous la référence 4130 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Il sera répondu à toutes les candidatures

Demande moniteur d'auto-école. Pvt ass. Fonct. direct. : Landes *Ecr. Baeumler Mont-de-Marsan.*

TRINDEL INFORMATIQUE

DIVISION MEDICALE installé à CAEN recherche

UN AGENT TECHNIQUE DE MAINTENANCE

niveau AT 3

connaissant électronique digitale et linéaire ainsi que petits calculateurs industriels.

Déplacements fréquents FRANCE ET ETRANGER Lieu de résidence CAEN.

Env. C.V., prét. à M. Cotton, *TRINDEL - Division Médicale,* 151-153, rue de la Délivrance, 14000 CAEN.

SOCIETE IMMOBILIERE recherche pour ROUEN

INGÉNIEUR

EXPERIMENTE

pour animation d'études et de travaux en bâtiment et en VRD Diplôme exigé.

Adresser candidature av. photo et C.V. *manuscrit* au nº 228.911 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e, qui trans.

SUD-OUEST

IMP. Sté IMMOBILIERE rech. pour diffus. produits financiers

COLLABORATEURS HOMMES OU FEMMES

Nous demandons :

● Une réelle motiv. pr la négociation nav. une client. ht niv.
● *De préf. une expér. similaire.*

Nous offrons :

● *Des produits de 1er ordre ;*
● Une poss. de gains tr. impt.
● Un statut de votre choix. (salarié ou mandataire).

Env. CV+ ph. à Havas nº 23.827 54, c. Ch.-Rouge, 33-Bordeaux.

SOCIETE DES AUTOROUTES DU NORD ET DE L'EST DE LA FRANCE
S. A. N. E. F.

recherche

pour Direction d'Exploitation du réseau Est

à METZ

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

Ce poste conviendrait à un candidat :

- d'au moins 35 ans ;
- ayant 5 ans minimum d'expérience dans un emploi similaire ;
- ayant une bonne expérience des relations avec le personnel (principalement personnel de chantier) ;
- bien au courant des méthodes modernes de gestion.

Formation supérieure, niveau Ecole Supérieure de Commerce, I.A.E. ou similaire.

La rémunération correspondant à un poste de cette importance sera fonction des références et des capacités du candidat retenu.

Envoyer C.V. et prétentions à C. MANGEREL, 41 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.

SMO

Dans le cadre de son expansion régionale

SYSTEMES ET MICRO - ORDINATEURS recherche sur
LYON, GRENOBLE, STRASBOURG, NANCY
RENNES, NANTES, TOULOUSE, BORDEAUX

CHEFS D'AGENCES

Ils seront responsables de l'animation sous le contrôle de la Direction générale. commerciale régionale, des ventes et des relations techniques avec la clientèle, sur le secteur attribué.

Les candidats doivent avoir :

30 ans min. et une connais. de l'informatique :

— L'expérience de la vente de biens d'équipement ;
— Le sens des relat. hum. et du command.
— *Une bonne approche de la clientèle* industrielle et commerciale locale.

Fixe + intéressement.

Env. C.V. dét., ph., prét., ss réf. 420, en précis. la région préférentielle à :

JGM conseil — *10, rue de l'Evangile 75018 PARIS*

Faites vous le poids?

Terraillon

PREMIER FABRICANT EUROPEEN D'APPAREILS DE PESAGE DOMESTIQUE, recherche un jeune cadre ayant :

— une formation supérieure de préférence, mais une expérience sur le terrain sera également prise en considération.
— quelques années d'activité dans les produits grand public.
— un intérêt profond pour le travail au sein d'une petite équipe.

pour occuper la fonction :

ASSISTANT CHEF DE PRODUITS

Il assurera pour la France la gestion d'une gamme de nos produits. Il devra concevoir et réaliser tout ce qui est nécessaire à la promotion de nos produits (ex. : emballages - catalogues...).

Ce poste doit permettre à un candidat ayant des qualités de contacts humains, une attirance pour les produits "design" et des facilités de rédaction, de s'affirmer rapidement.

Si vous êtes l'homme d'action que nous recherchons, écrivez-nous avec votre C.V. - photo et prétentions à TERRAILLON - B.P. 17 - 74103 ANNEMASSE.

Ce poste est à pourvoir à *ANNEMASSE* (proximité de Genève et .... pistes de ski).

Discrétion totale assurée.

SOGECIM

Services en Informatique

recherche COMMERCIAL

— Formation supérieure ;
— *Bonnes connaissances de la gestion des entreprises* et des techniques informatiques ;
— Ayant pratiqué le marché régional méditerranéen depuis au moins deux ans.

Envoyer C.V. à SOGECIM, 312, bd Romain-Rolland 13297 - MARSEILLE - CEDEX 2.

---

ingénieur

SEP

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION ETABLISSEMENT DE VERNON

recherche INGENIEUR pour conception montage et réalisation d'essais sur composants de moteurs fusées

• Quelques années expérience mécanique hydraulique.
• Formation générale type Arts et Métiers.

Adresser c.v. et prétentions sous réf. 145 à SEP, *Service du Personnel, BP Nº 802, 27207 Vernon.*

IMPORTANT GROUPE SUISSE

recherche pour ALPES FRANÇAISES

UN COUPLE DE RÉGISSEURS

pour gérer un immeuble vendu en copropriété par semaines avec services para-hôteliers.

— langue allemande recommandée ;
— sérieuses références requises, si possible expérience hôtelière ;
— rémunération élevée en rapport avec qualités exigées ;
— poste à pourvoir dès 1er août 1976.

Ecrire SCI d'Aménagement de Résidence et de *Loisirs « Inter-Résidences », 5, rue du Helder,* 75009 PARIS, qui transmettra.

ADMINISTRATION DES VENTES LE MANS

● Vous parlez et écrivez couramment l'Anglais et l'Allemand.
● Vous êtes diplômé SUP de CO, licencié SCIENCES ECO + IAE, licencié en langues.

Une entreprise industrielle exportatrice, appartenant à un groupe international, se propose d'étudier votre candidature à un poste d'Adjoint au Service Administration des Ventes.

Adressez C.V. complet et photo, sous réf. 198, à CENTRE DE PHYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, bd René Levasseur, 72000 Le Mans.

CPT — Vous serez reçu par des Cadres de l'entreprise et par l'un de nos Conseils en Recrutement.

UNE AFFAIRE DE CONSEIL AUPRÈS DES ENTREPRISES cherche

un consultant

capable de prendre, rapidement, la direction de son bureau de LILLE.

INGÉNIEUR, UNIVERSITAIRE OU PSYCHOLOGUE. *Expérience* : responsabilités en fabrication, relations humaines, commercial, conseil en organisation ou recherche de cadres.

Ecrire ss réf. 2986 LM à

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

---

offres d'emploi

Kléber

RECHERCHE

INGENIEUR RESPONSABLE DES ESSAIS ET HOMOLOGATIONS

AUPRES DES CONSTRUCTEURS AUTO

• Le rôle de cet ingénieur, dépendant de la direction commerciale consiste à assurer les liaisons nécessaires entre les constructeurs, les autres services commerciaux (direction des ventes, direction marketing) et les services techniques en ce qui concerne les problèmes d'homologation des produits, l'évolution des contraintes émises par les clients au plan technique. Dans cette fonction, qui s'exerce à l'échelon européen, il aura à animer et à coordonner l'activité de plusieurs délégués.

• IL EST SOUHAITE :

— une formation de base ingénieur mécanicien (A et M, E.T.A.C.A., E.N.S.E.M...) complétée par une expérience professionnelle s'étant exercée de préférence dans le secteur automobile.
— une bonne connaissance des langues anglaise et allemande.
— minimum 32 ans.

Lieu de travail : COLOMBES

Adr. C. V. photo et prétentions sous Nº 2011

SERVICE INGENIEURS ET CADRES
KLEBER COLOMBES
6 Av. Kléber 75016 PARIS

Afin de faire face à de nouveaux développements

TEKTRONIX

recherche pour SA DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE

un ingénieur technico-commercial logiciel

qui sera chargé après une période de formation en France ou à l'Etranger d'apporter à l'équipe de vente et aux clients un support logiciel de qualité.

Il assurera également la liaison avec l'organisation européenne pour sa spécialité.

Ce poste convient à des candidats ayant de bonnes connaissances en FORTRAN, Assembleur, systèmes d'exploitation et procédures I.B.M.

- Déplacements en France et à l'Etranger.
- Anglais nécessaire.

PARTICIPATION AUX BENEFICES.

Envoyer rapidement C.V., photo et prétent. à TEKTRONIX - B.P. 13 - 91401 ORSAY.

---

steria

Pour le développement de ses activités dans la banque, l'industrie et les grandes administrations, le groupe STERIA, recherche des

INGENIEURS-INFORMATICIENS de haut niveau

ayant plus de 5 années d'expérience.

Capables de prendre la responsabilité de grands systèmes de gestion ou d'animer le développement de nouveaux secteurs d'activité.

Adresser C.V. à

steria *26, avenue de l'Europe, 78140 Vélizy*

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR FILIALE IMPORTANT GROUPE T.P.

recherche

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

MISSION DE MAITRE D'OUVRAGE

— Etude et montage d'importants ensembles immobiliers, individuels et collectifs ;
— Négociations des marchés ;
— Réalisation de la construction.

PROFIL REQUIS :

— Ingénieurs Grandes Ecoles ;
— Expérience de la construction indispensable ;
— Grande aptitude à la négociation ;
— Références confirmées.

REMUNÉRATION IMPORTANTE AVEC INTERESSEMENT AUX RESULTATS

Ecr. lettre manuscrite avec C.V., photo et prétent. à *PROMOGIM, 9, aven. de Friedland - PARIS (8e)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,36
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE (chaque mercredi et chaque vendredi)	25,00	29,19

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Producteur et distributeur international SPECIALISTE MATERIEL ELECTRO-MECANIQUE ET ELECTRONIQUE recherche pour diriger la filiale commerciale française située à PARIS

DIRECTEUR GENERAL

130.000 F. +

Il aura pour mission principale, avec 15 collaborateurs jeunes et dynamiques de développer les ventes des produits tels que contacteurs, relais, minuteries, cellules photoélectriques, etc... essentiellement auprès des industries de l'électronique, des machines-outils, de l'emballage et du conditionnement ainsi que des engineerings et des distributeurs.

Il s'agit de plusieurs générations de produits diversifiés très performants permettant une solide expansion sur le marché français spécialisé.

Agé de 30 ans minimum, il doit :
- avoir obtenu des résultats marquants dans la vente et le marketing de matériel analogue et être introduit auprès des distributeurs,
- justifier d'une formation ingénieur électrotechnique ou similaire
- être manager confirmé, gestionnaire rigoureux. Etre capable de motiver ses collaborateurs.

Anglais indispensable.

Faire parvenir dossier de candidature comprenant photo récente, salaire actuel et résumé en anglais référ. 121 M 701 30, rue de Mogador 75009 PARIS qui prendra contact avec les intéressés. Discrétion de rigueur assurée.

Centre de Psychologie Appliquée

PROCTER & GAMBLE FRANCE

(ARIEL - BONUX - DASH - CAMAY)

Filiale de l'un des plus importants groupes de l'industrie chimique mondiale (détergents et savons) propose à des

DIPLOMÉS

des Grandes Ecoles et de l'Université

plusieurs postes dans diverses régions de France pour son

DEPARTEMENT COMMERCIAL

Promotion des Ventes et Distribution

AU DEPART
- formation initiale assurée
- responsabilité complète de la progression d'un chiffre d'affaires important,
- travail en équipe dans le cadre d'une direction par objectif,
- application sur le terrain des techniques de vente, de marketing et de merchandising les plus modernes.

EVOLUTION DE CARRIERE
- tous les postes à responsabilité sont pourvus par PROMOTION INTERNE,
- les éléments dynamiques ont ainsi des possibilités exceptionnelles de DEVELOPPEMENT,
- une structure OPERATIONNELLE et FONCTIONNELLE ouvre de larges perspectives d'évolution,
- une formation continue, personnalisée est assurée.

- Voiture fournie - Participation aux résultats - Nombreux avantages sociaux.

NOTRE TYPE D'HOMME

— Esprit d'initiative
— Esprit sportif
— Esprit d'équipe
— Qualité de meneur
— Décidé à travailler pour réussir
— Tenacité

Si vous avez ce profil, satisfait à vos obligations militaires, si votre situation actuelle ne vous donne pas l'occasion de vous réaliser pleinement et de progresser valablement, ou si vous êtes diplômé de fraîche date et croyez que vous avez ce qu'il faut pour réussir une carrière, alors téléphonez à :
D. PERVIER de la Direction Commerciale, 96 Avenue Charles de Gaulle 92201 NEUILLY/SEINE

Tél. : 747-55-11

IMPORTANTE SOCIETE DE BATIMENT et de TRAVAUX PUBLICS opérant à l'Etranger recherche pour son SIEGE à PARIS SUD

l'ingénieur de bureau d'études

qui sera en charge d'importants travaux en Allemagne (complexes industriels et immobiliers, ...).

Il disposera d'une grande autonomie.

La fonction exige des contacts directs avec clients, donc des capacités d'initiative et de prise de responsabilité.

Impératifs du candidat :
— formation Grande Ecole
— expérience professionnelle d'études de béton armé et de béton précontraint, minimum 5 ans,
— maîtrise de la langue allemande parlée, lue et écrite.

Ecrire avec C.V. détaillé à No 41547 — CONTESSE Publ. 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

éditions tests

recherche

UN CHEF DE PUBLICITE

- "Vendeur" dans l'âme, accrocheur, organisé et imaginatif, il est particulièrement à l'aise sur le terrain ;
- Ses compétences de base en automatismes industriels sont complétées par une bonne culture sur ce marché ;
- Il est convaincu que la publicité industrielle est un élément d'information indispensable aux lecteurs d'un support professionnel.

En un mot, il est celui — ou celle — que les Editions Tests recherchent pour une fonction de vente d'espace publicitaire et d'assistance marketing à la clientèle industrielle d'une publication spécialisée dans les automatismes.

Adresser CV manuscrit et souhaits à Ed. Tests, 41, rue de la Grange-aux-Belles, 75010 Paris

franlab informatique

Société de SERVICE et de CONSEIL en INFORMATIQUE Leader sur son marché

recherche pour la vente d'études, traitement et télétraitement par lots

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

(âgés d'au moins 27 ans)

Ingénieurs ou cadres de FORMAT. SCIENTIFIQUE Vendeurs confirmés dans les secteurs du Service ou de l'Equipement.

Le fixe est significatif. Il est complété par un système de commissionnement particulièrement motivant. Brillantes perspectives du fait de la position privilégiée de notre Société sur son marché Vous rejoindrez une équipe dont l'accroissement du C.A. en 1975 a été de 80 %.

Ecrire avec Curriculum Vitae détaillé à FRANLAB, 4, av. de Bois-Préau - 92502 RUEIL-MALMAISON.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE recherche pour son Siège à Paris

CADRE INFORMATICIEN

(formation commerciale supérieure HEC - Sup. de Co. Paris - ESSEC)

Ayant au moins 2 ans d'expérience en informatique de gestion dans l'industrie et ayant participé à des projets de bout en bout. Il sera un des chefs de projets du service informatique de la Société.

Adresser CV sous référence 20202 à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON, 75009 PARIS

DIRECTEUR FINANCIER

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS cherche pour l'assister dans les fonctions de

TRÉSORIER DU GROUPE

H.E.C., ESSEC, SCIENCES PO, SUP. de CO

Age 28 ans minimum.
Expérience professionnelle minimum 5 ans dans la trésorerie d'une entreprise ou (de préférence) dans une banque ou établissement financier (crédit, devises, gestion de trésorerie).

Imaginatif, ayant sens du contact humain et de la négociation, ouvert.

Larges perspectives d'avenir pour esprit à la fois vif et concret.

Disponible très rapidement. Salaire à débattre.

Adresser curr. vitae, photo et prét., n° 41.458, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS (1er), qui tr.

CHEF de SECTION COMPTABILITE

PARIS-NORD : GONESSE

Une Société Multinationale de constructions de matériel de T.P. recherche pour une ses agences à Gonesse un chef de section comptabilité responsable de la comptabilité générale y compris la facturation, de la comptabilité analytique et de l'établissement du compte d'exploitation et du bilan.

Les candidats devront posséder un BTS comptable, DUT, probatoire ou équivalent. Quelques années d'expérience sont nécessaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 41.823, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

La

FIRST NATIONAL CITY BANK

recherche à PARIS

- **Un Spécialiste Crédit Exportation**
  de formation enseignement supérieur et confirmé dans cette spécialité par trois années d'expérience bancaire.
- **Un Spécialiste Fiscalité**
  de formation enseignement supérieur (D.E.C.S.) complétée par une première expérience dans un cabinet international d'expertise comptable et fiscale.

Ces deux postes nécessitent une bonne connaissance de la langue anglaise.

Lettre + C.V. à F.N.C.B./Personnel, 60, Champs-Elysées, Paris (8e).

GROUPE INDUSTRIEL

(1 MILLIARD C.A. - 7.000 PERSONNES) recherche

DIRECTEUR D'EXPLOITATION

POUR SA FILIALE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint, il aura pour mission de coordonner les études, les approvisionnements, les fabrications et les chantiers de montage, tant pour la réalisation des marchés en cours (délai, coût, qualité), que pour la gestion et le développement de leurs ressources (organisation, méthodes, équipements, technologie). (100 M.F. C.A. - 800 personnes).

Ce poste exige une formation d'ingénieur de Grande Ecole (X, Mines, Centrale), une expérience de direction d'une unité industrielle (usine, division), dans le secteur de la construction des biens d'équipement.

Lieu de travail : PARIS.

Adres. lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à n° 1.607 - PUBLICITES REUNIES 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS.

CENTRAL INTERIM

recherche pour Paris ou Région Parisienne

RESPONSABLE D'AGENCE

Age minimum : 30 ans.
Formation E.N.P. ou similaire.
Niveau minimum B.T.S.

NOUS DEMANDONS :
— Une expérience de plusieurs années en bureau d'études ou de méthode ou d'atelier.
— Une solide expérience commerciale est également souhaitée.

LA RESPONSABILITE S'APPLIQUE :
— Au suivi, au développement et à la prospection de la clientèle utilisatrice.
— A la sélection, au recrutement et à la gestion du personnel temporaire.

Adresser C.V. détaillé manuscrit, photo, prétent., sous référence M 60, au directeur du personnel, 4, place de l'Opéra - 75002 PARIS.

INGÉNIEUR DE VENTE

Nous sommes une Société spécialisée dans l'emballage et la vente de systèmes de conditionnement (machines, fournitures) destinés aux secteurs alimentaire, surgelés, brasseries et autres.

Pour le lancement d'un nouveau système de conditionnement, nous recherchons actuellement une personne jeune ayant le sens de la négociation et l'expérience des contacts aux différents niveaux décisionnaires de l'entreprise.

Vous avez une formation secondaire et une expérience de 3 à 5 ans de la vente de machines dans un domaine similaire ou connexe.

Vous dépendrez du Directeur du Marketing et vos responsabilités croîtront en même temps que la Société.

Nous mettrons tout en œuvre pour faciliter votre réussite.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référ. 3.111 à

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
8 RUE DE LA ROSIÈRE, PARIS 15e

à qui nous avons confié cette recherche.

MÉDECIN

35 ans minimum

pour DIRECTION MÉDICALE

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE en évolution constante

Outre compétence professionnelle, qualités de Chef indispensables, dynamisme, pour participer à promotion du Laboratoire.

Envoyer C.V. manuscrit + photo (retournée) à : MEDIC (référence M-1.851), 20, rue du Sentier, 75002 PARIS, qui transmettra.

amri

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE ROBINETTERIE INDUSTRIELLE EN CONSTANTE ET RAPIDE EXPANSION

recherche pour sa DIRECTION INFORMATIQUE

CHEF DE PROJET

Mission :
conception et réalisation de systèmes de gestion commerciale. Prise en charge de notre nouveau projet de gestion de commandes.

Formation :
Ingénieur Grandes Écoles, ayant eu 3 à 5 ans d'expérience dans un service d'analyse programmation d'une Entreprise industrielle.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions SOCIÉTÉ AMRI 50, avenue Daumesnil - Paris 12ème.

Pierre Licheu s.a.

La Cie de Construction Mécanique

SULZER

recherche pour le

Service Technico-Commercial

de son Département

« COMPRESSEURS VOLUMÉTRIQUES »

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

- Ayant expérience de quelques années ;
- Anglais souhaité.

Poste à Paris.

Ecrire avec C.V. à C.C.M. SULZER 51, bd Brune - CEDEX 59 - 75200 Paris Brune.

Groupe industriel et commercial spécialiste des accessoires de tuyauterie industrielle et pétrole, recherche pour son siège

CHEF DU DÉPARTEMENT « ROBINETTERIE PÉTROLE »

« Grand Patron » de la robinetterie pétrole, assisté de trois responsables de produit, il définira les stratégies d'approvisionnement et de promotion et assurera la gestion et le développement international d'un jeune département en forte croissance.

RESPONSABLE DE PRODUIT « TUBE INOX »

Chargé de la négociation avec les fournisseurs français et étrangers, de la gestion économique des stocks et de la promotion de son produit.

Hommes de développement, les candidats devront posséder une bonne connaissance de leurs marchés respectifs, un sens aigu du profit, et une pratique courante de l'anglais.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 8.174 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e).

ETABLISSEMENT FINANCIER pour son centre de traitement des chèques recherche

ORGANISATEUR - COMPTABLE

pour définir, diriger les projets comptables des opérations de recouvrement, coordonner les moyens de réalisations ;

contribuer aux études interbancaires sur l'automatisation et la comptabilisation des échanges des opérations de recouvrements.

- Expérience de conception et réalisation de systèmes comptables ;
- Niveau D.E.C.S. ou I.A.E.

Envoyer C.V., photo et prétentions, ss le n° 5.238, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE	25,00	29,19

(chaque mercredi et chaque vendredi)

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

UNE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE TRÈS AGRESSIVE SUR SON MARCHÉ DANS LE DOMAINE DE L'AIDE AU DESSIN ASSISTÉE PAR ORDINATEUR SITUÉE DANS LA RÉGION DE PARIS

dispose des opportunités suivantes pour :

1) UN DIRECTEUR DES OPÉRATIONS

sous le contrôle du Directeur Général de sa filiale française
— responsable de l'administration générale ;
— du fonctionnement des bureaux ;
— du service avant et après-vente ;
— de la préparation du budget et de son contrôle ;
— de l'administration du personnel, etc.

2) UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE

parlant parfaitement l'anglais, chargée d'assister le Directeur des Opérations.

Adresser C.V., prét. et photo ss le no 82.367 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

ROBERT BOSCH (FRANCE) S.A.

GROUPE BOSCH
— Equipements automobiles ;
— Appareils ménagers ;
— Autoradio BLAUPUNKT ;
— Caméras et projecteurs BAUER,

Recherche

CHEF DE PRODUITS

Formation HEC, ESSEC, Sciences Po ou équivalent. Expérience au moins deux ans au poste d'Assistant Chef de Produits dans service marketing d'une société commercialisant des produits de grande consommation. Age : 28 ans minimum. Langue étrangère : allemand ou anglais.

Adres. C.V. manuscrit, prétentions et photo au Département du Personnel, 32, avenue Michelet - 93404 SAINT-OUEN.

IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour sa SOCIETE FRANÇAISE

UN INGÉNIEUR

IL DEVRA AVOIR :
— Une connaissance approfondie des techniques de la GALVANOPLASTIE ;
— Une expérience en milieu production d'un atelier de traitements de surface ;
— Une bonne connaissance de la langue anglaise étant donné ses nombreux contacts entre usines du groupe à l'étranger.

IL AURA :
— La responsabilité directe de deux services **et sera appelé à moyen terme à seconder le directeur de l'établissement**

Le poste est à pourvoir dans la REGION PARISIENNE.
Les candidats intéressés par ce poste sont priés d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions, n° 41.972, *CONTESSE* Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.
DISCRETION ASSUREE

ETABLISSEMENT FINANCIER recherche pour sa filiale spécialisée leasing automobile :

COLLABORATEUR COMMERCIAL
Paris - Région Parisienne libéré O.M.

— Expérience antérieure leasing souhaitée;
— Bonne présentat. et élocution;
— *Sens des contacts;*
— Permis de conduire VL obligatoire;
— Voiture personnelle souhait.;
— *Horaire variable;*
— Statut Ets financiers;
— Salaire 14 mois 1/2;
— Retraite complémentaire;
— Restaurant d'entreprise;
— Avantages sociaux.

Ecr. lettre man. + CV + prét. + *photo (retourn.), s/réf. 2.063,* à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui trans.

ELF AQUITAINE recherche

COMPTABLES
dégagés des O.M.
BP - BTS - DUT
Anglais scolaire
Expatriation après période d'adaptation

CARRIERE ASSUREE

Ecr. avec C.V. et prétentions, à n° *41.785, CONTESSE Publicité,* 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q. t.

Imp. Sté rech. Jeune diplômé MAITRISE INFORMATIQUE connaissant anglais. Ecrire avec C.V. à n° 1.645, SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807, Puteaux, qui transmettra.

Cabinet expert-comptable recherche REVISEUR D.E.C.S. minimum. *J. De Chalus - 567-12-27.*

ENTREPRISE MOYENNE en expansion - *Matériels industries graphiques,* proche banlieue Sud Paris, recherche

ATTACHÉ A LA DIRECTION COMMERCIALE

Situation cadre
Formation assurée
Langue allemande *indispensable*

Env. C.V. sous réf. *5.159,* à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui trans.

Organisme d'études et de formation recherche 1 LICENCIE EN DROIT + SCIENCES POLITIQUES pour *études et formation* permanente secteurs maritime et littoral, poste à Paris. Libre rapidem. Envoyer C.V. manuscrit et prétentions au n° 8.011, CENTRALE D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, PARIS (2e).

S. E. F. T.
(ORGANISME D'ETAT) recherche

JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
MEME DEBUTANT
pour piloter études et développements d'équipements télécommunication dans l'industrie *privée*
Connaissances nécessaires en télécommunication (notions détection et informatique)
Nationalité française exigée
Dégagé obligations militaires
Envoyer C.V. et prétentions à Service du Personnel *Fort d'Issy-les-Moulineaux* 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

Seule Société spécialisée en Matériel Médico-Chirurgical DE GYNECOLOGIE *recherche*

TECHNICO-COMMERCIAUX

sur PARIS-NANCY-LYON-BORDEAUX pour vente aux Médecins et Hôpitaux
J.H. 25 ans ENVIRON
Formation scientifique
une première expérience cciale (visite médicale appréciée)
Service militaire effectué
Pratique auto - Excellente présentation - Dynamiques
Formation assurée
Promotion garantie
Env. C.V., photo, rémunération actuelle :
LUNEAU GYNECOLOGIE
8, rue de Constantinople (8e)

Cabinet vente fonds de café, *restaurant, recherche :*

LICENCIÉ EN DROIT
rédaction d'actes, *expér. professionn. nécessaire.* Téléphoner à M. SAVEAUX : 780-20-40.

Rech. NEGOCIATEUR avec voit. et référ., portefeuille assuré. - 555-28-68.

IMPTE SOCIÉTÉ MAROCAINE recherche

INGÉNIEUR GÉOLOGUE

pour études et recherches gisements métalliques
Expérience désirée
Conditions intéressantes

Adresser C.V., photo à n° 41.992, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Experts comptables recherch. :
1) Réviseurs confirmés (Commissariat audit Révision) ;
2) Assistants très qualifiés (DECS-BP ou expér. cabinet pour tenue et surveillance comptabilités).
Envoyer C.V. et prétentions à Fiduciaire Faury, B.P. n° 6, 93250 VILLEMOMBLE.

Très Important Groupement, premier sur son marché (Biens d'Equipement de la Maison)

recherche pour Paris (11e)

DEUX ACHETEURS

FONCTIONS

Dans le cadre d'un Plan Marketing cohérent, ils seront responsables pour une ligne de produits (luminaires, meubles de cuisine, tapis...) de l'application de la Politique ACHATS à l'élaboration de laquelle ils auront participé, et cela dans une perspective. d'HOMMES-PRODUIT.

PROFIL

Ces deux postes, en création, sont une très bonne opportunité pour deux Jeunes Cadres ayant *une première expérience* commerciale de 3-4 ans (fonction achat, produit ou vente) dans la distribution, et dont les qualités d'organisation, *de relation* et d'autonomie leur permettront de grandir avec deux postes évolutifs.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. détaillé avec indication de la rémunération actuelle sous référence 5.132, à SIPEP 3, *rue* de Choiseul, 75002 PARIS.
Totale Discrétion Assurée.

Atelier d'architectes ch. pour projet important *PROJETEUR QUALIFIE.* Envoyez C.V. Lévy, 32, rue *Monsieur-le-Prince,* PARIS (6e).

Sté implantée banlieue Sud-Est de Paris (94), cherche, urgent, CORRESPONDANCIER HOMME min. 30 ans, français, allemand, anglais, parlés et lus couramment. Le poste est à pourvoir très rapidement et conviendrait à trilingue dynamique désireux de participer aux problèmes d'importation de notre société. Pour un entretien, prendre rendez-vous au 207-78-40.

TEXROPE recherche pour SERVICE EXPORTATION

CHEF DE GROUPE
Service intérieur, administration des ventes

Anglais courant indispensable.
Expérience export appréciée.
Niveau bac technique.
Autorité, ordre et méthode.

Adr. C.V. et prét. : DIRECTION *DU PERSONNEL* B.P. 307 92302 LEVALLOIS.

Société Distribution matériel photo, mécanique recherche

TECHNICIEN
— Electromécanique
— Electronique
Niveau BTS, anglais parlé souh., *lu nécess.* Déplacements nombreux Paris, province et étrang. Situation d'avenir si compétent et dynamique. Tél. : 357-49-06

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN CONSTRUCTEUR INTERNATIONAL

Matériel Dépoussiérage, Filtration et conditionnement de l'air, Lutte contre le bruit crée le poste de :

INGÉNIEUR DES VENTES ALGÉRIE

Dépendant de la Direction Commerciale, ses responsabilités couvriront tous les aspects commerciaux, *administratifs et gestion* liées au développement des Marchés ALGERIE + TUNISIE et MAROC) à moyen terme.

Basé en France (AIX ou MARSEILLE), ce poste est une bonne opportunité pour un Ingénieur des Ventes, habitué à la négociation commerciale de Biens *d'Equipements Industriels,* motivé par les pays concernés, et dont les qualités d'autonomie, de rigueur et de contact *lui permettront de* grandir avec son poste.

ANGLAIS courant nécessaire + connaissance ou *goût* pour l'acquisition de l'ARABE.

Les candidats concernés et intéressés enverront leur C.V. détaillé avec photo et indicat. de la rémunération actuelle sous n° 5.133, à : SIPEP 3, rue de Choiseul, 75002 PARIS.
TOTALE DISCRET. ASSUREE.

SOCIETE MULTINATIONALE offre très important poste

d'INSPECTEUR VIE/GROUPE
pour PARIS et la région NORD

à personne ayant :
— *Solides connaissances professionnelles;*
— Age minimum 30 ans.

Le réseau en place d'agents généraux et de courtiers d'une exceptionnelle qualité, fait de ce poste une situation de 1er plan.

L'Inspecteur disposera d'un bureau avec secrétariat.

Transmettre C.V., n° 41.043 à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté recherche pour SERVICE EXPORT (emploi mi-temps)

J. FME TRILINGUE
français - anglais - allemand
Suivi clients, courrier, expédit. *Cet emploi exige de la méthode* et une expérience des formalités douanières et bancaires de l'export.
Ecr. avec prétent. et C.V. : M.B., 8, bd de la Gare, 75013 Paris.

GROUPE IMMOBILIER DE PREMIER PLAN
recherche pour sa Filiale spécialisée dans l'aménagement et la rénovation urbaine un

coordonnateur

confirmé d'opérations d'équipement urbain
Il devra être diplômé de l'enseignement supérieur et avoir AU MOINS 3 ANS D'EXPERIENCE dans :
• la gestion d'une société d'économie mixte d'équipement urbain ;
• les modalités d'acquisition foncière ;
• la coordination financière, juridique et administrative d'opérations d'aménagement de rénovation et de construction, tant au stade de leur montage qu'au stade de leur réalisation.
Le poste pourra se situer au siège de la société à Paris ou dans une ville moyenne de la région Parisienne.
Adresser C.V., photo et prétentions, sous la référence RENEES (à mentionner sur l'enveloppe) à :

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

SIEGE SOCIAL PARIS
GRANDE CHAINE ALIMENTAIRE
recherche

chef de groupe produits carnés

EXPERIENCE ACHAT, VENTE ET GESTION INDISPENSABLES.
Rémunération élevée pour candidat de valeur.
Fréquents déplacements Province.
Ecrire à No 41724 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

ÉCONOMISTES
SPECIALISTES EN :
— Statistique et économétrie ;
— Aménagement régional ;
— Développement des services et entreprises.

PLANIFICATEURS ET STATISTICIENS
FAMILIARISES AVEC LES PROBLEMES :
— de la main-d'œuvre industrielle ou rurale (5 années d'expérience au minimum)

VOUS SENTEZ-VOUS CONCERNÉS PAR LE DÉVELOPPEMENT ? SOUHAITERIEZ-VOUS ENRICHIR VOTRE EXPÉRIENCE EN PAYS ARABES D'ORIENT ?

Adresser C.V. à G.A.L., 11, rue Newton, 75116 Paris, qui transm. (discrét. assurée, contacts immédiats).

Naturellement, vous parlez très bien l'anglais.

IMPRIMERIE OFFSET rech. toute personne pouvant lui *apporter une clientèle.* Bon pourcentage. Tél. 700-72-09 et 87-80.

B. E. P.
RÉDACTEURS
connaissance auto-matériel. *42, bd Magenta, PARIS-10e.*

Hebdo professionnel ch. jeune

JOURNALISTE
(un an de référ.), connaissant *bien métiers de l'imprimerie pr* rédaction, corrections, etc. Ecr. avec C.V. dét. et prét. à I.N., 89, rue Barrault, PARIS (13e).

Association professionnelle recherche

COMPTABLE
D.E.C.S. ou équivalent, minim. 30 ans, quelques années *expérience pour organisation et mécanisation de ses services.* Adresser C.V. à : Formation Professionnelle Automobile, 52, rue Copernic, 75116 Paris.

TEXROPE *recherche*

JEUNE AGENT TECHNIQUE
niveau B.T., anglais écrit et parlé couramment.

Adr. C.V. et prétent. Direction du Personnel, B.P. 307, 92302 LEVALLOIS.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS recherche

INFIRMIER (E) D.E.
Se prés. 17/19, rue de Flandre, Paris-19e, de 8 h. à 11 h. 15 et de 13 heures à 16 h. 30, SAUF LE SAMEDI.

Institut formation permanente recherche

FORMATEURS (TRICES)
touts disciplines
résidence région lyonnaise obligatoire — Ecrire + C.V. à : M. MARETTE, 9, rue Cadet, 75009 PARIS.

capitaux ou proposit. comm.

De TOULOUSE à PERPIGNAN
soyez présent en LANGUEDOC
38 ans — Excellent négociateur — Références
Bureau de standing
Dépôt de 300 m2 près de QUILLAN-11

étudierait toutes propositions commerciales

Ecrire ou téléphoner à Gilles ROULLET, 4, Résidence du Parc, 94430 CHENNEVIERES. 933-50-69.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

au

233.44.31

pour tous renseignements : **233.44.21**

Notre immobilier se trouve en page 27

demandes d'emploi demandes d'emploi

VENTE MARKETING
CADRE. 42 ans, trilingue, franç., angl., espagn., 19 ans expérience prouvée dans société internat. produits de grande consommation, ayant exercé fonctions polyvalentes : CHEF DE PUBLICITE, CHEF DES VENTES, CHEF DE PRODUITS, habitué des négociations au plus haut niveau, recherche POSTE DE DIRECTION.
REMUNERATION : 100.000 ANN. et +
Ecrire sous n° T 82.480 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

PRESSE
créer, rentabiliser, développer (direction, direction commerciale, conseil, etc.)
38 ans, rémunération de départ non déterminante.
Ecrire sous n° 1.415 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

Ancien OUVRIER, 38 ans
Université + E.C.E. + C.P.A.
Anglais courant - Espagnol
Expérience de gestion dynamique d'une P.M.E.
Sens aigu du marketing pragmatique
recherche
DIRECTION COMMERCIALE
dans métallurgie ou transformation des métaux.
Ecrire sous le n° 1.445, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e), qui transm.

secrétaires

Edelmann
(PARIS-8e)
Leader Européen dans sa branche
(émis plants pour industrie pharmaceutique, cosmétique et Haute-parfumerie)
recherche

SECRÉTAIRE
ayant le BAC
possédant l'Allemand, le sens de l'ordre et le désir de s'intégrer à une atmosphère jeune et agréable.

Adresser C.V. et photo à n° 8.127, le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Impte Societe Americaine *recherche pour son siège social,* situé à Clichy 92 :

SECRETAIRE STENO-DACTYLO
*expérimentée. Bilingue français-*anglais. Env. C.V. et prét., au chef du personnel ABEX industrie, B.P. 149 19104 VIERZON.

Recherchons pour notre SERVICE DE GESTION (Puteaux - Pont de Neuilly)

UNE JEUNE SECRÉTAIRE
(courriers, classement, tableau de bord, *capable de seconder* le chef (une femme) de l'équipe de contrôle budgétaire.

Expérience souhaitée : 5 ANS ENVIRON.

Envoyer C.V. et prétentions, à : n° 42.212, CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Cabinet d'affaire rech. secrétaire collaboratrice bil. angl., *lic. en droit, not. compt. Disp. pr déplacem.* Tél. : 527-12-62.

PLACE BASTILLE
Société importation ameublement recherche

SECRÉTAIRE BILINGUE FRANÇAIS-ALLEMAND
Capable prise en charge partie administrative, *relations avec fournisseurs* allemands et clients français. Adresser C.V., à MUSTERRING INTERNATION. *3, boul. Beaumarchais (4e)*

Secrétaire de direction

IVRY-SUR-SEINE
Le directeur « industriel » d'une *entreprise métallurgique, leader* dans sa spécialité, cherche sa

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

C'est une collaboratrice de haut niveau, qui a su rester une technicienne du secrétariat. Les relations importantes au sein et à l'extérieur de la Société (conception et suivi de tableaux de bord, assistance et comptes rendus de réunions...) nécessitent un bon bagage intellectuel et de la diplomatie.

Ce poste convient à une candi*date d'au moins 30 ans,* baccalauréat scientifique + études supérieures. Totalement disponible — Horaire à la carte.

Ecrire sous référence 3.008 LM, à Mme F. MAXENCE.

CARRIÈRES FÉMININES
10, rue Royale - 75008 PARIS.

Sténos et dactylos

Victor-Hugo/Dauphine, pour secrétariat privé président BONNE STENODACTYLO *très habituée contacts tél.,* haut niveau. Horaires 8 h. à 11 h. 30, 16 h. 30-20 h. 30. Ecr. avec C.V. et photo Sopargep, 112, bd Haussmann, 75008 Paris.

représentation offres

Division
GTE SYLVANIA
ECLAIRAGE ET PHOTO
Leader mondial en sources lumineuses
recherche
pour son Département Vente :

UN REPRÉSENTANT CONFIRMÉ

Pour contacts au niveau des *organismes étatiques.* Connaissances techniques des produits en sources lumineuses indispensables.
*NOUS OFFRONS une situation stable avec promo*tion possible pour personne capable.
Candidature et curric. vitae à nous adresser à : *G.T.E. SYLVANIA, Service du Personnel* Boîte Postale 11. — 95380 LOUVRES.

SOCIÉTÉ SUISSE D'INVESTISSEMENT
recherche
en vue placements particuliers :

AGENT COMMERCIAL
de préférence domicilié à PARIS, pour prospection

Adress. C.V. à Boîte postale 59, 1211 GENEVE 2 (Suisse)

travaux à façon

Demande

DESSINATEUR PROJETEUR *exécuter, relevés, plans d'appt., villa, etc., pet. travx d'aménag.* PRIX MODERES
Tél. de 8 à 12 h. au 370-20-15 ou Ecr. 6.170 «le Monde» Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Cedex 9.

E. S. C. P.
EXPERT COMPTABLE
MEMORIALISTE, 33 ans, 7 ans exp. fiduciaire, cherche situation Expert Comptable ou entreprise Paris. Ecr. n° 32.613 M. REGIE-*PRESSE, 85 b., r. Réaumur (2e).*

PSYCHOLOGUE
J.F. Dip. Psycho-Patho., formée au psychodrame, rech. emploi R.P. - Ecr. MARCADET, 35, rue ROSERAIE, 92360 MEUDON.

INFORMATICIEN
spécialisé en organisation-gestion français - anglais - espagnol 10 ans expérience
cherche poste chef de projets-organisateur
Ecrire : A 18-115042 Publicitas CH - 1211 Genève 3.

E.S.C.P. - M.B.A.
25 ans. Ang.-all. 2-3 ans exp., cherche situation d'avenir formatrice et de responsabilité. Finances. Fin. intern. (org. fin. ou bque). Fin. ou contrôle (Sté). Ecr. n° 1.435 « le Monde » Pub., *5, rue des Italiens, 75427 Paris.*

Educateur tech. spécialisé responsable centre de loisirs, 7 ans *expérience, cherche direction* établissement social ou centre de loisirs permanent (Paris ou province). — Ecrire n° 447 M, *REGIE-PRESSE,* 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SPECIALISTE EN RIZERIE
Séchage, stockage, conservation, *usinage. Etudes de diagramme* et améliorations usines.
Conseils sur organisation *travail et document.*
Longue expérience EUROPE et AFRIQUE sur différents types de matériels.
Etudie ttes proposit., ts PAYS. Ecr. n° T 83.453 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

J.F. 33 a., secrétaire direction, expér., organisée, efficace, exc. présentat., ch. à Paris poste à responsabil. ds équipe dynamiq. *Dispon. à court ou moy. terme.* Ecrire DAG, 76, rue de Rivoli, 75004 PARIS, qui transmettra.

Cadre 52 ans, expér. ingénieur et administr., contrats, export., informatique, marchés engin., contrôle filiales, parlant ANGL., ESPAGNOL, ALLEMAND, ch. resp. SECR. GEN. ou DIRECT. Ecr. n° 1.254, « le Monde » Pub., *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J.H. 26 ans, *Ecole cciale stage* U.S.A., anglais, espagn., allem. cour., ch. situat. stable. Ecrire D. Scheck, 17, r. Nelaton (15e).

J.F. 32 a., lic. sc. éco. option gestion B.T.S. sec., recherche situation. Etudier toutes pro*positions. Ecrire Agence Havas,* 14000 CAEN, n° 7.386.

ALLEMAGNE
15 ans exp. direction R.F.A.
— Organisation, animation, gestion réseaux de vente ;
— *Techniques marketing ;*
— Ventes promot. export ;
— Gestion admin. sociétés ;
— Anglais courant, recherche poste responsab. PARIS ou ALLEMAGNE.
Ecr. n° 1.375 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE 35 ans, techn. supér. T.P. et bâtim., marié 2 enfants, expérience B.E. béton T.C.E. coordinat. et chant. sidérurg. nucl., ch. emploi pour étranger. HAVAS AVIGNON, 2.272.

H. 27 ans, lic. éco inter., lic. socio, D.E.S. sc. éco, anglais + esp., dég. O.M., ch. emploi banque ou établ. fin. Ecr. M. Gordon Jacques, 46, av. Prés.-Pompidou, 92500 Rueil-Malmaison.

H. 35 a., lic. sc., D.E.A. math. appliqu., Fortran, Cobol, PL/1, anglais, ch. emploi informatiq., statistique. — Ecrire n° 8.178, « le Monde » Publicité, *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Cadre 45 ans, ch. place stable. *Chef des ventes ou adjoint à* direction. Très sérieuses référ. Ecr. n° 42.021 CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Licenciée ès lettres 25 ans possédant parfaitement anglais, espagnol, pratiquées dans pays d'origine. Cherche place d'interprète, traductrice, hôtesse bilingue ou trilingue.
Ecr. à n° 53.143 B BLEU 17, rue Lebel 94300 Vincennes, *qui transmettra.*

Cadre supérieur 32 ans licencié droit privé, expér. juridique, *droit des affaires 8 ans référ.* successivement comme chef contentieux Ets financiers et responsable service contentieux *bancaire recherche situation* sérieuse et stable : 120.000 F. Libre 3 mois après accord. Ecrire n° 4.120 L.T.P., 31, bd *Bonne-Nouvelle, Paris-2e.*

J. F. Conseil Juridique en droit des sociétés, bonnes connaiss. *fiscales, 4 a. expér.,* ch. poste Conseil ds cab. de groupe Paris ou prov. Rémun. an. 120.000 F. Ecrire P.M.P. S/N° 2.729 *63, r. Provence, Paris-9e q. tr.*

H.E.C. promo. 73, Français, cadre financier à Casablanca, étud. toutes proposit. pr Maroc. Ecr. n° 1.433, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

S/Directeur agence bancaire, *cadre administ. et commercial* 33 ans. 16 ans expérience prof. (bque nation., aff. ct. agric.) Raison famil., ch. Sud-Ouest. *Place stable direction agence* banque ou établ. financier. Ecr. N° 8.170 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

MATH. Rattrap. pr tous niveaux Px tr. modéré. 539-81-63

Professeur donne cours philosophie, français, orthographe. TEL. : 757-70-87.

autos-vente

Vds break 204 blc. 8/72, état impec, 65.000 km. 824-76-60, p. 246.

bateaux

A VENDRE

VEDETTE 10,50 M.
entièrement révisée moteur Diesel Perkins Chantiers de La Rochelle TELEPH. 093-42-38, 093-80-40. P. FOSSEY, « La Jainière », 78270 BENNECOURT.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

COURCELLES
A rénover : 4 P., wc, dans bel immeuble. Px 400.000 - 073-48-43

16e - EXCELMANS - 2PCES
Cuis., bains, wc, ch. cal., tél., balcon. 182.000 F - 567-75-80

VICTOR-HUGO
Vue magnifique sur plan d'eau, 5 Pièces 170 m2, séjour 57 m2, terrasse - ORPI : 924-30-05

18e - TERTRE Living + chbre, cuis., bs. Refl nf. Vue panoramique 154.000 F - 277-75-68

17e PEREIRE - Imm. récent Terrasse 100 m2 + 120 m2 appart. grand confort, galerie. Belle réception. 2 chbres. Exposition sud. 730.000. - ANJ. 90-73.

BUTTE MONTMARTRE. Pptaire vend STUDIO cft. Etat impecc. - Placement assuré. Px tot. 65.000. 254-46-05.

RANELAGH Living double + 2 chb. + 2 bains. Standing - Parking - EUR. 96-99.

Prés PLACE ÉTATS-UNIS
VUE EXCEPTIONNELLE
Imm. gd standing. 8 p. + chbre service. 2 parkings. Gd balcon. Tél. : 504-13-51, le matin

LOUVRE - RIVOLI
2 PIECES Entièrement décoré. Avec téléphone. Cuisine équipée. S. bains. Asc. Livraison immédi. — 343-97-15.

GAMBETTA Immeuble récent Résidence s/jardin. Beau studio 32 m2 - Tt confort Parking. 140.000 F. — 628-79-40.

EXCEPTIONNEL
Directement sur
AV. FOCH (8e étage)
APPT STANDING
100 m2 + balcon 15 m2
+ cave + parking
Prix total : 1.250.000 F
Ecr. n° 41.303 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

MONCEAU Imm. standing 2 P. 260 m2
3 bains. Chauffage central. Asc. V.-O. TEL. 622-33-30

17e PRES ETOILE
Immeuble grand standing Etage élevé. 2 appts 6/7 pièces. Drpend. 215 et 240 m2. Prix important .Tél. : 622-16-98, poste 26.

HALLES Propriétaire vend dans imm. rénové STUD. et 2 P. Tt cft. Rens. : 622-27-68.

7, RUE PIERRE-GUERIN
Lux. duplex, récept. + 3/4 ch., terrasses, park. Jeudi, 14-17 h. Tél. : 553-13-43 et 333-53-03.

4, R. ST-DIDIER. Bel immeub., propr. vd charm. 2 P., cuis., bs, moq., tél., cave. Jdi-vendr., 14 à 17 h., esc. cour. 288-09-41 H.R.

M° IENA. Imm. gd luxe, balc., 40 m2, vue panoramiq., 230 m2, splend. réception 4 chambres : 2.800.000 F. — Tél. : 742-38-73.

Près AV. FOCH, BEAU 6 PCES, 200 m2, 2e ét., balc., 2 ch. serv. SION — 887-64-66.

Part. à Part., 12e, 5 min. bois Vincennes, rue calme, petit imm. neuf, gd stdg, appt 4e étage, seul à l'étage, 75 m2 + terrasse - JARDIN 70 m2, cave, garage, sous-sol. Tél., 9 à 13 h., 224-81-40.

PROX. MIRABEAU. ODE. 42-70. SUR SQUARE, ARBR., SOLEIL, 140 M2, TEL., ASCENS., LUXE.

VICTOR-HUGO - 7e ETAGE
Imm. 1960, double réception + 1 chambre, cuisine, bns, 75 m2.
PRIX EXCEPTIONNEL.

POMPE, 2e ETAGE, IMM. 1960, dble living, 40 m2 + 3 chbres, 2 bains, 2 wc, park. 625.000 F. P. BAHON. - 225-46-62.

18, SQUARE CLIGNANCOURT, propriét. vd, dans imm. rénové, superbes studios, tt confl. CE JOUR, 14-16 h., 553-75-80, P. 37.

Bon 9e, SUR JARDIN, gd stdg. Imm. rénové, restent 2 et 4 P. Tél. TRI. 09-13, de 14 à 19 h.

IIIe - CŒUR DES HALLES
ORIGINAL DUPLEX - 85 M2, liv. + 3 ch., soleil. DAN. 31-09.

Michel-Ange, grand standing : neuf luxueux 3/4 Pces, 2 bains, cuis. équipée, 110 M2, PARK., CALME. PONCIAL : 266-32-35.

Pr. pl. Beauvau, 145 m2, 5 P. + 2 serv., cuis., S. de B., wc, idéal profession libérale, travx. 630.000 F. Téléphone : 266-32-35.

LES HALLES
DANS IMMEUBLE XVIIe
Splendide appart., refait neuf, 110 m2 + terrasse 40 m2, 650.000 F - 508-52-89.

6, RUE DE MILAN
beau 7 p., tt conft, parkg, chb. serv., 1er ordre profession libérale, 680.000 F - Vendredi.

PORTE DAUPHINE. Très bel imm., 7 p., 3 s. bs, 290 m2 + 2 chbr. de serv. Px 1.600.000 F. Exclusivité Pierre PLISSON 325-26-06.

CARRE - THORIGNY. Imm. P. de T., 3 p., cuisine, bains, wc, cave, soleil. Prix total : 230.000 F - 292-07-77.

Proxim. PLACE des VOSGES ds petit ensemble sur verdure, beaux appartements neufs et de caractère, rénovés - 278-46-43.

FAIDHERBE SAINT-ANTOINE
Rénovation luxueuse
STUDIOS et 2 PIECES
De 90.000 F à 200.000 F.
S/pl. tous les jours, même dim., 13/19 h : 43, rue de CITEAUX.

PARC MONCEAU
EXCEPTIONNEL
3e étage - ASCENS. - TAPIS
8 PIECES cuisine, 3 salles de bains, lingerie
+ 3 chbres service avec asc. + GARAGE SOUS-SOL
A RENOVER - Convenant PROFESSION LIBERALE
PRIX 1.090.000 F
Voir mercredi, jeudi, 14-18 h :
67 BOUL. de COURCELLES TEL. 723-91-22

KLEBER Particulier - 230 m2 7-8 P., 2 bains, 2 chb. serv., gar. 2 voitures, Profession libérale possible - 1er étage. 6.000 F le m2 - 723-83-76.

Paris Rive gauche

1, RUE LINNÉ
Dans imm. classé. Magnifique Living avec cheminée et poutres + alcôve. Tout confort. Direct. prop. s/pl., mercr., jeu., 14/18 heures ou : 325-99-53

QUAI D'ORSAY : 300 m2
7 P., 3 bains, 2 serv. - 734-23-75

SAINT-PÈRES. Appart. 5-6 p., 180 m2, imm. d'époque, parking. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

VIe - SUR GRAND PARC 190 m2, 4 ENORMES PIECES. VOLUME et VUE UNIQUE, 6e étg., asc. BURON, 742-02-44.

GOBELINS. Propr. vd original 3 p., dont 1 av. sortie indépend. Etat imp., sol., calme. 707-35-58.

CENSIER. Sur la ravissante place Saint-Médard, superbe appt 80 m2. Travaux au goût de l'acheteur. Prix intéressant. Téléphone : 325-11-68.

PARC MONTSOURIS. Standing, 2 p., tt cft, impeccable, parkg. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

QUAI BOURBON
Sur immense cour-jardin, élégant et original 130 m2, étg. noble. BURON, 742-02-44.

MONGE. Gd 2 p., entr., cuis., wc, débarras, ch. gaz, 1er étg., bel immeuble. Prix 185.000 F, avec 40.000 F. Tél. 607-57-15.

Appartement mixte professionn. 85 m2, bel imm., Paris-15e. TEL. : 978-02-99.

13e, MAISON 4-5 P., 110 m2 sur 3 niveaux, 520.000 F. - ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

15e ST-LAMBERT - Vaugirard hôtel part. S/pl. Marronniers, 12 p. + 275 m2 jd. Calme, tél. Possib. 2 appartem. - 553-34-34 matin, 231-04-16 après-midi.

VUE panoram. asc. ODE. 42-70. 190 m2 + TERRASSE.

GOBELINS, ST-MARCEL, SOL.

PANTHEON (près) - Récent, séjour+chbre, cft, 56 m2, parkg, tél., 310.000 F - 622-07-77.

CHAMP-DE-MARS (7e)
4 p., 2 s. de bains, 110 m2, r.-ch. s/verdure, gd standing. MICHEL & REYL - 265-90-05.

PARIS-13e. M° Pl.-d'Italie ou Corvisart. Stud. tt cft, 33 m2, état nf, 4 bis, r. Simonet (3e). Sur place vendredi, samedi, 10 à 13 h ; dimanche 15 h. à 17 h.

PARC MONTSOURIS
Splendide duplex 250 m2 + 2 terrasses, vue exceptionnelle sur parc. Chbre service. Gar. - 567-22-88.

218, BD RASPAIL - Ravalement payé - Impeccable **2** P., cft, tél., 265.000 F. Les 11 et 12, de 13 à 17 h.

15e FALGUIERE - DUROC
Ds cité privée. 4 P. princ., 70 m2, chbre service. 300.000 F. Exclusivité JAGGLI, 24, rue Raynouard (16e) - Tél. 527-09-85.

Sur PARC **MONTSOURIS**
VUE IMPRENABLE
5 P. grande réception + 3 chbres, 142 m2 + 60 m2 terrasse, ét. élevé, soleil, park. TIFFEN - 924-91-66 et 28-44.

Région parisienne

Dans bel Hôtel Particulier
NEUILLY Duplex très exceptionnel
ATELIER + possib. loggia + 2 chbres - Vue imprenable
Claude ACHARD - 637-32-93

MEUDON 500 m gare Bellevue
Dans ppté privée. 2 P. (75 m2). Jard. 50 m2. 268.000 F. 749-14-14.

Bd MAURICE-BARRES, 3e étg., 58 asc., livg + 2 chb., bains, cuis., 460.000 F - 224-00-10.

NEUILLY - Près Bois
— 140 m2, living, 3 chambres.
— 110 m2, living, 2 chambres.
— 140 m2, belle récept., 2 chbr.
Téléphone : 225-86-00.

VINCENNES. Près Eglise (10e) asc., magnifique 3 p., gd cft, parking, 200.000 F - 326-08-94.

Lac de Saint-Mandé, face Bois, imm. standing, living+2 chb., tout confort - 278-77-63.

NEUILLY - BAGATELLE
Immeuble récent - 3 pièces, 76 m2, 5e étage. MAI. 62-98.

SEGONDI S.A. - 874-08-45.
NEUILLY - SABLONS
Très bon imm., tt cft, r.-de-ch., 5 p. princ., cuis. agencée, sanitaires modernes, 130 m2 + chb. personnel. Px total 650.000 F - Visite jeudi 14-17 heures, 12, rue ANGELIQUE-VERIEN.

NEUILLY près. Bd du Château, récent, très beau 4-5 pièces, tout confort. grand balcon - 266-27-55.

BRY-SUR-MARNE. 3 p., tt cft, résidentiel. Tél. soir 871-12-86.

Meudon Gare, exceptionnel livg, chbre, cuis., bs, entrée, imm. récent, balc., vue imprenable, 145.000 F - 326-47-02.

CORENTIN-CELTON. - 6 P., 2 sanit., 6e étg., balcons. Imm. 1962. 475.000 F - 555-01-29.

ASNIERES - PONT CLICHY
Imm. récent, 2 p., cuis. équip., bains, TEL., cave, parking, 189.000 F - 555-72-54.

VANVES Beau 4 p., s. de bns, tt conft, balcon, tél., 215.000 F. - 539-67-52.

VILLE-D'AVRAY Dans parc boisé
APPT 7/8 pièces, récept. 60 m, 4 chambres, séjour, 2 bains, nbx placards, lingerie, cuisine, bureau, 173 m habit., boiseries, 685.000 F. - 950-14-60.

INVESTISSEURS
ST-GERMAIN-EN-LAYE
3' R.E.R. - Plein centre
Restauration de grand style
STUDIOS - APPTS
F.P.I. - 976-07-06

VERSAILLES R. D.
Libres de suite
Beaux appts 3 et 4 pièces 70 et 80 m2
Ds immeuble neuf p. de taille
TRES LUXUEUS. TERMINES
CREDIT 80 %
Rens. : 10, RUE DE L'ECOLE
VEND., SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, de 15 à 19 h, ou
266-56-50 CONSTRUCTEUR-PROMOTEUR

Province

Cannes. Gd stdg, cède mon 4 p. 2 s. de bs, 101 m2 + 130 terrasse dern. étg., imm. réc., 2 gds gar., calme, centr., vue imp. 530.000. Sg ag. Tél. (93) 99-53-95, H. Rep.

LA PLAGNE
AIME - 2000
STUDIO 26 M2 jumelé avec 2 pièces, 37 m2
Mobilier important
Vente séparée :
115.000 F et 145.000 F
Ensemble : 250.000 F
Dr LEGENDRE, BEAUMONT-LE-ROGER (32) 44-20-24

appartements occupés

NEUILLY (MAIRIE)
Immeuble pierre de taille 1925
APPARTEMENTS OCCUPES
5 PCES, 110 m2 env. + chbre de service et cave, tt cft, chff. central imm., asc. Pr renseig. et visites : 755-98-57.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

RECHERCHE 3-4 P., conft ou poss., 17e, 18e, 9e. Tél. heures bureau. HUSSON, 255-66-18.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgent, directem. STUDIO PARIS. Préfère rive gauche. - 873-23-55.

PAIE COMPTANT 3-4 PIECES tout confort PARIS - LEGASSE, 198, boulev. Saint-Germain (7e).

URGENT. Je recherche 2-3 pces PARIS, préférence rive gauche, MEME AVEC TRAVAUX. - REGLEMENT CPT. TRE. 20-67.

PAIE COMPTANT 4/5 P. tt cft PARIS
A particulier. - 266-32-35.

immeubles

A vendre région COLLIOURE, mer, montagne, pour maison santé ou retraite, école privée, bâtiment moderne 100 pièces ou salles, tout confort, parc clos : 6.000 m2. Prix 2.300.000 F, avec 50 % comptant ou location, bail 9 ans, loyer : 240.000 F an.
CHAUMENY,
94, rue Saint-Lazare,
75009 PARIS. — 874-22-98.

locaux indust.

ENTREPÔTS
A LOUER
GENNEVILLIERS, 6.000 m2, av. embranchement fer.
NANTERRE, 880 m2 à 4.700 m2.
SARTROUVILLE, 1.500 m2 et 1.700 m2.
LE BOURGET, 700 à 1.500 m2.
SARCELLES, 680 m2.
BONNEUIL, 600 à 3.500 m2.
PARIS XIIIe, 1.100 m2.
PARIS XIXe, 700 m2.
CORI 254, bd Saint-Germain, PARIS (7e). 260-38-22, postes 201 - 202.

18e PRES GARE
Propriétaire VEND ou LOUE 3.200 m2
D'ENTREPOTS
Intermédiaire s'abstenir
Tél. 033-61-67, M. SARFATI

viagers

PRES PLACE DUPLEIX
4 p. 90 m2 + chbre de serv. tt confort, occupé, 82 et 89 ans, 170.000 + rente. T. : 566-80-31.

GRASSE. Imm. de stdg dans un parc exceptionnel. Vue imprenable sur mer. Appt luxueux, 135 m2 grand living, 2 chbres, s. de bains, cave, tél. Viager occupé, 2 têtes. Cpt 122.000 F. Rente mensuelle de 1.500 F. Tél. CANNES (93) : 90-23-73.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

32 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

constructions neuves

construction neuve & ancienne
60 000 ANNONCES IMMOBILIERES
EN VENTE CHAQUE MOIS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

CES APPARTEM. VENDUS A PRIX NON REVISABLES PEUVENT ETRE LOUES ET GERES PAR NOS SOINS

Ve SAINT-MICHEL
— Studios, 2, 3 pces, 4, 5 pces. Studio 27,50 m2, 208.000. Livrables 2e trimestre 1977.

XVe M° DUPLEIX
— Studette 22 m2 + terrasse, 156.000.
— Studios 28 m2, 175.000.
— 2, 3 et 5 pièces. Livrables 2e trimestre 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland. 225-93-69.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
GRAND JARDIN
Tous les jrs de 14 h 30 à 18 h
HABITABLE DE SUITE
PRIX FERME ET DEFINITIF
P. DOUX, téléph. : 533-16-62

forêts

RÉGION MONTBARD
107 HA résineux 8 ans
220 HA résineux et taillis
145 HA résineux et taillis
Px moyen ha : 6.000 F. Richez, B.P. 29 - 89200 AVALLON
Téléph. : (86) 34-03-44

pavillons

14 km NORD BLOIS
Bourg tous comm., PAVILLON F 6 sur sous-sol, salle de bains, w.-c., 600 m2 terrain.
INDICATEUR VENDOMOIS, 41-VENDOME, Tél. (39) 77-35-91.

BOULOGNE 5' SEMBAT
Mais. ville 6 pièces pr profession libérale. 280.000 F - 626-21-40.

usines usines

A VENDRE OU A LOUER
USINE NEUVE NON AFFECTÉE
Z.I. proche de TOURS
TERRAIN 25 500 m2. Surface construite 4 300 m2
Voies d'accès aménagées.
Bureaux. Labo. Equipements sanitaires et sociaux (p. 150 personnes) sur 300 m2. Surfaces production (2 000 m2). Magasins (2 000 m2).
Faire offre ou prendre contact avec responsable J. BOUCHET, 55, rue Jouffroy, 75017 PARIS (622-03-41). Interméd. s'abstenir.

fonds de commerce

Pour recevoir gratuitement une documentation détaillée sur les affaires présentées ci-dessous un organisme sérieux, la Société T.D., 24 Montera, Madrid (14e) (Espagne), est à votre dispos. :
— Café, tabacs, hôtel, P.M.U., Seine-St-Denis, aff. except.;
— Entrepr. peinture, St-Ouen, clientèle de 20 ans;
— Café, hôt., rest., Romainville;
— Café, bar, cave, Bl.-Mesnil, fds 350.000, murs 200.000 F;
— Boucher., trip., vol. ou T.C., Le Bl.-Mesnil. Prix 80.000 F.
— Optique, emplacem. exception. Galerie Bordelaise;
— Drogu., parfum., graineterie, jouets, Bordeaux - Arcachon, cause maladie;
— 3.000 m2, terr. plat à bâtir viab. (13015);
— Hôtel 3 ét. NN, cœur Provence, réal. réc. s/12.000 m2, 50 chbres, piscine, etc.;
— Boucherie, charcuter. (33250), emplacem. exceptionnel;
— Bordeaux centre, imm. rapp. Grand standing;
— Bordeaux, bar, rest. emplac. exceptionnel;
— Bar-P.M.U.-jeux, emplac. le plus commerç. de Bordeaux.

S/quai, RIVE-GAUCHE, face à Notre-Dame, Galerie d'art à céder en activité. T. : 887-87-34.

Urgent, vends pressing, Toulon, C.A. 500.000 F. Ecrire Macary, 45 bis, r. V.-Clappier, Toulon.

Disp. 700.000, ach. cab. admin. biens sur Paris, 2/3 gé. min. Ecr. n° 1.039, Bleu Pté, 41, av. du Château, 94-Vincennes, q. t.

MONTPARNASSE. Pptaire vend directement murs de boutique dans bel immeuble pierre de taille. 325-36-52.

locaux commerciaux

PARIS (16e)
121, BOULEVARD MURAT
dans immeuble neuf, livraison MARS 1976
A VENDRE
LOCAL COMMERCIAL
rez-de-chauss. 60 m2, s/sol 55 m2
APRI, PROMOTEUR-CONSTRUCTEUR (tél. 885-12-30)

ACH. COMPTANT à Paris BOUTIQUE LIBRE avec murs. 637-39-95, matin.

Sté d'enseignem. PRIVE, ch. à louer ou à acheter dans Paris ECOLE ou LOCX à USAGE SCOLAIRE de 600 à 1.000 m2. Faire offre n° T 083467 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

MARAIS. 300 m2 ou part. pl.-pied, à ref. Idéal restaur., galer. art., archit., édition, atel. artiste, av. tél., garage. 3.000 F le m2. 707-83-88.

18e LOCAL COMMERC. 90 m2 au fond d'une cour, pour atelier ou dépôt. Possib. accès voit. Tte ppté. Prix 100.000 F. Tél. 957-32-24 (après 18 h.).

Boutique 17e - Emplacement 1er ordre - 41 m2 - Droit au bail.
ORPI 66.000 F 924-30-05

locations non meublées Offre

Paris

8e ST-PHILIPPE-DU-ROULE
Grand standing, refait neuf 5 P., 2 s. bains, 3 cab. toil., gar. 2 voitures. Chambre de service. 6.000 F ch. c. - 722-98-43, matin

SUPER 18e
Immeuble neuf, bon standing
JAMAIS HABITES
STUDETTES, STUDIOS
cuisines aménagées
moquette, balcon, parking
Sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures, sauf dimanche, 8, rue de BOUCRY, Paris (18e)

SAINT-CLOUD, parc de Béarn Lux. 2 P. 94 m2, 2.500 F, ch. c. Séjour 45 m2, grande chambre Sélection Immob. : 962-94-97

Pr. Parc BUTTES-CHAUMONT, pet. imm. neuf, quelqu. studios disponibles à partir de 880 F mens., cave, parkg en sous-sol, et ch. compr. Ag. SOLAGIM, Mlle VINADELLE : 233-44-30

Importante Société loue
SANS COMMISSION
dans immeuble neuf
PARIS 18e
88-90, boulevard Ney
Appartements bon standing avec loggias
3 P. 70 m2, loyer 1.150 à 1.220 F
charges 268 F, parking 103 F
Renseignements sur place
Téléphone : 255-16-67

20e dans pet immeuble de luxe Appts 2 P., cave, parkg, téléph., loyer mens. : 1.200 F + charg. Agence C.C.E.T. : 771-63-80

EXCLUSIVITÉ
JOHN ARTHUR ET
TIFFEN
PARIS - VIe
RUE DE SEVRES
(première occupation)
4 P. Living dble + 2 chbres, 2 bains, cuisine équipée. Tél. - Garage - Balc. - Loggia 2.800 F + charges
Visite sur rendez-vous :
174, bd Haussmann (8e)
924-93-33

BD HAUSSMANN-MADELEINE Disposons LUXUEUX 2-3-4 P., cuis. équ., gd cft. A part. 2.000. Pr visit. : L'IMMOBILIERE, 7, bd Haussmann-9e - LAF. 15-66

RUE DUNOIS - 3 Pièces
Immeuble neuf, balcons, garage, cave. 1.300 F + ch. - 337-88-14

AUTEUIL - Récent Studio sur rue, tout cft, balcon. 900 F + charges. Jeudi, 14 h à 15 h : 9, rue Van-Loo

PARIS (20e)
SANS INTERMEDIAIRE
Immeuble récent tout confort 2 pièces 42 m2, 823 à 864 F, charges 198 F, parking 114 F. S'adresser à la Gardienne : 21, rue du Repos - 797-71-14
M° PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE

Rue MOLIÈRE
Propriétaire loue directement Appartements jamais habités luxueux, téléph., parking, cave, cuisine équipée, bains Moquette. Placards
70 - 80 - 150 m2 + terrasse de 2.000 F à 4.400 F
Tél. : 720-83-04

Région parisienne

BANLIEUE OUEST - Studios 800 F et 900 F + charges 3/4 P. 1.900 F (charges compr.) Agence C.C.E.T. : 771-63-80

locations non meublées Demande

Paris

Part. à Part. rech. 3 p., cuis., s. bains, wc, tél., très clair. Dans 6e, 7e ou 14e. Téléphoner le soir au 533-65-86

Rech., Est Paris, 10e, 19e, 20e, 3/4 p., conft, asc. ou 3e ét. max. 1.250 F mens. charges compr. Mme Cossart, 878-35-70 (h. bur.)

JOHN ARTHUR ET
TIFFEN
recherche pour SA CLIENTELE
APPARTS 2 à 6 PCES
AVEC TERRASSE
Paris, Neuilly, Boulogne
174, bd Haussmann (8e)
924-39-00

Région parisienne

Ch. sans agence 4 à 6 pièces, PARIS, quartier indifférent ou VERSAILLES - 742-38-18

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-82

locations meublées Offre

Paris

PRES BOIS de BOULOGNE
GRAND STANDING, tout conft. Terrasse, jardin, garage. Prix 2.000 F ch. c. Tél. av. 18 h 30 au n° : AUT. 53-34

14e Studio-kitch.-douche, chauff. cent., tt cft. 800 net. KLE. 04-17

Région parisienne

A louer (M° Mairie-d'Ivry) 4 p. meublées : 1.500 F. T. 928-33-51

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE par « PLURI-CONTACTS » OFFICE DES LOCATAIRES, 18, r. La Michodière, M° Opéra. Frais abonn. 300 F. 742-78-93.

bureaux

STE LOUE DIRECT. 1 à 7 BUREAUX (170 m2) Rond-Point-Champs-Elysées. Tél. : 380-47-54.

Propriét. loue 190 m2 profess. sur 2 niveaux. Bâtim. nf. Beau. Indépend. Quart. Montparnasse. SPINASSE Léon, 19300 Egletons. Tél. (55) 93-10-06.

37, AV. de l'OPERA, 1er ét., 250 m2, 11 burx. Loyer modéré, petit droit au bail. Tél. : Mme LAURENT. 266-19-49.

1 à 20 BURX. Ts quartiers. Location. Sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. ST-LAZARE. 293-45-55 - 522-19-10.

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux dans immeuble neuf - 758-12-40

APPARTEMENT
à usage de bureaux
Grand standing
500 m2 - Quartier ALMA
Renseignem. sur rendez-vous à 555-61-70

SAINT-AUGUSTIN
SAINT-LAZARE
A LOUER cinq bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing, climatisation, serv. télex, téléphone, salle de conférences, parkings. Téléphone : 293-62-52

A LOUER 3 BUREAUX 100 M2, 2 lignes
Proximité PLACE CLICHY
BAIL SANS PAS-DE-PORTE
2.800 F par mois. 622-16-08/17-25.

propriétés

En Périgord, jolie demeure ds bourg très calme, ts fourniss., docteur, pharmacien, gd conft, raffiné. Photo sur dem. Possib. créd. Pas de jard. Px 400.000 F. M. Bonnefois, 24510 St-Alvère. Téléph. 61-71-96.

DANS LE LOT
A vendre maison pur style 13e, avec tour, 4 ch., confort, terre 4 hect., ruisseau, site. OCIMO, M. FORTIN, 46220 PRAYSSAC. Tél. 35-27-65. Nombr. affaires, réponse à toutes demandes.

PRES VERNEUIL-SUR-AVRE
Ancienne ferme excellent état, 4 gdes pcas, 2 granges, terrain 3.500 m2 bordé par bief. Eau, électr. 130.000 F, crédit 80 %. SOMBIM, 15, rue de Paris, 61 - LONGNY. — 708 - 46 - 21.

ACHETONS COMPTANT
grandes surfaces de PEUPLERAIES. — Costabel, 26, La Combète, 13210 Saint-Rémy-de-Provence. Téléph. (90) 92-08-40.

BARBIZON
Splendide propriété 1 ha 4. Possibilité plusieurs lots. 567 - 22 - 88.

12 KM OUEST R.E.R. Site résid.
DEMEURE MODERNE entièr. construite en rez-de-ch., surface habit. 240 m2, réception 85 m2, 4 chbres, 2 bains, cuis., office, cft. Beau jardin boisé 1.600 m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-06-90

villas

CARRY-LE-ROUET, Côte Bleue. Partic. vend splendide VILLA, 2 appartements, dans parc aménagé, à 150 m. de la mer. Site exceptionnel. — Ecrire GILLI, 27, rue Decazes, 13007 MARSEILLE. Téléph. (91) 33-80-02.

CROISSY-SUR-SEINE - R.E.R.
VILLA BON ETAT - Salon salle à manger, bureau, 5 ch., bains, confort, garage, jardin AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet : 976-05-90

SEVRES Résidentiel - VILLA récente 2 réceptions + 10 Pces. Terras. Jardin. Vue sur Bois. 900.000 F. - 825-98-39.

terrains

1.000 m2, près Biarritz-Anglet, 2 km. de la mer. Toutes viabil. Ecr. n° 6.171, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TOURAINE
plusieurs terrains, caravanes : 800 à 4.000 m2, 6 et 5 F le m2, boisé ou non. Téléph. : (47) 05-38-82, le lundi.

Recherch. TERRAINS A BATIR région paris., paiement compt. Tél. 901-41-60, même week-end.

AJACCIO 3 HA Route Nle
pr lotissement ou supermarché. Ecr. HAVAS MARSEILLE 94.268

Groupe Libanais ach. comptant lotissement 2 à 15 ha. 387-96-50.

fermettes

Chamonix. Jolie fermette restaurée, ent., cuis., sél., vaste terrasse face mont Blanc, 2 chbres, bns., ws., ch. élect., cave, gren. amén. 500 m2, joli jard. 225.000 av. 45.000 compt. AVIS CHAMONIX, 40, r. J.-Vallot. T. 53-05-60 ou 278-02-49.

LES BOIS-NEMOURS
Fermette, sort. hameau verdoy. Pl.-p. 3 p., hab., + cuis., eau, élect., dép. atten. 180 m2 + gren. amén., cave, verg. 1.600 m2 cl. (+ 4.000 m2). 193.000 av. facil. G.I.M. NEMOURS, 428-03-89

chalets

Part. à p. chalet 30 km. Paris, jardin paysagé, vue imprenab. Prix 280.000 F. — S'adresser 4, rue Dumont-D'Urville, 92190 Bellevue-Meudon, le soir de préférence, sauf mercredi et vendredi. — Téléph. 626-15-84.

châteaux

SUD NEVERS
Petit château caractère, 14 pièces, sur propriété 124 ha., parc, dépend., élevage. Site except. Tél. Paris 757-17-01, après 18 h.

villégiatures

Pour vos vacances
Louez en Languedoc-Roussillon.
Mer, Soleil, Campagne.
Abonnez-vous à :
« Central du Particulier ».
(Inscription 50 F) qui vous enverra des listes complètes de locations de notre région.
4, rue de la République, 34-Montpellier. 67-58-30-48.

Loue juin, juillet, sept. Pav. 7 P., tt cft., bord mer. Ecr. ou vis. Mme PAPON, 3, pl. Philippe, 14113 Villerville.

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Louis Féraud neuf magnifique mant. porc marine col. renard, taille 40, 950 F + tailleur porc beige, taille 42, prix 850 F. - 636-36-95.

Agencement

Raccordeur P.T.T. manchons, plomb du 56 au 896. France entière. Tél. Auxerre (86) 52-71-31.

REFECTION APPARTEMENTS
Travaux peinture, laque, revêtements muraux, moquettes, menuis. Didier Méron. 337-48-32.

RANGEMENT. La solution la plus élégante et économique av. PRISM'ALL créateur du système T structure d'aluminium design à rayonnages réglables, toutes adaptations mobilier de living, magasin, etc. Remise 10 % et 6 mois de crédit gratuit.

Paris-14e. 101, av. du Général-Leclerc. Tél. : 540-86-46.

Animaux

Je donne jeune chatte, intelligente, affectueuse, vaccinée, castrée. TEL. : 930-00-59. Avant 10 h. et après 19 h.

Artisans

PLOMBERIE-CHAUFFAGE
Carrelage, petite maçonnerie. Travail très soigné. Disponible de suite. Téléphone : 526-10-42.

ARTISAN chauffage, plomberie, maçonnerie, peinture pavillons. TEL. : 936-06-05.

Arts

Ch. œuvres peintres israéliens Castel, Mokadi, Paldi, Janco, Frankel, etc. Téléph. : 633-50-59, le mat. de 8 heures à 9 heures.

Bijoux

50 ANS D'EXPERIENCE
Réparat. restauration bijouterie, horlogerie. Devis atel. JABAUDON, 25, r. Notre-Dame-de-Lorette, 9e. Tél. : 878-61-26.

Cours

CLUB RUSSE DE PARIS
cours - stages - ciné-club
88 ter, r. Michel-Ange, Paris-16e. Tél. : 527-30-42 et 027-17-74.

Anglais, allemand, italien, etc. Profs d'origine. Tél. : 633-37-85.

Décoration

Toile de lin - molleton + galon 35 F le m2 pose compr. - rideaux, moquette et tous travaux peinture - devis gratuit. Décoration - Conseil E.D.P. Tél. 580-94-91.

Expert

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. TEL. : 260-34-89.

Hi-Fi

EMILHENCO HI-FI
143, bd Lefebvre, Paris-15e. Qualité. Prix. Accueil, garantie Aiwa, Goodmans, Onkyo, Braun, Kef, Lenco, Scott, Akai, Marantz Revox. Téléphone : 533-82-54.

Homes d'enfants

« LES OISEAUX » mixte, de 3 à 12 ans. Voyage accompagné de Paris. Téléph. : 30-00-24. 66120 FONT-ROMEU.

Livres

ACHAT DE LIVRES
beaux ou ordinaires.
LIBRAIRIE RIEFFEL 033-92-23.

Meubles

2e annonce. Très urgent cause conjoncture économique fabricant met en vente sur 250 m2 à prix direct négociant des cabriolets des bergères Louis XV et Louis XVI, des chaises Louis XIII et autres, des canapés-lits de style et moderne, des salons en cuir et en tissu + 2 lits de style, 14, cité Ameublement. TEL. : 343-55-78. Métro Faidherbe - Chaligny.

HARRY décorateur-fabricant solde fauteuils, canapés transformables. Petits meubles, lustres, salons complets. 1, r. de l'Abbé-Groult, Paris-15e. Métro Commerce. T. : 250-47-71.

Moquette

DISCOUNT de 30 à 70 % sur toutes moquettes, grande largeur. Spécialiste belle qualité. Tél. : 757-29-18.

Rencontres

FONDONS ASSOCIATION de personnes ayant fait une psychanalyse. Genevois, 18, place de Verdun, Enghien-95. Tél. 441-88-17, ap. 20 h. 30.

Dynamique de groupe et expression corporelle. Tél. 705-28-96, l'après-midi.

Pêche

Belle pêche à truites, 2.500 m Risle-Charentonne Eure. Tél. 8 h. 30 à 11 h. et à partir de 19 h. 30 à 003-54-63.

Yachting

DRACO 2500 7,6 NEUF
Amer. Méditerranée, cherche co-propr. néc. env. 50.000 F. Juillet, août, libre. Ecrire : Frank Allgemeine, 6 FFM 1 Postf 2901 R.F.A. AB 341638.

Vacances — Tourisme — Loisirs

TÉLÉ - VOYAGES
CARNAVAL DE RIO
du 20/2 au 4/3/76. Tél. 267-34-22.

Pour voyage AFRIQUE, rech. EQUIPIERE angl. cour. connais. ethnologique indispensable. AFRICAN OVERLAND EXPED. 32, pl. St-Ferdinand. Paris-17e.

VACANCES EN ROUERGUE
Stages poterie, tissage, équitat., photo, guitare, week-end pédestres et équestres. Domaine de LA NAXE, 12560 St-Laurent-d'Olt (tél. 33).

Exceptionnellement, en juin, août et septembre, 6 km VENCE - TOURETTE-S-LOUP Loue MAGNIFIQUE VILLA équipée, compren. salon, séjour, cuisine, 4 chbres, salle de bns, terrasse, piscine chauffée, 3 gar. Gardiennage (dans logement séparé), nettoyage et service de table éventuellement assurés par gardienne. Ecr. N° 8.177 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Si vous pouvez recevoir un (e) étudiant (e) allemand (e) en pension (250 F par semaine) dans votre famille entre février et avril, adressez candidature détaillée à EUROECHANGES, B.P. 49, 77104 MEAUX.

Htes-Pyrénées, St-Lary ski, février, Pâques, été, meublé, conf., tél. 34 à Arreau 10 à 12 h.

CLUB CARAVANING ***
Parc privé 30 hectares. COGOLIN-LA MOLE, à 12 km de St-Tropez, MEMBRES SELECTIONNES avec caravanes résidentielles, loue emplacem. pour 10 ans, forfait 13.000 F français (avec bateau : 17.000 F. F.) y compris gardiennage hors saison. Forêt, prés, ruisseau, montagne, piscine, chasse privée. Mer, tous commerces, pêche et équitation proches. Date limite inscription : 1er mars. Renseignements, inscriptions et paiements chez R. AMANN, 83550 VIDAUBAN, France.

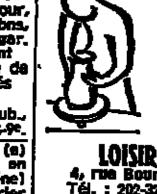

POTERIE
EMAUX
STAGES
D'INITIATION
DE PERFECTIONNEMENT
UN SPECIALISTE
PRODUITS ET MATERIELS
LOISIRS CERAM
4, rue Bourat - PARIS-19e
Tél. : 202-32-45 et 205-98-48.
MAGASIN LIBRE-SERVICE
130, rue du Mont-Cenis
Tél. : 606-41-99.

MERIBEL-MOTTARET
A louer du 15 au 22-2-1976. Studio 4 pers. Tél. 702-13-58.

LA PLAGNE
cherche studio 4 personnes du 20 au 27 mars. Tél. (16) 88-96-60-91.

DÉCOUVERTE CORÉE PHILIPPINES HONGKONG
VOYAGE EXCLUSIF
accompagné par spécialiste, 3 sem. Départ 20 mars. 8.700 F. Pens. compl. luxe ou 1re catég. Extension TAIPEI
Marsmann Travel. Tél. 336-17-26 (entre 10 h. et 14 h.)

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupées des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 364 et 392.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Alsace

A Strasbourg, une place qui meurt

De notre correspondant

Strasbourg. — Coup au cœur pour des milliers de Strasbourgeois. « L'Aubette », le célèbre restaurant de la place Kléber, *vient de fermer ses portes*. Les soixante-cinq employés licenciés collectivement occupent les lieux. Sur les vitrines, coupures de presse et proclamations syndicales relatent l'historique d'une lutte engagée depuis deux mois bientôt et qui vient de se solder par la brusque victoire de Jacques Borel.

Le groupe Jacques Borel, *déjà solidement implanté dans* la région, a pris le contrôle de « l'Aubette » en août 1975, lorsqu'il racheta la chaîne hôtelière Sofitel, qui avait elle-même repris, par l'intermédiaire de la Société alsacienne générale de restauration (S.A.G.R.), l'exploitation du restaurant à la Brasserie de Kronenbourg. Cette dernière bénéficiait d'un bail cinquantenaire — *les murs de l'établissement* appartenant à la ville — qui vient à expiration à la fin de cette année.

Pour justifier sa décision de fermeture et de licenciement collectif, le nouveau patron fait valoir des « causes économiques », et notamment le déficit du restaurant. Une première fois, l'inspection du travail lui avait *refusé*, il y a cinq semaines, les licenciements. Elle vient de les accorder après présentation de nouveaux documents concernant les salaires, les impôts et les taxes. Le montant du déficit réel est contesté par le personnel. Selon la C.F.D.T., le déficit d'exploitation se montait à 100 000 F pour l'année 1974, pour passer brusquement à 1 250 000 F en 1975 avec *l'arrivée du groupe* Jacques Borel. Le syndicat fait *remarquer que* la Société alsacienne de gestion avait racheté sans raison évidente pour 880 000 F d'actions de la chaîne Sofitel.

Quoi qu'il en soit, les langues vont bon train. On prête au groupe Borel l'intention de réembaucher à ses propres conditions, salaires moindres en particulier, une partie du personnel *en vue d'une réouverture* à plus ou moins longue échéance. De toute façon, le contrat de rachat prévoyait la poursuite de l'exploitation de « l'Aubette ». Sous quelle forme, se demande-t-on ? Un libre-service, comme le laissent entendre des représentants du personnel licencié ?

En attendant, la place Kléber, *la grande place du centre* de la ville, est un peu plus déserte qu'auparavant. Il y a trois ans, on y fermait puis démolissait « la Maison rouge », autre haut lieu de la vie strasbourgeoise. Depuis, des palissades masquent mal le trou béant qui enlaidit la place à l'ouest. A défaut de s'y donner rendez-vous comme ils avaient l'habitude *de le faire*, les Strasbourgeois et les touristes de la saison *proche pourront toujours* admirer l'austère ordonnance classique de la façade de « l'Aubette », que l'architecte du roi, Jean-François Blondel, fit édifier sur ordre de Choiseul en 1767.

J.-C. HAHN.

Pays de la Loire

M. Olivier Guichard réclame une décentralisation des banques nationalisées et de la Banque de France dans l'Ouest

De notre correspondant

Nantes. — Après avoir été réélu à la présidence du Conseil régional des Pays de la Loire, M. Olivier Guichard a souligné que l'établissement public régional « *était bien parti* », grâce à l'harmonie qui existe entre les trois pôles (conseil, comité économique et préfet) et qu'il était désormais écouté. Puis il a insisté sur les difficultés que connaît la région et plus généralement l'Ouest. « *Aujourd'hui*, a-t-il déclaré, *la conjoncture nationale est sans doute moins sombre qu'elle n'était il y a un an. Cependant nous n'observons guère ici les effets de la reprise.* »

Pour M. Guichard, la crise persiste parce qu'elle a frappé des entreprises de création récente, donc à la recherche de leur rentabilité. Le président du Conseil *régional se refuse toutefois* au pessimisme. S'il y a des difficultés, raison de plus pour agir. Or l'institution régionale peut faire beaucoup mais il lui faut des moyens. *Aussi demande-t-il* non pas des subventions mais la suppression pure et simple du plafonnement fiscal toujours limité par la loi de 1972 à 25 F par habitant : « *Ce serait une politique de courage.* »

La région ne peut pas tout

La région ne peut cependant pas tout. *L'Etat a un devoir*, celui d'assurer le rattrapage des équipements de communication (autoroutes, S.N.C.F., ports de Nantes et de Saint-Nazaire). L'Etat peut aussi beaucoup pour *susciter* quelque chose de vital pour l'Ouest : un « *environnement bancaire* » favorable. C'est là une idée neuve. *M. Guichard pense, en effet*, que, sans les banques, les entreprises ne peuvent pas grand-chose. Il explique: « *C'est essentiel. L'autofinancement des entreprises est réduit à peu de chose, à presque rien ou rien pour celles que la crise atteint. Elles sont donc à la discrétion des banques. Or bien des exemples nous l'ont montré : centralisées, conduites de façon administrative, dominées par le siège, les banques ne se sentent pas toujours vraiment concernées. Seul le Crédit industriel de l'Ouest est une véritable banque locale autonome.*

» *Une première solution consisterait à faire dans l'Ouest — et sans doute à Nantes, qui a conservé sa Bourse — ce qui a été fait dans le Sud-Est à Lyon, à savoir une déconcentration concertée des trois banques nationalisées et de la Banque de France. Le poids particulier dans notre région des petites entreprises et des implantations en région des petites entreprises et des implantations en milieu rural devrait conduire à obtenir que le Crédit hôtelier et le Crédit agricole se joignent au mouvement. Tous les moyens seraient réunis pour que se constitue progressivement la place bancaire qui manque actuellement au « désenclavement financier » de l'Ouest. Il dépend encore de l'Etat*, a-t-il ajouté, *de réformer profondément les sociétés de développement régional. Actuellement, elles sont dominées par les intérêts parisiens, or ceux-ci bloquent toute augmentation de capital parce qu'ils ne souhaitent pas les voir devenir des centres de décision autonomes.* »

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Corse

Le remplacement de M. Libert Bou par M. François Blaizot

La gestion après la mission

De notre correspondant

Ajaccio. — M. Libert Bou n'est plus le président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Corse, ni le délégué au développement économique de l'île, ni le commissaire à la rénovation rurale. Quatre jours avant la publication au « Journal officiel » du décret mettant fin à ses fonctions (« le Monde » du 6 février), M. Riolacci, préfet de région, lui avait rendu un hommage chaleureux devant le comité économique et social.

Il n'en est pas moins vrai que dès son arrivée à Ajaccio, le 27 août 1975, M. Riolacci avait déclaré au *Monde* qu'avec la mission interministérielle il y avait « *un petit problème d'articulation* », soulignant que « *rien ne doit empêcher la synthèse par le représentant du gouvernement* ». En d'autres termes, il était difficile à M. Jean Riolacci — une fois la charte de développement adoptée par les assemblées régionales, ce qui avait été fait le 4 juillet 1975 — d'animer une sorte de dualité avec la mission sans voir le président de celle-ci être investi d'une autorité comparable sinon supérieure à celle du préfet. Ce point de vue est d'ailleurs corroboré par celui des assemblées régionales, qui estiment que la mission interministérielle doit être un organe de coordination administratif plutôt que « *l'instrument déguisé du centralisme* » qu'elle fut trop longtemps.

M. Libert Bou est certes atteint par la limite d'âge (soixante-cinq ans), mais l'homme qui n'hésita pas à engager le dialogue avec l'ex-Action pour la renaissance de la Corse (ARC), le 18 janvier 1975, un mois après sa nomination, qui multiplia les contacts *formels et informels*, écrivit, *dans* le préambule de son projet, qu'il fallait décidément « *répondre aux aspirations profondes d'un peuple trop longtemps incompris* », passa pendant quelques mois pour une sorte de ministre de la Corse, bouscula pas mal d'idées reçues, fit un certain nombre de promesses, « *croyant pouvoir les tenir* », et eut finalement la déception de voir sa charte baptisée programme par le gouvernement. cet homme savait, depuis *le drame d'Aléria*, que ses jours à la tête de la mission étaient comptés.

M. Libert Bou aura eu en Corse un style, une démarche aussi. S'il n'a pas pleinement réussi, du moins aura-t-il mis toute sa volonté et toute son énergie à s'efforcer d'y parvenir. Si, comme il l'avait souligné après quelques mois passés dans l'île, le gouvernement avait appliqué « *rien que la charte, mais toute la charte* », y compris l'élection du conseil régional au suffrage universel, il est probable que la situation eût été réellement débloquée.

M. François Blaizot, cinquante-trois ans, ingénieur général des eaux et forêts, qui fut ingénieur en chef du génie rural en Corse de 1955 à 1969, lui succède. Il avait été, en septembre dernier, *chargé de dégager une solution* au problème viticole et à quelques autres non moins importants. Il a remis en décembre dernier le rapport que le président de la République lui avait demandé après Aléria. Il a effectivement dégagé un certain nombre de solutions, mais la tâche à accomplir demeure immense. Sa nomination prouve à tout le moins que le gouvernement entend mettre l'accent sur le développement harmonieux de l'agriculture, milieu au sein duquel M. Blaizot jouit d'un préjugé favorable. Elle pourrait aussi apporter la démonstration que le style de la mission interministérielle va changer. « *C'est la gestion après la mission* », déclare M. Jean Riolacci.

PAUL SILVANI.

Midi-Pyrénées

LE P.S. : pour une politique pyrénéenne

De notre correspondant régional

Toulouse. — Près d'une centaine d'élus et de responsables fédéraux et des militants socialistes des huit départements de la région Midi-Pyrénées viennent de se réunir dans la banlieue toulousaine sous la présidence de MM. Alain Savary, député de la Haute-Garonne et président du conseil régional, et André Méric, vice-président du Sénat, conseiller général. Il s'agissait de définir la procédure et les méthodes de planification régionale adoptées pour le VIIe Plan, et la politique de l'établissement public régional.

Les socialistes veulent donner à l'action de leur parti un caractère plus régional, et M. Savary n'a pas hésité à qualifier d'« *imposture* » la procédure de déplanification entamée par le gouvernement. A cet effet, le comité *régional de coordination du P.S.*, qui regroupe non seulement les élus mais les candidats aux prochaines élections, a décidé « *de répondre à l'aspiration des population vivant dans la crainte de l'avenir* ». Le parti socialiste veut organiser une large confrontation des régions Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Aquitaine, qui aura à étudier une politique pyrénéenne globale. M. Vavary a insisté sur le fait que le VIIe Plan ne doit pas oublier la région Midi-Pyrénées et a proposé *de faire la preuve qu'un avenir* meilleur est concevable pour la région, à condition de lui donner un réseau de communications internes et externes permettant son désenclavement. A ce propos, il a rappelé la mauvaise coordination des liaisons *ferroviaires et* autoroutières, l'inaccessibilité aux péniches de 350 tonnes du canal du Midi, et les difficultés de l'économie régionale prise entre une *agriculture* peu compétitive et une industrialisation insuffisante.

L. P.

FAITS ET PROJETS

Environnement

● *BELGIQUE: LES CHASSEURS FRANÇAIS EN ACCUSATION.* — Les spécialistes belges de la réserve ornithologique du Zwin, réserve de réputation internationale située sur le bord de la mer du Nord, protestent contre les chasseurs français qui, postés à Bray-les-Dunes, sur la frontière, viennent de faire un massacre des oiseaux migrateurs chassés vers le sud par une vague de froid. Des cygnes sauvages pourtant protégés ont été abattus. Les ornithologues de tous les pays d'Europe réclament des mesures de protection pour les oiseaux migrateurs en hiver.

Urbanisme

● LA QUETE POUR STANISLAS. — M. Marcel Martin, maire de Nancy (Meurthe-et-Moselle), va lancer une souscription auprès de la population de la ville (et même de la Lorraine), pour « sauver » la place Stanislas, ensemble architectural de 124 mètres sur 106 mètres, édifié au dix-huitième siècle par l'architecte Emmanuel Héré et le maître ferronier Jean Lamour pour Stanislas Leszynski, duc de Lorraine. « *Le château de Versailles lui-même n'a pu être sauvé de la destruction que grâce à une mobilisation des Français autour de cette grande œuvre*, estime M. Martin. *Je suis persuadé qu'une opération du même genre peut et doit être menée pour la sauvegarde de la place Stanislas.* »

ENVIRONNEMENT

A Barcelone

ACCORD POUR COMBATTRE LA POLLUTION EN MÉDITERRANÉE

Les seize pays riverains de la Méditerranée qui participent à la conférence de Barcelone se sont mis d'accord à l'unanimité sur un projet de convention-cadre.

Le texte très général, dont la signature est prévue pour le 16 février prochain, demande à tous les pays riverains « *de prendre les mesures appropriées pour lutter contre la pollution de la Méditerranée* ». La Communauté européenne en tant que telle est partie contractante à cette convention. Celle-ci servira de cadre à deux protocoles particuliers, l'un interdisant ou réglementant le déversement de produits polluants, l'autre prévoyant les mesures d'urgence à prendre en cas de marée noire. Ces deux protocoles seront discutées à partir de ce mercredi. La délégation française insistera sur la nécessité d'inscrire sur la liste des produits interdits les résidus de bioxyde de titane, les fameuses « boues rouges ».

Rappelons que le 3 mars prochain s'ouvre devant le tribunal de Bastia un nouvel épisode de la lutte juridique qui oppose les pêcheurs bastiais, les deux départements corses et la ville de Nice à la firme Montedison. Parallèlement, le ministère de la qualité de la vie a envoyé en Méditerranée une mission d'experts dirigée par M. Jammes, inspecteur général de l'environnement.

Alvan vous propose de passer 3 jours avec son ordinateur

Chez Alvan, nous fabriquons un petit ordinateur. Ce n'est pas une *machine miracle*: il n'est pas question de l'utiliser pour guider un engin dans l'espace ou gérer quelques millions de comptes. L'ordinateur Alvan est une machine conçue pour des organisations de dimension humaine, souhaitant résoudre au fur et à mesure leurs problèmes de tous les jours: la facturation, les stocks, la paie, mais aussi de la gestion industrielle, du courrier personnalisée, des tracés de courbe en 2 couleurs, de la tenue de fichiers... etc. Le tout en temps réel et sans environnement informatique spécialisé.

C'est pourquoi nous proposons de mettre à votre disposition, chez vous, pendant quelques jours, un ordinateur Alvan. Vous interrogerez vous-même la machine sur vos cas particuliers. Avec ou sans notre assistance. Vous pourrez ainsi vous faire une opinion à l'écart de toute pression; et demander l'avis de votre banquier, de votre comptable, de votre secrétaire et, si vous le voulez, de nos concurrents. Tout ce qu'il vous faut, c'est une simple prise de 220V.

Rien de plus époustouflant qu'un ordinateur en démonstration : tout est toujours impeccable. Et s'il y a des aspects délicats on peut faire confiance au vendeur pour les transformer en zones d'ombre. C'est bien humain et on ne voit pas pourquoi il répondrait aux questions embarassantes qu'on ne lui pose pas. Seulement voilà : quand l'ordinateur arrive, il y a des travaux courants que la machine absorbe sans difficulté et des cas particuliers qui, à coups de petits suppléments, vont entraîner un sérieux dépassement de budget. Sans compter quelques épreuves pour les nerfs. Le tout d'une manière pernicieuse, progressive, quasi naturelle.

ALVAN
94, RUE LAURISTON 75016 PARIS
TEL. 553.19.75-727.24.92-727.74.22-TELEX: 620593.

Alvan : un petit ordinateur pour ne plus avoir peur des ordinateurs.

sans engagement

M.....
Fonctions .....
Firme ou organisation.....
Adresse.....
.....Tél.....

☐ est d'accord pour effectuer un essai gratuit de l'ordinateur Alvan ☐ est intéressé à assister à une démonstration de l'ordinateur Alvan ☐ désire recevoir une documentation avec références sur l'ordinateur Alvan

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

PARIS

Philosophie urbaine

(Suite de la première page.)

Le tour est joué et ce qui était auparavant un poumon devient un crassier, une décharge publique de bonnes intentions parfois, de paternalisme et de savante stratégie électorale toujours.

Et le mobilier urbain, que devient-il dans tout cela ? On parle beaucoup aujourd'hui de mobilier urbain (1), chacun ayant compris que tout ce qui a été fait dans ce domaine depuis la guerre est plutôt raté. Or quelle est la définition du mobilier urbain ? L'unité d'un parti, la cohérence d'un ensemble de formes qui se font écho d'un point à l'autre de la ville et donnent à celle-ci son caractère. C'est ce que l'on avait compris dans les bonnes époques et cela nous a valu le métro de Guimard, celui d'Otto Wagner à Vienne, les excellentes gares construites par le London Transport Board entre les deux guerres, nos bons vieux marchés enfin qui, de Saint-Honoré en Saint-Quentin, de Baltard en Batignolles, étaient un des éléments, modestes peut-être, mais heureux, aimés, adoptés par tous, du paysage parisien. Si au moins on avait élaboré une politique d'ensemble pour les remplacer !

De toute manière, en ces temps de vaches maigres (sur le plan de l'invention architecturale), la prudence s'impose et l'on ne devrait détruire que si on est assuré de parvenir à une solution plus utile et de meilleure qualité. Ce qui n'est presque jamais le cas, la province le dit aussi bien que Paris. On se pourlèche les babines à la pensée de ce que le maire d'Auxerre, qui a déjà détruit les promenades de la ville, va édifier à la place du très beau marché qui en occupait le centre. Et si ce que l'on a construit à Poitiers, tout près de Notre-Dame-la-Grande, toujours à la place d'un marché, me paraît être un des scandales de notre époque, les bras tombent au peuple de douleur et d'étonnement en voyant l'ahurissant projet d'église qui, bientôt, agrémentera la place du Vieux-Marché à Rouen. A Rouen, où l'on a créé un excellent réseau de rues piétonnes mais où l'on a déshonoré la façade de la cathédrale en laissant croître et prospérer sur son flanc une affreuse verrue qui est, bien entendu, ô Flaubert ! un palais des congrès. On n'aurait pas pu le mettre ailleurs ?

Et le marché Saint-Germain ? Le projet de remplacement est sérieux, honorable, mais il a l'inconvénient de tous les projets qui tentent de concilier l'inconciliable : il est trop vaste, trop pesant, peu contemporain, et, surtout, il crée une surcharge là où une restauration des arcades de Blondel ouvrirait un espace de rencontre et d'agrément. Agrément pour tous, car il est fort injuste de reprocher à l'association de défense de poursuivre des buts égoïstes : beaucoup de gens qui souhaitent la restauration de l'ancien marché n'en sont pas riverains, n'habitent même pas le quartier, ni Paris d'ailleurs, les personnalités internationales qui ont joint leurs voix à celles de l'association étant peut-être aussi qualifiées que le président du syndicat des commerçants du lieu pour émettre un avis dans ce domaine.

Quelle sera la suite des événements ? On ne sait, le secrétariat d'Etat à la culture demeurant curieusement muet, ce qui n'est pas dans ses habitudes. Classera-t-il les arcades comme la Commission supérieure des monuments historiques l'a, par deux fois, demandé ? Certes dans la vie, la ville et le Valois on ne fait pas toujours ce que l'on veut, mais le bon parti est ici si évident que refuser d'intervenir, surtout après le jugement du tribunal administratif et du Conseil d'Etat, serait oublier ses devoirs de protecteur naturel du patrimoine, accuserait de façon bien fâcheuse une contradiction qui, après tout, n'est pas inévitable entre les actes et des intentions que chacun applaudit.

Cela dit, l'archéologie n'est pas toujours la meilleure solution en matière d'urbanisme. On le voit place des Vosges. Des arbres, pas d'arbres ? La place d'Henri IV et de Corneille ou la place du dix-neuvième siècle ? Que de bruit, quel combat ! On en est d'autant plus étonné que la première chose à faire, place des Vosges, serait de restaurer les façades et surtout les arcades qui sont dans un état déplorable. Ramener la place à son état ancien n'est pas une mauvaise idée.

Mais pour y faire quoi ? Du patin à roulettes ? Y organiser des tournois, des carrousels ? S'y battre en duel ?

Les habitants du quartier veulent des arbres, des bancs, une grille pour abriter les jeux des enfants. Qu'on les leur donne ou plutôt qu'on les leur conserve puisque la place est ainsi depuis plus d'un siècle. On ne revient pas sur ce que le temps a dit, sur ce que des générations ont connu et aimé. Quant à débaptiser la place pour en refaire une « place royale », l'idée paraît bien romanesque. L'inutile opération des fossés du Louvre (comme certains aspects du projet de restauration des bâtiments abbatiaux de Saint-Germain-des-Prés) montre qu'il faut savoir calmer les ardeurs de Clio. Quelques bons et beaux tilleuls n'ont jamais fait de mal à personne et il paraît inutile d'épiloguer sur une affaire dont on ne semble parler que pour oublier les vrais problèmes de Paris.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Andrée Jacob a rendu compte de cette exposition dans *le Monde* daté 25-26 janvier. Hôtel Lamoignan, 24, rue du Pavé. Jusqu'au 27 mars, du lundi au samedi, de 14 heures à 18 heures.

● *Le président* et les Halles. — Le projet d'aménagement des Halles doit être *« exceptionnel et représentatif de l'architecture française du XXe siècle »*, a déclaré M. Valéry Giscard d'Estaing aux architectes, MM. Henry Bernard, Ricardo Bofill et Marc Saltet, qu'il avait convié à déjeuner le mardi 10 février. M. Bernard de La Tour d'Auvergne, souffrant, était absent. Parmi les convives se trouvaient également le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, le président de la Société d'économie mixte d'aménagement des Halles, M. Christian de La Malène, et le directeur général de la Société, M. Dominique Saglio.

Le président de la République a précisé : *« Dans ce projet doit être prédominant l'espace vert, qui correspond à l'attente quasi unanime de toute la population. Les arbres doivent être mis en valeur et non pas écrasés par les éléments bâtis »*.

A PROPOS DE...

La réforme de l'enquête d'utilité publique

Des projets moins clandestins

L'enquête d'utilité publique menée à la sauvette, en plein mois d'août ou à l'heure des rentiers aura bientôt vécu. S'inspirant des réflexions d'un groupe de travail animé par Mme Sianelli, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, vient de proposer au premier ministre une réforme du décret du 6 juin 1959 qui devrait donner aux citoyens plus d'occasions de formuler des avis plus éclairés. Cette réforme est une des mesures proposées par la commission Delmon sur les pouvoirs des usagers («le Monde» du 11 février).

La procédure de l'enquête publique a été souvent critiquée. A juste titre. L'épreuve dernière que subit un projet (routes, autoroutes, plans d'urbanisme, etc.) longuement mûri par l'administration devrait être l'occasion d'une information très large du public et d'un véritable débat. Ce qui éviterait peut-être bien des conflits qui éclatent... qaund les grues arrivent sur le terrain.

Appelé à porter ses observations sur un registre déposé dans une mairie ouverte au mieux de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, le public répond mal à cette invite de l'administration, quand il y répond. Le commissaire-enquêteur, souvent un fonctionnaire en retraite, très chichement indemnisé, est mal préparé à cette mission de confiance. Enfin, l'annonce même de l'enquête est tellement discrète — sauf pour les enquêtes parcellaires où chaque propriétaire est avisé — que seuls les citoyens déjà attentifs à un projet en connaissent la date

La réforme préparée par M. Galley a une double ambition : améliorer la procédure de l'enquête ; mais aussi développer l'information préalable du public.

Il est tout d'abord prévu d'allonger la durée possible de l'enquête (actuellement entre quinze jours et un mois) sans préciser aucune limite supérieure, tout en conservant le minimum de quinze jours pour les petits projets. Au lieu d'un registre ouvert dans une mairie ou une préfecture, on multiplierait les lieux de consultations du dossier (écoles, bureaux de poste), et l'enquête serait ouverte dans les communes et même les départements voisins si le projet peut les concerner indirectement. Aux commissaires-enquêteurs, qui pourraient être plus souvent entourés d'une commission (et même de représentants des associations) et qui seraient convenablement rémunérés, on demanderait de rencontrer le plus possible le public, afin de connaître aussi l'opinion de ceux qui ont peur d'écrire. Enfin, l'avis de la commission d'enquête serait rendu public.

Surtout le contenu du dossier soumis à l'enquête serait beaucoup plus riche. Au lieu du seul projet retenu par l'administration, approximativement chiffré, l'administration fournirait au public les variantes qui ont été étudiées (même si elles ont une origine extérieure aux services officiels), les coûts et les modes de financement. Ainsi dans le cas de l'autoroute A 86, le dossier comprendrait les différents tracés étudiés et expliquerait les motifs du choix de l'administration.

Enfin, la date de l'enquête devrait être choisie pour ne pas coïncider avec celle des vacances, sauf dans les régions qui reçoivent précisément des touristes en grand nombre. Et la consultation devrait être annoncée par des affiches et des communiqués dans la presse

Au-delà de cette réforme de la procédure elle-même, M. Galley souhaite développer l'information préalable des administrés sur tous les grands projets. La circulaire qui accompagnera dans les prochaines semaines le nouveau décret, pourrait encourager l'administration à tenir le public informé des projets avant même qu'ils soient définitivement élaborés.

Comment l'administration réagira-t-elle à cette réforme profonde de ses habitudes ? La multiplication des procédures contentieuses engagées par des groupes de citoyens, une fois que les décisions sont prises, que le permis est accordé ou la route financée, l'inciterait peut-être à accepter, bon gré, mal gré, d'ouvrir ses dossiers avant qu'il ne soit trop tard.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à EVRY, rue des Mazières, le mardi 24 février 1976, à 14 heures

PROPRIÉTÉ 17, rue de Viry

MORSANG-SUR-ORGE (Essonne)

Superficie 5 A. 11 CA. Comprenant : pavillon us. habitat., jardin, garage.
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS.
Consign. pour ench. S'adr. pour rens.
Me Y. DU CHALARD, avoc., Evry, tél. 077-15-57

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à EVRY (Essonne), le mardi 17 février 1976, à 14 heures

MAISON D'HABITATION

avec boutique sise à

SAINTRY-SUR-SEINE (91)

21, rue de l'Egalité
MISE A PRIX : 25.000 FRANCS
Consignat. indispens. pour enchérir. Renseignements à Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à Corbeil-Essonnes, tél. 496-30-26 et 496-14-18. de 14 heures à 16 heures.

Vente sur licitation en l'Etude de Me REVERDIAU, notaire à Brunoy (91), le lundi 23 février 1976, à 14 h. 30

2 FONDS DE COMMERCE de transports, bureau de ville et messagerie

SIS A PARIS-8e

1) 49, rue de Washington ; 2) 15, rue Marbeuf et 2, rue Cl.-Marot
MISES A PRIX: 100.000 F et 85.000 F avec faculté de baisse indéfinie.
Renseignements au Notaire vendeur, 922-80-02, 922-85-19 ; à Me ELLUL, avocat à Corbeil, 496-30-14 ; et à Me GOURDAIN, synd. à Paris, LIT. 53-21

Vente au Palais de Justice à BOBIGNY, le mardi 24 février 1976, à 14 heures

IMMEUBLE SAINT-DENIS (93) - 6, imp. Trezel

en partie LIBRE LOCAT. - SUP. 140 m2 - Mise à Prix : 115.000 F

S.adr. Me A. GIRY, avocat à Paris (8e), 12, avenue Montaigne ; DOMAINES, 11, rue Tronchet à Paris (8e).

Vente au Palais de Justice à BOBIGNY, le mardi 24 février 1976, à 14 heures

IMMEUBLE US. PROFESS. et HABIT. - VILLEMOMBLE (93)

1, rue Jean-Jacques-Rousseau, rue Soyer et rue Richard-Lenoir

en partie LIBRE LOCAT. SUP. 1.870 m2 - Mise à Prix : 115.000 F

S'adr. Me GIRY, avocat à Paris (8e), 12, av. Montaigne, T. 359-12-28 ; DOMAINES, Serv. des Curatelles, 11, rue Tronchet, Paris (8e), bur. 231, 2e ét., T. 266-91-40 ; pour vis. s. pl. 20 févr. de 14 à 15 h.

Adj. Chambre Interdépart. Notaires Paris, mardi 2 mars 1976, à 14 h. 30

SANS MISE A PRIX Consignation pour enchérir : 200.000 F (par chèque certifié).

BEL HOTEL PARTIC. LIBRE - NEUILLY-s.-SEINE (92)

1, villa Madrid, 600 m2 - Jardin - Vue sud impren. sur parc classé - Rez-de-ch., 5 p. - Cave - Garage - WC - 1er ét., ent., salon, bur., s. à m., off., cuis., wc, 2 ch., s. bns, 3 chemin. ; 2e ét., 4 ch., cuis., s. bns, wc, gr. terrasse

Rens. ETUDE de Me CHOIX, not. 30, rue d'Orléans, Neuilly-sur-Seine, tél. 747-11-02 ; pour vis. sur place mercredi 14 à 18 h., samedi 10 à 12 h. et 14 à 18 h. et sur rendez-vous

Cabinet de Mes P. ALQUIE, J. BIATARANA et E. HARRIAGUE, avoc. ass. à BAYONNE, 28, rue Lormand, tél. 25-00-30 - 25-08-90 - 25-05-53
VENTE SUR SAIS. IMMOBILIERE au Tribunal Grande Instance Bayonne le LUNDI 23 FÉVRIER 1976, à 14 heures
EN UN LOT

PROPRIÉTÉ BATIE à usage d'HABITATION

avec dépendances, dénommée OLHABERRIETA

Sise à CIBOURE (P.-A.)

Route d'Olhette - Près du Golf-Club de la Nivelle

SUPERFICIE de 4 ha 58 a 21 ca

MISE A PRIX : 250.000 F

Frais en sus. Consignation de garantie obligatoire.
Seuls les avocats peuvent pousser les enchères.
Signé : P. ALQUIE.

Etude de Me Charles REYNAUD, avocat, 7, av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles. Vente sur conversion de saisie immobilière en vente ordinaire aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience des criées du Tribunal de Grande Instance à VERSAILLES, au Palais de Justice de VERSAILLES, 3, place Louis-Barthou, salle ordinaire desdites audiences ; l'adjudication aura lieu le 10 mars 1976, à 10 heures, en un seul lot

UNE PROPRIÉTÉ DE PLAIN-PIED

Compr. : 10 pièces principales dépendant du lotissement «LE PREVERT» 140-142, rue de Versailles

78150 LE CHESNAY

sur un terrain d'une contenance de 3.753 m2

sur la mise à prix de 1.000.000 de francs

S'adr. pour tous rens. Me Charles REYNAUD, avocat poursuivant, 7, avenue de Saint-Cloud à Versailles, 950-51-28 ; Me RAVIART, avocat, 13, avenue de Saint-Cloud à Versailles, 950-03-12 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles; sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 11 mars 1976, à 14 heures après liquidation de biens, en un lot

UN ENSEMBLE IMMOBILIER, sis à MONTLUÇON

(Allier)

rue Eugène-Sue et rue Benoît-d'Azy (sans numéro)

(A l'angle de ces deux voies)

MISE A PRIX : 300.000 F

S'adr. Me LYONNET DU MOUTIER, avocat, ancien avoué à Paris, 182, rue de Rivoli ; Me LARRELY, syndic de faillites, 41, rue Dauphine ; au greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, boulevard du Palais, où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

LA VIE ÉCONOMIQUE

COOPÉRATION

Le dialogue Nord-Sud commence par un débat sur l'ordre du jour des commissions

La conférence sur la coopération économique internationale, dite « dialogue Nord-Sud », devait entrer mercredi 11 février à Paris, avenue Kléber, dans sa phase concrète avec le début des travaux des quatre commissions qu'elle a créées.

Les premières discussions portent sur l'ordre du jour de chacune des commissions qui vont se réunir pendant une dizaine de jours, deux le matin (énergie, développement), deux l'après-midi (matières premières, affaires financières).

● LA COMMISSION DE L'ENERGIE est co-présidée par MM. Stephen Bosworth (Etats-Unis) et Taher (Arabie Saoudite). Les autres participants représentent les pays suivants : Canada, Suisse, C.E.E., Japon, Algérie, Brésil, Egypte, Inde, Iran, Irak, Jamaïque, Venezuela, Zaïre.

● LA COMMISSION DES MATIERES PREMIERES est co-présidée par MM. Miyazaki (Japon) et de La Fuente (Pérou). Les autres participants représentent les pays suivants : Australie, Espagne, C.E.E., Etats-Unis ; Argentine, Cameroun, Indonésie, Mexique, Nigeria, Venezuela, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

● LA COMMISSION DU DEVELOPPEMENT est co-présidée par MM. Wellenstein (C.E.E.) et Aït Challal (Algérie). Les autres participants représentent les pays suivants : Canada, Suède, Etats-Unis, Japon ; Argentine, Cameroun, Inde, Jamaïque, Nigeria, Pakistan, Pérou, Yougoslavie, Zaïre.

● LA COMMISSION DES AFFAIRES FINANCIERES est co-présidée par MM. Dondelinger (C.E.E.) et Yeganeh (Iran). Les autres participants représentent les pays suivants : Suisse, Suède, Etats-Unis, Japon ; Brésil, Egypte, Inde, Indonésie, Irak, Mexique, Pakistan, Arabie Saoudite, Zambie.

Chacune des commissions doit aussi décider quelles organisations internationales seront admises à participer à ses travaux.

● LA CONFERENCE DE MANILLE. — Dans les premières éditions du 11 février, il fallait lire dans l'article consacré à la conférence de Manille : *« Enfin, si l'entrée de l'O.L.P. et du Surinam dans le groupe des « 77 » n'a posé aucun problème, les candidatures de la Roumanie et de Malte ont soulevé de longues polémiques. Il est vrai qu'à la CNUCED Malte fait partie des pays industrialisés et la Roumanie du groupe des pays socialistes. Finalement, Malte a été pris en charge par le groupe des pays asiatiques et la Roumanie par celui des Latino-Américains. »*

COLLOQUES ET CONGRÈS

Les premières assises de l'Union nationale des jeunes consommateurs

Créée à l'initiative du mouvement Génération sociale et libérale (jeunes giscardiens), l'Union nationale des jeunes consommateurs a tenu, samedi 7 février, à Paris, ses premières assises. Les responsables de l'U.N.J.C., MM. Jean-Pierre Raffarin et Michel Gay, avaient retenu trois thèmes pour cette journée : les jeunes et la communication, les jeunes et les voyages, les jeunes et la musique.

Les quelque cent participants ne se sont pas privés de faire à cette occasion le procès de la publicité malgré la présence de M. Henry Estingoy, directeur de l'Institut national de la consommation et conseiller du parti radical socialiste pour les problèmes de la consommation, qui a soutenu que « *les défenseurs des consommateurs ne sont pas les adversaires de la publicité* », ajoutant que la publicité n'est qu'un moyen de communication commerciale. Les publicitaires présents dans la salle ont tenté de démontrer que la publicité est aussi un moyen d'information. Les intervenants se sont montrés sceptiques sur l'utilité de la publicité, dénonçant avec d'autant plus d'acharnement les publicités mensongères qu'ils soupçonnent les jeunes d'être plus crédules. Au cours de la discussion, une autre question est apparue : les jeunes ont-ils ou non la possibilité de choisir ? Il semble qu'ils regrettent avant tout qu'on leur impose des goûts : la meilleure illustration, ils l'ont trouvée dans le « *matraquage* » radiophonique des chansons classées dans les hit-parades.

Cette première journée a été l'occasion de faire le point et de constater qu'il existe réellement un problème spécifique aux jeunes dans le domaine de la consommation. En conclusion des travaux, les responsables de l'U.N.J.C. ont expliqué que la société reposant sur des rapports de force, il est indispensable que la force consommateur soit présente. Ils ont contesté aux conservateurs comme aux révolutionnaires la possibilité de défendre les consommateurs : « *La défense des consommateurs peut être un régulateur de la société libérale que nous voulons, mais c'est aux réformistes que cette tâche revient* », déclarait M. Bussereau, président de Génération sociale et libérale. — A. Ch.

(Publicité)

Union Soviétique

POUR FRAPPER TOUT DE SUITE A LA BONNE PORTE

Le bureau de Moscou de «FRANTSIA», revue technique en langue russe pour la promotion des ventes françaises en URSS, est en mesure de fournir rapidement à toute PME une étude du marché soviétique analysant en toute objectivité ses possibilités d'exportation dans le cadre des programmes en cours de réalisation et indiquant avec précision le ou les Ministères techniques concernés, ainsi que la personne à contacter dans la Centrale d'Achat habilitée.

Conditions sur demande à «FRANTSIA» 9, rue de Châteaudun, 75009 PARIS Tél.285.23.45 ☆ Telex 290306F aldehay

AFFAIRES

LA CENTRALE D'ACHAT DE M. PIERRE POUJADE EST MISE EN RÈGLEMENT JUDICIAIRE

Le tribunal de commerce de Pontoise a prononcé, mardi 10 février, le règlement judiciaire de la société Confiance-Distribution, une centrale d'achat destinée aux petits commerçants et présidée par M. Pierre Poujade, fondateur de l'U.D.C.A. (Union des petits commerçants et artisans). La société avait déposé son bilan vendredi 6 février. M. Poujade avait alors affirmé qu'il était prêt à passer à l'action violente si on l'obligeait à fermer son entreprise.

Le tribunal de commerce, tout en précisant que les difficultés de la société étaient dues pour l'essentiel à une « *mauvaise gestion* », n'a pas écarté tout espoir de sauvetage puisqu'il n'a pas décidé de la mettre en liquidation de biens.

(Publicité)

AIDE AUX ENTREPRISES POUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA LANGUE FRANÇAISE DU 31 DÉCEMBRE 1975

Le Conseil international de la langue française

Association reconnue d'utilité publique (décret du 20 décembre 1972), est en mesure d'apporter son concours aux sociétés qui rencontreraient des difficultés pour l'application de la loi.

Le Conseil international peut intervenir dans les secteurs suivants :
— Aide à la traduction des termes techniques étrangers ;
— Problèmes de grammaire et de syntaxe ;
— Aide à la rédaction de documents ;
— Orthographes nouvelles ;
— Information sur les travaux des commissions de terminologie ;
— Dictionnaires techniques ;
— Séminaires de formation sur les divers aspects de l'utilisation de la langue française dans l'entreprise.

Subvention - cotisation : personnes physiques 75 F (service de la Banque des mots et des documents sociaux).
Personnes morales 750 F (accès aux services de consultation).

N.B. — Les subventions au Conseil international de la langue française (105 ter, rue de Lille, 75007) sont déductibles jusqu'à concurrence de 0,50 % M du revenu des personnes physiques et 3 % des bénéfices des personnes morales.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

INVESTIR EN FRANCE ?

Investir en France est-il un pari qui puisse valablement être pris, et quelles prévisions est-on en droit de formuler pour les cinq années qui viennent ? Tel était le thème du troisième colloque organisé par l'agent de change Bertrand Michel, l'hebdomadaire la Vie française *et la Société Eurofinance, spécialisée dans l'analyse financière et l'étude de marchés.*

Comme les fois précédentes, plusieurs centaines d'investisseurs nationaux et surtout internationaux ont pu entendre les présidents d'une dizaine d'entreprises exposer leurs perspectives de développement. Exposés intéressants dans la mesure où les groupes ou sociétés, Paribas, Moulinex, CIT-Alcatel, Lafarge, Ferodo, *Institut Mérieux, Legrand, Jacques Borel International, Générale de radiologie, ont pour caractéristiques communes d'avoir traversé la crise sans trop de dommages, et même, pour certains d'entre eux, d'être solidement installés sur les marchés internationaux.*

Mais, au-delà des problèmes particuliers à chaque entreprise, la question qui a préoccupé au plus haut point orateurs et auditeurs a bien été l'évolution des économies dans les prochaines années. M. Roger Gicquel, président-directeur de la Vie française, *ouvrant le colloque, a commencé par jeter un froid en prédisant pour la France un taux d'inflation supérieur à 12 % en 1976, avec une balance commerciale très déficitaire, ce qui n'est certes pas de nature à séduire les investisseurs étrangers.*

M. Bertrand Michel est plus nuancé, et pense que le rythme de la hausse des prix pourrait ne pas s'accélérer, tout au moins dans l'immédiat. C'est également le sentiment des techniciens d'Eurofinance, qui se sont audacieusement lancés dans des prévisions à cinq ans, qualifiées néanmoins d'itératives, c'est-à-dire modifiables suivant quatre scénarios possibles. Ils prévoient effectivement pour la France un ralentissement de l'inflation en 1976 et surtout en 1977, suivi par une très forte accélération à partir de 1978, un vif essor de l'économie devant se manifester au cours de ces deux dernières années marquées par des élections.

Selon eux « Il ne faut pas s'effrayer des soldes négatifs de la balance commerciale, moins importants que l'on pourrait le redouter », *d'autant qu'un rétablissement de cette balance peut être envisagé en 1980 grâce à la réduction du prix du pétrole.*

C'est précisément cette année 1980 qui fait l'objet de leurs pronostics les plus originaux. Pour Eurofinance, le commerce mondial après avoir battu tous ses records en 1978, avec une flambée probable des prix et des matières premières, s'entoncera dans une dépression encore plus profonde que celle de 1975, avec une remontée en force du chômage. Sans doute, dans les quatre scénarios, figure également la possibilité d'échapper à cette rechute, mais son taux de probabilité n'est que de 17 % et le ton général est plutôt pessimiste. Autrement dit, il nous reste trois bonnes années avant la crise : nous voilà avertis. — F. R.

CONFLITS

NOUVELLES OCCUPATIONS D'USINES

De nouvelles occupations d'entreprises s'ajoutent cette semaine à la liste, déjà longue, des conflits du même type.

A Cournon-d'Auvergne, dans la banlieue de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), les ateliers de production de la Société centrale de plastiques et de caoutchouc (emballages plastiques, cent cinquante-cinq salariés), filiale du groupe Carnaud-Kerplass, sont occupés depuis le mardi 10 février par les ouvriers en grève, après l'annonce de la fermeture, prévue *pour le 15 mai*, de cette unité. Celle-ci, qui accuse un déficit d'exploitation de 5 millions de francs, déplacerait ses activités dans une autre usine du groupe, près de Dieppe, à Offranville (Seine-Maritime). Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. affirment que l'établissement de Cournon est rentable.

D'autres occupations sont signalées, notamment près de Montélimar (Drôme), à l'usine Uni-Nougat de Sauzet, qui a déposé son bilan ; aux *établissements Hugonnet* (matériel de laiterie), dans la banlieue de Dijon.

A l'entreprise Rhenalu (tôles d'aluminium), à Biesheim (Haut-*Rhin*), *240 grévistes*, sur 770 salariés, empêchent, depuis le 21 janvier, la livraison des produits fabriqués. En revanche, à l'usine Soma Europe-Transmission de Saint-Etienne (Loire), l'ensemble des 1 600 salariés ont repris le travail après un accord portant notamment sur le maintien du pouvoir d'achat, calculé en fonction de l'indice de l'INSEE plus un point.

Epinal et Saint-Dié (Vosges) sont privés de transports urbains en raison de la grève des trois cents chauffeurs de la Société des transports automobiles des Hautes-Vosges, décidée depuis le lundi 9 février. Le ramassage scolaire est perturbé dans tout le département.

LOGEMENT

SANS REJETER LE RAPPORT BARRE

Le mouvement H.L.M. souhaite le maintien d'une aide à la pierre

Les représentants du mouvement H.L.M. (offices, sociétés anonymes, coopératives et sociétés de crédit immobilier) sont réunis à Paris, mercredi 11 février, en congrès extraordinaire pour prendre position sur le rapport de la commission Barre consacré à la réforme *du financement du logement* (« le Monde » du 25 décembre 1974). Si les objectifs sociaux du rapport Barre semblent bien converger avec ceux qu'avait définis le Livre blanc des H.L.M., l'option « libérale » ainsi que les modalités de financement du système proposé suscitent les plus vives critiques. Si l'on en croit M. Albert Denvers, président de l'Union nationale des organismes d'H.L.M., « il n'est pas question d'une réforme qui serait faite contre le mouvement H.L.M. Il s'agit moins de nous prononcer pour ou contre le rapport Barre que d'être présents dans la préparation de la réforme que le gouvernement va mettre au point ».

Le rapport Barre *suscite à la* fois inquiétude et émulation au sein du mouvement H.L.M. Inquiétude, car la philosophie « libérale » qui le sous-tend ne peut que heurter les conceptions de ceux qui, depuis la guerre, sont les maîtres d'œuvre du logement social, et singulièrement, parmi eux, les responsables des offices d'H.L.M. Le désengagement de l'Etat, le remplacement de l'aide à la pierre, garante de la *construction* annuelle d'un nombre suffisant de logements à vocation sociale, par une aide personnelle généralisée, plus juste certes dans son principe, mais dont l'ampleur et le maintien dans le temps restent incertains, l'abandon d'une partie de l'effort de construction en faveur de la *réhabilitation* de l'habitat ancien, dont les modalités manquent de précision, sont les joints qui suscitent les plus vives critiques au sein du mouvement H.L.M.

« *Les objectifs sociaux annoncés sont ambitieux*, peut-on lire dans le rapport du groupe interfédéral « Financement ». *Mais leur crédibilité est sérieusement entamée du fait d'hypothèses de prix et de financement discutables.* »

Le rapport présenté par M. Frayssé, directeur de l'office départemental d'H.L.M. du Puy-de-Dôme, souligne de la même façon que l'équilibre financier du dispositif prévu par le rapport Barre n'est pas assuré puisque les économies réalisées sur l'aide à la pierre (2 milliards de F par an environ) sont largement consommées par les mesures en faveur de la réhabilitation de l'habitat ancien. Or, pour que l'effort des ménages en faveur de leur logement reste dans des limites supportables (de 15 % à 23 % *des revenus*), *le montant* global de l'aide personnelle devrait, selon les calculs des H.L.M., être majoré de 2 milliards de F par an pendant dix ans.

Un accord se dégage donc dans les H.L.M. pour soutenir le principe d'un maintien d'une aide à la pierre importante, garante de la maîtrise de l'Etat sur la politique du logement social.

Cependant, la préparation de la réforme qu'envisage le gouvernement suscite aussi, chez les maîtres d'ouvrage H.L.M., un sentiment d'émulation, basé à la fois *sur l'acceptation du défi de la* concurrence et sur la valeur des propositions contenues dans le *Livre blanc*.

« *Il est toujours difficile de se remettre en cause. Mais nous n'avons rien à craindre de la concurrence du secteur privé, nous qui n'avons pas le profit pour but. Nous saurons montrer nos capacités de gestionnaires* », a déclaré M. Quilliot, maire socialiste de Clermont-Ferrand, lors de l'assemblée générale des offices d'H.L.M.

Enfin, les propositions du Livre blanc des H.L.M. semblent, aujourd'hui, aux membres du *mouvement H.L.M fort raisonnables*, par rapport aux changements radicaux proposés par la commission Barre, et l'on caresse visiblement l'espoir que le gouvernement partage ce point de vue.

JOSÉE DOYÈRE.

Les travaux de la commission Delmon

Propriétaires et locataires signent deux nouveaux accords

Deux nouveaux accords viennent d'être conclus entre les organisations de locataires et d'usagers, d'une part, et les organismes propriétaires et gestionnaires, d'autre part, participant à la « commission permanente pour l'étude des charges locatives et des rapports entre propriétaires et gestionnaires et usagers » (commission Delmon).

Le premier comporte la reconnaissance des associations de locataires ou sections d'associations ayant pour objet exclusif la représentation des locataires, et composées de locataires de l'ensemble, appartenant ou non à des associations nationales, régionales ou locales, relevant ou non des organisations siégeant à la commission Delmon.

L'accord prévoit des réunions régulières, la communication à l'association des documents servant à la détermination du montant des charges, des consultations sur les questions intéressant *les locataires*, *le maintien dans* leurs logements des dirigeants d'associations et la possibilité de conventions particulières.

Le second texte définit de façon *précise et limitative les « réparations locatives ou de menu entretien »* que le locataire est tenu d'effectuer. Un tableau très complet énumère en annexe les obligations du locataire touchant les parties extérieures à l'usage exclusif de celui-ci (terrasses, descentes d'eaux, etc.), les ouvertures, les parties intérieures (plafonds, murs, sols, menuiserie), les installations de plomberie et d'électricité, les jardins privatifs.

Ces accords, qui n'ont pas un effet contraignant, ont été signés par l'ensemble des organismes membres de la commission Delmon.

Cependant, la CNAB (Confédération nationale des administrateurs de biens) et l'UNPI (Union nationale de la propriété immobilière) ont refusé de signer *l'accord sur la reconnaissance des* associations.

Multinationales et développement

(Suite de la première page.)

C'est ce que disait un jour M. Leboucq, administrateur de la Compagnie transafricaine (1), dans la mesure où elles les poussent à amender tel ou tel comportement, à améliorer leur technique d'implantation, qui s'est au reste très perfectionnée dans les dernières années. Après les Etats-Unis, *pionniers incontestés* en la matière, l'Europe et le Japon entrent dans l'âge du multinationalisme.

C'est que l'efficacité de cette machinerie est de plus en plus reconnue. Les entreprises aux ramifications multiples ont la capacité inégalée de mobiliser des *ressources financières*, physiques et humaines, de les combiner selon les techniques éprouvées de la division internationale du travail, de susciter des techniques nouvelles, d'integrer les marchés des produits et les marchés financiers dans le monde entier.

Les contraintes financières (*restrictions de crédit en temps* d'inflation) ou techniques (lutte *contre la pollution*), aussi bien que la hausse du coût de l'énergie, favorisent en outre les grandes entreprises, plus à l'aise que d'autres pour réduire leurs coûts.

Mais les objectifs que poursuivent ces cellules géantes de production, et qui sont essentiellement ceux d'accroître la puissance de la firme, c'est-à-dire de ses profits, ne coïncident pas forcément avec ceux du développement du pays hôte. C'est là le hic. Les finalités économiques, sociales, culturelles, politiques se mélangent étroitement dans le processus de développement et les firmes multinationales ne favorisent que la dimension économique, tendant au reste plus à accentuer qu'à réduire les inégalités.

Ce n'est pas étonnant. La machine à sécréter le profit concentre la richesse et c'est au *contraire* la diffusion de celle-ci qu'il faut rechercher pour éliminer peu à peu la faim, la maladie et la misère. D'autres oppositions sont connues : celle de l'éthique des affaires et de la tradition qui maintient encore tant bien que mal les structures sociales dans les pays du tiers-*monde*. Le fossé culturel entre ces deux systèmes de vie renforce encore le sentiment d'inégalité que peuvent normalement susciter les différences de niveau de vie entre les cadres des multinationales venues d'une « planète » riche et les autochtones.

De la loi de la jungle à l'autodiscipline

Depuis longtemps, on s'est avisé des troubles que les firmes multinationales pouvaient ainsi apporter sur le terrain de leurs exploits industriels ou commerciaux. Il n'est guère d'organisations internationales qui n'aient sur le métier aujourd'hui des « codes de bonne conduite » ou autres ensembles de dispositions tendant à sortir de la « loi de la jungle ».

Ainsi, un effort considérable a-t-il été fait par les Nations unies pour circonscrire ce difficile sujet, à partir d'un rapport de mai 1974 (2) établi par un groupe de personnalités indépendantes. Certaines de ses suggestions prennent un nouveau relief à la lumière du dialogue Nord-Sud. Depuis trois ans environ, le Bureau international du travail étudie les aspects sociaux des sociétés multinationales. Un comité de l'investissement international et des entreprises multinationales fonctionne à l'O.C.D.E. pour élaborer des « principes directeurs » sur le sujet. La C.E.E. s'intéresse de près elle aussi à la question et Dieu sait si Bruxelles est un bon endroit pour regarder fonctionner de près les multinationales.

Parfois, ce sont les « accusées » elles-mêmes qui songent à l'autodiscipline. Ainsi, secouées par les informations portant sur la promotion du lait en poudre dans les pays du tiers-monde, dont l'abus aurait conduit à un surcroît de mortalité infantile (3), la firme Nestlé et huit autres grandes sociétés fabriquant des aliments pour bébés ont-elles décidé de renoncer à toute publicité qui affirmerait la supériorité de leurs produits sur le lait maternel. Elles ont adopté à Zurich, le 1er décembre dernier, un « code de bonne conduite » en treize points. Peu après, était annoncée la création à Bruxelles d'un centre européen d'études et d'information sur les sociétés multinationales dont le bailleur de fonds est précisément... Nestlé.

Mais c'est toujours après coup, une fois l'émoi répandu dans l'opinion publique, qu'on promet d'être sage... jusqu'à la prochaine tentation.

S'acheter une conduite n'est pas la solution. De même, les prescriptions que sont en train d'élaborer les organisations internationales partent-elles d'un bon sentiment, mais elles arriveront très amorties aux « coupables », puisqu'*elles ne sont pas assorties de* sanctions. Une fois de plus, il faut bien se persuader que c'est seulement là où est le pouvoir que l'on trouvera le remède, c'est-à-dire au niveau des Etats d'origine ou des Etats d'accueil, et surtout de ces derniers.

La première règle sera d'harmoniser au départ le mieux possible les « plans privés » de la firme et le plan de la nation afin de diriger les investissements étrangers de la manière la plus conforme à la politique du pays. Mais bien des nations en voie de développement ont beau avoir pour elles la légitimité et le pouvoir de faire appliquer des décisions, elles hésiteront à employer les grands moyens, de peur de voir baisser *fortement leur P.N.B.*

Aussi, lorsque la réglementation étatique n'est pas suffisamment développée pour contenir comme il convient les pouvoirs des sociétés multinationales, est-ce dès le départ qu'il faut orienter ces firmes vers certains types d'activités et les détourner de certains autres.

Ce conseil, donné dans le rapport des Nations unies cité plus haut, est aussitôt suivi d'un autre : les pays en voie de développement doivent être constamment en mesure d'évaluer la répartition des avantages économiques entre eux-mêmes et les sociétés multinationales opérant sur leur territoire.

Ce qui signifie que la capacité et le pouvoir de négociation d'un pays hôte doivent être accrus. Il y a plusieurs manières d'y parvenir : la plus efficace a été trouvée par les pays producteurs de pétrole. Mais toutes les nations en voie de développement ne possèdent pas de ressources naturelles précieuses. La constitution de groupes régionaux est sans doute aussi un moyen de se faire mieux entendre de puissantes firmes étrangères. Mais le Pacte andin (*Chili, Bolivie, Pérou*, Equateur, Colombie, Venezuela) n'a pas gêné beaucoup l'I.T.T. Au reste, il n'a pas fait beaucoup de petits. En novembre dernier, les ministres du commerce de l'O.U.A. ont décidé de créer une Organisation africaine du commerce et du développement (O.A.C.D.). Ce n'est évidemment pas le conflit angolais qui va lui permettre de faire ses premières preuves.

La « clause du travailleur le plus favorisé »

La formation d'un personnel chargé de négocier avec les multinationales doit être spécialement encouragée. Des consignes claires devront lui être données : le recrutement devra être tel que le virus de la corruption, l'un des plus redoutables en de telles affaires, n'ait pas de terrain propice. Il en trouvera d'autant moins que les choses seront plus claires, bien définies dès le départ, qu'il s'agisse du rapatriement des bénéfices ou de l'indemnité en cas de nationalisation. La règle de base doit être, au reste, que la société étrangère bénéficie des réglementations applicables aux sociétés nationales, mais sans prétendre — même pour favoriser son entrée — à des conditions exceptionnelles.

Sur le chapitre social, une idée féconde a été lancée en janvier *dernier par M. Albert Tévoédjré*, directeur de l'Institut international d'études sociales de Genève, au cours d'un colloque « Nord-Sud » : celle de la « clause du travailleur le plus favorisé ». Il s'agirait d'exiger des entreprises transnationales qu'elles fassent bénéficier les travailleurs des pays en voie de développement où elles s'installent de toutes les mesures de sauvegarde qu'elles observent dans leur pays d'origine pour protéger la santé et la sécurité des salariés, pourvu que l'Etat hôte puisse les intégrer dans ses *normes générales de protection* du travailleur.

De même conviendra-t-il de généraliser les mesures déjà adoptées par un certain nombre de pays du tiers-monde sur la formation du personnel national par les entreprises étrangères, qu'il s'agisse d'emplois techniques, de postes de gestion ou de commercialisation.

L'idée de créer aux Nations unies un centre d'information sur les sociétés multinationales, afin de mettre à la disposition des *pays du tiers-monde* tous les renseignements qui leurs sont utiles, est également excellente.

Pour le reste, ce sont les Etats, nous l'avons vu, mais aussi les organisations syndicales — parce qu'elles ont des moyens de se faire entendre — qui pourront faire respecter un « savoir vivre » écrit ou non écrit. En dosant leurs effets pour ne pas décourager les investisseurs et... sans oublier que les entreprises nationales peuvent faire, aussi bien que les multinationales, de gros péchés.

PIERRE DROUIN.

(1) Lors d'un colloque organisé en novembre 1972 à Dakar sur le développement industriel africain, *Nouvelles Editions africaines*, Dakar, Abidjan.

(2) « Effets des sociétés multinationales sur les processus de développement et sur les relations internationales », L'un des animateurs de ce groupe de travail fut M. Pierre Uri.

(3) Voir le *Monde* du 15 octobre 1975.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE

S.O.N.E.L.E.C.
Direction Commerciale

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 3/76

Un avis d'appel d'offres est lancé en vue de la fourniture de lampes.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier de charges contre la somme de 100,00 DA à la :

S.O.N.E.L.E.C. - Direction Commerciale
Gué de Constantine. — KOUBA
ALGER

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe faisant apparaître sur le pli intérieur de manière apparente la mention « APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 3/76 - A ne pas ouvrir ».

La date limite du dépôt est fixée au 28 février 76, délai de rigueur.

AGRICULTURE

L'Assemblée européenne engage le débat sur les prix

De notre correspondant

Strasbourg. — *Certains progrès, comme la décision de faire élire au suffrage universel le Parlement européen et la mise en place du Conseil européen des chefs de gouvernement, ne peuvent masquer un recul des efforts d'unification de la C.E.E., a constaté, mardi 10 février devant l'Assemblée européenne, M. Ortoli.*

Dans un discours-programme, le président de la Commission de Bruxelles a tracé les lignes d'action pour 1976. Le premier impératif, pour M. Ortoli, est l'adoption d'une attitude commune devant les grands problèmes extérieurs. Le second est le développement de l'union économique et monétaire, condition indispensable pour amplifier la reprise et résorber le chômage en Europe, selon le président de la Commission. Le troisième est la participation de la Commission au grand débat institutionnel en cours.

En attendant la discussion du rapport Ortoli, l'Assemblée a entamé un débat sur les prix agricoles. Dans son projet de résolution soumis à l'Assemblée, la commission de l'agriculture se prononce pour un accroissement de 9,5 % de l'ensemble des prix agricoles pour l'année en cours, alors que la proposition de la Commission de Bruxelles est de 7,5 %.

De son côté, le comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. (COPA) réclame, dans un document remis aux parlementaires, un relèvement minimum de 10,6 % des prix indicatifs et d'orientation des différents produits agricoles. — J.-C. H.

Europcar loue des voitures et pas seulement aux hommes d'affaires
europcar
645.21.25

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
10 FÉVRIER

Repli

La Bourse de Paris a fait plutôt triste figure mardi.

Indécises la veille, les valeurs françaises se sont assez franchement orientées à la baisse, et en clôture l'on n'en comptait pas moins d'une quarantaine en repli sensible. Les pétroles, les magasins et les laboratoires pharmaceutiques ont été les compartiments les plus affectés.

A l'inverse, les hausses, déjà peu nombreuses lundi, se sont raréfiées. En fin de séance, il en subsistait à peine plus de quinze à la cote.

Deux facteurs ont contribué à déprimer le marché : l'état de santé du franc, d'abord, qui suscite de nouvelles inquiétudes ; l'arrêt de travail décidé mercredi 11 février par les syndicats C.F.D.T. et C.G.T., ensuite. Une assemblée extraordinaire du personnel a été, en effet, convoquée ce jour-là à la Bourse de 11 h. 30 à 15 h. 30 pour y entendre les représentants des centrales syndicales après la demande de trêve en matière de salaires formulée par le syndic de la Compagnie des agents de change.

Un vote aura lieu à l'issue de cette réunion pour décider de l'opportunité d'une grève. Sans préjuger de son résultat, on peut d'ores et déjà noter que le personnel de la Bourse semble très partagé sur l'attitude à adopter.

Recul de Locafrance, Générale occidentale, Chargeurs, Viniprix, Béghin-Say, B.S.N., Penhoët, Ferodo, Babcock-Fives, C.G.E., Moulinex, Penarroya, Imétal, Lyonnaise des eaux, Sommer, U.T.A., A.D.G., L'Oréal, Bic.

Nouveau fléchissement de l'or, le lingot perdant 100 F à 19 210 F et le napoléon 1,10 F à 222,90 F (après 222,70 F). Le volume des transactions est resté faible : 6,53 millions de francs contre 6,13 millions.

Aux valeurs étrangères, repli des mines d'or. Les américaines et les pétroles internationaux ont été étroitement irréguliers. Bonne tenue des allemandes.

LONDRES

Redressement

Le redressement, amorcé lundi peu avant la clôture, se poursuit mardi matin à l'ouverture. Progrès des industrielles, mais recul des pétroles. Stabilité des fonds d'Etat. Reprise des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 130 40 contre 128 50

VALEURS	CLOTURE 10/2	COURS 11/2
War Loan 3 ½ %	26 5/8	26 5/8
Beecham	344 ...	342 1/2
British Petroleum	596 ...	588 1/2
Shell	384 ...	382 1/2
Vickers	161 ...	161 ...
Imperial Chemical	376 ...	377 ...
Courtaulds	160 ...	160 ...
De Beers	317 ...	316 1/2
*Western Holdings	24 1/2	25 1/4
Rio Tinto Zinc Corp	198 ...	198 ...
*West Driefontein	29 ...	29 5/8

(*) En livres.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 7 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10/2	11/2
1 dollar (en yens)	300 42	Clos

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BIS S. A. — Le bénéfice net pour 1975 serait supérieur à celui de l'exercice précédent, dont le montant s'élevait, rappelons-le, à 15,87 millions de francs après contribution fiscale exceptionnelle de 2,86 millions de francs. Dividende global de 18 F contre 16,05 F. Le chiffre d'affaires hors taxes atteint 484,12 millions de francs (— 6 %).

SIMMONDS S. A. — Bénéfice net pour 1975 : 4,76 millions de francs contre 3,83 millions de francs. Dividende global de 18 F contre 15 F.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN. — Dividende pour 1975 : 4 dollars par action (inchangé).

MOULINEX. — Le dividende global serait maintenu à 3 F, mais une nouvelle attribution d'actions serait envisagée.

COMPAGNIE FINANCIERE DE PARIS ET DES PAYS-BAS. — Le résultat consolidé pour 1975 dépasserait 430 millions de francs contre 310 millions de francs.

IMMOBAIL. — Les actions de la société seraient introduites en Bourse durant la seconde quinzaine de mars.

OCÉ - VAN DER GRINTEN. — Bénéfice net du groupe pour 1975 : 25,73 millions de florins (+ 5 %). Dividende inchangé de 20 florins.

NEW-YORK

La reprise se développe

Amorcé en début de semaine, le mouvement de hausse s'est développé mardi, à Wall Street, sur un assez large front. Les « blue chips » ont donné le ton, et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 11,57 points, à 968,75.

L'activité a augmenté : 27,66 millions de titres ont changé de mains contre 25,34 millions la veille.

L'optimisme du marché se fonde sur la poursuite de la reprise économique. Il a été doublement renforcé : par la progression sensible des résultats de nombreuses entreprises au cours du quatrième trimestre de l'année écoulée d'abord, puis par la déclaration du président des conseillers économiques de la Maison Blanche. « Le redémarrage de l'expansion n'en est qu'à son début, a-t-il dit, et il est susceptible de durer longtemps. »

Les automobiles, les pneumatiques, les électroniques et les ordinateurs ont tout particulièrement retenu l'attention des investisseurs.

Sur 1 912 valeurs traitées, 1 040 ont monté, 482 ont baissé et 390 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 200,41 (+ 0,47) ; services publics, 89,60 (+ 0,13).

VALEURS	COURS 9/2	COURS 10/2
Alcoa	44 1/2	44 7/8
A.T.T.	54 3/8	54 3/4
Boeing	28 3/8	29 1/4
Chase Manhattan Bank	30 1/2	30 3/4
Du Pont de Nemours	157 1/4	158 ...
Eastman Kodak	109 3/4	111 1/8
Exxon	89 1/2	88 3/4
Ford	50 1/8	50 7/8
General Electric	52 1/4	53 1/4
General Foods	30 ...	30 3/8
General Motors	63 1/8	64 ...
Goodyear	24 ...	24 1/8
I.B.M.	253 1/4	257 1/2
I.T.T.	27 ...	28 1/4
Kennecott	33 3/4	33 3/8
Mobil Oil	54 1/8	53 3/8
Pfizer	29 ...	29 1/2
Schlumberger	80 ...	78 ...
Texaco	25 3/4	26 7/8
U.A.L. Inc.	28 ...	27 3/4
Union Carbide	69 ...	70 7/8
U.S. Steel	79 ...	82 1/4
Westinghouse	16 7/8	16 ...
Xerox	61 7/8	63 1/2

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1975.)

	9 févr.	10 févr.
Valeurs françaises	105,3	104,8
Valeurs étrangères	106,8	106,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,3	78

BOURSE DE PARIS - 10 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 50	1 090	France (La)	385	394 ..	Lyon-Alemand	113 ..	110 ..	Un. Imm. France	126 ..	126 ..
5 %	67 .	0 137	Préservatrice S.A.	342	342 .	Soc. Mars. Crédit	280 ..	280 .	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	..	426 ..
E.D.F. parts 1959	421 30	c421 30
Ch. France 3 %	142 ..	141 ..
Abeille-I.G.A.R.D.	412 ..	395
Abeille (Vie)	190 ..	190
Ass. Gr. Paris Vie	1185 ..	1180 d.
Concorde	273 ..	273
Epargne France	285	285
Fonc. T. I.A.R.D.	107 ..	108
Foncière (Vie)	247 ..	247 50
France (I.A.R.D.)	d198	d204

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
585	4,50 % 1973	524 ..	522 10	524 90	528 90
1350	C.N.E. 3 %	1368 50	1366	1361	1361 ..
495	Afrique Occ.	476 ..	474 50	472 50	465 10
385	Air Liquide	371 80	370 90	370 90	368 10
71	Als. Part. ind	71 60	72 ..	72 ..	70 70
276	Als. Superm.	307 ..	312 50	312 50	312 50
78	Alsthom	74 ..	74 ..	74 10	73 20
44	Antar P. Atl.	43 ..	42 65	42 65	41 75
768 ..	Cie Gle Eaux	771 ..	774 ..	775 ..	783 ..
420 ..	Eng. Matra	435 ..	442 ..	438 50	439 ..
250 ..	E. J. Lefebvre	255 ..	256 50	256 50	253 50
61 ..	Esso S.A.F.	61 50	60 50	60 50	60 ..
198 ..	Euratrance	196 ..	197 ..	197 ..	197 ..
385 ..	Europe N° 1	376 50	377 ..	376 10	379 ..
450 ..	Ferodo	440 ..	433 ..	437 ..	430 ..
170 ..	Olida-Caby	184 ..	188 ..	188 ..	186 ..
86 ..	Opfi-Paribas	88 20	88 ..	88 ..	83 ..
111	Paris-France	114 50	112 60	112 60	110 50
78	Pechelbronn	79 70	79 90	79 90	79 ..
186	P.U.K.	196	186 10	186 ..	184 50
56	Penarroya	61 10	60 10	60 40	60 10
276	Penhoët	274 ..	271 50	272 ..	275 ..
445 ..	T.R.T.	484 ..	502 ..	515 ..	515 .
795 ..	Tél. Elect.	712 ..	709 ..	712 ..	709 ..
129 ..	— (obl.)	125 30	128 50	128 50	126 50
820 ..	Tél. Ericss.	819 ..	798 ..	796 ..	793 ..
72 ..	Terres Roug.	73 90	72 20	72 20	72 ..
240 ..	Thomson-Br.	248 ..	248 90	248 90	247 ..
270 ..	— (obl.)	278 ..	280 20	279 50	278 ..
178 ..	U.I.S.	188 ..	180 ..	181 ..	180 50
335 ..	U.C.B.	311 ..	309 ..	309 ..	308 ..
330 ..	Un. Fr. Bques	321 ..	316 ..	316 ..	312 ..
248	Gen. Electric	236 50	233 50	233 50	236 80
288	Gen. Motors	280 10	282 20	283 80	238 ..
18	Goldfields	18 10	17 80	17 85	17 65
23	★ Harm. Co.	25 20	25 15	24 90	25 ..
260	Hoechst Akti	289 ..	295	295 ..	293 50
32	Imp. Chem.	33 50	33 25	33 25	33 ..
109	Imperial Oil	106 50	105 10	105 10	104 10
1110	I.B.M.	1149 ..	1146 ..	1144 ..	1132 ..
129	Internickel	134 50	135 ..	135 10	134 60
113	I.T.T.	120 50	120 ..	122 ..	120 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
585	Deuts. Bank	573 ..	571 ..	569 .	573 ..
158	Dome Mines	164 ..	166 50	166 ..	167 90
640	DuPont Nem.	700 ..	701	701	690 ..
516	East. Kodak	495 50	496 ..	497 ..	497 90
26	East Rand	26 85	26	28 ..	26 ..
189	Ericsson	196 ..	195 50	195 50	195 50
410	Exxon Corp.	406 ..	403 ..	403 ..	404 ..
235	Ford Motor	225 ..	227 ..	227 ..	223 80
110	Free State	118 10	118 ..	117 40	119 40
37	Sony	39 ..	39 ..	39 10	39 20
15	Tanganyika	15 25	15 20	15 20	15 .
200	Unilever	208 50	208 20	209 10	207 ..
22	Union Corp.	22 95	22 15	22 15	22 ..
165	U. Min. 1/10	159 10	156 50	156 50	156 ..
168	West Drief.	163 50	161 50	160 20	162 ..
72	West Deep.	75 20	73 50	73 50	72 85
123	West Hold.	136 80	135 .	135 10	132 50
2	Zambia Cop.	2 10	2 10	2 05	2 10

« VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 475	4 480	4 43
Canada ($ can. 1)	4 490	4 502	4 475
Allemagne (100 DM)	174 840	175 350	174 75
Belgique (100 fr.)	11 412	11 423	10 975
Danemark (100 krd.)	72 900	72 950	72 50
Espagne (100 pes.)	6 719	6 746	6 67
Grande-Bretagne (£ 1)	9 081	9 088	9 10
Italie (1 000 lires)	5 992	5 952	5 625
Norvège (100 k...)	81 200	81 170	80 50
Pays-Bas (100 fl.)	167 725	168 375	167 50
Portugal (100 esc.)	16 405	16 455	13 25
Suède (100 krs.)	102 570	102 500	101 75
Suisse (100 fr.)	173 300	174 025	173 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10.2
Or fin (kilo en barre)	19310 .	19150 ..
Or fin (kilo en lingot)	19310 .	19210 ..
Pièce française (20 fr.)	224 ..	222 90
Pièce française (10 fr.)	175 90	174 80
Pièce suisse (20 fr.)	199 90	198 10
Union latine (20 fr.)	184 90	184 50
Souverain	190 10	188 .
Pièce de 20 dollars	961 20	956 ..
Pièce de 10 dollars	472 ..	474 80
Pièce de 5 dollars	284 ..	... ..
Pièce de 50 pesos	760 ..	760 50
Pièce de 10 florins	192 20	191 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2-3. EUROPE
— L'affaire Lockheed.

3. AMÉRIQUES

3. DIPLOMATIE

4. AFRIQUE
— SAHARA OCCIDENTAL : les Mauritaniens auraient pris le contrôle de la plupart des postes occupés naguère par le Polisario.

5. ASIE
— « La bataille diplomatique du Pacifique » (II), par R. Guillain.
— CHINE : après la nomination de M. Hua Kuo-feng à la tête du gouvernement.

6-7. OUTRE-MER
— LIBRES OPINIONS : « Mayotte-la-Française » par Pierre Jujo, et « Calédonie nouvelle » et « multinationales » par Robert Aumont.

8. POLITIQUE
— La commission spéciale sur les libertés.

9. MÉDECINE
— L'Académie a examiné un projet prévoyant le contrôle des aliments infantiles.

9. RELIGION
— La campagne du denier du culte.

10. ÉDUCATION
— La soudaine révolte d'un lycée sans histoire.
— Le congrès de la FEN.

12. SPORTS
— JEUX OLYMPIQUES D'HIVER : le bourlingueur des pistes.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

(Pages 13 à 20.)

— EXPOSITIONS : Millet, à Londres ; Tal Coat, au Grand Palais ; l'Océanie, et les richesses des musées du Nord, à Lille.
— THÉATRE : le GRAT, à la Cartoucherie.
— CINÉMA : l' « Amerindia Song », d'Arthur Lamothe.
— CULTURE : l'air d'une ville... Annecy ; création collective, à Saint-Nazaire.

22. JUSTICE
— Condamné pour meurtre, un déteau des Baumettes proteste de son innocence.

28-29. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— A PROPOS DE... : une réforme de la procédure d'enquête d'utilité publique.

29 à 31. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AGRICULTURE : l'Assemblée européenne engage le débat sur les prix.
— LOGEMENT : le mouvement H.L.M. souhaite le maintien d'une aide à la pierre.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TÉLÉVISION (21)

Annonces classées (24 à 27) ; Aujourd'hui (22) ; Carnet (22) ; « Journal officiel » (22) ; Météorologie (22) ; Mots croisés (23).

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1976 a été tiré à 565 985 exemplaires.

ACTUELLEMENT
GRANDE VENTE EXPOSITION DE TISSUS D'AMEUBLEMENT
Un panorama complet de tous les nouveaux tissus-décoration, du style "Haute Epoque" au contemporain, en stock, à des prix très intéressants.
de 10 F à 175 F le mètre
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

A C D E F G H

POUR FORMER UN GOUVERNEMENT HOMOGÈNE EN ITALIE

M. Aldo Moro doit arbitrer la « querelle des anciens et des modernes » au sein de la démocratie chrétienne

M. Aldo Moro risque de se trouver devant la quadrature du cercle pour constituer le nouveau cabinet italien. Alors que, selon toute vraisemblance, il allait « replâtrer » son précédent gouvernement, en remplaçant les cinq ministres républicains par des membres de son parti, il s'est vu invité par les groupes parlementaires démocrates-chrétiens à renoncer à la collaboration de personnalités ayant eu des responsabilités ministérielles pendant plus de huit ans, ce qui excluait des dirigeants tels que MM. Mariano Rumor, Giulio Andreotti, Emilio Colombo, Carlo Donat-Cattin, et surtout M. Amintore Fanfani. Or ce dernier semblait destiné au ministère des affaires étrangères.

Ces nouvelles difficultés obligent M. Moro à jouer l'arbitre dans une nouvelle querelle de la D.C., celle des « anciens » et des « modernes ». Bien qu'ayant atteint la cinquantaine, des hommes qui n'ont jamais eu de « portefeuille plein » forment la « jeune » classe de la démocratie chrétienne. Ils aspirent à devenir ministres.

De notre correspondant

Rome. — A quoi sert une crise gouvernementale ? Les Italiens sont *en droit de se le demander*, après trente-quatre jours d'une vacance de pouvoir qui, apparemment, n'aura fait que détériorer un peu plus le cadre politique et l'économie nationale.

Le bilan des cinq semaines écoulées est consternant. Une multitude de conciliabules et de marchandages n'aboutissant qu'au *remplacement d'un gouvernement fragile* (formé de démocrates-chrétiens et de républicains) par un gouvernement plus faible encore, dont les républicains sont absents. Irrités, humiliés, *M. Ugo La Malfa et ses amis* apparaissent comme les premières victimes de cette crise, alors que leurs mérites étaient presque unanimement reconnus. Loyaux alliés de la *démocratie chrétienne*, ils donnaient à ce parti une garantie de « laïcité » bien utile en une période de durcissement de l'Eglise catholique italienne, de réexamen du *Concordat* et de *libéralisation* de l'avortement. Le nouveau cabinet sera, au moins autant que le précédent, à la merci d'une saute d'humeur socialiste, et encore plus dépendant du bon vouloir du P.C.

M. Aldo Moro se retrouve donc seul. L'homme fort de la démocratie chrétienne a dominé le jeu pendant toute la crise, lui imposant le rythme lent dont il a le secret. Ce manque de promptitude, qui a fini par devenir suspect, était d'autant plus insupportable aux autres partis que les mauvaises nouvelles, voire les scandales, s'accumulaient : usines fermées ou *occupées*, *dégringolade de la lire*, financement de la C.I.A. et « cadeaux » de Lockheed. Imperturbablement, *M. Moro* a essayé, l'une après l'autre, toutes les coalitions possibles (gouvernement à quatre, à trois ou à deux, avec les différentes combinaisons) pour s'orienter finalement vers un *« monocolore démocrate-chrétien »*.

Certes, la démocratie chrétienne n'en est pas à sa première expérience. Elle a déjà gouverné seule à *onze reprises*. Mais avec un bonheur variable : M. Amintore Fanfani ne se maintint que vingt-trois jours au début de l'année 1954 pour détenir six années plus tard le record des *cabinets « monocolores »* (*cinq cent soixante-quinze jours*).

Cette fois, les difficultés économiques rendront la tâche particulièrement ingrate et difficile à M. Moro. *Il avait proposé, le 4 février, des* mesures draconiennes qui ne provoquent l'enthousiasme ni du patronat ni des syndicats. Et l'ex-allié républicain a fait preuve d'une sévérité remarquée. La seule consolation est venue des communistes qui, tout en critiquant le plan d'urgence, y ont vu *« une ouverture partielle »* et même *« certains aspects positifs »*. Mais le parti communiste a durci peu à peu le ton : il se déclare maintenant très déçu par la formation d'un gouvernement « *faible* ».

Finalement l'issue de la crise ne satisfait personne. En déclenchant *cette tempête, le 31 décembre, pour* s'opposer aux mesures économiques du précédent gouvernement et « clarifier » le cadre politique, M. Francesco de Martino, secrétaire du parti socialiste, ne se doutait certainement pas qu'on se retrouverait, *quelques semaines* plus tard, avec une monnaie dévaluée de fait, dans une impasse gouvernementale pleine d'obscurité. *Au sein de sa propre formation* politique, il a d'ailleurs perdu, en cours de route, l'appui *unanime de ses amis. On a commencé* par l'accuser de brusquerie (n'aurait-il pas été préférable d'attendre le printemps, après les congrès des partis, pour faire tomber *le gouvernement* ?), *puis on lui* a reproché une excessive mollesse.

Impressionné par la chute de la lire — même si elle confirmait en partie ses attaques contre le cabinet, — *M. de Martino a eu peur* d'être accusé d'avoir causé tous les malheurs de l'Italie. Et il a fait arrière, n'obtenant à peu près rien de ce qu'il réclamait le *7 janvier*. Certes, *M. Moro a été* contraint de tenir compte de son contre-plan économique, et la démocratie chrétienne s'est vue obligée de repousser le P.C. dans l'opposition, *puisqu'il n'était pas question* de l' « associer » à la majorité. Mais à quel prix et pour combien de temps ?

En principe, M. Berlinguer est prêt. *Aucun* gouvernement, affirme-t-il, n'aura vraiment d'autorité sans notre participation. La direction communiste l'a encore répété le 10 février, au moment même où M. Moro sortait du *Quirinal*. On peut néanmoins se demander — même en mettant à part les obstacles internationaux — si le P.C. a vraiment intérêt à entrer dans la majorité en cette période de crise économique, et alors que les choses ne paraissent pas mûres.

ROBERT SOLÉ.

En Pologne

La nouvelle Constitution tient compte des critiques des intellectuels et des catholiques

Varsovie (A.F.P.). — Les députés polonais ont adopté, mardi 10 février, après un débat national animé, une série d'amendements à la Constitution du pays, mais avec d'importantes concessions aux intellectuels et aux catholiques contestataires (« le Monde » datés 20 décembre, 4-5, 27 janvier et 10 février). Il n'y a eu qu'une seule abstention : celle du président du groupe catholique Znak, proche de l'épiscopat. Le président, M. Stanislaw Stomma, n'a pas été suivi dans son abstention par les quatre autres députés de ce groupe.

La nouvelle Constitution, qui remplace un texte datant de 1950 remanié plusieurs fois, consacre la nature « *socialiste* » de la Pologne populaire, et se conforme aux nombreux changements administratifs et socio-économiques intervenus ces dernières années.

Elle affirme mais en l'atténuant par la création d'un « *front d'unité nationale* », le rôle primordial du parti ouvrier unifié polonais (POUP). Pour la première fois apparaît ainsi dans une Constitution d'un pays socialiste une apparence de pluralisme démocratique.

Plusieurs articles d'inspiration stalinienne, comme celui qui condamnait l'abus de la liberté de conscience, sont abolis. C'est, semble-t-il, un geste à l'égard de l'Eglise ; le passage supprimé indiquant que « *l'abus de conscience et de religion à des fins préjudiciables aux intérêts de la Pologne populaire sera puni* ». En revanche, une nouvelle modification, sans doute pour lutter contre le parasitisme spécifie que l'Etat va lutter contre « *l'infraction aux principes de la coexistence sociale* ». D'autre part, on ne parle plus de « *lutte de classe* », mais de « *coexistence sociale* », et la distinction entre travailleurs et cols blancs est supprimée.

Pour définir les relations avec l'U.R.S.S., le législateur a renoncé au terme proposé d'« *amitié inébranlable* » pour celui de « *renforcement de l'amitié* », et a introduit la notion de « *souveraineté et d'indépendance du peuple polonais* ». Un alinéa évoque, dans l'esprit d'Helsinki, la coopération pacifique avec les pays à systèmes politiques différents.

Les droits des citoyens, sur la préservation desquels les oppositions avaient été les plus fortes, sont « *égaux, indépendamment de leur sexe, naissance, éducation, profession, nationalité, race, religion, ainsi que de leur origine et de leur situation sociales* ». Les citoyens disposeront d'un droit de « *contrôle social* », et la collectivisation des terres elle-même se fera avec une garantie d'aide et de protection aux fermes privées.

COURS AZ
Méthode audiovisuelle
196, rue Saint-Honoré, Paris-1er
Tél. 261-47-04 - 261-46-85
Mo Palais-Royal
DACTYLO
cycles de 15 h.
(Débutants, Perf. recyclage)
Entraînement machine électrique
STÉNO en 50 h.
Système PREVOST-DELAUNAY
LANGUES
en laboratoire, avec professeurs
de 8 h à 20 h sts l'année et samedi

« LIP RECHERCHE DIRECTEUR GÉNÉRAL »

Recruter le directeur général d'une entreprise par petites annonces n'est pas exceptionnel. Ce qui est plus rare, en revanche, c'est que ce recrutement soit fait directement par le conseil d'administration alors que l'entreprise fonctionne avec à sa tête un président-directeur général qui n'a officiellement ni démissionné ni été déchargé de ses fonctions.

C'est pourtant ce qui se passe actuellement chez Lip. Le conseil d'administration avait certes annoncé, dans un récent communiqué, la désignation d'un directeur général pour mettre en œuvre le plan de redressement. Que ce recrutement soit fait directement par les administrateurs alors que le P.-D. G., M. Claude Neuschwander, est toujours en poste ne peut qu'accréditer la rumeur d'un départ prochain de celui qui a été pendant deux ans le patron de la société horlogère. L'« appel d'offre d'emploi » qui vient d'être lancé ressemble étrangement, en effet, à un faire-part de congédiement de M. Neuschwander. La méthode, là aussi, apparaît inhabituelle pour ne pas dire cavalière.

Quant aux pouvoirs publics, ils seront peut-être surpris de constater qu'ils viennent d'accorder une rallonge financière de 7 millions de francs à une société sans patron...

La fluctuation des monnaies

La Bundesbank intervient avec la Banque de France pour stabiliser les cours du deutschemark et du franc

Les cours se sont quelque peu détendus sur le marché après qu'une dépêche Reuter parue au milieu de la matinée de mercredi eut annoncé que « les banques centrales d'Allemagne fédérale et de France ont décidé d'agir en commun pour atténuer les pressions spéculatives qui s'exercent sur le système de flottement concerté européen ». Le texte de la dépêche ajoute : « Conclu lundi par le gouvernement de la Banque de France, M. Bernard Clappier, et le président de la Bundesbank, M. Karl Clasen, cet accord est entré en vigueur mardi. La Bundesbank achètera des francs et vendra des deutschemarks en échange de dollars. La Banque de France vendra dollars et marks ».

Les interventions concertées sont inhérentes au fonctionnement même du « serpent » européen. Cependant l'accord auquel fait allusion la dépêche Reuter, visiblement rédigé en liaison avec le ministère français de l'économie et des finances, apporte deux « améliorations » au dispositif existant. Les deux instituts d'émissions, et notamment la Bundesbank, interviendront désormais non seulement par le truchement de dollars mais aussi de deutschemarks. En outre, la Bundesbank consent à soutenir le franc ou, ce qui revient au même, à empêcher le deutschemark de monter davantage avant même que le cours de cette dernière devise cogne à son plafond : 176,42 francs français pour 100 DM.

Mercredi matin, le cours s'établissait aux environs de 175,10 F alors que la veille il était monté jusqu'à 175,30 F. Pendant la journée de mardi, la Banque de France a dû vendre sur le marché entre 300 et 400 millions de dollars. Les interventions concertées à Francfort et à Paris ont continué mercredi matin, quoique à un rythme légèrement moins fort. Le dollar a légèrement baissé à Paris, valant aux alentours de 4,4635 F, et à Francfort, où il était coté à 2,55 DM.

Le marché est calme sur toutes les autres devises, l'essentiel des opérations étant concentré sur la devise allemande.

● *La livre israélienne* a été dévaluée de 1,9 % mardi 10 février. C'est la septième dévaluation de la livre israélienne depuis le mois de juin dernier. Le nouveau taux est maintenant de 7,38 pour un dollar. — *(Reuter.)*

ESPOIR DÉÇU DANS L'AUBE

Les ravisseurs de Philippe Bertrand ne sont pas venus chercher la rançon déposée par le père de l'enfant

Après onze jours de silence, les ravisseurs du petit Philippe Bertrand, huit ans, enlevé le 30 janvier à Troyes, se sont manifestés dans la soirée du 10 février : par une lettre déposée devant la porte du domicile du curé de Pont-Sainte-Marie, localité proche de Troyes où réside la famille Bertrand. Ils demandaient au père de Philippe de se rendre dans la région de Brienne-le-Château (Aube) pour leur remettre la rançon de 1 million de francs exigée pour libérer le jeune garçon.

Mais, vraisemblablement avertis de la divulgation de leur initiative, et en présence d'un important déploiement de forces de police, les ravisseurs ne sont pas venus au rendez-vous ; M. Bertrand est retourné quelques heures plus tard sur les lieux pour récupérer la valise contenant l'argent.

Il était environ 20 h. 30, le 10 février, lorsque le curé de Pont-Sainte-Marie recevait un appel téléphonique anonyme l'avisant « qu'il y avait une lettre à sa porte ». Dans une enveloppe, l'ecclésiastique découvrait un gant et un message écrit à la main, en majuscules et au crayon, ainsi libellé : *« Mon père, voulez-vous vous mettre en relations avec M et Mme Bertrand, dont nous avons enlevé le petit il y a quelque temps, et leur remettre le gant, dans lequel il y a une lettre pour eux. »* « *C'est leur intérêt*, précisait encore le message, *de remettre l'argent à l'endroit qu'on leur fixera.* »

C'est après la réception de ce message que M. Bertrand allait se rendre en vain dans la région de Brienne-le-Château. Dès l'arrivée de la lettre, les policiers de Reims et de Paris revenaient sur les lieux, accompagnés de M. Honoré Gévaudan, directeur adjoint de la police judiciaire. Sans être tout à fait abandonnée, l'enquête ne marquait *plus aucun progrès* depuis le soir du 30 janvier où les policiers avaient failli arrêter l'auteur d'un appel téléphonique à la famille Bertrand dans une cabine de Breviandes, près de Troyes.

Avant d'être adopté par l'armée de terre française

LE FUSIL MAS 5,56 DEVRA SUBIR DE NOUVEAUX ESSAIS

Saint-Etienne. — Dans l'entourage de M. Michel Durafour, ministre du travail et maire de Saint-Etienne, on a assuré, mardi 10 février, que le ministre de la défense avait laissé entendre à son collègue du gouvernement que l'armée française sera équipée du fusil Mas 5-56, actuellement mis au point par la manufacture d'armes de Saint-Etienne.

Le 2 février dernier, le secrétaire de la fédération de la Loire (U.D.R.), lors de la réunion du comité fédéral, en présence de M. Lucien Neuwirth, avait éprouvé le besoin de souligner qu'il était intervenu devant le comité central de l'U.D.R. en faveur du Mas 5-56. M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., avait, lui aussi réclamé, à l'issue d'une visite de la manufacture le 30 janvier, l'assurance du gouvernement que l'armée française sera équipée d'un fusil français, de préférence à des modèles étrangers. (*Le Monde* du 1er février.)

A l'heure actuelle, aucune décision de lancement de la fabrication en série du fusil n'a été officiellement prise. Mais on affirme au ministère de la défense qu'il n'est pas question de commander à l'étranger le fusil qui devra équiper les forces armées françaises.

M. RENÉ PLEVEN RÉÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE

M. René Pleven, ancien ministre, a été réélu mercredi 11 février à Rennes, pour la troisième fois, président du conseil régional de Bretagne par 50 voix sur 62 votants.

M. Louis Leroux, membre du *comité central du parti communiste*, présenté par les élus de l'opposition, a obtenu 9 voix. M. Edouard Ollivro, *député* (C.D.P.) des Côtes-du-Rhône, a recueilli 1 voix, et il y a eu deux *bulletins blancs*.

[Cette fonction de président du conseil régional ne devrait être que très provisoire pour M. Pleven, puisque celui-ci a annoncé son intention de ne pas se représenter aux élections cantonales le 7 mars. De ce fait, il ne siégera plus au conseil général des Côtes-du-Nord ni au conseil régional (« le Monde » du 10 janvier).]

COUVERTS - PLATERIE
Acier inoxydable
SOLDES
Fabricant - Vente directe
FRANOR 70, rue Amelot Tél. 700-87-94
Mo St-Sébastien. Ouv. tous les jours et samedi
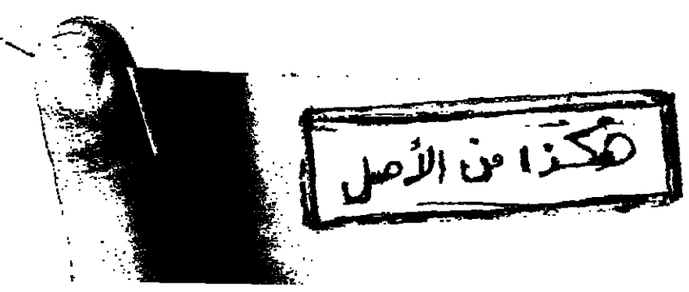
Commandez notre luxueux catalogue gratuit en couleurs.
Consultez-le à tête reposée, puis venez nous voir en nos magasins.
Nous nous ferons un plaisir de vous guider dans votre choix final.
Piano center
PIANOS : Paris-Ouest 71, rue de l'Aigle 92250 La Garenne • 242.26.30 et 782.75.67
PIANOS ORGUES : Paris-Est 122, 124, rue de Paris 93100 Montreuil • 857.63.38
500 pianos et orgues, Funmachine. Plus de 20 marques sélectionnées. Crédit de 2 à 5 ans exclusivité PIANO-BAIL
Je désire recevoir sans engagement de ma part et à titre totalement gracieux votre luxueux catalogue en couleurs.
M. .....
Adresse .....
.....
.....
.....
Je suis surtout intéressé par pianos ☐ orgues ☐ Funmachine ☐